Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s3id13654740

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JANVIER 1766.

TOME XXIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1766.

EXTRAIT.

Traité des Maladies des femmes, où l'on a tâché de joindre à une théorie ſolide la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée, avec deux Diſſertations, pour ſervir d'éclairciſſement à quelques endroits du traité des maladies des femmes; par J. Astruc, Profeſſeur royal de Médecine, Médecin-conſultant du Roi, avec cette épigraphe :

In hoc gaudeo aliquid diſcere, ut doceam; nec me ulla res delectabit, licèt eximia ſit & ſalutaris, quàm mihi uni ſciturus ſim.

SENEQ. *lib. j, Epiſt. 6.*

Tomes V & VI. A Paris, chez Cavelier, *1765, in-12, deux volumes.*

LORSQUE M. Aſtruc publia, en 1761, les quatre premiers volumes de ſon *Traité des maladies des femmes*, il promit, pour

le compléter, d'y joindre un troiſieme livre qui traiteroit de *la groſſeſſe & des maladies qui y ont rapport :* il remplit aujourd'hui cet engagement, & au lieu d'un volume qu'il avoit promis, il en donne deux dont le ſecond traite *des maladies des mamelles & des vices du lait.* Il eſt terminé par deux diſſertations qui ſont deſtinées, la premiere, *à éclaircir ce qu'il avoit dit dans le preinier volume ſur la ſtructure de la matrice : ſtructure ſur laquelle M. Van Swieten avoit propoſé quelques doutes ;* la ſeconde, *à répondre aux réflexions critiques d'un extrait des premiers tomes de ſon ouvrage, inſéré dans le Journal des Savans de l'année* 1762.

La plus grande partie du premier volume eſt de pure théorie. M. Aſtruc entreprend d'y expliquer la génération, qu'il reconnoît cependant pour un myſtere de la nature, ſur lequel il ne rougit pas d'avouer ſon ignorance quand l'occaſion s'en préſente. Il traite, dans le premier chapitre, des parties de la génération, & décrit d'abord la matrice. Fondé ſur le méchaniſme connu de pluſieurs autres parties, il ne doute pas que ſon orifice ne ſoit tenu fermé dans l'état ordinaire, & ſur-tout dans la groſſeſſe, par un muſcle conſtricteur formé de pluſieurs fibres circulaires qui ſont autour, dont il conſent cependant

qu'on ne regarde l'exiſtence que comme une conjecture, juſqu'à ce que l'obſervation l'ait juſtifiée. Il admet auſſi, à l'orifice des trompes, des fibres radieuſes propres à les dilater, quand elles ſe contractent. Enfin il donne à ce viſcere une membrane charnue qu'il dit être ſemblable à la membrane charnue des inteſtins ou de l'eſtomac, & formée d'un grand nombre de fibres charnues, très-apparentes dans la matrice des femmes groſſes, dont les unes ſont longitudinales, & vont du fond à l'orifice; les autres obliques, en deux ſens différens, de droite à gauche, & de gauche à droite; mais le plus grand nombre ſont circulaires, ſur-tout vers le fond de la matrice, où Ruyſch les a priſes pour un muſcle particulier.

Il admet, avec tous les Anatomiſtes, que les vaiſſeaux de la matrice, par leur anaſtomoſe, forment deux réſeaux diſtincts, un réſeau artériel & un réſeau veineux, qu'il dit être très-apparens par-tout, entre la membrane charnue & la membrane interne, dans la matrice des femmes groſſes, mais ſur-tout à l'endroit où étoit l'attache du placenta. Il ajoute : » de la plu-
» part des nœuds de ce réſeau veineux,
» c'eſt-à-dire de l'endroit où les veines ſe
» réuniſſent, s'élevent de petits bouts ou
» appendices de veines, du côté de la mem-
» brane intérieure de la matrice, qui percent

» cette membrane, qui ſont naturellement » bouchés de ce côté-là ; d'où vient qu'on » les appelle quelquefois *veines cœcales*, » mais qui s'ouvrent dans certains cas, & » verſent le ſang dans la cavité de la ma- » trice, comme dans le temps des regles, » dans le tems que le ſang doit être fourni » au placenta, pour la nourriture du fœtus, » dans le tems des vuidanges en rouge après » l'accouchement, & dans le tems des per- » tes de ſang.

» Ces appendices veineuſes ou cæcales » ne ſont guere ſenſibles que dans la ma- » trice des femmes groſſes, & dans les der- » niers mois de la groſſeſſe ; mais alors on » trouve qu'elles déborbent dans la ma- » trice, à l'endroit où le placenta eſt atta- » ché, de trois ou quatre lignes, & quel- » quefois de cinq ; que, par ces allonge- » mens, elles s'enfoncent, &, pour ainſi » dire, s'engrainent dans des creux ou ni- » ches proportionnées qu'elles ſe ſont pra- » tiquées dans la ſubſtance du placenta ; » qu'elles contribuent, par ce moyen, à » fortifier l'attache du placenta avec la ma- » trice ; enfin que, dans les progrès de la » groſſeſſe, elles verſent, par leur extrê- » mité qui s'ouvre, le ſang de la mere dans » les cellules du placenta, d'où il eſt repris » par les veines ombilicales, & porté à » l'embryon.

» Comme, dans cet état, ces appen-
» dices ſont aſſez groſſes, quoiqu'elles ne
» le ſoient pas toutes également, on peut
» alors non-ſeulement les diſtinguer à l'œil ;
» mais on peut même y introduire une ſonde
» aſſez groſſe, & la conduire ſans peine
» juſqu'aux rameaux veineux, d'où elles
» naiſſent, pour s'aſſurer, par ce moyen,
» de la vérité des faits qu'on vient de rap-
» porter. «

M. Aſtruc décrit enſuite les vaiſſeaux vermiculaires qu'on obſerve ſur la face interne de la matrice, & qu'il appelle *laiteux, à cauſe*, dit-il, *de la couleur & de la nature de l'humeur qu'ils contiennent.* Comme M. Van Swieten avoit paru former quelques doutes ſur l'exiſtence de ces appendices veineuſes, M. Aſtruc a entrepris d'y répondre dans la premiere Diſſertation qui ſe trouve à la fin du ſixieme volume, dont nous croyons devoir rendre compte en cet endroit. 1° Il y expoſe ce qu'il dit avoir obſervé lui-même ; 2° il recueille ce qu'on trouve, ſur ce ſujet, dans les anciens Médecins, depuis Hippocrate juſqu'au dernier ſiecle ; 3° il rapporte ce qu'ont dit ſur la ſtructure de la matrice les Anatomiſtes les plus célebres du dernier ſiecle & de celui-ci ; 4° il finit par quelques réflexions qu'il a cru capables d'éclaircir & de décider la queſtion.

Il y assure donc, 1° que dans le tems qu'il s'appliquoit avec ardeur à l'anatomie; *& ce tems*, dit-il, *remonte bien haut*, il eut occasion, en assez peu de tems, d'ouvrir le corps de deux femmes; l'une qui étoit morte à la fin du neuvieme mois, l'autre trois ou quatre jours après avoir accouché. Il y observa très-clairement & très-distinctement la structure qu'on vient de décrire: non-seulement il y vit dans l'une & dans l'autre les veines cæcales, mais encore il y introduisit un stylet qui lui démontra qu'elles aboutissoient dans les veines. Bien plus, ayant injecté les veines, il vit ressortir l'injection par les orifices ouverts de ces appendices.

2° Hippocrate avoit parlé des cotylédons dans la matrice des femmes, sans expliquer ce qu'il entendoit par-là. Gallien, qui avoit adopté la même opinion, sur l'autorité de Dioclès de Caryste, & de Praxagore de l'isle de Cos, dit que, par ces cotylédons, on devoit entendre » des embouchures de » veines qui formoient des avances dans la » matrice à-peu-près comme les hémor- » rhoïdes dans le rectum, qui versoient du » sang pour la nourriture du fœtus, & qui » servoient, en même tems, à en fortifier » les attaches. « M. Astruc reconnoît, dans ce passage, tout embrouillé qu'il lui paroît, les veines cæcales, ou appendices vei-

neuſes qu'il a vues dans la matrice des femmes groſſes ; & il ſe perſuade qu'on les y reconnoîtra de même, ſi l'on peſe toutes les circonſtances. Depuis cette derniere époque juſqu'au renouvellement des lettres, les Médecins, ſubjugués par l'autorité de Gallien, n'ont rien vu par eux-mêmes, & n'ont fait que répéter ce qu'il a dit le plus ſouvent d'une maniere très-embrouillée. Depuis le renouvellement des lettres, Nicolas de Rochez, *Rochæus*, qui fit imprimer à Paris, en 1742, un Traité ſur les maladies des femmes, dit, dans le premier chapitre de cet ouvrage qui contient une deſcription anatomique de la matrice, que » le placenta, ayant rempli » ſes fonctions, ſe ſépare des acétabules ou » cotylédons de la matrice, comme le pé- » dicule d'une pomme mûre ſe détache » de la branche à laquelle elle tenoit ; » *ajoutant tout de ſuite*, dit M. Aſtruc, » *que c'eſt* de ces acétabules que coule le » ſang des regles, ou, pour mieux dire, les » vuidanges qui ſuivent l'accouchement ; « *ce qui, comme on voit, reſſemble tout-à-fait aux appendices veineuſes que nous admettons dans la matrice, & auxquelles nous attribuons le même uſage.* Cela lui paroît confirmé par un autre paſſage du même Auteur, dans lequel il dit que la matrice eſt parſemée intérieurement de points qui ſont

les orifices d'autant de veines qui tendent vers la cavité de la matrice ; que ces orifices s'appellent *cotylédons*, & qu'ils ont un triple uſage, qu'ils ſont la ſource du ſang menſtruel, qu'ils fourniſſent un ſang beaucoup plus pur, pour nourrir la matrice & le fœtus, & que, par leur figure, ils embraſſent les fibres qui ſervent à attacher le fœtus à la matrice. M. Aſtruc rapporte enſuite des paſſages de Jacques Sylvius, de Gorrée, de Thomas Bartholin & de Diemerbroëck, qui diſent à-peu-près la même choſe ; mais il convient qu'il y a beaucoup d'apparence que ces Auteurs n'ont vu les vaiſſeaux dont ils parlent que dans Galien qu'ils ont copié. Cependant il en conclut que, depuis Hippocrate juſqu'au ſiecle dernier, on a communément cru qu'il y avoit, dans les matrices des femmes, des vaiſſeaux qui débordoient dans leur cavité, qui, quand elles n'étoient pas groſſes, y verſoient, tous les mois, en s'ouvrant, le ſang des regles ; qui, dans celles qui l'étoient, en continuant de s'allonger, s'inſinuoient dans le placenta, qu'ils attachoient fortement à la matrice, & dans lequel ils verſoient du ſang, pour la nourriture du fœtus. *Voilà*, ajoute-t-il, *des vaiſſeaux qu'on doit reconnoître, à ce que je crois, pour les appendices veineuſes, ou veines cœcales que j'admets, & auxquelles*

il ſemble qu'il ne manque que le nom.

Si M. Aſtruc n'a pas trouvé, dans les Anatomiſtes plus modernes, des témoignages exprès des appendices veineuſes, telles qu'il les admet, il a cru y trouver des faits qui les indiquent, & deſquels il eſt aiſé, ſelon lui, de conclure qu'elles exiſtent. Il diſtingue ces faits en deux claſſes, ſous chacune deſquelles il rapporte les Auteurs qui les ont vus & qui les atteſtent. 1° *Dans les femmes mortes dans le tems de leurs regles, on trouve la ſurface interne de la matrice hériſſée d'un grand nombre DE VEINES qui y débordent, & qu'on ne ſauroit preſque diſtinguer dans tout autre tems.* Parmi les Auteurs qu'il cite, Natanaël Highmore eſt le ſeul qui déſigne par le nom *de veines* les vaiſſeaux qui s'allongent dans la cavité de la matrice, dans le tems des regles. Ruyſch ſe contente de dire que la ſurface de la matrice eſt inégale & veloutée. M. Winſlow dit qu'elle eſt garnie de poils très-fins, & comme veloutée. 2° *La tunique interne de la matrice, ſur-tout vers le fond, ſe trouve percée, dans les femmes qui ſont mortes dans le tems de leurs regles, d'un grand nombre de trous très-aiſés à diſtinguer.* Adrien Spigélius a vu ces trous, ſur-tout dans le fond, à l'endroit où la matrice couvre l'inteſtin rectum. *Ces trous*, dit cet Auteur,

ſont à peine ſenſibles, quand la femme n'a pas ſes regles actuellement; mais quand elle les a, ils deviennent manifeſtes, attendu que c'eſt par-là que s'écoule le ſang menſtruel. Mauriceau, Littre, Mery, Morgagni, Fanton, cité par ce dernier, Winſlow ont vu ces trous & les ont décrits très-exactement.

M. Aſtruc conclut de ces faits, que les vaiſſeaux dont Highmore a trouvé que la matrice étoit hériſſée, & les poils rouges & pleins de ſang, obſervés par Winſlow & Ruyſch, étoient les appendices veineuſes, ou veines cæcales, enflées alors & allongées dans la cavité de la matrice, & que les trous ſenſibles, manifeſtes & pleins de ſang, qu'ont vu Spigélius, Mauriceau, Littre, Mery, Morgagni, Winſlow, étoient évidemment les embouchures encore ouvertes des appendices veineuſes, ou veines cæcales déjà raccourcies & miſes au niveau de la tunique intérieure de la matrice. Il tâche de confirmer cette opinion par les réflexions ſuivantes. 1° Il eſt certain, dit-il, qu'il ſort du ſang de la ſurface intérieure de la matrice, lequel coule dans ſa cavité, dans le tems des regles & des vuidanges, après l'accouchement. Il eſt certain de même qu'il en coule dans la ſubſtance du placenta, dès le ſecond mois de la groſſeſſe, pour ſervir de nourriture au fœtus.

2° Le ſang qui s'écoule de la matrice dans ces occaſions eſt du ſang véritablement veineux, ſa couleur & ſa conſiſtance le juſtifient aſſez, & cela eſt d'ailleurs prouvé par la lenteur avec laquelle ſort le ſang des regles. 3° On ne peut pas ſuppoſer que les branches des veines qui fourniſſent ce ſang, ſe déchirent chaque fois, il en réſulteroit de trop grands inconvéniens. 4° Il faut donc admettre dans la matrice des branches de veines qui paſſent à travers ſa tunique naturellement très-mince, qui ſont ordinairement bouchées & pliſſées à leurs embouchures, mais qui, en ſe dilatant dans les occaſions où cela eſt néceſſaire, s'ouvrent, ſe déploient & verſent le ſang dans la matrice, ſans qu'il s'y faſſe aucune crevaſſe, aucune déchirure, aucune ſolution de continuité. Il entreprend de prouver enſuite que ces appendices veineuſes, ou veines cæcales, ſont la ſeule route par où le ſang de la mere paſſe au fœtus, que, par conſéquent, l'opinion des Anatomiſtes qui ont prétendu que c'étoit des arteres qui rempliſſoient cette fonction, étoit dénuée de tout fondement. Selon lui, tout le ſang qui ſort de la matrice, ſort par les trous dont ſa tunique interne eſt parſemée : tous ces trous ſont les embouchures d'autant de petites veines qui portent dans la matrice un ſang purement

veineux. » Ce n'eſt pas, ajoute t-il, que » les injections qu'on pouſſe dans les ar- » teres utérines, ne paſſent dans la matrice » par les trous de la tunique intérieure ; » mais elles y paſſent plus lentement & » plus difficilement que quand on les pouſſe » dans les veines ; ce qui prouve qu'elles » n'y paſſent pas immédiatement des ar- » teres même. «

Tel eſt l'expoſé ſuccinct, mais fidele, de l'opinion de M. Aſtruc ſur la ſource d'où le ſang découle dans la matrice, ſoit dans le tems des menſtrues, ſoit pendant la groſſeſſe, ſoit après les couches. Quelque diſpoſés que nous ſoyons de déférer aux lumieres & au jugement d'un homme célebre à ſi juſte titre, nous oſerons cependant propoſer quelques réflexions, & rappeller quelques faits qui paroiſſent ne pas s'accorder parfaitement avec cette nouvelle doctrine, perſuadés que l'illuſtre confrere dont nous analyſons l'ouvrage, ne nous ſaura pas mauvais gré, ſi nous oſons élever quelques doutes ſur l'opinion qu'il a embraſſée dans une matiere auſſi obſcure.

Nous n'aurons pas la témérité de révoquer en doute l'obſervation que M. Aſtruc dit avoir faite dans le tems qu'il s'appliquoit avec ardeur à l'anatomie, encore moins celle de nier l'exiſtence des appendices veineuſes qu'il dit avoir vues ; les cir-

conſtances dont il les accompagne ſont trop détaillées pour qu'on puiſſe ſoupçonner qu'il y ait eu quelque mépriſe dans l'obſervation ; nous obſerverons ſeulement que cette ſtructure s'accorde peu avec ce que les Anatomiſtes les plus célebres & les plus attentifs ont obſervé dans des circonſtances ſemblables, & que les autorités que M. Aſtruc rapporte, pour appuyer ſon opinion, ne ſont peut-être pas auſſi concluantes qu'il paroît l'avoir imaginé.

1°. Le velouté que Ruyſch, Winſlow & une foule d'autres Anatomiſtes ont obſervé ſur la ſurface interne de la matrice, paroît, par leurs obſervations, formé principalement par les extrêmités des arteres de la matrice. C'étoit l'opinion de Winſlow, qui, dans ſon Expoſition anatomique, p. 577, §. 817, dit expreſſément : *Ce ſont les extrémités de pluſieurs de ces arteres qui aboutiſſent & s'ouvrent dans la cavité de l'utérus ;* & c'eſt ce qu'ont démontré bien évidemment les fils du célebre Alexandre Monro, dans le tome 1 des *Eſſais & Obſervations phyſiques & littéraires de la ſociété d'Edimbourg*, p. 446 de la traduction françoiſe. Ils parlent de petites arteres dont ils ont remarqué les ouvertures diſperſées ſur toute la ſurface de la membrane interne d'une matrice dont ils avoient injecté les vaiſſeaux, avec des matieres de

différentes couleurs. Ce n'eſt pas tout : ces Anatomiſtes, Winſlow ſur-tout, & les fils de M. Monro ont diſtingué ces extrêmités artérielles des orifices veineux qu'ils ont vu s'ouvrir auſſi dans la cavité de ce viſcere. Pour le démontrer, à l'égard de M. Winſlow, il ſuffit de rapprocher les deux paſſages que cite M. Aſtruc, & de les préſenter unis, tels qu'ils ſont dans l'Auteur original. » La » portion de cette membrane (la membrane » interne de la matrice) qui couvre le fond » de cette cavité, eſt percée de quantité de » petits trous aſſez ſenſibles, par leſquels » on fait ſortir des goutteletes de ſang, en » preſſant tout le corps de l'utérus. Elle » paroît quelquefois garnie de petits poils » très-fins, & comme veloutée. On trouve » CES POILS ET CES TROUS plus ou » moins rouges & teints de ſang dans » celles qui ſont mortes dans le tems des » regles. « Voyez l'*Expoſition anatomique*, p. 574, §. 596.

Ces petits trous obſervés par Spigélius, Mauriceau, Littre, Mery, Morgagni, Fanton, Winſlow, Albinus, Haller, Nortwick, les deux Monro, &c. que M. Aſtruc croit pouvoir regarder comme *les embouchures encore ouvertes de ſes appendices veineuſes, ou veines cœcales, déjà raccourcies & miſes au niveau de la tunique intérieure de la matrice*, avoient été pris

d'abord pour l'ouverture de certains ſinus qu'on ſuppoſoit exiſter dans le milieu de la ſubſtance de la matrice, dans leſquels on croyoit que venoient s'ouvrir des petites arteres & des veines, & deſquels on faiſoit partir des canaux dont les diametres étoient moindres que ceux des ſinus : ces canaux, parcourant obliquement la ſubſtance de la matrice, s'ouvroient à ſa partie interne. Voyez *Marcelli Malpighii Epiſtola ad clariſſ. Sponium*, p. 637, du tome I de la *Bibliotheque anatomique de Manget.* Il étoit réſervé aux fils de l'illuſtre Monro de nous en faire connoître la nature & la véritable ſtructure ; voici la deſcription qu'en donne le cadet, M. Alexandre Monro, qui avoit eu occaſion de diſſéquer la matrice d'une femme groſſe de cinq mois : » ſans le ſecours » d'aucune diſſection, on voit, dit-il, les » ſinus (c'eſt le nom qu'il donne au vaiſ- » ſeau dont ces trous ſont l'orifice) à la » partie interne de la matrice, ſur-tout à » l'endroit où le placenta eſt attaché ; mais » il y en a peu en tout autre endroit, ils » ſont même très-petits. Leurs parois ſont » membraneuſes, &, du côté de la cavité » de la matrice, leur membrane eſt extrê- » mement mince, & ils ont une grande ou- » verture. Il eſt aiſé de les diſtendre, en les » ſoufflant ou en injectant une liqueur dans » les veines : ou bien on peut faire paſſer

» l'injection par les arteres ; ce qui eſt beau-
» coup plus difficile, comme nous l'éprou-
» vâmes..... Par le moyen de la diſſec-
» tion, on obſerve des arteres qui ſe décha-
» gent dans quelques-uns de ces ſinus, &
» des veines qui en partent, les veines &
» les ſinus ayant des communications très-
» larges ; & quoique quelques-uns de ces
» ſinus n'aient que deux ou trois petites
» veines qui en ſortent, cependant, en gé-
» néral, le diametre des veines n'eſt pas
» beaucoup moindre que celui du ſinus d'où
» elles partent. « Il ajoute un peu plus bas :
» vers les bords du placenta, où ces com-
» munications (celles des veines avec les
» ſinus) n'étoient pas en auſſi grand nom-
» bre, j'eus le bonheur d'appercevoir très-
» ſenſiblement pluſieurs orifices des arteres,
» dont quelques-uns étoient d'un diametre
» conſidérable, & s'ouvroient directement
» dans les ſinus..... Leurs ouvertures (des
» arteres) dans les ſinus parurent évidem-
» ment, lorſqu'on eût enlevé la cire dont
» un des ſinus étoit plein, & lorſqu'en preſ-
» ſant doucement l'artere, le ſinus ſe fût
» de nouveau, en partie, rempli de cire. «

M. Donald Monro, frere du précédent, a vu les mêmes choſes dans la matrice d'une femme qu'on prétendoit groſſe de ſix mois ; mais ni l'un ni l'autre n'a apperçu aucune appendice, aucune des veines cæcales. On

ne peut pas dire que les ſinus qu'ils ont obſervés, & dont ils ont donné d'excellentes figures, étoient les orifices de ces veines déjà raccourcies, puiſqu'ils ont fait leurs obſervations ſur la matrice des femmes enceintes, & de la matrice deſquelles ils ont détaché le placenta. Albinus & Nortwick, dans ſon *Hiſtoria uteri gravidi*, ont repréſenté ces ſinus de la même maniere dans leurs planches. Il n'eſt pas poſſible de ſoupçonner que des hommes ſi éclairés & ſi exercés dans les adminiſtations anatomiques, n'euſſent pas apperçu des appendices de trois ou de quatre lignes de long, ſi elles euſſent exiſté dans les ſujets qu'ils ont examinés. D'un autre côté, leurs obſervations confirment l'opinion où eſt M. Aſtruc que le ſang que la mere fournit au fœtus, eſt principalement un ſang veineux, quoiqu'il paroiſſe qu'il s'y mêle une portion du ſang artériel. Reprenons le fil de notre Extrait.

Après avoir décrit la matrice, M. Aſtruc paſſe aux teſticules des femmes ou ovaires, & dit qu'ils ſont formés de deux ſubſtances différentes & inégales. » La ſubſtance ſupé-
» rieure occupe les deux tiers de leur vo-
» lume ; elle eſt jaunâtre, & paroît pure-
» ment ſpongieuge & parſemée de pluſieurs
» fibres tendineuſes, entre leſquelles M. Lit-
» tre croit avoir diſtingué des fibres muſcu-
» leuſes dans un ovaire dont le volume
» étoit beaucoup plus groſſi par un abſcès.

» La ſtructure de la partie inférieure des » ovaires eſt blanche, compoſée d'un grand » nombre de cellules ſéparées par des cloi- » ſont membraneuſes, qui contiennent cha- » cune une petite veſſie pleine d'une lymphe » gluante, que la chaleur durcit comme le » blanc d'œuf, fortement attachées cha- » cune à leurs cellules, mais qui paroiſ- » ſent s'en détacher peu-à-peu, à meſure » qu'elles grandiſſent, & qui s'en détachent » facilement quand elles ſont fécondées. « Car lorſqu'on eût reconnu la véritable ſtructure des teſticules des femmes, & qu'on crut s'être aſſuré de l'exiſtence de ces véſicules, on imagina qu'elles contenoient le germe de l'embryon, comme l'œuf de la poule eſt le germe du poulet; ce qui leur fit donner le nom d'*œuf*, & aux teſticules celui d'*ovaires*.

Ces œufs, ſelon M. Aſtruc, ſont en grand nombre dans chaque ovaire; ils ont tous une forme ſphérique; mais ils ſont différens en grandeur: il y en a qui n'ont pas la groſſeur d'un grain de millet, il y en a d'auſſi gros qu'un gros pois, & qui ont une ligne & demie, & même deux lignes de diametre. On n'a pas manqué, ajoute-t-il enſuite, d'obſerver la cavité que l'œuf laiſſe dans l'ovaire, en s'en détachant; elle eſt ſphérique comme l'œuf, & a deux lignes de diametre. On y trouve, au fond, un

corps jaunâtre, *corpus luteum*, quelquefois sanguinolent, qui fait une espece de godet pour contenir l'œuf, comme les cupules contiennent le gland; il croit que cette attache se fait par le placenta de l'œuf, ou, si l'on veut, par ce qui doit être un placenta.

En décrivant les trompes, notre Auteur dit que, comme on croyoit qu'il se préparoit une liqueur séminale dans les testicules des femmes, on en concluoit que ces conduits étoient destinés à la porter dans la matrice; ce qui leur avoit fait donner le nom de *vaisseaux déférens. Mais*, ajoute-t-il, *Harvée ayant observé que les véscules des femmes ne contenoient que des véscules qui étoient le germe des embryons qu'on trouvoit dans la matrice, comprit aisément que ces véscules devoient y descendre par ces conduits; ou, pour mieux dire, il s'en convainquit à l'œil, dans les daines que le Roi d'Angleterre lui permettoit d'ouvrir dans la conception; ainsi, en changeant le nom des testicules des femmes, qu'il appella des ovaires*, ovaria, *il changea aussi le nom des prétendus vaisseaux déférens, & les nomma* ovi-ductus, *conduits des œufs*. Il avoit dit un peu auparavant: *Harvée a observé, dans les daines que le Roi d'Angleterre lui accordoit, à différents termes de leur portée, qu'il paroissoit dans leurs ovaires autant de pe-*

tites cavités rougeâtres qu'on appelle des cicatricules, *d'où il étoit visible que des œufs étoient détachés, qu'il y avoit d'embryons dans la matrice. Graaf a répété & vérifié les mêmes faits sur des lapines, dont il a sacrifié un grand nombre à sa curiosité.*

Il y a bien de l'apparence que M. Astruc a cité, en cet endroit, Harvée de mémoire, n'étant pas possible qu'il lui eût attribué les découvertes dont il lui fait honneur en cet endroit, s'il eût eu sous les yeux ses *Exercitationes de Generatione animalium* : il y auroit vu que cet homme, si célebre à tant d'autres titres, n'avoit pas des idées bien exactes de toutes ces parties; qu'il croyoit, par exemple, que les testicules des femelles étoient des organes qui ne servoient point à la génération. *Testiculi in his* (*damis*) *ut & ovibus, capris ac bisulcis omnibus visuntur quidem, sed sunt quasi parvæ glandulæ, quæ prostatis potiùs, aut mesenterii glandulis proportione respondent* (*quarum usus est stabilire venarum divaricationes, & humorem lubricandis partibus conservare*) *quam semini eique prolifico concoquendo, coïtusque tempore profundendo, instituta sunt.* La raison qu'il donne de son opinion, c'est qu'ils ne lui ont paru éprouver aucun changement ni avant ni après la conception. Quant aux trompes, il ne leur donne d'au-

tre uſage que de ſervir quelquefois de lieu à la conception. *In muliere duæ turbæ .... Non habentur vulgò cornibus analogæ, ſed à nonnullis anatomicis* vaſa ſpermatica; *ab aliis* ſpiramenta uteri; *ab aliis* vaſa ſemen deferentia, *aut* reſervantia *cenſentur; tamquàm eſſent de genere veſicularum ſeminalium. Cùm tamen reverâ cornibus uteri cæterorum animalium reſpondeant, ut liquidò patet ex ſitu, connectione, amplitudine, perforatione, ſimilitudine atque etiam* OFFICIO. *Quemadmodum enim aliæ animalia ſemper in cornibus concipiunt, ità aliquando etiam mulier reperta eſt, quæ fœtum in cornu, ſive turbâ illâ gereret.* Il ſuppoſoit, à la vérité, que la génération ſe faiſoit par des œufs, dans les vivipares comme dans les ovipares; mais les œufs qu'il admettoit étoient bien différens de ceux qu'ont admis Graaf & les autres ovariſtes qui l'ont ſuivi. Il croyoit que ces œufs ſe formoient dans la matrice pluſieurs jours après l'imprégnation : il a même prétendu les avoir vu ſe former ſous ſes yeux. Enfin c'eſt Nicolas Stenon qui, le premier, a donné le nom d'*ovaire* à l'organe qu'on avoit déſigné juſques-là par celui de *teſticule*. Pourſuivons.

Dans la deſcription que M. Aſtruc donne des enveloppes du fœtus, il prétend que la face convexe du placenta n'eſt recou-

verte d'aucune membrane du côté de la matrice : il convient cependant que quelques Anatomiſtes lui en donnent une ; & Ruyſch, entr'autres, prétend que cette tunique eſt une couche ou lame du chorion, & qu'elle eſt ferme & denſe, mais il croit que ces Anatomiſtes ſe trompent ; & la raiſon qui le lui fait penſer, c'eſt que les ſucs ou humeurs deſtinés à nourrir le fœtus, doivent pénétrer le placenta pour arriver au fœtus, & que cette tunique empêcheroit ces humeurs d'y pénétrer : d'où il conclut que de ce côté-là le placenta eſt ſans tunique, ou que s'il y en a quelqu'une, c'eſt une tunique très-mince, formée par quelques filets membraneux entrelacés en forme de réſeau, par les mailles duquel tous les ſucs peuvent aiſément s'introduire. Il dit enſuite qu'on trouve ſur chacune des éminences qu'on remarque à la face extérieure du placenta, un ou deux, & quelquefois trois trous circulaires, les uns plus gros, les autres plus petits, qui s'enfoncent dans la ſubſtance du placenta de trois ou quatre lignes. Ces trous ſont formés par l'implantation des appendices cæcales : dans ces éminences du placenta, ces inſertions de veines, pluſieurs fois répétées, ſont les dernieres attaches du placenta. Pour mieux décrire le placenta il le ſuppoſe partagé en deux couches, l'une du

côté

côté du chorion, & l'autre du côté de la matrice : la premiere n'eſt compoſée que d'un grand nombre de gros troncs d'arteres, & d'un nombre encore plus grand de troncs de veines plus gros, entrelacées enſemble. Ces arteres & ces veines ſont des diſtributions des vaiſſeaux ombilicaux, qui, après s'être partagés en pluſieurs rameaux, ſe terminent en une infinité de ramifications capillaires, répandues non-ſeulement dans toute l'étendue du placenta, mais même dans toute la ſurface extérieure du chorion, où cependant les plus habiles Anatomiſtes n'ont pu les appercevoir ; l'autre couche du placenta paroît comme formée, à la profondeur d'un pouce ou d'un pouce & demi, de pluſieurs cellules ou véſicules membraneuſes.

Après avoir décrit les différentes parties qui concourent à la génération & la conſervation du fœtus, lorſqu'il eſt une fois produit, M. Aſtruc entreprend d'expliquer la conception ; pour cet effet il rapporte d'abord les différentes opinions qu'on a eues ſur ce ſujet. Les anciens, comme on ſait, avoient imaginé que la production des embryons venoit du mêlange des deux liqueurs ſéminales, fournies par les deux ſexes ; qu'à ces liqueurs, intimement unies enſemble dans le fond de la matrice, ſe joignoit une portion du ſang menſtruel ;

que de ce mêlange, échauffé par la chaleur, & animé par ſa vertu particuliere, ſe formoit peu-à-peu le corps du fœtus. M. Aſtruc croit que cette opinion doit être rejettée comme abſolument inſoutenable, 1° parce qu'en l'admettant il faudroit ſuppoſer que le mêlange des deux liqueurs, & le mouvement communiqué à leurs parties, peuvent former & forment, à tous les inſtans, des corps auſſi compoſés que ceux des animaux; ce qui eſt en petit, ajoute-t-il, la même abſurdité qu'on reprochoit aux Epicuriens, d'avoir cru que l'univers s'étoit formé par le concours fortuit des atômes agités dans le vuide; 2° parce que cette explication eſt abſolument détruite par les découvertes des modernes.

Ces découvertes ſont celle des œufs dans les teſticules des femmes; découverte que M. Aſtruc fait encore ici partager à Harvée, & celle des animalcules ſpermatiques, obſervés par Leuwenhoek & Hartshoëker dans la ſemence des mâles; elles ont donné lieu à trois opinions différentes ſur la génération. 1° On a cru que les œufs contenoient l'embryon tout formé, & que la ſemence du mâle ne ſervoit qu'à y exciter un mouvement de fermentation, qui mettoit cet œuf en état de prendre un nouvel accroiſſement, & de ſe développer. 2° On a prétendu que chaque animalcule ſperma-

tique étoit un embryon parfait, qui portoit avec lui ſon arriere-faix, & que celui qui ſe trouvoit le plus favorablement placé dans la matrice s'y développoit, y croiſſoit & devenoit un fœtus. 3° Enfin, on a réuni ces deux opinions pour en former une troiſieme, dans laquelle on ſuppoſe que la femelle fournit un œuf, & le mâle un ver, ou petit animalcule; que l'action des parties les plus ſubtiles de la ſemence du mâle, portée juſqu'aux ovaires, met l'œuf en état de croître, de rompre ſa cellule, de tomber dans la trompe, & de deſcendre dans la matrice; que là il trouve une grande quantité de vers, dont quelqu'un, à force de le parcourir, pénetre enfin par une petite ouverture dans une loge qui lui eſt deſtinée, & s'y place. M. Aſtruc croit devoir rejetter ces trois opinions; la premiere, parce qu'elle attribue à la femelle l'unique part à la génération; la ſeconde, parce qu'elle l'attribue au mâle ſeul; la troiſieme enfin, parce qu'elle ne peut pas rendre raiſon des groſſeſſes des ovaires, des trompes, &c., puiſqu'elle ſuppoſe que le ver ſpermatique demeure dans la matrice; ce qui lui donne lieu d'en imaginer une quatrieme, qui conſiſte à ſuppoſer que l'animal ſpermatique eſt porté avec la ſemence juſques dans l'ovaire, & que l'œuf ne deſcend dans la matrice qu'après avoir

reçu l'animalcule qui doit s'y développer.

A cette théorie de la fécondation, M. Aſtruc joint les ſignes auxquels les femmes pourront reconnoître ſi elles ont conçu. Qu'elles s'examinent ſur les trois faits ſuivans. 1° Ont-elles reconnu qu'elles retenoient la liqueur ſéminale ſans la laiſſer écouler ? 2° Ont-elles éprouvé, dans le plus fort de l'action, un certain mouvement intérieur, & un trémouſſement preſqu'univerſel, qui reſſemble à un friſſon, quoiqu'il n'y ait point de froid ? 3° Obſervent-elles qu'elles ont le ventre moins gros, ſur-tout au-deſſous du nombril, & trouvent-elles qu'il faut ſerrer un peu plus les cordons de leurs juppes ? Si elles ſont bien certaines de ces faits, elles ont ſujet d'eſpérer d'avoir conçu.

Quelqu'opinion que l'on embraſſe ſur la génération, elle ſera toujours ſuſceptible de beaucoup de difficultés. Quoique M. Aſtruc paroiſſe perſuadé que l'explication qu'il a adoptée eſt fondée ſur des faits certains & démontrés, & qu'elle rend raiſon d'une maniere plauſible de tout ce qui concerne cette matiere, il convient cependant qu'elle eſt expoſée à des objections qui lui ſont particulieres. Mais il croit qu'on peut les réſoudre par quelques ſuppoſitions ou conjectures, ſi l'on veut, qui ne ſont pas, à la vérité, prouvées, mais qui n'ont rien

qui les doive faire rejetter. Nous choisirons deux de ces difficultés pour faire connoître à nos lecteurs la maniere dont notre célebre Auteur les résout.

On ne conçoit pas comment il est possible que les vaisseaux ombilicaux fassent un cordon continu, en supposant avec M. Astruc que l'arriere-faix ait appartenu à la mere, & le fœtus au pere. Pour résoudre cette difficulté, il fait les trois propositions suivantes, 1° que dans le ver du pere, les arteres & la veine ombilicale, qui aboutissoient au nombril, y étoient plissées par le bout, ce qui les tenoit bouchées, mais qu'elles étoient d'ailleurs pleines de lymphe, qui est le sang de ces vers; ce qui empêchoit que leur cavité ne s'oblitérât. 2° Que le ver, en s'introduisant dans l'œuf, y est reçu dans une niche proportionnée à sa longueur & à sa grosseur, au milieu de laquelle le commencement du cordon est attaché, & où les arteres & les veines sont plissées & bouchées, quoique pleines de sang ou de lymphe, que l'on empêche de s'oblitérer. 3° Que le ver, reçu dans cette niche, ne peut, à raison de sa configuration & de celle de sa niche, s'y placer que d'une seule façon, qui fait que son ventre est tourné contre le côté de la niche, où le bout du cordon ombilical tient, & tourné de maniere que son nombril

répond à ce bout du cordon, & y répond ſi réguliérement, que les arteres ſont abouchées aux arteres, & la veine à la veine. M. Aſtruc compare cette union à celle de la greffe : il va plus loin ; il ne veut pas qu'on regarde cette explication comme une ſimple ſuppoſition ; il ſe croit en état de prouver la réalité de l'union qu'il ſuppoſe entre le fœtus & le cordon : ſes preuves ſont, 1° qu'il y a, à l'endroit du cordon qui tient au nombril, un bourrelet ſemblable à celui qui ſe forme autour des greffes ; 2° que l'enfant ne crie point quand on coupe le cordon ombilical ; 3° que le cordon, lié & coupé, ſe détache à l'endroit où la ſoudure s'étoit faite.

Une autre difficulté qu'on peut oppoſer à l'opinion de M. Aſtruc, c'eſt la reſſemblance que le fœtus a avec ſon pere & ſa mere ; reſſemblance qui, de ſon aveu, prouve que les deux ſexes contribuent à la génération ; ce qui ne paroît guere s'accorder avec la ſuppoſition que le ver, qui eſt le germe du fœtus, vient du pere ſeul. Pour la faire évanouir, il fait deux nouvelles ſuppoſitions. 1° Il ſuppoſe que, dans les vers de la ſemence de chaque homme, il y a la même conformation du corps & la même empreinte des traits que dans l'homme à qui ils appartenoient ; c'eſt le fondement de la reſſemblance de ces vers

avec leur pere. 2° Il ſuppoſe de même que, dans la petite niche des œufs des femmes, il y a une empreinte en creux, qui reſſemble à chaque femme, qui eſt placée dans chaque niche, du même côté où eſt le bout du cordon, & qui doit être le fondement de la reſſemblance des enfans avec leurs meres. Il ſuit delà que le ver d'un homme, qui entrera dans l'œuf d'une femme, s'y moulera dans la niche où il ſera introduit, & s'y moulera plus ou moins, ſelon qu'il ſera plus ou moins gros, ou que la niche ſera plus ou moins large, & par conſéquent retiendra plus ou moins des traits du pere, ou prendra plus ou moins de ceux de la mere.

Pour ne rien laiſſer à déſirer ſur la conception, M. Aſtruc a conſacré un des chapitres de ſon ouvrage aux fauſſes conceptions; c'eſt le nom qu'il donne à ces groſſeſſes dans leſquelles l'œuf fécondé reſte dans l'ovaire, s'arrête dans la trompe, ou tombe dans la cavité où le fœtus ſe développe, & croît comme s'il étoit dans la matrice. Il convient que la médecine n'a point de moyens pour prévenir ces conceptions, & guere pour y remédier; mais il a cru qu'il ſeroit utile d'en rechercher les cauſes. Il traite enſuite de la ſtérilité, qu'il définit *l'incapacité de concevoir dans une femme ſaine, d'un âge compétent, &*

mariée à un mari jeune, ſain & qui l'aime. Il en diſtingue de deux ſortes, l'une *abſolue*, qui ſubſiſte dans les différens mariages que la femme peut ſucceſſivement contracter, & l'autre relative, qui, quelque ſoin qu'on ſe donne, ſubſiſte dans un premier mariage avec un mari qui avoit déjà eu des enfans, & qui quelquefois en a encore, mais qui ceſſe lorſque cette femme, devenue veuve, paſſe à un ſecond mariage, ſans qu'il ſoit arrivé en elle aucun changement. Nous ne ſuivrons pas M. Aſtruc dans l'énumération qu'il fait des cauſes de l'une & de l'autre eſpece de ſtérilité. La curation conſiſte à détruire ces cauſes; mais comme la plupart ſont des maladies dont il a traité ailleurs, il y renvoie ſes lecteurs : il ſe contente d'expoſer, dans ce chapitre, la curation qui convient dans deux cas oppoſés, qui cauſent ſouvent la ſtérilité; l'un quand la matrice trop chaude fait périr les vers ſéminaux; l'autre quand la matrice foible & lâche ne ſe contracte pas aſſez fortement dans l'acte pour pouſſer la liqueur ſéminale dans les trompes, & par-là aux ovaires.

Dans le premier cas, comme la trop grande chaleur de la matrice ne vient que de la trop grande quantité de ſang qui s'y porte, on doit employer la ſaignée comme le remede le plus efficace pour diminuer

cette abondance. 2° Si l'on eſt dans le printems, on fera prendre des bouillons avec un jeune poulet ou un morceau de veau, la racine d'oſeille, celle de nénuphar, des feuilles de laitue & de pourpier, auxquels on ajoutera du cryſtal minéral. Après ces bouillons on fera prendre le petit-lait, qu'on pourra édulcorer avec le ſyrop de nénuphar, auquel on fera ſuccéder le lait d'âneſſe, ſi le malade peut le ſupporter. Enfin on aura recours aux bains & aux eaux minérales.

Dans le ſecond cas, on doit ſuivre une méthode directement contraire à celle qu'on vient de propoſer. Il s'agit de diſſiper, par les urines ou par la tranſpiration, la ſéroſité qui relâche les fibres de la matrice, de rétablir leur reſſort, & de leur donner la fermeté & la ſenſibilité néceſſaires, & en même-tems de donner aux humeurs qui coulent de la matrice, du vagin, des proſtates, &c. la ténuité, la fluidité & l'activité qu'elles doivent avoir pour donner des beſoins & exciter même des déſirs ; pour remplir ces vues, on emploie les remedes ſuivans. On fait prendre, dans les ſaiſons tempérées, des bouillons d'écreviſſes, de cloportes, & même de viperes, ou bien des bouillons que l'on fait avec un poulet ou du veau, & auxquels on ajoute des racines de perſil, de panicaut,

d'ariſtoloche ronde, de feuilles de fumeterre, de creſſon de fontaine, & même de rhue, dans chaque priſe deſquels on diſſout trente grains de terre foliée de tartre. On peut ſubſtituer à ces bouillons dés tiſanes ſudorifiques, qu'on rend même purgatives, ſi cela eſt néceſſaire : on mene enſuite les malades à des eaux chaudes. Le régime doit être échauffant, autant que le tempérament pourra s'y prêter. Si ces moyens ſont inſuffiſans on aura recours aux aphrodiſiaques, c'eſt-à-dire aux remedes propres à exciter des beſoins. Tels ſont les piſtaches, les pignons, les baumes de Copahu, l'*opium*, les racines d'*éryngium*, celles de *ſatyrium* confites, la noix muſcade confite, les graines de roquette, de creſſon alénois, de ſéſeli, d'ammi, d'*eryngium*, &c. M. Aſtruc rapporte enſuite les remedes abſurdes que quelques Médecins ont propoſés, & qu'un préjugé a conſacrés, afin de prévenir les jeunes Médecins ſur leur inefficacité.

Après avoir décidé ces queſtions incidentes, notre Auteur pourſuit l'hiſtoire de la groſſeſſe. Pour le faire avec plus d'ordre, il examine trois queſtions, 1° comment l'œuf, & enſuite le fœtus, s'attachent à la matrice, & quelle eſt la ſituation qu'ils y tiennent; 2° quelle eſt la nourriture que le le fœtus y prend; 3° quel eſt le progrès

de ſon accroiſſement & du développement de ſes parties.

L'œuf fécondé étant porté dans la matrice par la trompe, y nage d'abord dans une liqueur laiteuſe, que les vaiſſeaux vermiculaires ont fournie, & qui ne peut s'échapper par l'orifice de la matrice, qui eſt bouché depuis le premier moment de la conception. Peu-à-peu le placenta, qui affecte toujours la partie ſupérieure, s'attache à la partie la plus élevée de la matrice, contre laquelle il ſe trouve preſſé. Vers le troiſieme mois le placenta, plus fortement appliqué contre la matrice, comprime davantage les veines utérines dans l'étendue où il eſt attaché, & y gêne davantage le cours de la circulation; ce qui fait que le ſang y étant arrêté doit ſe détourner dans les veines ou appendices cæcales, les gonfler & les allonger juſqu'à les faire déborder dans la matrice, & les forcer à ſe pratiquer des niches dans la ſubſtance celluleuſe du placenta. Pendant tout ce tems, l'embryon qui nage dans la liqueur, ſuſpendu par le cordon ombilical, ſe tient dans une poſture droite, c'eſt-à-dire la tête tournée vers la partie ſupérieure du corps de la mere; mais peu-à-peu, à meſure qu'il groſſit, il eſt forcé de ſe reſſerrer; l'épine du dos ſe plie en-devant; la tête penche du même côté, les cuiſſes & les

genoux ſont obligés de fléchir ; de ſorte que les talons touchent preſque les feſſes, & les genoux le menton.

Au commencement de la groſſeſſe, l'embryon ſe nourrit de la lymphe ramaſſée dans la cavité de la matrice, & qui pénetre dans les cellules du placenta ; lorſque celui-ci eſt une fois attaché à la matrice, il reçoit cette lymphe immédiatement des vaiſſeaux vermiculaires : enfin les veines cæcales, vers le troiſieme ou le quatrieme mois, y verſent du ſang, qui eſt porté au fœtus par la veine ombilicale. Nous ne ſuivrons pas M. Aſtruc dans l'expoſé qu'il fait des progrès de l'accroiſſement du fœtus pendant la groſſeſſe, & des changemens qui lui arrivent en croiſſant : nous allons paſſer aux ſignes de la groſſeſſe.

Ces ſignes, que notre Auteur ne compte que du ſecond mois, ſont plus certains que ceux de la conception ; mais ils ne ſont ſûrs que dans le quatrieme mois. 1° Dans le ſecond mois les regles ont déjà manqué deux fois ; le ſein commence à s'enfler ; on a des maux de cœur, des envies de vomir, des vomiſſemens, des dégoûts, des appétits bizarres : la réunion de ces ſignes dans une perſonne qui jouiſſoit d'une bonne ſanté, commence à faire une preuve aſſez forte. 2° Elle le devient encore davantage dans le troiſieme mois ; les regles ont man-

qué trois fois ; il commence à y avoir du lait au ſein ; les mêmes ſymptômes continuent ; la région hypogaſtrique commence à s'enfler. 3° Mais la preuve n'eſt complete & certaine qu'au quatrieme mois ; alors les maux de cœur, les envies de vomir, les appétits déréglés ceſſent, le ſein eſt plein de lait, la groſſeur du ventre eſt ſenſible ; & ce qui eſt l'article déciſif, l'enfant commence à remuer.

Afin de compléter l'hiſtoire de la génération, M. Aſtruc rapporte, dans ſon huitieme chapitre, l'hiſtoire des progrès qu'on a faits ſucceſſivement dans la connoiſſance de la formation & des accroiſſemens du fœtus humain ; ce chapitre, qui eſt un précis de toutes les obſervations qu'on a faites, tant ſur les embryons humains que ſur les œufs couvés, n'eſt pas ſuſceptible d'être abrégé : nous y renverrons donc nos lecteurs. Nous ne rapporterons pas non-plus les raiſons qu'il emploie pour combattre les différentes opinions qu'on a propoſées pour la nourriture du fœtus, nous réſervant de rendre compte, dans un ſecond extrait, du reſte de l'ouvrage, qui eſt plus particuliérement affecté à la pratique.

HISTOIRE

Des Fievres catarrales-putrides qui ont régné à Auxerre depuis l'année 1756 *juſqu'en* 1759 ; *par M.* HOUSSET, *de la Société royale des Sciences, Médecin des hôpitaux, Bibliothécaire & ancien Directeur de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre.*

Pendant près de trois ans j'ai eu occaſion de traiter dans notre ville beaucoup de fievres-catarrales-putrides, répandues généralement dans le peuple, ſur-tout pendant trois ſaiſons de l'année, le printems, l'été & l'automne ; les unes ſe cachoient ſous les ſymptômes de la pleuréſie ; les autres ne montroient que les ſignes ordinaires qui les caractériſent, comme la fievre continue, avec deux ou trois redoublemens par jour, chaleur âcre répandue par tout le corps, douleur de tête, d'eſtomac, oppreſſion, mal de gorge, toux fréquente, difficulté de reſpirer ; j'en ai vu qui commençoient par des ſueurs qui continuoient pendant une bonne partie du cours de la maladie, & en annonçoient la longueur ; j'en ai vu auſſi qui étoient accompagnées de diarrhées, qui ne s'arrêtoient que vers leur déclin : enfin j'en ai eu

à traiter une troiſieme eſpece, & c'eſt celle qui a été la plus commune, dans laquelle les malades étoient fatigués par une conſtipation qu'il étoit difficile de détruire.

Cette maladie avoit, comme toutes les autres, ſon commencement, ſon progrès, ſon état & ſon déclin, qui n'a été funeſte qu'à quelques perſonnes qui ſont entrées dans notre Hôtel-Dieu, après pluſieurs jours de traitement dans des villages où les bons ſecours leur manquent. L'on obſervoit aſſez ordinairement chez eux les ſymptômes ſuivans : grande douleur de tête, dureté de pouls, tenſion conſidérable, & érétiſme dans tout le bas-ventre ; ſuppreſſion d'urine ou diminution dans ſa quantité, dyarrhée continuelle, noirceur & ſéchereſſe de langue ; mal de gorge opiniâtre, joint à l'embarras de la poitrine ; convulſion dans les mâchoires & les muſcles, ou au moins des mouvemens convulſifs. Le progrès de cette fievre n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi dangereux dans les habitans qui demandoient promptement du ſoulagement ; j'ai cependant obſervé, dans quelques-uns d'eux, une tenſion du bas-ventre qu'il n'étoit poſſible de pouvoir diminuer que par des potions légérement purgatives, fréquemment répétées, & qui réſiſtoit aux lavemens & aux fomentations émollientes ; & dans tous généralement j'ai remarqué

que la langue étoit fort chargée, du plus au moins, & quelquefois noire : pour les urines, elles ne dépoſoient que dans le déclin ; car dans le progrès & l'état on les voyoit tantôt claires, ſans aucun nuage ni ſédiment, & tantôt troubles ; les matieres excrémentitielles étoient ordinairement bilieuſes.

Cette eſpece de fievre n'étoit pas produite, dans tous les malades, par les mêmes cauſes ; dans les uns elle étoit occaſionnée par le défaut d'inſenſible tranſpiration, lorſque, par imprudence, après s'être échauffé, on paſſoit dans un endroit froid, avec de mauvaiſes diſpoſitions ; dans d'autres elle étoit l'effet de mauvaiſes digeſtions, qui corrompoient les liqueurs des premieres voies ; dans d'autres enfin c'étoit ou la matiere vermineuſe, ou la rentrée de quelques boutons qui couvroient la ſuperficie du corps, ou la ſuppreſſion de quelques évacuations eſſentielles qui la faiſoient naître.

Pour traiter cette maladie avec ſuccès, j'examinai, avec une attention ſcrupuleuſe, ſon génie & ſon caractere principal, afin de la rapporter à un genre : il ne me fut pas bien difficile d'appercevoir qu'elle devoit être rangée dans le nombre ou dans la claſſe des maladies inflammatoires. Ce qui me fortifia dans mon jugement, fut l'ouverture que je fis moi-même du cada-

vre d'un enfant de ſept ans, mort d'une fievre inflammatoire catarrale & vermineuſe, le quatorzieme jour de ſa maladie; je lui avois fait tirer ſeulement une poëlete de ſang au commencement de ſa maladie, lorſqu'il vint à rendre par bas deux ou trois vers fort longs; ce qui fut cauſe que je ne fis pas réitérer la ſaignée, quoique la qualité du ſang me ſollicitât à la conſeiller. Je crus devoir me tourner du côté des vers, qui me fourniſſoient l'indication la plus prochaine à remplir; je mis inutilement en uſage les potions purgatives & anti-vermineuſes, les potions huileuſes, les lavemens au lait & au ſucre, les fomentations émollientes, & les topiques qui paſſent pour être les plus ennemis des vers, appliqués ſur la région ombilicale: il mourut enflé & étique, à la ſuite de violentes convulſions; il rendit, après ſa mort, beaucoup de ſang diſſous par le nez. Son corps ouvert, je ne trouvai qu'un grand ver dans l'inteſtin colon; le canal inteſtinal étoit gangrené çà & là; le poumon en partie flétri, en partie gangréné; je tirai de cette ouverture des notions bien aſſurées pour la guériſon de cette eſpece de fievre, & pour les autres qui, n'étant pas vermineuſes, ſeroient ſimplement putrides & inflammatoires: je jugeai qu'il ne falloit pas négliger la ſaignée au commencement;

qu'il étoit même néceſſaire de la répéter pluſieurs fois, relativement aux forces & au tempérament du malade ; que je ne devois employer que des purgations douces, afin de ne pas irriter les ſolides ; qu'il étoit prudent d'éviter, même au commencement, les vomitifs, à moins que le malade ne ſe plaignît de rapports amers, d'envies de vomir, ou que la bouche fût bien amere, & qu'il n'y eût rien à craindre du côté de l'inflammation : je penſai auſſi qu'il falloit faire uſage des remedes rafraîchiſſans & laxatifs, pour entretenir la liberté du ventre, en même-tems faire attention à l'état de la poitrine, qui paroiſſoit ſpécialement attaquée ; en conſéquence uſer de potions béchiques, de loocs appropriés, en état de la débarraſſer. En deux mots, il s'agiſſoit de remplir les indications ſuivantes : 1° empêcher l'inflammation dont les viſceres étoient menacés par l'abondance d'un ſang réſineux qui devenoit de plus en plus âcre, & circuloit très-difficilement dans les vaiſſeaux capillaires ; 2° ne pas permettre que la grande quantité des humeurs digeſtives corrompues paſſaſſent dans le ſang, qu'elles auroient pu corrompre de plus en plus ; 3° débarraſſer la poitrine des matieres âcres & viſqueuſes qui s'oppoſoient au libre paſſage de l'air dans les bronches pour une louable reſ-

piration : or les ſaignées & les rafraîchiſſans rempliſſoient la premiere ; les purgations douces, compoſées avec la décoction des tamarins dans une infuſion de fleurs béchiques & le lénitif de caſſe, ou la manne en diſſolution donnée en pluſieurs verres, les aposèmes béchiques légerement purgatifs, les lavemens, les fomentations émollientes ſatisfaiſoient à la ſeconde, & en partie à la troiſieme, qui étoit ſuffiſamment remplie par les tiſanes pectorales, les potions huileuſes (*a*), contre le ſentiment de M. le Camus, qui n'étoient cependant pas auſſi efficaces qu'un looc dont je me ſers communément dans les maladies de poitrine, preſcrit de la maniere ſuivante :

Prenez ſyrops de capillaire, de tuſſilage, d'*eryſimum*, de chacun une once ; huile d'amandes douces, une once & demie ; blanc de baleine, un gros ; kermès minéral, ſix grains : mêlez le tout enſemble pour un looc, dont on prendra entre les bouillons, mais ſur-tout dans la force de la toux.

Ce remede dégageoit toujours aſſez bien la poitrine, procuroit un grand nombre de crachats ; le malade s'en trouvoit ſi ſoulagé, qu'il a été quelquefois l'époque

(*a*) Mémoire ſur l'abus des huiles dans le traitement des maladies.

du déclin heureux de la fievre ; mais celui que je regardois comme le plus puiſſant, étoit un mêlange d'une demi once d'huile d'amandes douces, & autant de ſyrop diacode, que je faiſois prendre la nuit qui précédoit le jour critique, afin de relâcher la poitrine, faire cracher copieuſement, procurer le ſommeil, dont ces malades étoient le plus ſouvent privés, ou bien dans la vue d'occaſionner des ſueurs critiques ; cette tentative a toujours été ſuivie d'un bon ſuccès, & a tiré d'affaire la plupart de ceux dont l'état paroiſſoit preſque déſeſpéré ; je l'ai auſſi fait adminiſtrer à des perſonnes attaquées de pleuréſie accompagnée de délire, & qui ſe trouvoient dans le plus grand danger ; ſi la réuſſite ne répondoit pas la premiere fois à notre attente, la ſeconde fois nous n'étions pas trompés, ſur-tout ſi l'on avoit fait précéder une ſaignée du pied.

Quoique les ſymptômes variaſſent dans les différens malades, nous ne changions rien à notre méthode, à moins qu'il ne fût queſtion de détruire le ſymptôme dominant ſous lequel elle ſe cachoit ; car ſi cette fievre commençoit par une diarrhée, comme elle ne pouvoit être regardée que comme ſymptomatique, les ſaignées avoient toujours lieu ; je les ai pratiquées fort heureuſement dans ce cas, de même que dans

celui où les ſueurs ſe manifeſtoient dès le principe de la maladie ; ſi le ventre devenoit tendu dans le cours de la fievre, il ne convenoit pas de trop inſiſter ſur les lavemens & les potions laxatives : j'ai éprouvé que ces remedes ſouvent répétés rendoient extrêmement pareſſeux l'eſtomac & les inteſtins, en ſorte que les évacuations étoient plus rares ; les vents ſe mettoient de la partie, fatiguoient le malade, & augmentoient l'oppreſſion.

Quand cette fievre étoit entretenue par la préſence des vers, la ſaignée étoit toujours conſeillée, quoique nous paruſſions, par ce traitement, nous écarter de la pratique ordinaire ; mais on ne ſera point ſurpris, lorſqu'on fera attention aux obſervations qui m'avoient conduit, comme par la main, à prendre cette réſolution. Je m'en tenois à la même méthode, lors même qu'il ſurvenoit des ſymptômes de malignité ; je n'ai preſque jamais employé les cordiaux pour exciter les ſueurs, ſi l'on excepte le cas où les forces étoient trop abattues ; je les croyois fort contraires à l'état de la poitrine, qu'on devoit tâcher de débarraſſer des matieres viſqueuſes qui l'oppreſſoient, plutôt que de les y fixer ; ce qui ſeroit arrivé immanquablement, ſi on eût employé les cordiaux ou les ſudorifi-

ques, dans la vue de tirer parti de la maladie par la voie des sueurs.

Telles sont les observations que j'ai eu lieu de faire sur cette maladie, qui n'a ravagé que notre Province. Elle a été suivie d'une autre maladie épidémique qui avoit tous les caracteres d'une fievre maligne pourpreuse, qui paroissoit dépendre d'une dissolution du sang: elle n'a guere régné dans Auxerre, que dans deux paroisses voisines de la riviere; mais elle a fait beaucoup de ravages dans quantité de villages situés du côté du midi, pendant tout le tems que ce vent a dominé. Les Médecins ou Chirurgiens qui ont eu occasion de la combattre, sont plus en état que moi d'en donner un détail exact; il seroit d'autant plus intéressant, qu'on n'est venu à bout de la détruire qu'après qu'un nombre prodigieux de personnes ont été les victimes de sa cruauté; elle les emportoit au bout de trois, cinq ou sept jours.

COROLLAIRES.

1° Concluons donc de nos observations la nécessité des ouvertures des cadavres, auxquelles on s'oppose trop fréquemment pour que les Médecins puissent s'instruire aussi utilement qu'ils le feroient si elles étoient plus communes: on évite la dé-

penſe qu'elles occaſionnent, & on rend aſſez peu de juſtice aux Chirurgiens pour penſer qu'ils ne ſe prêteroient pas à ces opérations ſans intérêt : cette idée ne paroît plus être compatible avec l'eſprit patriotique dont ils ſe flattent, & la nobleſſe qu'ils déſirent attacher à leur art, toujours précieux dans un état, lorſque les lumieres & la prudence l'accompagnent.

2° L'ouverture du cadavre de l'enfant de ſept ans, dont nous avons parlé, a diſſipé, tant que les fievres ont régné dans notre ville, ce préjugé où l'on a toujours été de ne pas conſeiller les ſaignées ſi-tôt que l'on apperçoit de la putridité : on voit par-là qu'il eſt certaines eſpeces qui portent ce caractere auxquelles il ſeroit dangereux d'appliquer cette loi générale : l'état inflammatoire de la poitrine méritoit toute l'attention du Médecin, avant qu'il pût ſonger à combattre la putridité.

3° On s'imagine communément que les narcotiques s'oppoſent aux criſes, en ce qu'ils affoibliſſent conſidérablement le fond des parties & le jeu de la nature, entretenu par le mouvement d'irritabilité dont nous avons démontré l'exiſtence (*a*), con-

(*a*) Voyez les Lettres de M. Houſſet, imprimées à Lauſanne en 1760, qui ſervent de ſuite au Mémoire de M. Haller.

tre le ſentiment de M. le Cat (*a*), & qui eſt ſpécialement affecté à la fibre muſculaire, comme on peut ſe convaincre en liſant nos Mémoires. Mais on ſera perſuadé par nos obſervations, que dans ce cas-ci les narcotiques étoient d'autant mieux indiqués, que ce n'étoit que par leur moyen que nous débarraſſions la poitrine des matieres âcres & viſqueuſes qui l'obſédoient, parce que dans leur effet le ſommeil étoit procuré, la poitrine ſe relâchoit, la nature devenoit enſuite plus forte, pour ſoutenir cette toux ſalutaire qu'elle excitoit, pour chaſſer au-dehors les humeurs qui tendoient à la deſtruction de la machine.

ESSAI

Sur la cauſe des douleurs de l'enfantement, pour ſervir de baſe aux recherches pour & contre la poſſibilité phyſique des naiſſances tardives, par M. POUTEAU fils, Maître en chirurgie à Lyon.

En ne conſultant que la multiplicité des obſervations qui paroiſſent dépoſer en faveur

(*a*) Diſſertation ſur la ſenſibilité & l'irritabilité Hallérienne, à la ſuite de celle du mouvement muſculaire, en 1765.

veur des naiſſances tardives, on ſeroit d'abord tenté de regarder comme ſuperflus tous les débats qu'a fait naître l'importante queſtion ſur leur poſſibilité; mais le pyrrhoniſme a des droits qui ne preſcrivent point; & il eſt ſur-tout permis de ſe rendre difficile ſur l'authenticité des faits qui compromettent les loix conſtantes de la nature. Dans cette perplexité, que fait naître l'oppoſition tranchante des ſentimens, eſſayons de remonter juſqu'à la cauſe immédiate des douleurs de l'enfantement : parvenu à ce point difficile, on pourra peut-être ſtatuer plus ſolidement ſur les circonſtances capables d'accélérer ou de retarder le moment critique qui voit naître ces douleurs.

L'enfant eſt dans la matrice, relativement à ſon expulſion, comme un être inanimé : eſt-il mort ? l'appareil des douleurs, qui en débarraſſe la mere, change ſi peu, que la différence, le plus ſouvent, n'en eſt pas ſenſible : ſon état eſt donc auſſi paſſif que celui de l'œuf, au moment de la ponte. La cauſe de l'expulſion de l'un doit être celle de l'autre : la nature ne change ici que les nuances, le fond reſte le même.

L'œuf groſſit des ſucs fournis par l'ovaire; & il n'eſt pas vraiſemblable qu'il lui en renvoie aucun. C'eſt ainſi que le placenta pompe, par ſes radicules, les liqueurs que lui préſente en abondance leur implantation

dans la ſubſtance ſpongieuſe de la matrice. La matrice reprend-elle, quelques-uns des ſucs qui reviennent de l'enfant au placenta? La vraiſemblance n'eſt pas pour cette opinion.

L'œuf étant deſcendu dans l'*oviductus*, qui eſt la matrice proprement dite de la poule, ſa coque acquiert, de jour en jour, plus de dureté : la parité eſt encore ici exacte avec le placenta ; les fibres de celui-ci parviennent journellement à une plus grande rigidité.

Lorſque la coque de l'œuf eſt arrivée à cette dureté fragile, que la premiere impreſſion de l'air, au moment de la ponte, augmente peut-être encore, elle ne peut plus ſe charger des ſucs toujours offerts en abondance par l'ovaire ; ces ſucs s'accumulent, & donnent bientôt à l'ovaire plus d'épaiſſeur, à ſes filets nerveux plus de tenſion : cette tenſion enfin deviendra bientôt telle, que la douleur en ſera une ſuite néceſſaire.

L'analogie montre les mêmes progreſſions & les mêmes effets dans la matrice : le placenta & les membranes, qui ſont la coque de l'œuf utérin, acquierent, chaque jour, plus de rigidité. La force par laquelle ſes vaiſſeaux capillaires pompent, avec choix, les ſucs que lui offre le tiſſu ſpongieux de la matrice, diminue d'autant plus qu'il n'eſt,

en grande partie, que précaire (*a*). Vers la fin du neuvieme mois, ces ſucs s'accumulent dans l'utérus, le placenta ne pouvant en prendre la quantité proportionnelle dont il avoit coutume de débarraſſer ce viſcere. Les liqueurs reſtent en ſurcharge dans ſon épaiſſeur : les fibres, qui forment cette épaiſſeur, tendues à l'excès, ſont bientôt tiraillées ; & delà les douleurs, ainſi que les contractions de la matrice.

La briéveté ne permet pas de faire voir pourquoi les veines utérines ne débarraſſent pas la matrice du ſang que l'on vient de dire reſter en ſurcharge pour ce viſcere ; elle défend d'expliquer pourquoi le volune du placenta excede ſi fort, les premiers mois, celui de l'embryon, pour ſe trouver réduit, à la fin du neuvieme mois, à la neuvieme partie du poids de l'enfant. Cette briéveté proſcrit d'autres détails très-curieux, & qui trouveront place dans un plus grand ouvrage : il ſuffit à préſent de faire voir qu'on a prévu & réſolu les plus grandes difficultés, & qu'on ne doit pas en faire des objections réputées victorieuſes.

Examinons maintenant ſi l'inſpection anatomique dépoſe en faveur de la théorie qu'on

(*a*) La vie du placenta ne dépend pas tellement du fœtus, qu'on ne le voie très-ſouvent ſurvivre à la mort de celui-ci ; les moles en fourniſſent la preuve.

vient d'exposer. La matrice, dit Roëderer, est sur-tout composée de deux sortes de fibres : les unes forment son étendue, & les autres son épaisseur. Les premieres sont rouges, rangées par couches, & en divers sens ; elles sont vraiment musculaires : les secondes, placées en travers, servent de lien aux premieres ; elles sont pâles & courtes. *Nectuntur præterea fibræ musculares conspicuâ ratione cellulosis fibris brevioribus, pallidioribus, transversùm matricis fibras secantibus, seu uteri crassitiem sequentibus.* Icones Uteri humani, *pag. 9.*

Il ne reste plus qu'à donner beaucoup de sensibilité à ces fibres transversales, que leur couleur pâle & blanche doit faire regarder comme tissues d'un grand nombre de filets nerveux : or cette sensibilité sera mise en jeu toutes les fois que le sang s'accumulera dans le tissu de la matrice, suffisamment pour porter son épaisseur à ce point, qui est incompatible avec la détente des filets nerveux.

Ainsi, dans tous les tems de la grossesse, qu'une cause quelconque fasse affluer le sang dans la matrice, ou l'y retienne en assez grande abondance pour épaissir ce viscere outre mesure, cette cause alors pourra être celle de l'avortement, si les secours ne sont pas & prompts & bien attendus.

En empruntant de Roëderer les détails anatomiques dont on avoit besoin, on a

voulu ſe ſouſtraire à l'accuſation ſouvent faite & trop ſouvent méritée, de ne voir la ſtructure des parties qu'avec des yeux prévenus pour une opinion favorite. C'eſt encore pour la même raiſon que, paſſant ſous ſilence nos obſervations particulieres, on ſe contentera de celle de Roëderer ſur l'égalité conſtante de l'épaiſſeur de la matrice pendant tout le tems de la groſſeſſe ; égalité qui concourt ſi bien, avec la cauſe qui a été aſſignée aux douleurs, à expliquer les avortemens de tout terme. *Eâdem ratione quâ expanditur uterus, influentis liquidi copia augetur, ſic eadem ſemper uteri craſſities manet.* Elem. artis obſtetr.

Faiſant enſuite valoir l'aveu du même Auteur ſur l'inſuffiſance de tout ce qu'on a dit pour expliquer pourquoi le neuvieme mois ſolaire eſt le terme ordinaire de l'accouchement, on eſſaiera de donner une ſolution de cette difficulté, laquelle conduira directement à l'importante queſtion des naiſſances tardives. *Cur, nono menſe ſolari abſoluto, neceſſariò hic partus fiat, dicere datum eſt nemini.* Elem. artis obſtetr.

Recherches pour & contre la poſſibilité phyſique des naiſſances tardives.

On a vu que le tems de la ponte dans les animaux ovipares, eſt déterminé par celui de l'exſiccation de la coque qui la met

hors d'état de ſe charger de nouveaux ſucs : l'analogie a enſuite prouvé que le terme de la ſortie du fœtus dans les vivipares doit être préciſément celui de la rigidité des fibres de l'arriere-faix qui rend ces racines de l'ouvrage de la conception incapables de pomper les liqueurs nourricieres qui affluent dans la matrice, en proportion égale à cette affluence.

Cette rigidité, cette maturité des fibres du placenta, ſuivent des loix conſtantes pour chaque eſpece, mais qui varient pour les genres, comme le tems de l'incubation n'eſt pas le même pour tous les ovipares. Ainſi les arriere-faix de la chevre, de la biche, de la vache, de la jument, de la femme, ont chacune leur point de maturité ou de rigidité, lequel eſt déterminé par les loix primordiales de la nature.

Veut-on à préſent prendre un parti pour ou contre la légitimité poſſible des naiſſances tardives ? Qu'on examine ſans prévention s'il peut ſe trouver dans la femme des cauſes capables de retarder la rigidité des fibres du placenta qui néceſſite l'accouchement.

Il n'eſt pas douteux que cette rigidité ne dépende, pour arriver à ſon dernier période, de la chaleur utérine, & que ce dernier période ne ſoit accéléré ou retardé, ſi quelque cauſe peut apporter en plus ou en

moins des variations assez longues dans la chaleur naturelle de la mere.

M. de Viller, Auteur des *Journées physiques*, & mon confrere dans l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, est parvenu, par de longues & laborieuses expériences faites avec les fours à poulets, à faire éclorre des œufs au dix-huitieme jour, ou à retarder la fin de l'incubation jusqu'au commencement du vingt-cinquieme. Une chaleur toujours la même, mais plus forte ou plus foible, a été le moyen qui a fait éclorre ces œufs, & si-tôt & si tard.

L'analogie dit assez haut, & il est bon de le répéter, que l'enfant & ses dépendances sont dans la matrice, pour l'évolution qu'ils doivent souffrir, au même état que le poulet soumis à la chaleur de l'incubation : une chaleur plus ou moins vive doit être, pour le fœtus comme pour le poulet, la mesure du tems qu'ils mettront à acquérir une maturité suffisante. Et si, dans les climats glacés, comme dans ceux qui sont brûlés par l'ardeur du soleil, le tems de la gestation des femmes est assez constamment le même, c'est que la chaleur naturelle, qui les anime par-tout au même degré, ne souffre nulle part des variations d'assez longue durée, pour apporter des différences notables.

Le point de la plus litigieuse discussion

réduit donc toute la queſtion des naiſſances tardives, à convenir ou à nier que les maladies, ou, plus encore, que les paſſions de l'ame puiſſent aſſez affoiblir la chaleur interne, pour que les progrès de l'incubation ſe faſſent avec une lenteur contre nature. Il eſt des paſſions connues ſous le nom de *paſſions froides ;* pourront-elles agir avec aſſez de force ſur le phyſique de l'économie animale, pour en affoiblir la chaleur ? On ſait qu'elles occaſionnent des maladies de langueur, & en ſont elles-mêmes une de cette eſpece pendant toute leur durée : auſſi M. de Haller, ce ſavant obſervateur de la nature, penſe-t-il qu'une maladie de langueur peut être cauſe d'un retard dans l'accouchement. *Præl. cap. 5, parte ſecundâ, pag. 320.* Demandons par ſupplément ſi les paſſions contraires ne donneroient pas à la chaleur utérine aſſez d'intenſité pour accélérer le terme naturel de la maturité du placenta & de l'enfant.

On eſt en droit d'eſpérer que des expériences faites & répétées avec tous les ſoins poſſibles dans les fours à poulet, apprendront un jour quel eſt le plus grand degré de chaleur capable d'accélérer l'incubation, & quel eſt le moindre degré propre à la retarder. La raiſon conçoit ici des extrêmes, & place entr'eux une certaine latitude. Ne voit-on pas d'ailleurs des œufs

abandonnés assez long-tems par la mere couveuse, pour être sensiblement refroidis, & venir cependant à bien, lorsque l'incubation recommence. On peut donc trouver les deux termes de cette latitude dans les fours à poulet, & les adapter, par un calcul de comparaison, à l'incubation utérine. Si M. de Reaumur a toujours vu chaque couvée ne durer dans les fours, comme sous la poule, que vingt ou vingt-un jours, c'est qu'il n'a cherché à leur donner que la chaleur de la poule; & son autorité ne sauroit prévaloir contre ceux qui, comme M. de Viller, ayant d'autres vues, ont fait des expériences plus étendues.

Une suite constante d'observations sur les fours à poulet, pourra peut-être encore faire éclorre des œufs notablement plus tard que les autres de la même fournée; & alors on placeroit légitimement ce retard dans la foiblesse de l'organisation du germe; ce qui, adapté à l'incubation utérine, militeroit beaucoup pour la possibilité des naissances tardives.

Pour nous, contens d'avoir montré un point de vue sous lequel on peut encore envisager la célebre question des naissances tardives, nous n'aurons garde de hasarder la moindre décision : nous avouerons même que si la possibilité des naissances tardives & celle des naissances précoces peuvent

être défendues par de puiſſantes raiſons, elles laiſſeront encore tout à débrouiller dans les cas particuliers. Tel eſt celui qui, depuis quelque tems, a occupé de ſi bonnes plumes, & qu'on n'a eu aucunement en vue. N'ayant point de lance à rompre pour Renée, ni pour les héritiers de Charles, on n'a mis un pied dans l'arêne, que pour jouir de plus près de tous les droits de ſpectateur.

LETTRE

De M. D'AUXIRON, Médecin à Beſançon, contenant une obſervation ſur un homme qui rend ſes urines par le nombril.

MONSIEUR,

Je vous envoie une obſervation anatomique, qui m'a paru intéreſſante, & mériter par ſa ſingularité l'attention des Savans.

M. Jourdain, ancien Curé de Nancrai, village de Franche-Comté, à deux lieues de Beſançon, actuellement âgé de ſoixante-dix ans, a été tourmenté de la pierre depuis ſa jeuneſſe; & il en a rendu pluſieurs par le canal de l'urine. Il y a bien des années qu'il ne peut plus s'en déli-

vrer par cette voie, & il eſt très-probable que les pierres ont augmenté de volume & en nombre dans ſa veſſie. Il reſſent ſouvent des douleurs qui lui font jetter des cris perçans ; il a éprouvé des rétentions d'urine, qui ont duré pluſieurs jours. Depuis quatre à cinq ans la nature s'eſt frayée une route nouvelle pour ſe débarraſſer de cet excrément : lorſque les pierres bouchent entiérement le canal de la verge, les urines s'évacuent par le nombril ; il s'y forme pour lors une petite ouverture, avec rougeur dans les bords ; & les urines coulent par ſuintement : le malade dans cet état eſt obligé de tenir continuellement un tas de linge ſur ſon ventre ; quelquefois il reſſent un beſoin d'uriner, malgré le ſuintement ; pour lors, en ſe baiſſant, les urines ſortent par bouillons de ſon nombril, & il peut les recevoir dans un vaſe ; on reconnoît dans ce qu'il rend par cette voie la couleur & l'odeur de l'urine. Il n'eſt pas néceſſaire que la veſſie ſoit tendue & remplie pour que l'urine ſorte par cette iſſue, il ſuffit qu'elle ne puiſſe s'évacuer par le canal naturel : quand les urines ont repris leur cours ordinaire, l'ouverture du nombril ſe referme.

OBSERVATION

Sur une Maladie ſinguliere, qu'on pourroit déſigner par le nom de Fievre intermittente locale ; *par le même.*

Il y a des fievres qui paroiſſent n'affecter qu'une partie du corps ; ce qui leur a fait donner le nom de *fievres partielles*, ou *locales* : quoique pluſieurs Auteurs en aient parlé, il faut cependant convenir qu'elles ſont fort rares ; ce qui m'engage à publier l'hiſtoire ſuivante d'une maladie de cette eſpece, que j'ai eu occaſion d'obſerver & de traiter.

Dans le printems de 1762, madame***, âgée de vingt-ſix ans, reſſentit tous les jours, pendant trois ſemaines, à une heure après-midi, un froid très-conſidérable, qui occupoit tout ce qui eſt compris entre le nombril, les os des îles, les feſſes & le milieu des cuiſſes, ſans s'étendre au-delà ; ce froid ſe communiquoit dans les parties intérieures de la région hypogaſtrique, & s'y faiſoit ſentir d'une façon fort incommode. Il duroit pendant deux heures, & pour lors la malade reſſentoit dans ſa matrice les douleurs les plus vives. Le froid étoit ſuivi d'une chaleur qui augmentoit par degrés pendant quatre à cinq heu-

res, & se terminoit par une sueur abondante, qui n'occupoit que les endroits dont on a parlé. Cette sueur étoit si copieuse que la malade étoit obligée de s'essuyer à plusieurs repriſes, & qu'à chaque fois il lui falloit une grande quantité de linges. Il se faisoit en même-tems, par les parties sexuelles, un écoulement qu'on pouvoit comparer à des fleurs blanches. A mesure que la chaleur augmentoit, les douleurs s'appaisoient; mais il restoit toujours un sentiment de pesanteur dans ces parties, que la malade taxoit de descente de matrice; elle étoit pendant quinze ou dix-huit heures de la journée sans pouvoir rendre une goutte d'urine, le reste du tems elle en rendoit peu.

La malade, pendant tout ce tems-là, ne se plaignoit d'aucun mal de tête; son pouls, sans être fiévreux, étoit plein; la bouche n'éprouvoit aucune amertume, point d'altération.

J'ai employé, pour combattre cette maladie, quelques saignées, peu de purgatifs; le tempérament de la malade ne se prêtant point à ce genre de remedes, je n'ai pu employer le quinquina qui lui étoit insupportable; mais j'ai fait un usage abondant des remedes calmans & sédatifs, dont j'ai favorisé l'action par un régime convenable: ce qui a fait cesser les accidens. Trois semaines après que la fievre eut cessé, elle ren-

dit par la vulve plusieurs verrées d'une matiere fort épaisse & extrêmement puante; ce qui m'engagea à lui prescrire des injections déterſives. Depuis ce tems elle a eu, à différentes repriſes, quelques accès de ſa maladie, dont elle eſt entiérement guérie.

OBSERVATION

Sur une maladie convulſive, par le ſieur BROTE, *Maître en Chirurgie au bourg d'Eſſoyes en Champagne.*

Eliſabeth Roi, femme d'un Domeſtique de la ferme de Baumont, reſſentoit depuis quatre mois, dans la région hypogaſtrique gauche, des mouvemens convulſifs, que l'on auroit pris pour les mouvemens d'un enfant de huit mois. Ils étoient accompagnés de ſuffocation, de reſſerrement à la gorge, & de douleurs ſur les lombes; tous ces accidens ſe terminoient par des ſueurs abondantes, qui duroient deux ou trois heures.

Ces accidens augmenterent par l'uſage des emménagogues, que l'on fit continuer pendant un mois, dans la vue de rappeller les regles ſupprimées depuis long-tems: les ſelles, les urines ceſſerent de couler; le

ventre ſe tendit ; & malgré un grand nombres de potions hydragogues & de lavemens ſtimulans, la malade fut quatre mois ſans rien rendre.

Je fus appellé, dans cette extrêmité, le 15 Octobre 1764 : je trouvai le pouls enfoncé & rare, le col de la matrice dur comme du bois, le ventre réſonnant comme un tambour ; je ne tirai pas une ſeulte goutte d'urine de la veſſie par la ſonde ; on me dit que cette femme étoit fort colérique ; & je conclus de tout ce que deſſus, que l'érétiſme dans toutes les parties du bas-ventre étoit la cauſe de tous les accidens qu'elle éprouvoit.

En conſéquence, je fis mettre la malade dans le bain d'eau tiede, d'où on la retira une heure & demie après, à cauſe d'une légere foibleſſe qu'elle eut : le ſoir on réitera le bain, dans lequel les convulſions reparurent ſi fortement qu'on la crut expirante ; dès ce ſecond bain il y eut des borborygmes très-forts.

Le 16 la malade reſta deux heures dans le bain, & le ſoir trois heures ſans en être incommodée ; on lui donna un lavement d'eau tiede, on lui appliqua des ſerviettes mouillées ſur le ventre ; les convulſions furent auſſi violentes que les jours précédens.

Le 17 la malade fut à peine dans le

bain, que les douleurs des lombes augmenterent & les borborygmes: elle y reſta cependant trois heures; & en ſortant on lui donna un lavement, & on appliqua les ſervietes mouillées ſur le ventre: la malade dormit deux heures; elle n'avoit pas fermé l'œil depuis quatre mois.

Le 18, mêmes remedes: les convulſions revinrent; mais alors le col de la matrice étoit moins tendu. Pendant le bain du ſoir il ſortit un vent avec tant d'impétuoſité qu'il fit jaillir l'eau hors de la baignoire, & répandit une odeur inſupportable. Ce bain étoit froid: le lavement fut donné avec l'eau froide, & les ſervietes qu'on appliquoit ſur le ventre trempées dans l'eau froide: après cela on trouva le ventre ramolli; les convulſions revinrent plus tard, furent moins longues & moins vives: le ſommeil fut plus long & plus tranquilles.

Le 19, mêmes remedes; la malade urina, rendit, par les ſelles, des crottes blanches, & les convulſions furent très-légeres.

Ces bains ont été continués pendant un mois: on lui a donné de l'eau de poulet & une boiſſon délayante, pour toute nourriture; & toutes les fonctions ſont actuellement dans l'ordre naturel.

OBSERVATIONS

Faites à l'ouverture du cadavre d'une perſonne morte d'une tympanite ; par M. JOUBERT DE LA MOTTE, étudiant en Médecine en l'Univerſité d'Angers.

Le nommé Aleaume, du village de Bourg, mourut à l'Hôpital de cette ville le 15 de Septembre, des ſuites d'une colique venteuſe, qui le tourmentoit depuis neuf à dix mois, étoit dégénerée à la fin en tympanite, & lui faiſoit reſſentir les douleurs les plus aiguës. Le mal fut ſi opiniâtre qu'il ne céda à aucuns remedes : les purgations ne pouvoient paſſer ; il rendoit les lavemens tels qu'il les recevoit ; le ventre reſtoit toujours dans le même état, c'eſt-à-dire dur & tendu : enfin, ayant ſuccombé à la violence de la maladie, l'on voulut voir & connoître l'obſtacle qui s'oppoſoit à tout ce que l'art pouvoit lui procurer pour le ſoulager : en conſéquence on jugea à propos d'en faire l'ouverture, à laquelle on procéda en la maniere accoutumée. Comme le ſiege du mal étoit au ventre inférieur, on commença par l'ouvrir. Ayant enlevé les tégumens, les muſ-

cles, & tout ce qui en dépend, nous découvrîmes le péritoine qui n'avoit rien de particulier. Après l'avoir ſuffiſamment examiné, nous l'ouvrîmes. Nous vîmes d'abord les inteſtins en ſituation, mais ſi tendus, & d'un volume ſi conſidérable, qu'on ne peut mieux les comparer qu'à un ballon rempli d'air. Afin de les examiner plus ſcrupuleuſement, & voulant nous aſſurer de l'état des autres viſceres contenus dans l'abdomen, nous détachâmes l'épiploon, qui étoit un peu enflammé: lorſqu'il fut enlevé, nous vîmes le ventricule auſſi tendu & auſſi rempli d'air que les inteſtins. Le foie & la rate étoient tels qu'ils le doivent être dans l'état naturel: néanmoins ils étoient un peu plus élevés, à raiſon du gonflement du colon & de tout le canal inteſtinal. La véſicule du fiel étoit auſſi remplie qu'elle le pouvoit être d'une bile extrêmement noire; la communication du canal cyſtique & du canal hépatique, qui, par leur réunion, forment le canal cholédoque, étoit libre; le pancréas étoit entiérement obſtrué; les reins, les ureteres, la veſſie étoient fort ſains. Enfin, pour revenir à la partie affectée, nous prîmes le parti de conſidérer avec attention les inteſtins; ils étoient ſi gonflés, que le méſentere, le méſocolon, dont les glandes étoient toutes obſtruées, étoient auſſi ten-

dus que la peau de la caiſſe la mieux bandée. Le volume des gros inteſtins & des grêles étoit à peu-près le même ; mais le cœcum étoit ſi gros, qu'il reſſembloit exactement à une groſſe veſſie remplie d'air. Son appendice vermiforme, de la longueur d'un bon pouce, étoit plus groſſe que dans l'état naturel. Le fait me parut ſi extraordinaire que je voulus m'aſſurer de ce que cet inteſtin pouvoit contenir ; je le touchai, & j'y ſentis un corps étranger, comme pétrifié. Mais comme nous nous étions propoſé d'examiner en entier tout le canal inteſtinal, nous prîmes le parti d'enlever toute la maſſe des inteſtins, pour pouvoir les viſiter avec plus de facilité. L'opération une fois faite, nous ouvrîmes le ventricule, que nous trouvâmes rempli d'air & de matiere jaunâtre, liquide & extrêmement fétide ; le duodénum l'étoit de même ; le jejunum & l'iléum contenoient auſſi la même matiere. Arrivés au cœcum, nous y trouvâmes d'abord des ceriſes entieres ; je dis des ceriſes, & non pas des noyaux, dont la couleur étoit d'un noir foncé. (Obſervez que j'écris en Septembre, & qu'il y a déjà du tems que la ſaiſon de ce fruit eſt paſſée.) Après avoir fait ſortir quelques matieres ſtercorales, nous en tirâmes ce corps dur que j'avois ſenti au travers des membranes de l'inteſ-

tin. Il étoit du volume d'une groſſe orange, & reſſembloit aſſez à ces pommes de terre un peu ramaſſées, c'eſt-à-dire beaucoup moins allongées qu'elles n'ont coutume de l'être ; ſa peſanteur étoit de quatre onces, ſa couleur externe brunâtre, ſa ſubſtance comme une bourre très-fine, bien preſſée, ſa couleur interne à-peu-près celle d'une éponge commune ; il paroiſſoit auſſi compacte que l'agaric de chêne.

Nous examinâmes enſuite la poitrine, dans laquelle nous ne vîmes rien contre nature, ſi ce n'eſt que les poumons n'étoient pas à l'aiſe, le diaphragme ayant été repouſſé dans la cavité de la poitrine, par l'effort des inteſtins, dont le volume étoit ſi augmenté.

DÉCOUVERTE IMPORTANTE

D'un topique propre à guérir les cancers ulcérés ; par M. J. C. SOULTZER, Conſeiller de la Cour & premier Médecin de S. A. S. Mgr le Duc de Saxe-Gotha, Membre de l'Académie des Curieux de la nature.

Malgré le grand nombre de remedes dont la médecine s'enrichit tous les jours, il n'eſt malheureuſement encore que trop de mala-

dies contre lesquelles cet art utile ne nous fournit que des secours impuissans. On doit mettre de ce nombre le cancer ulcéré ; maladie plus affreuse peut-être par les accidens qui l'accompagnent, que par la mort qui la termine presque toujours trop tard, au gré de ceux qui en sont les victimes. Un médicament capable de prévenir les suites fâcheuses, d'arrêter les progrès, en un mot, d'opérer la cure radicale d'une maladie aussi funeste, seroit le présent le plus utile qu'on pût faire à l'humanité. Celui que M. Soultzer a la générosité de communiquer au public par la voie de ce Journal, si son efficacité peut être confirmée par des expériences ultérieures, nous paroît d'autant plus précieux que, par sa simplicité, la facilité de son application, & sur-tout par le prix modique auquel on peut se le procurer, il est à la portée des plus pauvres comme des plus riches, &, par conséquent, de l'usage le plus universel. Le ton modeste & plein de candeur avec lequel il annonce une découverte aussi importante, ne peut manquer de lui attirer la confiance des Médecins & des Chirurgiens qui savent penser ; & nous osons espérer qu'ils se détermineront d'autant plus volontiers à faire l'essai de son remede, qu'il ne paroît pas qu'on puisse rien craindre de son application. Les ca-

rotes ou racines du daucus ſativus *n'avoient guere été employées juſqu'ici que comme aliment ; Schober eſt le ſeul Médecin que nous ſachions qui ait recommandé l'uſage de leur ſuc mêlé avec le miel, pour les aphthes, & de leur décoction contre la toux des enfans & la phthiſie.* Voyez Crantz *Materia medica & chirurgica.* tom. 1, p. 23. *Cependant cette plante eſt d'une famille qui fournit les remedes les plus actifs que nous offre le regne végétal, ce qui auroit dû faire ſoupçonner depuis long-tems qu'elle n'étoit pas ſans efficacité. Mais écoutons M. Soultzer.*

Les Médecins déſirent encore un remede contre le cancer ; le mercure, l'antimoine & les autres altérans échouent tous les jours. J'ai éprouvé que la *bella-dona*, après avoir long-tems fatigué les malades par la ſéchereſſe qu'elle occaſionne dans le goſier, rend, à la vérité, la ſuppuration plus louable, diminue la rapidité avec laquelle cette maladie fait ſes progrès ; mais les malades périſſent à la fin, quoiqu'un peu plus tard. Quelques bons effets qu'on ait vu produire à la ciguë dans pluſieurs maladies de la peau & des glandes, quoique, par ſon moyen, je ſois parvenu à fondre des ſquirrhes, & que peut-être elle diſpoſe les malades, & les prépare, pour ainſi dire, à l'action de mon topique ; cependant on

ſe plaint généralement qu'elle ne guérit pas toujours les cancers ulcérés ; & M. Storck lui-même a éprouvé plus d'une fois qu'elle étoit ſans effet dans ces ſortes de cas. Cela doit engager les Médecins à obſerver avec ſoin les effets des remedes qui ont paru avoir quelque ſuccès dans cette cruelle maladie : ils doivent ſur-tout donner une attention plus particuliere à ceux qui ſont les plus ſimples, les plus innocens, & que tout le monde peut ſe procurer aiſément ; tel eſt le caractere du topique que j'annonce au public, le voici :

Prenez des carotes récentes, *daucus ſativus*, en allemand *mœhren, gelbe rübem ;* rapez-les avec une rape à chapeler le pain : exprimez-en le ſuc en les preſſant dans la main ſeulement ; faites chauffer le marc ſur une aſſiette ou dans un poëlon de terre ; appliquez-le ſur l'ulcere, en guiſe de cataplaſme, bien épais. S'il y a des enfoncemens, des clapiers, &c. il faut les en remplir de façon que le remede touche immédiatement les chairs de l'ulcere dans tous leurs points : couvrez le tout d'une ſerviete bien ſeche & un peu chaude.

Il eſt néceſſaire de renouveller ce panſement deux fois en vingt-quatre heures ; on enleve à chaque fois le vieux cataplaſme ; on lave & on nétoie en même-tems l'ulcere avec un pinceau de charpie trempé

dans la décoction chaude de ciguë (*cicuta major fœtida.*) L'effet de ce topique eſt de calmer les douleurs, &, en peu de jours, de détruire l'odeur inſupportable qui accompagne toujours les ulceres cancéreux : la ſuppuration diminue ; au lieu de ſanie & d'une matiere ichoreuſe, la plaie ne rend plus qu'un pus louable. L'état du malade devient, par conſéquent, plus ſupportable : ce remede ne produisît-il d'autre effet, ce ſeroit beaucoup ; mais ce n'eſt pas tout : à la longue, les bords durs & calleux de l'ulcere ſe ramolliſſent ; la tumeur diminue & diſparoît peu à-peu ; les chairs ſe régénerent ; la cicatrice ſe forme ; en un mot, l'ulcere ſe guérit. Ce n'eſt point une imagination ; je ne me ſuis pas trompé ; j'ai ſuivi trop ſcrupuleuſement l'effet du remede : il n'étoit pas poſſible de l'attribuer à d'autres cauſes. Il eſt vrai que les malades chez leſquelles les carotes ont produit cet effet, avoient pris précédemment l'extrait de ciguë, l'une avoit vu augmenter ſon mal, & en avoit bientôt ceſſé l'uſage ; chez une autre, il avoit paru arrêter les progrès de la maladie : les douleurs étoient beaucoup plus ſupportables, la ſuppuration un peu plus louable ; mais à la longue, elle prit un tel dégoût pour le remede, qu'elle ne put plus s'en ſervir.

Seroit-il néceſſaire de faire prendre au malade

malade l'extrait de ciguë, pendant qu'on lui appliqueroit le cataplaſme de carote ? Je ne le crois pas ; mais ſi cela étoit, c'eſt un remede aiſé & bienfaiſant : s'il étoit donné à propos, je ne connois aucun de nos remedes altérans actifs qui ſoit auſſi innocent.

Pendant qu'on fait uſage de ce cataplaſme on remédie aux accidens qui ſurviennent quelquefois dans les cancers ulcérés, ſelon les indications. Une de mes malades, d'un caractere vif & colere, & qui obſervoit mal le régime, eut ſouvent des accès de fievre produits par la réſorption du pus, des diarrées, des ſueurs abondantes, & comme colliquatives, un ptyaliſme ; il lui ſurvint même une fois une telle fonte par l'ulcere, qu'elle mouilla pluſieurs ſervietes. Quelques minoratifs, le quinquina, les calmans furent les ſeuls médicamens auxquels j'eus recours : ils ſuffirent pour remédeier à tout. Il n'eſt pas douteux que lorſque la cure ſera ſoutenue par un bon régime, elle n'ait un plus heureux ſuccès.

Ce cataplaſme produiſant un tel effet ſur le plus malin de tous les ulceres, il eſt plus que probable qu'on pourra l'appliquer utilement ſur les autres maladies de ce genre. Je prie le lecteur de ſe rappeller que j'ai dit ci-deſſus que ce remede

calmoit promptement les douleurs, rendoit la ſuppuration louable, & diſſipoit l'odeur infecte qui s'exhaloit de ces ſortes d'ulceres ; mais je dois l'avertir que la guériſon eſt beaucoup plus lente. Je l'ai fait appliquer pendant plus d'une année ſur un cancer fort large, accompagné d'une tumeur fort conſidérable & fort dure, avant que la maladie parût prendre la tournure qui annonce la guériſon ; ce qui arriva cependant à la fin. Je ne ſais ce que le remede produiroit dans le dernier période du cancer, lorſque le malade eſt conſommé par la fievre hectique, ne l'ayant jamais employé en pareil cas.

Si j'avois eu occaſion de faire un plus grand nombre d'expériences ſur ce remede, le préſent que je fais au public pourroit être plus conſidérable ; mais ma ſituation ne me laiſſant pas la liberté de multiplier mes obſervations, j'ai cru devoir me hâter de publier celles que j'ai pu faire, afin que d'autres Médecins puiſſent les répéter & les perfectionner : quant à moi, je le répete encore, je ne me ſuis ſûrement pas trompé ; j'ai ſuivi mes malades avec trop d'attention pour m'en être laiſſé impoſer par les apparences. Mais quel que ſoit le ſort de ma découverte, je penſe, avec l'illuſtre M. Storck, que quand, ſur cent malades, il n'y en auroit qu'un qui en reçût

du ſoulagement, je ſerois trop heureux d'y avoir contribué.

On hâteroit ſans doute la guériſon, ſi, pendant qu'on feroit uſage des carotes à l'extérieur, on faiſoit prendre au malade de petites doſes d'extrait de ciguë, la bella-dona, le quinquina, ou tel autre altérant qui paroîtroit le mieux indiqué par le tempérament ou la conſtitution du malalade, le caractere de la maladie; (car tous les cancers ne ſont pas de la même nature :) je ne l'ai pas fait afin de pouvoir mieux obſerver les effets du cataplaſme; je me ſuis contenté de faire manger à mes malades des carotes cuites au lait.

MÉTHODE

CURATIVE

Des Ecrouelles; par M. MESNY, Maître en chirurgie à Xirocourt en Lorraine.

Il y a peu d'Auteurs en Chirurgie qui n'aient parlé du vice ſcrophuleux : les cauſes, les ſignes, les ſymptômes & les accidens ont été ſavamment détaillés par les plus grand maîtres. Je ne m'aviſerai donc pas de toucher à ces excellens tableaux; je propoſerai ſeulement quelques

réflexions que la pratique m'a fait faire ſur la méthode curative.

Le tiſſu trop lâche des fibres, l'épaiſſiſſement & l'abondance des humeurs qui cauſent cette maladie, ont donné lieu de propoſer une infinité de remedes, pour donner du reſſort aux uns, délayer & évacuer les autres : le ſuccès n'a pas répondu juſqu'à préſent aux ſoins que l'on s'eſt donnés pour en trouver un ſpécifique.

La plupart des Praticiens, ſe fondant ſur cet axiôme, *Sublatâ causâ, tollitur effectus*, ne ſe ſont appliqués qu'à combatre le vice interne, qu'ils ont regardé comme la ſeule cauſe des accidens extérieurs : ils ont à peine fait attention au vice local.

Des Médecins & des Chirurgiens de Nancy (*a*), qui ont beaucoup de réputation, viennent même de donner pour principe, dans un Rapport qu'ils ont fait au ſujet d'un enfant ſcrophuleux, à qui l'on avoit coupé un doigt, dont les phalanges étoient cariées, & qui eſt bien guéri, que, lorſqu'il y avoit un virus dans le ſang, ſur-tout le ſcrophuleux, on ne devoit pas mutiler ni enlever la partie ulcérée & même cariée.

Je conviens que les fondans, tant internes qu'externes, ſont très-bien indiqués & néceſſaires pour détruire la cauſe ; mais

(*a*) MM. *Bagard*, *Platel*, Médecins ; *Pinot*, *Lafitte*, *le Jeune*, Chirurgiens.

l'expérience journaliere ne nous prouve que trop que ces remedes ne ſont pas ſuffiſans, pour peu qu'il y ait de malignité. En effet, on voit tous les jours, malgré leur adminiſtration, les tumeurs & les ulceres ſe multiplier, l'humeur ne rien perdre de ſon âcreté, continuer à détruire les chairs & à carier les os.

Le peu de réuſſite de cette méthode ne donneroit-elle pas lieu de ſoupçonner que le vice local eſt l'ennemi qu'il importe le plus de combattre ; que l'indolence, l'aſſoupiſſement, les ophthalmies, la fievre qui accompagnent cette maladie, ne ſont que ſymptomatiques, & que ces accidens, pour la plupart, ſont occaſionnés ou au moins entretenus par la réſorption de la matiere qui fait les tumeurs & les ulceres écrouelleux ; que l'on devroit, en conſéquence, enveler la partie viciée, le plutôt qu'il ſeroit poſſible ?

On ſe confirmera dans ce ſentiment, ſi l'on fait attention qu'il eſt rare de réſoudre les tumeurs écrouelleuſes ; qu'il eſt impoſſible de le faire, lorſqu'il y a collection de pus ; que l'on ne peut cicatriſer aucuns ulceres infectés de ce virus, tant qu'il y a quelques glandes d'engorgées ; que la matiere morbifique, quoique de ſa nature extrêmement lente & difficile à mettre en mouvement, acquiert quelquefois de l'activité,

& qu'en très-peu de tems elle cauſe les plus grands ravages ſur les chairs & ſur les os.

De ce raiſonnement, fondé ſur l'expérience, on peut conclure que les ſeules écrouelles bénignes ſont ſuſceptibles de réſolution ; que l'on ne peut trop tôt emporter les tumeurs où l'on remarque la moindre malignité, d'autant plus qu'outre la réſorption qui ſe fait de l'humeur ſcrophuleuſe, & le développement des ſels âcres & rongeants que ſon long ſéjour occaſionne, la cicatrice qui ſe forme à la ſuite de ces ulceres malins, eſt beaucoup plus difforme que celle qu'on obtiendra par cette extirpation. Si quelques Praticiens, pour éviter cette difformité, ont conſeillé de ne point ouvrir ces ſortes de tumeurs, c'eſt qu'ils ne ſe ſervoient (comme ils le diſent eux-mêmes) devant & après l'ouverture, que des mêmes remedes, & qu'en ce cas l'opération devenoit au moins inutile ; mais ſi l'on enleve, par le moyen du fer ou du cauſtique, la glande dans ſon entier, on met la nature à même de procurer en très-peu de tems une cicatrice ſolide, & certainement bien moins difforme qu'elle n'eût été, ſi l'on eût laiſſé croupir le pus pendant pluſieurs mois, quelquefois des années entieres.

Beaucoup de Chirurgiens ont déjà tenté

l'éradication des tumeurs écrouelleuſes par cette méthode ; mais le renouvellement de quelques ulceres, après un traitement long & douloureux, leur a fait peu de partiſans ; & ſans examiner la cauſe de cette régénération, ſi on ne les a pas condamnés, on ne les a pas ſuivis. Je viens de dire plus haut que l'on ne pouvoit cicatriſer l'ulcere, pour peu que les glandes fuſſent imprégnées de ce virus, c'eſt-à-dire que la cicatrice que l'on obtient n'eſt point ſolide, ſi l'on ceſſe d'appliquer le cauſtique, avant que les glandes ſoient entiérement détruites, & que les chairs paroiſſent rouges, fermes & diſpoſées à ſe réunir ſolidement.

La douleur du malade, ſon impatience, celle du Chirurgien ſont ſouvent cauſe que l'on procure trop tôt la réunion des glandes engorgées, mais qui paroiſſent trop petites pour cauſer du déſordre, que l'on eſpere inutilement diſſiper par les fondans, & font négliger une méthode qui auroit ſauvé une infinité de ſujets rongés impitoyablement par cette maladie.

Depuis pluſieurs années que le ſieur Quirot & moi faiſons uſage avec ſuccès de cette méthode, nous eſpérons que le public nous ſaura gré de lui communiquer la maniere dont nous la mettons en pratique.

Nous préparons les écrouelleux par les

délayans & les purgatifs ; nous enlevons les glandes qui peuvent être emportées avec l'inſtrument ; nous mettons ſur les tumeurs & les ulceres du ſublimé corroſif en poudre, que nous mêlons avec un peu de baume d'*Arcœus*, ou quelques autres onguens capables de tenir cette poudre en maſſe ; nous poſons un emplâtre feneſtré, qui laiſſe la tumeur à découvert ; nous chargeons un plumaſſeau de notre compoſition, nous en rempliſſons l'ouverture de l'emplâtre ; nous le laiſſons ordinairement deux heures, quelquefois plus long-tems, ſuivant que la tumeur eſt plus ou moins éloignée des parties qu'il ſeroit dangereux que le cauſtique touchât ; nous répétons le même remede, tant que nous appercevons quelques veſtiges de la glande, & que les chairs ſont blanchâtres, mollaſſes, fongueuſes, &c. De tems en tems, nous réitérons les purgatifs ; nous faiſons prendre alternativement, de deux jours l'un, demi-grain d'extrait de ciguë, que nous augmentons rarement, & l'æthiops minéral que nous doſons, ſuivant l'âge & la force du malade.

OBSERVATIONS.

I. Au commencement de Janvier 1761, un petit garçon de neuf à dix ans, de Châtel-ſur-Moſelle, fut amené à la maiſon,

ayant les glandes parotides & maxillaires ulcérées, deux à la partie poſtérieure du col très-gonflées, deux ulceres au bras gauche, un ſur la bifurcation du biceps, & l'autre un peu au-deſſus du condyle interne de l'humérus, un à l'avant-bras, un autre ſur les os du métacarpe, qui répondent au doigt du milieu, & à l'annulaire du même côté, un au bras gauche vers l'inſertion du deltoïde, une tumeur à l'aîne, enfin le gros orteil du pied droit tuméfié & ulcéré. Cet enfant avoit une telle foibleſſe de vue, qu'il ne pouvoit ſoutenir la lumiere : il étoit aſſoupi au point qu'il étoit, pour ainſi dire, inſenſible ; de façon que toutes ces glandes & tumeurs chargées de cauſtique ne l'empêchoient pas de dormir ; il a quelquefois gardé le remede huit & neuf heures, ſans ſe plaindre : à meſure que les glandes ont été conſommées, que quelques ulceres ont été guéris, la vue de ce jeune homme s'eſt affermie ; il eſt devenu très-ſenſible ; ſon eſprit s'eſt dégagé. Après un an de panſement on l'a renvoyé chez ſon pere, qui lui a trouvé les plus heureuſes diſpoſitions pour l'étude, à laquelle il s'adonne avec ſuccès, ſe portant à merveille, pour l'eſprit & pour le corps.

II. Le 20 Janvier 1761, un jeune garçon d'Haroué nous fut envoyé par la Princeſſe de Craon, Dame dudit lieu. Les glan-

des parotides & maxillaires ulcérées ; un ulcere de chaque côté du nez, dont les os ſe trouvoient cariés par la matiere ; le canal naſal étoit tellement obſtrué, qu'il ne paſſoit pas une larme par le nez : nous lui fîmes l'opération de la fiſtule lacrymale ; nous appliquâmes le cauſtique ſur tous les ulceres ; nous eûmes la ſatisfaction de renvoyer ce miſérable bien guéri, après un panſement de quatre mois. Il travaille aujourd'hui ſans aucune incommodité, les larmes ayant repris leur cours naturel par le nez.

III. Le premier de Mai de la même année, Joſeph Boulay, âgé de vingt-cinq ans, nous fut envoyé par les Officiers de la ville d'Epinal, ſon lieu natal. Les parotides, les maxillaires & les ſublinguales étoient ulcérées. Il avoit au-deſſous de l'os de la pommette, du côté gauche, un autre ulcere, de la grandeur d'un écu, qui avoit rongé le conduit ſalivaire. Le cauſtique fut appliqué ſur toutes ces glandes & ſur l'ulcere. Auſſitôt que l'eſcarre étoit tombée, on en poſoit un nouveau ; enfin, après trois mois de panſement, les glandes furent détruites, les ulceres cicatriſés. Nous voyons de tems en tems ce pauvre garçon : les cicatrices ſont blanches, & ſans adhérence.

IV. Une petite fille d'Epinal, âgée de trois à quatre ans, nous fut amenée, au

mois de Novembre 1761, ayant l'articulation du pied droit extrêmement gonflée, un ulcere ſur chaque malléole, le doigt indicateur de la main droite extrêmement gonflé, ulcéré, & les phalanges cariées; le grand doigt & l'annulaire de la même main, l'indicateur & le grand doigt de la main gauche tuméfiés dans toute leur circonférence; une glande maxillaire, du côté droit, engorgée; une ophthalmie conſidérable. Depuis très-long-tems, cet enfant étoit traité par un habile Médecin: malgré les remedes les mieux indiqués, que l'enfant avaloit à merveille, les accidens n'avoient fait que croître & augmenter: le doigt carié fut emporté; le cauſtique fut appliqué ſur les ulceres. Après ſept mois d'un panſement ſuivant notre méthode, l'enfant fut guéri, & jouit à préſent d'une bonne ſanté.

V. Une demoiſelle de Nancy, âgée de dix-ſept ans, nous fut amenée, dans le courant du mois de Mai 1762, ayant généralement toutes les glandes du col engorgées ou ulcérées, une grande quantité d'autres ulceres, un au-deſſus du ſein gauche, une tumeur un peu à côté, qui, à l'ouverture, ne donna qu'une eau glaireuſe, des ulceres dans les foſſes ſurépineuſes & ſous-épineuſes de l'un & de l'autre côté: & ſous chaque aiſſelle, les glandes étoient à décou-

vert, & paroiſſoient comme l'ovaire d'une poule, entaſſées les unes ſur les autres; un ulcere ſur la ſeconde phalange du doigt indicateur de la main gauche, qui en étoit carié; un autre ulcere ſur le tarſe du pied gauche, auſſi avec carie. Nous appliquâmes ſur tous ces ulceres le ſublimé, qui, ayant procuré une ſalivation abondante, fit ſupprimer l'uſage de l'æthiops : les caries furent panſées avec la poudre d'Euphorbe. Après dix-huit mois de panſement, cette demoiſelle fut guérie : ſes regles commencerent à paroître; elle ſe porte aujourd'hui à merveille. Cette malade avoit épuiſé, depuis deux ans, toutes les reſſources de l'art. Pendant l'adminiſtration des remedes, il y avoit paru pluſieurs tumeurs nouvelles : celle du pied ne s'étoit manifeſtée que depuis deux mois; l'os étoit déjà carié.

OBSERVATION

Sur une Plaie d'armes à feu qui pénétroit dans la trachée-artere; par M. SIMON, *Maître en chirurgie, réſidant au bourg d'Iſſy-l'Evêque, province de Bourgogne.*

Je crois que les Chirurgiens verront avec plaiſir l'obſervation que je leur préſente; elle peut ſervir à démontrer qu'il ne faut

jamais se décourager dans le traitement des plaies, ni abandonner les blessés; car celle dont il s'agit, & qui me parut au premier coup d'œil une des plus graves, a pourtant été conduite à la plus heureuse guérison, par un traitement simple.

Le nommé Imbert, garçon Tailleur, demeurant au bourg d'Issy-l'Evêque, reçut un coup de fusil à bout portant, le 24 Mars dernier : je vins à son secours, le plutôt qu'il me fut possible ; & je trouvai à la partie supérieure & antérieure de la gorge une plaie transversale, avec perte de substance, de la largeur de quatre travers de doigt, qui pénétroit du côté droit, dans l'épaisseur des fléchisseurs du col, & dans la trachée-artere. Le larynx étoit découvert & blessé ; le malade avoit le son de voix foible & rauque, avec une toux continuelle, accompagnée d'expectoration sanglante, & de suffocation.

Après avoir porté un funeste présage, je dilatai la plaie, & retirai du fond la bourre du fusil, & quantité de grains de fonte, gros comme des pois, en ayant laissé beaucoup d'autres épars sous les tégumens.

Dans une circonstance si grave & si pressante, mon premier appareil fut de la charpie brute, quelques morceaux d'agaric sur les vaisseaux ouverts, & des com-

preſſes de vin chaud légerement ſucrées ; car l'accident le plus effrayant étoit l'écoulement du ſang, qui ruiſſeloit dans les bronches & occaſionnoit une ſorte de râlement & une toux continuelle, avec menace de ſuffocation.

Le régime le plus ſtrict, & des ſaignées répétées, modérerent & firent diſparoître l'effuſion de ſang, dans l'eſpace de cinq jours ; au crachement de ſang ſuccéda une expectoration purulente.

Je panſai la plaie avec un digeſtif ſimple, mêlé d'un peu de baume d'Arcæus, avec des compreſſes imbibées d'une décoction réſolutive ſpiritueuſe.

Au ſixieme jour, tout paroiſſoit dans le meilleur état : la ſuppuration étoit bien établie, louable & copieuſe ; mais au moment où je concevois la plus grande eſpérance, on vint me chercher avec précipitation, en m'annonçant que mon bleſſé ſe mouroit.

J'accourus, & je trouvai ce malheureux baigné de ſang ; je levai très-diligemment l'appareil, & j'apperçus un rameau de la carotide externe qui fourniſſoit un jet de ſang. A l'inſtant j'appliquai ſur l'embouchure de ce vaiſſeau un morceau d'agaric préparé, des bourdonnets & des compreſſes graduées, ſoutenues d'un bandage plus contentif ; je répétai la ſai-

gnée, & la réitérai le soir ; je ne levai mon appareil qu'au bout de quarante-huit heures, me contentant de l'arroser deux fois le jour avec du vin chaud.

Les panſemens furent continués ſimplement ; & dans l'eſpace de deux mois, cette dangereuſe plaie fut entiérement guérie, ſans qu'il ſoit reſté aucune incommodité.

M. Pinot, Médecin de réputation, de la ville de Bourbon-Lancy, m'a fait l'honneur de viſiter deux fois ce bleſſé, & a vu avec ſurpriſe la guériſon d'une plaie pénétrante dans la trachée-artere, & qui avoit offenſé fortement le larynx.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	12 1/2	11 1/2	8 3/4	27 8 3/3	27 9 1/2	27 10
2	7 3/4	10 1/4	5 1/2	27 10	27 11	28 1/2
3	4 1/2	10 1/4	7 1/2	28 2	28 2 1/2	27 10 2/3
4	6 1/2	7 1/2	6 1/3	27 8 1/3	27 7 1/2	27 8 1/3
5	5	7 1/2	4 1/2	27 9	27 9 1/2	28
6	4	7	2 1/2	28 1 1/4	28 1 2/3	28 1 3/4
7	2	7	5	28 3/4	27 11 2/3	27 9 3/4
8	5	9	5	27 10 1/2	27 11	28
9	5	8 1/2	7 1/2	27 11 1/2	27 11 1/4	27 9
10	6 4/3	9 1/2	7	27 9	27 10	28 1/3
11	5 3/4	6 3/4	5 1/2	28 3	28 2 1/2	28 3
12	5 1/2	7 3/4	7	28 3 1/3	28 2 3/4	28 2 1/4
13	4 1/4	7 3/4	7	28 2	28 2	28 2 1/2
14	6 1/2	7 3/4	7	28 3	28 3	28 3
15	7 2/3	8 1/4	7 1/4	28 3 2/3	28 3	28 3 3/4
16	7	8 1/4	7 1/2	28 4	28 3 3/4	28 4
17	7 1/4	9	7 1/2	28 4 1/3	28 4 1/3	28 5
18	7	9	7 1/2	28 5	28 4 1/2	28 4 1/2
19	6 1/4	7 3/4	6 1/4	28 4 1/4	28 3 3/4	28 4
20	4 1/2	5 1/3	1 3/4	28 3 3/4	28 3 1/2	28 4 1/4
21	0 2/3	3 1/3	1 2/3	28 4 1/2	28 4 1/3	28 5 1/4
22	1/4	2	01	28 5 1/3	28 4 1/4	28 4 1/3
23	02 1/4	0	02 2/3	28 3 3/4	28 3 1/3	28 2 2/3
24	03 3/4	2 1/2	01 1/2	28 2 1/3	28 3	28 2 2/3
25	03 1/4	2 1/2	01 1/2	28 2 1/3	28 2 1/2	28 1 1/4
26	02 3/4	3 2/3	3	28 1/4	27 11 3/4	27 11 1/2
27	2 1/2	7	5	27 10 1/2	27 10 1/2	27 11 1/2
28	5	7 1/4	2 1/2	28 1/3	28 1/2	28 2
29	1/2	5	3 1/2	28 2 1/4	28 2 2/3	28 2 3/4
30	4 2/3	5	1	28 3	28 3 3/4	28 1 2/3

	ETAT DU CIEL.		
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. gr. vent, pl.	O-S-O. cou. v.	Couvert.
2	S-O. beau.	O. nuag. pl. v.	Pluie.
3	O-S O. nua. b.	O-S O. nua. v.	Couvert.
4	S-S O. pl. cont.	S-S-O. couv.	Couvert.
5	O. nuages.	O-S-O. nuag.	Beau.
6	S-O. b. nua. br.	S-O. b. nuag.	Serein.
7	S. nuag. br.	S-S-O. nua. pl.	Pluie.
8	O-S-O. brou. couvert.	O-S-O. beau, nuag. pluie.	Beau.
9	S-S-O. nua. pl.	S S-O. cou. pl.	Pluie.
10	O. nuag couv.	O-S-O. cou. pl.	Beau.
11	N. br. couv.	N-N O. couv.	Couvert.
12	N. brouil. cou.	N-N-O. couv.	Couvert.
13	O-N-O. ép. br.	S. couv. brou.	Couvert.
14	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
15	S-S-O. couv.	S-S-E. couv.	Couvert.
16	N-N-E. lég. br. couvert.	N-N-E. couv.	Couvert.
17	N-E. couv.	N-O. couv.	Couvert.
18	S-O. léger, brouill. couv.	S-S-O. couv.	Couvert.
19	N-O. couv.	N-N-O. couv. pet. pluie.	Couvert.
20	N-N-O. b. nua.	N. nuages.	Serein.
21	N. lég. br. cou.	N. br. couv.	Couvert.
22	N-E. lég. br. c.	N-E. beau, br.	Beau.
23	N-E. ép. brou.	N-E. brou. ép.	Beau, brouill.
24	S-E. lég. br. b.	S-E. beau.	Beau.
25	S-E. beau.	S E. b. lég. br.	Beau.
26	S E. n. lég. br.	S-E. nuag.	Nuages.
27	S-E. couvert	E-S-E. pluie.	Couvert.
28	S-O. cou. nua.	S-O. b. lég. br.	Nuages.
29	S-S-E. brou.	S-S-E. n. br.	Couvert.
30	S. couvert.	S-S-E. couv.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 11 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{3}{4}$ degrés au-deſſous du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 14 $\frac{3}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{3}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 8 $\frac{1}{3}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du N.
1 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
1 fois de l'E-S-E.
4 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
3 fois du S
5 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
4 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait 13 jours beau.
10 jours de brouillard.
12 jours des nuages.
21 jours couvert.
9 jours de la pluie.
3 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1765.

On a vu peu de malades pendant ce mois ; & les maladies, qui ont régné ont été, pour la plupart, légeres & bénignes. La petite-vérole a paru ſe ralentir beaucoup : on a vu encore des fievres intermittentes, quelques dévoiemens & des éryſipeles ; mais les maladies les plus communes ont été des catarres qui ont affecté principalement le nez, la gorge & la poitrine. Les malades ſe plaignoient généralement de laſſitudes & de douleurs dans tous les membres : quelques-uns ont eu quelques accès de fievre ; ce qui a obligé d'avoir recours à la ſaignée : les autres n'ont eu beſoin que de boiſſons délayantes & de quelques minoratifs.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois d'Octobre 1765 ; par M. BOUCHER, Médecin.

La premiere moitié du mois a été fort pluvieuſe ; & il y a eu pluſieurs jours de pluie dans l'autre moitié : la pluie a été très-copieuſe les quatre premiers jours, & l'air a été agité de tempêtes : auſſi le barometre a-t-il été obſervé, la plus grande partie du mois, au-deſſous du terme de 28 pouces : le 2 le mercure a deſcendu au terme précis de 27 pouces, & le 4 il a été obſervé à 26 pouces 9 lignes.

L'air a été, preſque tout le mois, à un état de température moyenne. L'on a vu des éclairs le 2 au ſoir.

Le vent a preſque toujours été *ſud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 13 degrés au-deſſus du terme de la congélation & la moindre chaleur a été de $4\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de $8\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $1\frac{1}{2}$ ligne ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 26 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes eſt d'un pouce $4\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
2 fois du N. vers l'Est.
1 fois du Sud vers l'Est.
17 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Ou.
6 fois de l'Oueſt.
4 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.

20 jours de pluie.
1 jour d'éclairs.
3 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué une légere humidité, ſur-tout à la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Octobre 1765.

Les maladies régnantes de ce mois ont été des fievres continues-remittentes, des fievres intermittentes, tierces & quartes, & des diarrhées dyſſentériques. Les fievres continues étoient, dans la plupart, du caractere de la ſynoque putride, portant ſur-tout à la tête, & aſſez ſouvent à la poitrine : le ſang tiré des veines ſe trouvoit inflammatoire, preſque dans tous ; mais il y avoit auſſi très-ſouvent un foyer dans les premieres voies, qu'il étoit eſſentiel d'enlever, dans le commencement de la maladie, par quelques émétiques, après les ſaignées ſuffiſantes. On y eſt venu encore, à

cet égard, assez à tems dans son progrès, vers le neuvieme, lorsque ce secours avoit été négligé d'abord.

Il a régné ce mois, parmi les enfans de toutes conditions, une fievre catarreuse ou inflammatoire, qui portoit en même tems à la tête & à la poitrine ; elle avoit des suites fâcheuses, lorsqu'elle n'étoit point d'abord traitée convenablement : si les malades ne succomboient point, ils languissoient long-tems ; quelques uns sont tombés dans une espece de bouffissure générale.

Les fievres tierces étoient plus opiniâtres que ci-devant. Lorsque les évacuations des premieres voies n'avoient pas été poussées assez loin dans le commencement de la maladie, il se formoit des obstructions dans les visceres glanduleux, qui en rendoient la cure radicale plus ou moins difficile.

Les diarrhées dyssentériques étoient toujours fort répandues ; & l'on peut dire que c'étoit vraiment la maladie dominante : il n'étoit pas aisé de les guérir à fond. Il y a eu encore aussi des diarrhées inflammatoires.

LIVRES NOUVEAUX.

Eloge hiſtorique de *J. Gonthier d'Andernach*, Medecin ordinaire de *François I*, avec un catalogue raiſonné de ſes ouvrages; diſcours qui a remporté le prix propoſé pour l'année 1765, dans la Faculté de Médecine de Paris; par *Louis-Antoine-Proſper Hériſſant*, Etudiant en médecine dans l'Univerſité de cette ville. A Paris, chez *J. Th. Hériſſant*, 1765, *in*-12 de 88 pages.

En propoſant l'éloge de *Gonthier*, pour le ſujet du prix qu'elle devoit diſtribuer, la Faculté de Médecine avoit déſiré qu'on joignît au récit de ſa vie l'expoſition de ſa doctrine, & même l'état de la médecine ſous le régne de *François I*; c'eſt ce que M. *Hériſſant* a rempli d'une maniere qui auroit pu faire honneur à l'homme le plus verſé dans l'étude de l'art. Il y a joint un catalogue raiſonné des ouvrages de *Gonthier*.

On ne peut qu'exhorter ce jeune Auteur à ſoutenir, par de nouveaux efforts, les idées que ce début donne de ſes talens, & à remplir les eſpérances qu'il a fait concevoir.

Traité du Soufre, traduit de l'allemand de M. *George-Erneſt Stahl*. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1766, *in*-12.

TABLE.

EXTRAIT des tomes V & VI du Traité des Maladies des femmes. Par M. Astruc, *Méd.* p. 2
Histoire des fievres catarrales putrides qui ont régné à Auxerre. Par M. Houssset, *Médecin*, 38
Essai sur la cause des douleurs de l'enfantement. Par M. Pouteau *fils*, *Chirurgien*, 48
*Lettre de M. d'*Auxiron, *sur un homme qui rend ses urines par le nombril*, 58
Observation sur une fievre locale. Par le même, 60
——— *Sur une maladie convulsive.* Par M. Brote, *Chirurgien*, 62
Observations faites à l'ouverture du cadavre d'une personne morte de tympanite. Par M. de Lamotte, *Médecin*, 65
Découverte d'un topique propre à guérir le cancer. Par M. Soultzer, *Médecin*, 68
Méthode curative des écrouelles. Par M. Mesny, *Chirurgien*, 75
Observation sur une plaie d'arme à feu, qui pénétroit dans la trachée-artère. Par M. Simon, *Chir.* 84
Observations météorologiques, Novembre 1765, 88
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1765, 91
Observations météorologiques faites à Lille, par M. Boucher, *Médecin, Octobre* 1765, 92
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Octobre 1765. *Par le même*, 93
Livres nouveaux, 95

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

FEVRIER 1766.

TOME XXIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1766.

SECOND EXTRAIT.

Traité des Maladies des femmes, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée, avec deux Dissertations, pour servir d'éclaircissement à quelques endroits du Traité des Maladies des femmes; par J. Astruc, Professeur royal de médecine, & Médecin-consultant du Roi, avec cette épigraphe:

In hoc gaudeo aliquid discere, ut doceam; nec me ulla res delectabit, licèt eximia sit & salutaris, quàm mihi uni sciturus sim.

SENEQ. *lib. j, Epist. 6.*

Tomes V & VI. A Paris, chez Cavelier, *1765, deux volumes in-12.*

NOUS avons exposé, dans notre premier Extrait, la théorie de la génération que M. Astruc a adoptée : la partie

dont il nous reſte à rendre compte, paroît plus particuliérement deſtinée à la pratique. Le chapitre dixieme, auquel nous en ſommes reſtés, traite de *la conduite que les femmes doivent tenir pendant la groſſeſſe, des incommodités propres à la groſſeſſe, des précautions qu'on doit avoir dans le traitement des maladies qui arrivent aux femmes groſſes.* Comme ces trois ſujets ont beaucoup de rapport enſemble, l'Auteur a cru pouvoir les comprendre dans le même chapitre, qu'il a cependant diviſé en trois paragraphes.

La conduite que les femmes doivent tenir quand elles ſont enceintes, regarde le régime qu'on doit leur preſcrire, ou les remedes qu'il convient de leur faire. 1° A l'égard du régime, il faut leur recommander la ſobriété dans la quantité de la nourriture, & leur preſcrire des alimens doux, aiſés à digérer, & d'un bon ſuc. On peut cependant & on doit même ſe relâcher de la ſévérité de ce régime, pour les femmes accoutumées à vivre plus groſſiérement, & qui s'en trouvent bien : on doit laiſſer dormir les femmes enceintes à peu-près comme elles dorment lorſqu'elles ne le ſont pas : l'exercice ne peut que leur être utile, pourvu qu'il ſoit modéré ; elles doivent éviter avec ſoin d'élever des fardeaux peſans, ou de faire quelque effort. Cette regle a ſes ex-

ceptions. M. Aſtruc recommande, par exemple, le repos pendant les deux premiers mois de la groſſeſſe, où l'arriere-faix, ne tenant à rien, pourroit aiſément s'échapper, ſi un peu trop d'exercice ou un faux pas faiſoit entr'ouvrir l'orifice de la matrice. Il excepte encore de cette regle les femmes jeunes & délicates, ſur-tout ſi elles ont déjà eu des fauſſes-couches au ſecond & au troiſieme mois. Loin de les exciter à agir, il veut qu'on les oblige à ſe tenir au lit ou ſur une chaiſe longue, pendant toute la groſſeſſe. Il faut de la modération dans la cohabitation avec ſon mari : il ſeroit même bon de s'en abſtenir pendant les deux premiers mois de la groſſeſſe. Les paſſions de l'ame, lorſqu'elles ſont un peu vives, pouvant nuire à la conſervation de l'embryon, on doit, autant qu'il eſt poſſible, éloigner des femmes groſſes tout ce qui pourroit les affecter vivement.

2° Quant aux remedes, ceux qu'on a occaſion d'employer dans une groſſeſſe ſans accident, ſont la ſaignée, la purgation, quelques ſtomachiques & quelques cordiaux. Le nombre des ſaignées qu'il faut faire dans la groſſeſſe varie ſelon le caractere de la groſſeſſe & la maniere de vivre de la femme enceinte. Il ne faut point ſaigner, ou ne ſaigner que peu les payſanes & les femmes de travail, qui mangent peu &

qui font beaucoup d'exercice. Il faut, au contraire, saigner plusieurs fois les femmes qui se nourrissent bien, & qui menent une vie sédentaire, en qui il y a de la pléthore : on fait ces saignées dans les intervalles des tems où les regles paroîtroient sans la grossesse. On les fait du bras ; mais si la femme avoit une maladie qui demandât la saignée du pied, on pourroit la faire sans rien craindre. M. Astruc assure avoir eu occasion de la pratiquer deux fois avec succès. A l'égard de la purgation, les femmes du peuple, qui travaillent, sur-tout les paysanes, n'en ont aucun besoin : il est rare qu'on soit dans la nécessité de la leur ordonner. Pour les femmes aisées, qui ne font point d'exercice, ou qui en font peu, il faut nécessairement y avoir recours, quand on voit qu'elles ont l'estomac chargé des restes de plusieurs mauvaises digestions. On purge ordinairement ces femmes, deux ou trois fois, avec la rhubarbe, le sel végétal, ou le sel *de duobus*, la manne ou la casse. Si la femme enceinte étoit difficile à purger, on pourroit y ajouter un gros de follicules en infusion. On a toujours employé les stomachiques dans la grossesse, sur-tout dans les femmes qui mangent trop, qui ont naturellement un mauvais estomac. Ceux que M. Astruc indique, sont la rhubarbe, le quinquina, les coraux, les yeux d'écre-

viſſe, l'élixir de propriété ordinaire ou diſtillé, l'eau de fleurs d'oranges. On n'ordonne des cordiaux que dans le cas de quelque mal de cœur, qui peut tendre à la défaillance. Quand le mal eſt léger, il ſuffit d'avoir recours au vin d'Alicante, à l'eau des Carmes, à la confection d'hyacinthe ou d'alkermès, la thériaque, &c. Si cela ne ſuffit pas, on preſcrira une potion cordiale, avec les eaux diſtillées, la thériaque, le *lilium*, &c.

Les incommodités qui ſont propres à la groſſeſſe ſont en grand nombre. Dès le commencement de la groſſeſſe juſqu'à la fin du troiſieme mois, & quelquefois juſqu'au commencement du quatrieme, les femmes enceintes ſont ſujetes à des dégoûts pour les alimens ordinaires, à des appétits bizarres pour de mauvais alimens, & quelquefois même pour des choſes abſurdes; à des maux de cœur, à des envies de vomir, à des vomiſſemens fréquens, à des tranchées ou douleurs d'entrailles, à des oppreſſions ou palpitations de cœur, à un gonflement du ſein, avec douleur, à des flux de ventre, ſouvent même à des maux de tête, & ſurtout à des maux de dents. Vers le cinquieme ou ſixieme mois, il ſurvient des douleurs de reins & de hanches, des hémorragies par le nez, par les hémorrhoïdes & par le vagin. Enfin, dans le dernier mois, elles

ſont conſtipées, ont un fréquent beſoin d'uriner : les extrêmités inférieures, & même la vulve, deviennent œdémateuſes ; les jambes ſont foibles : il ſe forme des varices aux cuiſſes & aux jambes ; enfin la peau du ventre ſe coupe & ſe taillade. Les femmes naturellement ſaines, qui agiſſent, qui travaillent, qui mangent ſobrement, ou qui gardent un régime convenable, ne ſe reſſentent preſque point de ces incommodités ; elles ne ſont conſidérables que dans les femmes d'une conſtitution délicate, qui mangent beaucoup, ou qui ne gardent aucune regle dans leur nourriture, qui menent une vie pareſſeuſe, & ſur-tout qui ſont naturellement cacochymes.

Nous ne croyons pas devoir ſuivre M. Aſtruc dans le détail où il entre ſur les cauſes de ces accidens : nous paſſerons donc tout de ſuite à la curation. Comme les incommodités qui accompagnent la groſſeſſe ſe diſſipent ordinairement d'elles-mêmes, on ne doit s'en occuper que quand elles ſont fort grandes ; & encore, dans ce cas, on ne doit s'occuper que de les modérer & de les adoucir, ſans entreprendre de les guérir. Voici les remedes que cet Auteur propoſe pour chacune de ces incommodités. 1° Dans le dégoût pour les alimens ordinaires & les appétits déréglés, on emploie les abſorbans, les ſtomachi-

ques ſimples, & même les ſtomachiques ſpiritueux. 2° Dans les vomiſſemens fréquens & violens on fait une ſaignée du bras ; on purge avec la rhubarbe & le ſel *de duobus ;* & on uſe des ſtomachiques : ſi les vomiſſement épuiſent les forces de la malade, on les ſoutient avec un peu de vin d'Alicante ou du vin ordinaire, auquel on ajoute un peu de ſucre, &c. 3° Dans les tranchées & douleurs d'entrailles, on fait prendre par la bouche de l'huile d'amandes-douces, avec le ſyrop de guimauve ; on donne des lavemens adouciſſans ; on fait des fomentations ſur le ventre, &c. 4° On emploie à-peu-près les mêmes remedes dans le flux de ventre ; on fait prendre en outre du *diaſcordium*, & on purge avec le ſyrop magiſtral ou le *catholicum* double, &c. 5° Dans les maux de tête, les palpitations de cœur, les maux de dents, le gonflement douloureux du ſein, on peut avoir recours à la ſaignée. 6° Il n'y a rien à faire pour la douleur des reins & des hanches, qui n'eſt jamais bien violente. 7° La ſaignée eſt encore le moyen le plus efficace qu'on puiſſe employer pour modérer les hémorragies : on peut faire prendre auſſi une décoction de grande conſoude, à laquelle on ajoute l'eau de Rabel ; on peut faire des injections dans le vagin ou dans l'anus, ſi l'hémorragie vient de ces parties.

8° La conſtipation mérite beaucoup d'attention dans la groſſeſſe : il faut la prévenir ou y remédier promptement par de doux laxatifs. 9° Le ſeul moyen d'empêcher les progrès de l'œdeme & des varices, c'eſt de ſe tenir dans une ſituation horizontale dans le lit ou ſur un canapé. 10° Les femmes qui ne ſont pas fermes ſur leurs jambes ne doivent point marcher ſans ſe faire ſoutenir. 11° Enfin, pour empêcher les coupures du ventre, il faut, dès le ſixieme mois, commencer à l'oindre deux fois le jour avec de la moëlle de bœuf ou de l'huile d'amandes-douces.

Les femmes ſont ſujetes dans le cours de la groſſeſſe, comme dans tout autre tems, à toutes ſortes de maladies. Une obſervation conſtante nous a appris que ces maladies ſont plus dangereuſes lorſqu'elles attaquent une femme dans cet état; que dans tout autre tems, parce qu'elles cauſent alors preſque toujours un avortement forcé, qui eſt dangereux de ſoi même, & qui par conſéquent augmente beaucoup le danger de la maladie. On ne doit pas être ſurpris ſi les Médecins les plus éclairés ſont embarraſſés dans ce cas, & hélitent ſur le parti qu'il convient de prendre. Il faut, pour ſe déterminer dans des cas auſſi difficiles, bien connoître les tempéramens que l'on peut prendre pour guérir la mere, ſans nuire

à l'enfant ; &, ce qui eſt très-important, ſavoir juſqu'à quel point on doit porter ces tempéramens : c'eſt ce que M. Aſtruc entreprend d'expliquer dans cet article. Il n'a pas cru devoir rien dire du traitement qui convient dans ces ſortes de maladies, cela l'auroit trop écarté de ſon ſujet ; mais il explique les ménagemens avec leſquels on doit employer dans ces différens maux les remedes efficaces & énergiques.

La ſaignée eſt un des plus puiſſans ſecours que la médecine puiſſe employer dans les fievres, dans les inflammations, dans la crainte qu'on a qu'elles n'arrivent dans tous les engorgemens des viſceres, dans toutes les pertes de ſang, &c., & on doit l'employer dans tous ces cas, même dans la groſſeſſe. Il eſt difficile de fixer le nombre des ſaignées qu'on peut ou qu'on doit faire à une femme groſſe. Cela dépend de la nature & de la violence du mal, de l'âge & de la force de la malade, de l'état du pouls, &c., & doit par conſéquent être remis à la prudence du Médecin. On fait ces ſaignées du bras pour ne point attirer le ſang ſur la matrice. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, d'après notre Auteur, ſi la nature ou le ſiege du mal le demandoit, on pourroit les faire du pied, ſans en craindre aucune ſuite fâcheuſe, ſi l'on avoit fait précéder quelques ſaignées du bras, ce qui

diminue, dit il, & anéantit presqu'entiérement la dérivation. On n'hésite plus de purger, quand il le faut, les femmes grosses, le huitieme & le neuvieme mois de la grossesse, & même le troisieme. On a un peu plus de circonspection dans les deux premiers mois, parce que l'embryon flotte encore dans la matrice; mais si dans ces deux mois il y avoit un besoin pressant de purger, on pourroit & on devroit le faire avec confiance, en n'employant que des purgatifs doux & légers. L'usage des émétiques, sur-tout des émétiques antimoniaux, demande beaucoup plus de ménagement : on peut les employer sans danger, à petite dose, pour aiguiser une médecine & augmenter son effet; mais on doit user de beaucoup plus de circonspection pour le donner dans l'intention de faire vomir : on est cependant obligé quelquefois d'y avoir recours, lorsqu'on a un juste sujet de craindre de voir périr la mere, si on néglige de remplir cette indication. L'emploi des lavemens dans les femmes grosses exige quelques précautions. Par exemple, on ne doit leur servir que des demi-lavemens ; & on ne doit jamais y faire entrer de drogues irritantes, parce qu'il seroit à craindre que les contractions qu'ils excitent quelquefois dans l'intestin ne s'étendissent à la matrice, & ne donnassent lieu à l'avortement. On doit avoir dans la

groſſeſſe beaucoup d'attention à la nourriture de la malade. Dans les maladies chroniques, où la malade eſt ſans fievre, comme la jauniſſe, l'aſthme, &c., il faut lui donner de la nourriture, & lui en donner raiſonnablement pour ſatisfaire aux beſoins de la mere & du fœtus. On ne peut point en uſer de même dans les maladies aiguës, accompagnées de fievre, & ſouvent même de redoublemens. Ce ſeroit augmenter la fievre, & par conſéquent le danger. Il faut donc dans ce cas tenir la malade au bouillon pendant les trois ou quatre premiers jours, tant que la fievre eſt violente. Dès qu'on l'aura modérée, on pourra y ajouter un peu de crême de riz ou de jaune d'œuf. Enfin on doit avoir par précaution une potion cordiale toute prête, dont on donnera dans le beſoin quelques cuillerées, ſur-tout après les ſaignées, & dans l'opération des médicamens.

M. Aſtruc termine cet article par une réflexion, *que les Médecins*, dit-il, *qui ſont chargés de traiter une femme groſſe doivent avoir toujours devant les yeux, & qui doit les guider dans leur conduite ;* c'eſt que, tant qu'il y a une eſpérance raiſonnable de ſauver la mere, avec des remedes doux, légers, innocens, qui ne peuvent point faire de tort à l'enfant, on doit s'en tenir à cette méthode ſans s'en écarter. Mais ſi la mere

eſt dangereuſement malade, & qu'on ait juſte raiſon de croire qu'elle en mourra, ſi on n'emploie pas une méthode plus efficace, au haſard qu'elle ſoit préjudiciable à l'enfant ; alors il ne faut plus s'occuper que de la mere, qu'on doit traiter comme ſi elle n'étoit pas enceinte. La raiſon qu'il donne pour juſtifier cette conduite, c'eſt que, ſi la mere meurt, l'enfant meurt avec elle ; au lieu qu'en travaillant à ſauver la mere, on en ſauve au moins un : on peut même les ſauver tous les deux, ce qui n'eſt pas ſans exemple.

L'ordre des matieres a conduit M. Aſtruc à examiner le terme naturel du part ou accouchement. Pour le faire avec ordre, il a diviſé le chapitre qui en traite en deux paragraphes. Il établit dans le premier les principes qui doivent ſervir à décider la queſtion. Il examine dans le ſecond quelle croyance méritent les obſervations contraires. Le principe qu'il établit, eſt la conſtance de la nature dans tous ſes ouvrages, l'opinion uniforme de toutes les nations connues, qui s'accordent à admettre un terme fixe pour l'accouchement. Cependant, quelque déterminé que ſoit, ſelon lui, ce terme dans les femmes, il veut qu'il ait quelque latitude ; ce qu'il dit même avoir obſervé dans les animaux. Il décide en conſéquence, d'après le témoignage

d'Hyppocrate, de Salomon, de Ménandre, de Plutarque, de Virgile, de Plaute, de Térence & des loix Romaines, que le terme ordinaire & commun de l'accouchement eſt de neuf mois, & qu'il peut s'étendre juſqu'à dix, mais jamais au-delà. Cependant il propoſe au gouvernement, pour décider la queſtion irrévocablement, d'enfermer quarante jeunes femmes mariées, bien conſtituées & bien réglées; de les laiſſer cohabiter avec leurs maris, & d'en marquer la date. On marqueroit de même la date de leur accouchement; & l'on ſauroit, par ce moyen, avec certitude le tems que la groſſeſſe de chacune auroit duré. Qu'on répete ces expériences, ajoute-t-il, pendant quatre ou cinq ans, on auroit cent cinquante ou deux cens obſervations ſur leſquelles on pourroit compter, & qui ſerviroient, par proviſion, à établir une regle ſur cette matiere.

Dans l'examen des obſervations qu'on oppoſe à ſon ſentiment, notre Auteur prétend que les Médecins qui ont rapporté ces obſervations, s'en ſont laiſſé impoſer par des femmes qui ſe ſont trompées elles-mêmes, ou qui ont eu intérêt de les tromper. Il ne veut pas qu'on puiſſe rien conclure des jugemens rendus ſur cette queſtion, en faveur des naiſſances tardives, parce que nous en ignorons l'eſpece; qu'il pou-

voit y avoir des faits capables de décider les Juges, qui peuvent même avoir été trompés par la déciſion des Médecins ; enfin, qu'il peut ſe faire qu'ils ſe ſoient laiſſés toucher, & qu'ils aient donné quelque choſe à la commiſération.

L'Auteur que nous analyſons donne le nom d'*avortement*, de *bleſſure* ou de *fauſſe-couche* à tous les accouchemens prématurés qui arrivent dans le cours de la groſſeſſe, & avant la fin du neuvieme mois, parce qu'il prétend que ce n'eſt qu'alors que le corps du fœtus eſt ſuffiſamment formé, & qu'il a aſſez pris de conſiſtance pour ſoutenir l'impreſſion de l'air & des linges ſur la peau, & pour remplir, ſans en être incommodé, les fonctions néceſſaires à la vie, comme la reſpiration, le tetter & la digeſtion du lait qu'il tette. Il diſtingue deux eſpeces de fauſſes-couches, par rapport au tems de la groſſeſſe. 1° Celles qui arrivent dans le premier ou le ſecond mois de la groſſeſſe, ſe font preſque ſans douleur & ſans travail, parce que l'œuf fécondé eſt encore petit; & elles ne ſont ſuivies d'aucun écoulement de ſang, mais de quelque écoulement lymphatique peu abondant ; & il ne vient point de lait au ſein. 2° Les bleſſures, qui arrivent depuis le troiſieme mois de la groſſeſſe juſqu'au dixieme, ne ſe font qu'avec un travail plus ou moins rude, &

ſont ſuivies de tous les phénomenes qui accompagnent ordinairement l'accouchement à terme : elles produiſent, en outre, quelquefois des inflammations à la matrice, des fleurs blanches, &c. 3° Ces dernieres fauſſes couches doivent être diſtinguées encore en deux claſſes. Dans celles qui arrivent le troiſieme, le quatrieme, le cinquieme ou le ſixieme mois, l'enfant naît mort, ou du moins meurt peu de tems après, & n'eſt point viable. Dans celles qui ſe font depuis le ſeptieme mois, les enfans peuvent être viables.

Il réduit à cinq claſſes les cauſes qui peuvent produire l'avortement.

1. Celles qui viennent de la part de la mere, qu'il ramene à quatre chefs. 1° Les vices de la matrice, qui peut être petite, denſe, ſerrée, pleine de tubercules ou de durillons, ſquirrheuſe, ou mince, & peu pulpeuſe, ou bien trop lâche, & ſans reſſort. 2° La quantité & la qualité de la nourriture qu'elle fournit au fœtus, ſi elle eſt trop abondante, comme dans les femmes pléthoriques, qui mangent beaucoup & qui ne font point d'exercice ; le fœtus en ſera ſuffoqué, ſi la mere ne prévient le trop grand abord du ſang dans la matrice, en ſe faiſant ſaigner. Si la mere, au contraire, tombe dans une maladie de langueur, avec

un dégoût opiniâtre qui l'empêche de manger, le fœtus, ne recevant pas une nourriture ſuffiſante, mourra peu-à-peu d'inanition ; ſi le ſang de la mere eſt infecté de quelque levain vicieux ; enfin ſi elle a dans la matrice quelque ulcere carcinomateux, ſuppoſé qu'elle puiſſe concevoir dans cet état. 3° Les maladies dont la mere peut être attaquée pendant ſa groſſeſſe ; 4° les paſſions violentes auxquelles elle eſt quelquefois ſujete.

II. Celles qui viennent de la part du fœtus, ne ſont pas en grand nombre ; elles ſe réduiſent aux accidens ſuivans. 1° L'hydrocéphale & l'hydropiſie du bas-ventre. 2° Quelquefois le cordon eſt ſi long qu'il s'entortille autour du col du fœtus, dans les mouvemens qu'il fait, & intercepte la circulation du ſang entre le cœur & la tête ; mais ce cas eſt rare. 3° D'autres fois, au contraire, il eſt ſi court, que le fœtus, en ſe remuant, tiraille le placenta. 4° Quelquefois il tombe dans le maraſme, & ſe deſſeche par quelque cauſe difficile à connoître, & périt enfin.

III. Celles qui viennent du chef du placenta ſont encore moins nombreuſes. 1° S'il eſt trop petit par quelque vice de conformation, ſon adhéſion à la matrice, qui ſera foible, pourra manquer à une légere ſe-

couſſe, & produire ſouvent l'avortement. 2° Il arrive auſſi qu'il eſt quelquefois ſquirrheux & plein de tumeurs ; ce qui empêche qu'il ne puiſſe recevoir les ſucs que la matrice doit fournir au fœtus.

IV. On doit compter, parmi les cauſes extérieures qui produiſent l'avortement, tout ce qui peut meurtrir, froiſſer, comprimer fortement la matrice, ou l'ébranler violemment, comme les coups, les chutes, les efforts, &c.

V. Enfin il eſt des moyens que la méchanceté de quelques femmes emploie pour perdre leur fruit.

On ne peut ſe propoſer que deux objets dans le diagnoſtic de l'avortement: l'un de juger s'il y a ſujet de le craindre, pour tâcher d'y remédier, ou s'il eſt déjà décidé; auquel cas il ne reſte qu'à aider à délivrer la mere: l'autre, de reconnoître les cauſes qui produiſent l'avortement, afin de les écarter, s'il y a lieu. On a raiſon de craindre l'avortement, s'il a précédé quelque cauſe capable de le produire; ſi, depuis ce tems, le mouvement de l'enfant a été plus foible; ſi les mamelles s'exténuent. On peut le regarder comme prêt à ſe faire, & même commencé, ſi les côtés du ventre s'affaiſſent, ſi la mere reſſent des douleurs ou tranchées dans la matrice, ſur-

tout ſi ces douleurs, partant des reins, portent en bas, & ſont fréquentes, enfin on ne peut plus douter qu'il ſoit décidé ſi l'orifice de la matrice s'ouvre, s'il en coule une lymphe laiteuſe qui devient enſuite ſanguinolente, & même du pur ſang, ſi les douleurs ſubſiſtent ou augmentent.

L'avortement eſt toujours dangereux, & même plus dangereux que l'accouchement naturel; il eſt ſur-tout dangeureux dans les quatre derniers mois de la groſſeſſe, & lorſqu'il a été provoqué, de quelque maniere qu'il l'ait été. Le plus dangereux eſt celui où le placenta ne ſe détache que par un bout, reſtant attaché à la matrice par l'autre. Outre les dangers auxquels l'avortement expoſe les femmes par lui-même, il en entraîne d'autres à la ſuite, comme l'inflammation de la matrice, une perte de ſang exceſſive, une ſtérilité ordinairement incurable.

Le traitement qu'on peut employer dans l'avortement roule ſur trois objets. 1° D'empêcher l'avortement, s'il eſt poſſible. 2° De donner, quant on ne peut pas l'empêcher, tous les ſecours poſſibles. 3° De remédier aux accidens qui ſuivent l'avortement, lorſqu'ils ſont dangereux.

Le premier de ces trois objets préſente deux cas différens. Dans le premier cas,

il faut prévenir l'avortement dans une femme qui n'eſt pas enceinte, mais qui s'eſt déjà bleſſée dans la groſſeſſe précédente, ou qui eſt d'une conſtitution ſi délicate, qu'il eſt aiſé de prévoir qu'elle riſque de ſe bleſſer. Pour cet effet, on lui défendra un commerce trop fréquent avec ſon mari; on lui preſcrira un régime réglé, ſain & doux; on l'exhortera à modérer ſa vivacité. Si elle eſt ſujete à quelque maladie qui puiſſe nuire à la groſſeſſe, on tâchera d'y remédier; ſi elle a le ſang & les humeurs âcres, on travaillera à les adoucir; ſi l'on a raiſon de ſuppoſer la matrice trop lâche & trop molle, on lui preſcrira des bouillons vulnéraires, une légere tiſane des bois, ſans purgatif. Les bains d'eau thermales, les douches ſur les reins, &c. réuſſiſſent auſſi quelquefois. Si la femme eſt cacochyme, fluxionnaire, outre les remedes qu'on vient de propoſer, on lui ouvrira un cautere au bras ou à la jambe.

Enfin ſi, malgré toutes ces précautions, la femme, devenue groſſe, ſent les avant-coureurs de l'avortement, elle ſe trouve alors dans le ſecond cas. Il faut, dès que cet accident eſt arrivé, la faire mettre au lit, lui ouvrir la veine, réitérer même la ſaignée, ſi les douleurs continuent; lui ſervir un ou deux lavemens adouciſſans, ne

lui donner que du bouillon ou quelques legers potages : on pourra y joindre les aſtringens, dont on lui fera prendre quelques doſes intérieurement, ou dont on lui fera des fomentations. M. Aſtruc en donne une liſte aſſez étendue : il y a joint quelques remedes vantés par des Médecins anciens, dont les uns n'ont point de vertu, ou en ont peu, mais que l'on peut employer, ſi l'on veut, & dont les autres ſont abſolument ſuperſtitieux, & qu'on doit mépriſer.

Nonobſtant toutes les précautions qu'on prend, & tous les remedes qu'on emploie, il arrive ſouvent qu'on ne peut pas empêcher l'avortement ; & c'eſt un malheur inévitable, dès que le placenta eſt déjà détaché par un coin ; car il ne faut pas eſpérer, dit M. Aſtruc, qu'il puiſſe ſe rattacher. Alors, dès qu'on voit que les douleurs continuent à porter en bas, que l'orifice de la matrice ſe dilate, & que l'écoulement du ſang augmente, il faut ſe déterminer à aider un avortement qu'on ne peut pas éviter. Dans cette circonſtance, qui regarde plus particuliérement le manuel des accouchemens, l'office du Médecin ſe borne à faire prendre quelques priſes de bouillon, ſi le travaille dure long-tems ; &, s'il y a lieu de craindre quelque ſyncope, de donner quelque cordial doux.

L'accouchement fait, on doit donner toute ſon attention aux accidens qui l'accompagnent ou qui le ſuivent, tels que les pertes immodérées, ou l'inflammation de la matrice, & y remédier par les moyens qui ont été indiqués en traitant de ces maladies.

Dans le chapitre qui traite de l'accouchement naturel, M. Aſtruc expoſe d'abord les cauſes qui le déterminent au terme réglé par la nature. Ces cauſes ne ſont, ſelon lui, que le changement de la ſituation ou la culbute qui arrive au fœtus, dans le dixieme mois, quelque tems avant l'accouchement. Ce mouvement de l'enfant, par lequel la tête tombe en bas ſur le col de la matrice, les jambes & les pieds montent en haut, vers le fond, eſt purement machinal, & vient uniquement de la peſanteur de la tête & des parties ſupérieures, qui augmente peu-à-peu, & l'emporte à la fin ſur celle des parties qui ſont ſituées au-deſſous du nombril. Dans cette ſituation, la tête du fœtus, qui pouſſe en bas, peſe ſur le col de la matrice, comprime les veines & les vaiſſeaux lymphatiques qui reviennent de ſon orifice, y retarde le retour du ſang & de la lymphe, & donne lieu à l'épanchement d'une partie de la ſéroſité; ce qui diſpoſe toutes ces parties à prêter facile-

ment à la dilatation qu'elles doivent ſouffrir : par ce moyen, la tête du fœtus avance de plus en plus, juſqu'à ce qu'enfin elle parvient au bord intérieur de l'orifice de la matrice. L'extrême ſenſibilité de cette partie, que notre Auteur regarde comme le *ſenſorium* de tout l'organe, fait que tout ſe met en branle pour l'accouchement : les fibres muſculaires de la matrice entrent en contraction de toutes parts, & pouſſent le fœtus vers l'orifice, qui ſe dilate de plus en plus, par la contraction des fibres radieuſes que notre Auteur y ſuppoſe. De ſon côté, le fœtus, ainſi preſſé, trépigne, & appuyant ſes pieds ſur le fond de la matrice, il ſe roidit & s'étend ſelon le degré de force qu'il a : ce qui favoriſe l'effet que la contraction de la matrice doit produire.

Il eſt rare que les Médecins ſoient appellés aux accouchemens ; & quand ils y ſont appellés, il y a peu de choſes qui ſoient de leur compétence : auſſi M. Aſtruc veut-il qu'on laiſſe à la Sage-femme où à l'Accoucheur tout ce qui regarde le manuel de l'accouchement : c'eſt pourquoi il renvoie, pour ces matieres, au *Traité des Accouchemens*, & ſe contente de rapporter quelques réflexions dont il n'y a pas de Médecin qui ne ſoit inſtruit.

L'écoulement, ſoit en rouge, ſoit en blanc, qui

qui ſuccede à l'accouchement, & qu'on connoît communément ſous le nom de *lochies* ou de *vuidanges*, mérite beaucoup d'attention de la part du Médecin. Lorſqu'il eſt modéré, on doit le regarder comme une évacuation naturelle qui ne demande aucun remede; mais il eſt quelquefois ſi abondant & accompagné d'accidens ſi effrayans, tels que des abattemens, des foibleſſes, des ſyncopes, des convulſions, qu'on doit faire tous ſes efforts pour le modérer. Les cauſes qui produiſent ces vuidanges immodérées, ſont le déchirement de quelques appendices veineuſes; ce qui arrive ſouvent, dit M. Aſtruc, dans les accouchemens laborieux; des dilacérations dans la ſurface interne de la matrice, plus ou moins étendues, qui arrivent auſſi dans le même cas; les gerçures de la ſubſtance de la matrice, plus ou moins profondes, ou coups d'ongles imprudemment donnés dans des accouchemens difficiles. A ces cauſes l'Auteur en ajoute une quatrieme moins fâcheuſe, mais aſſez ordinaire. C'eſt un trémouſſement des tuniques de la matrice par ſacades, qui, en fouettant le ſang, le fait couler plus abondamment, & entretient cet écoulement. Ce trémouſſement eſt la ſuite des tranchées qui ſubſiſtent dans la matrice; des impreſſions que fait le placenta retenu dans ce viſcere, en entier ou en partie, ou des gru-

meaux de ſang, qui flottent dans ſa cavité, &c.

La connoiſſance des vuidanges immodérées eſt évidente par la grandeur de la perte, & ſur-tout par les accidens qui l'accompagnent. Le pronoſtic en eſt toujours fâcheux, ſur-tout lorſqu'elles ſont produites par quelque déchirure, parce qu'il eſt à craindre qu'il ne ſurvienne de l'inflammation, ou qu'il ne s'y forme quelque ſquirrhe. La perte, en elle-même, eſt toujours accompagnée d'un danger très-preſſant, par l'état de foibleſſe où elle jette la malade; enfin elles ſont très-difficiles à guérir.

Dès qu'on eſt convaincu que les vuidanges ſont immodérées, il faut s'attacher à en diminuer la trop grande abondance, par les remedes convenables, ſans entreprendre de les arrêter tout-à-coup. La ſaignée, un régime incraſſant, s'il n'y a point de fievre, & quelques boiſſons aſtringentes, ſont les moyens que M. Aſtruc propoſe. Mais ſi la fievre ſe met de la partie, que le mal ſoit entretenu par quelque déchirure, que la matrice ſoit menacée d'inflammation, &c., on doit réitérer la ſaignée à proportion des forces de la malade : on la mettra à un régime tempérant; on lui donnera des aſtringens plus puiſſans. M. Aſtruc recommande ſur-tout un bol compoſé de quinze grains de chacune des racines de tormentille & de fili-

pendule miſes en poudre & incorporées dans le ſyrop de grande conſoude, réitéré de quatre en quatre heures, & une tiſane de grande conſoude, avec l'eau de Rabel : il veut qu'on y joigne auſſi les narcotiques pour calmer les douleurs.

Non-ſeulement les vuidanges peuvent être immodérées ; il arrive auſſi quelquefois qu'elles ſe ſuppriment tout-à-fait, ou du moins diminuent au point de produire les accidens les plus graves, tels que la tenſion, le gonflement & la douleur de la matrice, la douleur des reins, du croupion, des aînes, les nauſées & le vomiſſement, la difficulté de reſpirer & le crachement de ſang, les friſſons, la fievre, l'inflammation de la matrice & même quelquefois le délire, le *coma-vigil* ou le *coma-ſomnolentum*. Cette ſuppreſſion ou cette diminution conſidérable des vuidanges reconnoiſſent pour cauſe le froid auquel la malade a été expoſée, quelque peine ou quelque chagrin qui l'affecte vivement, ou une diarrhée violente qui ſurvient à l'accouchée, & qui eſt la ſuite des indigeſtions qu'elle s'eſt attirées pour avoir trop mangé ; enfin l'inflammation de la matrice. On s'aſſure aiſément de l'exiſtence de la maladie, & il eſt facile d'en connoître la cauſe par le rapport de la garde ou des aſſiſtans. On doit toujours porter un mauvais pronoſtic

de la ſuppreſſion des vuidanges dans une femme en couche : à choſes égales elle eſt d'autant plus dangereuſe, qu'elle arrive plus près de l'accouchement. De quelque cauſe qu'elle vienne, elle laiſſe preſque toujours dans la matrice des engorgemens ou obſtructions qui dérangent le cours des regles dans les femmes qui en réchappent, & qu'on a bien de la peine à détruire.

La curation doit varier ſelon les cauſes qui ont produit la ſuppreſſion. 1° Si elle vient de l'une des deux premieres, il faut d'abord employer la ſaignée pour prévenir la pléthore, pour relâcher & détendre la matrice, & tâcher de rétablir le cours des vuidanges. Si les vuidanges ne ſont pas tout-à-fait ſupprimées, M. Aſtruc veut qu'on ſaigne du pied, parce que, dit-il, on peut eſpérer, en attirant le ſang ſur la matrice, de forcer les obſtacles & de rétablir les vuidanges. Mais ſi les vuidanges ſont tout-à-fait ſupprimées, il conſeille de ſaigner du bras pour ne pas attirer le ſang ſur la matrice. On travaillera en même tems à relâcher la matrice par des remedes adouciſſans, émolliens & purgatifs, par des fomentations, des embrocations & même des fumigations, &c. Si la malade a la diarrhée, on travaillera à l'arrêter; on traitera l'inflammation par les moyens uſités pour l'inflammation du bas-ventre.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire sur l'ouvrage de M. Astruc : l'analyse que nous avons faite dans nos deux extraits, des principaux morceaux, suffira pour faire connoître à nos lecteurs la théorie & la pratique de cet homme célebre. Les chapitres dont nous n'avons point rendu compte, traitent de la fievre de lait, du lait répandu, ou des dépôts de lait, des moles, de la structure & de l'usage des mamelles, du gonflement douloureux des mamelles dans les nourrices, appellé *poil*, des abscès des mamelles, de l'ulcere des mamelles, des glandes squirrheuses & des squirrhes des mamelles, des maladies du mamelon, du défaut de lait dans les nourrices, de ses mauvaises qualités.

SUITE

Des Conjectures sur la Cause de la Colique de Poitou, insérées dans le Journal du mois d'Avril 1765 ; *par M.* STRACK, *Docteur & Professeur en médecine à Mayence.*

Il y a environ un an que j'adressai à M. Roux, Auteur du Journal de médecine, sur la colique de Poitou, quelques

conjectures qui ont été inſérées dans le Journal du mois d'Avril. Ayant eu occaſion depuis ce tems-là de traiter & de guérir quelques perſonnes attaquées de la même maladie, j'ai cru devoir me ſervir de la voie du même Journal pour publier la ſuite de mes obſervations : j'y joindrai l'hiſtoire d'un petit nombre de maladies qui m'ont paru en approcher, & je haſarderai mon ſentiment ſur l'opinion que quelques Auteurs ſe ſont faite de cette maladie.

Plus j'ai fait de recherches ſur cette eſpece de colique, plus j'ai traité de perſonnes qui en étoient attaquées, plus j'ai eu de raiſons pour me convaincre que la matiere arthritique en eſt la cauſe au moins la plus fréquente. Je reprends le fil de mes obſervations précédentes.

Le jeune Seigneur qui fait le ſujet de la derniere (voyez le Journal indiqué, pag. 342) étant de retour des bains de Wisbaade, ſe trouva parfaitement bien : ſes bras & ſes jambes avoient repris leur force : il étoit devenu plus gros & plus gras qu'il n'étoit même avant cette maladie. Il avoit pris, tant à Mayence qu'à Wisbaade, cent quatre-vingt-dix-huit bains ; ce qui ne m'empêcha pas de lui conſeiller de continuer, pendant l'hiver, l'uſage de la décoction des bois & de l'antimoine cru, afin de prévenir les rechutes que cette ſaiſon

pourroit amener, & de reprendre tous les étés les mêmes bains pour épuiſer peu-à-peu l'humeur arthritique, & ſe prémunir contre le retour de la maladie. Je lui avois prédit en même tems que, malgré ces remedes & les progrès qu'il avoit faits vers ſa guériſon, il pourroit éprouver encore, à l'entrée de l'hiver, quelques douleurs ſourdes de colique; ce qui effectivement lui eſt arrivé. Il en eut quelques atteintes au mois de Décembre, qui à la vérité furent très-légeres, & ne durerent que trois jours. Il n'a pas diſcontinué de prendre la décoction des bois & l'antimoine cru; ce qui lui a ſi bien réuſſi, qu'il alloit à la chaſſe ſans en être incommodé. Il eſt retourné l'été dernier aux bains de Wisbaade, & il ſe propoſe d'en faire uſage tous les ans par précaution.

Etant à Wetzlar à la fin du mois d'Octobre 1764, un Gentilhomme, âgé de trente ans, me conſulta pour une colique dont il étoit tourmenté depuis long-tems. Il me dit que ſes accès avoient duré quelquefois trois ſemaines; qu'il avoit le ventre retiré; qu'il lui ſembloit qu'une barre de fer le lui tranchoit; qu'il avoit été très-conſtipé, & avoit eu des envies de vomir; que ni les lavemens ni aucun des remedes qu'on lui avoit donnés ne lui avoient procuré aucun ſoulagement; que lorſque cette colique l'avoit

quitté, il lui étoit ſurvenu une douleur à l'articulation du pied gauche, qui a été ſuivie d'une exoſtoſe; qu'il avoit conſervé cette exoſtoſe, malgré que la colique l'eût repris & l'eût quitté à différentes repriſes. Ce malade avoit, dans le tems que je le vis, des douleurs ſourdes au bas-ventre : les muſcles abdominaux étoient très-tendus; & il étoit obligé de ſe tenir plié en deux, ne pouvant ſe redreſſer ſans éprouver les plus vives douleurs. Il avoit les malléoles du pied gauche fort gonflées, & cette articulation étoit ankyloſée; il avoit des exoſtoſes au coronal & au pariétal. Il me proteſta qu'il n'avoit jamais eu aucun mal vénérien, & qu'il n'y avoit pas même donné occaſion. Il ne pouvoit, ſans le ſecours d'une canne, ſe ſoutenir ſur ſes jambes qui lui paroiſſoient à demi-paralytiques : ſes bras, dont les mains étoient très-décharnées, pendoient de même, & il ne pouvoit pas les porter ſur ſa tête : ſon teint étoit pâle, ſes yeux enfoncés & cernés.

Je déclarai à ce malade que ſa colique étoit produite par un miaſme arthritique qui s'étoit fixé dans le bas-ventre; je lui ordonnai en conſéquence de prendre, matin & ſoir, dix grains d'antimoine cru réduit en poudre; de boire abondamment de la décoction des bois, & de ſe mettre tout de ſuite à l'uſage des bains dont je lui

conſeillai de prendre juſqu'à cent cinquante.

Le malade ſuivit mes ordonnances, & s'en trouva ſi bien, qu'après le quarantieme bain, il fut ſans douleur : l'appétit & le ſommeil étoient revenus ; le ventre étoit libre ; il pouvoit marcher ſans canne, ſe ſoutenir parfaitement ſur ſes jambes, & commença à pouvoir voir du monde. Je le vis à Francfort, au mois d'Avril ſuivant, ſe portant parfaitement bien, & ayant très-bonne mine. Il m'aſſura qu'il avoit continué l'uſage de l'antimoine cru & de la décoction des bois ; mais qu'il n'avoit pris que ſoixante-quinze bains. Il avoit recouvré toutes ſes forces, pouvant marcher & ſupporter les fatigues du voyage. Je l'ai vu monter & deſcendre très-leſtement des eſcaliers : ſes exoſtoſes avoient diſparu ; &, ce qui me ſurprit le plus, ſon ankyloſe étoit tout-à-fait guérie : il fléchiſſoit ce pied avec la plus grande facilité, ne reſſentant qu'un peu de gêne ſous la plante du pied : il n'y reſtoit pas la moindre groſſeur. Il me promit de reprendre tous les ans les bains de Wisbaade, afin de prévenir les rechutes auxquelles on eſt expoſé dans cette maladie.

Un Corroyeur de Wisbaade, âgé de trente-quatre ans, homme grand, robuſte, qui avoit toujours joui d'une bonne ſanté, ſoit dans ſa patrie, ſoit dans les pays du

Nord, dans lesquels il avoit voyagé & travaillé de son métier pendant douze ans, fut pris, au commencement de cette année, d'une colique violente, sans cause manifeste. Il avoit d'abord ressenti à l'estomac une vive douleur qui s'étoit étendue à toute la région épigastrique, étoit montée vers le milieu du sternum, & répondoit aux vertebres du dos, qui sont vis-à-vis l'estomac. Il avoit, avec cela, des envies fréquentes de vomir, & vomissoit même quelquefois de la bile verte ou des matieres noires. Cette douleur, après avoir resté pendant quinze jours fixée dans ces parties, descendit plus bas, attaqua les intestins d'une façon cruelle, & mit le malade à l'extrêmité.

Quelques Médecins lui firent prendre l'émétique, qui le fit vomir excessivement : on lui donna ensuite deux ou trois lavemens, & on lui prescrivit des extraits amers de camomille, de petite centaurée, d'*arnica*, de rhubarbe, de fumeterre, avec l'élixir balsamique d'Hoffmann, la terre foliée de tartre, le syrop de menthe, & autres remedes de cette classe. Ces remedes n'ayant rien produit, ils abandonnerent le malade, comme incurable, au commencement du mois de Mars. Le 4 de ce mois, le malade en proie à la colique la plus affreuse, & abandonné de ses Médecins,

m'envoya un meſſager qui me fit le récit qu'on vient de lire.

Je crus pouvoir prononcer que ſa maladie étoit la colique arthritique, & en conſéquence, je lui ordonnai un lavement compoſé de parties égales de lait de vache & d'huile de lin, que je fis répéter de trois en trois heures; de prendre, toutes les deux heures, deux cuillerées à café d'un mêlange d'huile d'amandes-douces & de ſyrop de diacode; de ſe faire porter tous les matins au bain, & d'y reſter d'abord une demi-heure, & de les prolonger peu-à-peu, juſqu'à ce qu'il fût en état d'y reſter une heure & demie. Je lui conſeillai de ne s'y plonger dans le commencement, que juſqu'à la région épigaſtrique; je lui recommandai de ſe faire frotter le ventre avec de l'huile roſat, en ſortant du bain; de faire uſage, pour boiſſon ordinaire, d'une décoction d'orge, & de ne prendre pour toute nourriture que du bouillon & des ſoupes légeres; ce qui fut exécuté très-ponctuellement.

Je fus voir ce malade le 16 du mois de Mars, & lui ayant fait différentes queſtions, il me répondit qu'il avoit toujours été d'un bon tempérament; qu'il ne ſe ſouvenoit pas d'avoir été malade; qu'il n'avoit jamais abuſé de ſes forces, ayant toujours vécu très-réguliérement; qu'il ne s'é-

toit jamais ſervi de vaiſſeaux de cuivre dans ſon ménage; qu'il ne ſavoit point avoir bu de vin frelaté, n'y ayant aucune apparence qu'il y en eût dans le pays, ni de cidre non plus; que, depuis un an, pour peu qu'il travaillât ou montât un peu haut, il ſe ſentoit fatigué, éprouvoit une grande laſſitude dans les jambes & dans les cuiſſes, & avoit même de la peine à reſpirer; que cela l'avoit d'autant plus ſurpris qu'il connoiſſoit ſes forces, & qu'il étoit endurci au travail; que, dès qu'il étoit un peu fatigué, il étoit couvert, contre ſon ordinaire, d'une ſueur qui le piquoit comme ſi on lui eût criblé des cendres chaudes ſur la peau (phénomene très-commun chez les arthritiques); que quelquefois il avoit eu beaucoup de peine à lâcher ſon eau, ſans ſavoir pourquoi, n'ayant rien pris qui eût pu occaſionner cette eſpece de ſtrangurie; que cette urine, qui étoit brûlante, étoit blanche comme du petit-lait, & que lorſqu'elle étoit repoſée, elle devenoit claire & tranſparente, laiſſant tomber un ſédiment qui reſſembloit à du ſuif raclé, & formoit comme des flocons, en ſe précipitant; que depuis ce tems ſon teint avoit été pâle & un peu jaune, ſes yeux enfoncés, ſes paupieres plombées; qu'après avoir ainſi traîné une année entiere, la colique l'avoit pris tout-à-coup, ſans que rien y eût donné occaſion;

que cette colique étoit le tourment le plus affreux qu'on fût imaginer ; qu'elle avoit été accompagnée de fréquentes envies de vomir, quelquefois même de vomiſſemens ; qu'il avoit été très-conſtipé, qu'une fois même il avoit été onze jours ſans aller à la ſelle ; que les excrémens qu'il rendoit étoient durs & noirs comme des crotins de brebis ; que ſon ventre étoit retiré comme par des convulſions, & que, ſous ſes deux hypocondres, il s'étoit fait un enfoncement à y mettre le poing ; qu'il ne pouvoit pas ſe dreſſer, tant les muſcles du bas-ventre étoient tendus & douloureux, & qu'il étoit obligé de ſe tenir toujours plié ; qu'il n'avoit eu juſqu'ici ni chaleur ni fievre ; mais que cependant la violence des douleurs lui avoit cauſé quelques abſences d'eſprit, au point que lorſque les douleurs s'étoient un peu calmées, il n'avoit pas reconnu la chambre où il étoit : ſa famille m'atteſta qu'il leur avoit paru dans un état d'imbécillité dans le fort des douleurs, ſans cependant qu'ils euſſent pu obſerver la moindre fievre.

Il ajouta que, depuis qu'il avoit mis en exécution ce que je lui avois ordonné, & pris douze bains, il ſe portoit infiniment mieux, & avoit repris un peu de ſommeil ; qu'il ſuoit de tems en tems ; que ſon ventre répondoit aux lavemens ; qu'il ſe ſentoit

extrêmement foible ſur ſes jambes, & qu'il y reſſentoit une laſſitude ſinguliere ; qu'il avoit de la peine à porter ſes bras ſur ſa tête, tant ils étoient foibles.

Je lui trouvai dans ce moment le teint pâle, le regard triſte, & les yeux un peu enfoncés ; tout ſon corps étoit ſinguliérement décharné, principalement les mains, dans les intervalles des os du métacarpe : le ventre étoit rentré, & l'on voyoit les os d'alentour comme dans un ſquélete ; les hypocondres étoient creux : le malade avoit le pouls lent & foible.

Je lui ordonnai de continuer les mêmes remedes, & de prendre tous les jours deux bains, d'y reſter une heure & demie le matin, & une heure le ſoir. Je lui pronoſtiquai qu'après cinquante bains il ſe trouveroit mieux ; qu'il pourroit marcher ; qu'il n'auroit plus beſoin des remedes dont il uſoit maintenant, & que ſon ventre reſteroit libre ; qu'il faudroit alors qu'il prît de l'antimoine cru en poudre, & qu'il bût de la décoction des bois ; que malgré cela, il auroit encore de tems en tems quelques douleurs ſourdes dans le bas-ventre ; mais qu'après cent cinquante bains il pouvoit eſpérer qu'il en ſeroit entiérement quitte ; que cependant il feroit très-bien, afin de prévenir les rechutes, de prendre tant qu'il vivroit ces bains tous les ans ; ce qui lui

ſeroit très-aiſé, étant habitant de Wisbaade, & voiſin de la ſource des eaux thermales.

On me manda le premier Avril, que le malade avoit pris juſques-là quarante bains ; qu'il avoit ſué beaucoup ; qu'il avoit été tout ce tems ſans éprouver de douleurs, mais que depuis quelques jours il commençoit à en reſſentir de ſourdes dans le bas-ventre. Je lui fis commencer l'uſage de l'antimoine & de la décoction des bois ; je lui ordonnai de continuer les bains, & je lui prédis qu'après quatre-vingt bains il ſe trouveroit incomparablement mieux. Le 26 du même mois on me fit dire que le malade, ayant continué l'uſage des bains & des remedes preſcrits, ſe portoit très-bien ; qu'il ſortoit, avoit de l'appétit, dormoit bien, & étoit exempt de douleurs.

Il vint me voir le 7 Mai & me dit que, pendant l'uſage des bains & des remedes que je lui avois preſcrits, il avoit reſſenti de tems en tems des douleurs ſourdes dans le bas-ventre ; qu'en marchant il avoit ſouvent la reſpiration fort courte, & comme un aſthmatique (ce qui n'eſt pas rare chez les arthritiques) ; mais qu'après avoir pris ſoixante bains, ſans diſcontinuer les autres remedes, il avoit été pris d'une douleur à la nuque, qui s'étendoit entre les épaules & aux bras ; que depuis ce moment les douleurs du ventre & la difficulté de reſ-

pirer s'étoient diſſipées ; qu'il avoit toujours continué les remedes, & pris plus de quatre-vingt bains ; que dans le moment où il me parloit il n'avoit plus de douleurs, ni internes ni externes ; qu'il avoit de l'appétit, mais que ſes forces étoient encore foibles ; auſſi ſon teint étoit-il pâle. Je lui conſeillai de continuer les bains, la décoction des bois, & la poudre d'antimoine.

Je le revis le 4 Juin : il avoit continué, comme je le lui avois conſeillé, les remedes & les bains, dont il avoit pris cent trente juſqu'alors. Il ſe portoit incomparablement mieux, avoit bon appétit, dormoit bien, & avoit le ventre réguliérement libre. Il n'avoit cependant pas encore aſſez de force pour ſoutenir le travail : il étoit toujours pâle, & avoit reſſenti de tems en tems quelques douleurs arthritiques aux extrêmités, tant ſupérieures qu'inférieures, mais point dans le ventre. J'ai eu occaſion de le voir au mois de Juillet, & de le ſuivre pendant trois ſemaines ; je l'ai trouvé parfaitement guéri, après avoir pris deux cens bains ; il ſoutient parfaitement le travail de ſon métier : il a fait quelques voyages, & a ceſſé tout remede ; mais il eſt bien réſolu de reprendre les bains réguliérement tous les ans.

Un Seigneur, âgé de ſoixante ans, tomba malade en 1762 dans une Ville éloignée

de trente lieues de Mayence ; c'eſt un pays où il croît de très-bon vin : ce Seigneur n'en buvoit que de très-mur, & ne mangeoit que des alimens apprêtés avec le plus grand ſoin. Sa maladie, qui parut fort ſinguliere, le tourmenta pendant neuf mois, & le réduiſit à l'extrêmité. On me demanda mon avis ; je ne ſaurois dire quelle idée ſes Médecins s'étoient faite de ſon état, ni quels remedes ils lui avoient fait prendre. Il ſuffira de rapporter ici qu'on m'avoit mandé que le malade avoit tantôt des coliques affreuſes, que tantôt il avoit l'eſprit aliéné, qu'il étoit perclus de tous ſes membres, & maigre comme un ſquélette, quoiqu'il eût été gros & gras avant cette maladie.

Je ſoupçonnai que le miaſme arthritique étoit la cauſe principale de cette maladie, & je conſeillai qu'on tranſportât le malade à Mayence ; ce qu'on pouvoit faire d'autant plus commodément que c'étoit à l'entrée de l'été, & qu'on pouvoit faire tout le voyage par eau. Arrivé qu'il fut à Mayence, on le tranſporta à Wisbaade, où je prenois alors les bains, & on le logea à côté de moi. Je fus très-ſurpris de l'état où je le trouvai.

Il étoit paralytique des extrêmités ſupérieures & inférieures, & des hanches ; ſes bras pendoient comme s'ils euſſent été morts : il ne pouvoit pas fermer les mains,

qui étoient ſinguliérement décharnées entre les os du métacarpe : il avoit de la peine à ſoutenir le tronc de ſon corps, même étant aſſis, ce qui l'obligeoit de ſe tenir couché la plupart du tems. Tout ſon corps étoit extraordinairement décharné, ſon ventre étoit plat, ſon teint pâle, ſon pouls petit. Son eſprit étoit tout-à-fait aliéné, ſans la moindre fievre : il parloit comme un imbécille, s'imaginant tirer de ſes mains & d'entre ſes doigts des épingles, des ſerpens, des grenouilles, & un nombre infini de têtes d'écureuils ; il prétendoit même que tout le monde devoit les voir, &c.

Je fis porter ce malade tous les jours au bain, avec ordre de l'y tenir plus ou moins long-tems, ſelon que ſes forces le permettroient. Lorſqu'il eut pris ſoixante bains, il commença à remuer ſes doigts & à fermer la main, quoique foiblement : il remuoit auſſi les jambes & les cuiſſes. Après cinquante bains il fut en état de marcher avec une canne : à meſure que ſes forces ſe rétabliſſoient, ſa raiſon revenoit, & il commença à parler avec plus de bon ſens.

Je fis continuer les bains, avec ordre d'en prendre deux fois par jour, & d'y reſter une heure & demie chaque fois ; je le mis à l'uſage de la poudre d'antimoine cru, & de la décoction des bois. Lorſqu'il eut pris environ quatre-vingt-dix bains il ſe

trouva parfaitement bien, & marcha ſeul, ſe ſervit de ſes bras, ayant bon appétit, & toute la force de ſon eſprit, telle qu'il l'avoit avant ſa maladie. Je fis interrompre les bains, pendant la chaleur de la canicule, ſans ceſſer de faire uſage de l'antimoine cru & de la décoction des bois. Il recommença les bains vers le mois de Septembre, & en reprit encore quarante, après leſquels il ſe trouva parfaitement rétabli, & partit en poſte pour retourner chez lui. Il revint, ſuivant mon conſeil, aux mêmes bains l'année ſuivante; il étoit gros & gras & ſe portoit parfaitement bien.

Après avoir donné l'hiſtoire d'une colique qui, par tous ſes ſymptômes, reſſemble parfaitement à celle que les Auteurs déſignent ſous le nom de *colique de Poitou*, je vais y joindre quelques cas qui, quoiqu'ils ne reſſemblent pas en tout à la colique des malades dont nous venons de décrire l'état, me paroiſſent pourtant devoir être rangés dans la même claſſe, étant produits par la même cauſe, le miaſme arthritique.

Un Seigneur, d'une illuſtre maiſon, âgé de cinquante ans, ne buvant que d'excellent vin, qu'il recueilloit dans ſes propres terres, & qui d'ailleurs étoit attentif juſqu'au ſcrupule ſur les uſtenſiles de ſa cuiſine, tomba malade d'une colique affreuſe, au mois de Juin de l'année 1761. Son Médecin

fit pendant quatorze mois tout ce qu'il put pour le guérir : ſes remedes furent ſans effet, le malade dépériſſoit à vue d'œil. Je fus appellé en conſultation au mois de Septembre 1762 ; j'eus de la peine à reconnoître le malade, tant je le trouvai défait & maigre, l'ayant connu autrefois gros & gras. Il n'avoit exactement que la peau ſur les os, ſon teint étoit cendré, ſes paupieres plombées, ſes yeux creux, le nez pointu : la peau de tout ſon corps étoit ſeche, ridée & comme écaillée ; ſon ventre étoit ſi plat, & les muſcles abdominaux ſi exténués, qu'on pouvoit aiſément diſtinguer tous les viſceres du bas-ventre par le toucher : en un mot, il reſſembloit parfaitement à un ſquélette couvert de peau.

En tâtant ſon ventre je crus ſentir une rangée de tumeurs ſquirrheuſes, qui commençoient derriere la veſſie & s'étendoient juſqu'au rein gauche : je conjecturai qu'elles commençoient près de l'anus, occupoient tout le *rectum*, juſqu'à la derniere courbure du colon ou à l'S romaine ; le colon en étoit quelquefois tiraillé, comme je le dirai ci-après.

Je croyois avoir ſaiſi la cauſe de cette maladie, en imaginant que cette colique & la conſtipation opiniâtre qui l'accompagnoit, étoient l'effet de ces ſquirrhes que je ſuppoſois s'oppoſer à la ſortie des excrémens &

des flatuoſités, par la compreſſion qu'ils devoient faire ſur le *rectum*. J'ordonnai, en conſéquence, des lavemens, des fomentations ſur tout le bas-ventre, des tiſanes apéritives & l'extrait de ciguë, afin de fondre, s'il étoit poſſible, ces tumeurs ſquirrheuſe. Le malade, malgré tous ces remedes, dont il continua l'uſage pendant trois mois, alloit de mal en pis, ſon corps s'exténua tout-à-fait, la fievre ſe mit à la fin de la partie : on craignoit à tous momens de le voir expirer.

J'obſervai fort exactement, pendant les trois mois qu'il fit uſage de ces remedes, tous les phénomenes qui ſe préſenterent. Je m'apperçus, 1° que, dans le fort des paroxyſmes de cette colique, les ſquirrhes qui étoient dans le bas-ventre, ſe gonfloient conſidérablement, & reprenoient leur premier volume, quand le calme arrivoit ; que quelquefois, lorſque la douleur étoit la plus violente, tout le colon depuis l'S romaine juſqu'au *cæcum*, paroiſſoit plat, dur & ſolide, comme s'il eût été charnu, qu'il débordoit vers les tégumens, que ſes bords ſupérieurs & inférieurs paroiſſoient frangés, comme s'il avoit eu une bordure large d'un travers de doigt, beaucoup plus épaiſſe & plus dure que le reſte de l'inteſtin ; ce qu'on diſtinguoit aiſément, à cauſe de la maigreur extrême des muſcles du bas-ventre : la dou-

leur passée, le colon étoit mol & reprenoit son état naturel. D'après ces observations, je crus pouvoir conjecturer que cette alternative d'augmentation & de diminution dans le volume des tumeurs squirrheuses, ainsi que le gonflement & l'affaissement du colon, pouvoient bien être causés par une matiere qui alloit & venoit, & qu'il se pourroit qu'une portion de cette même matiere se fût fixée dans les glandes & y eût produit des squirrhes, tandis que l'autre portion, étant vague, rouloit dans les différentes parties du corps.

2° Que le teint du malade, de cendré qu'il étoit avant la douleur de colique, étoit devenu jaune, à-peu-près comme celui des personnes chez lesquelles le miasme arthritique a quitté les extrêmités pour rentrer dans le sang.

3° Que le malade rendoit, de tems en tems, avec quelque difficulté, une urine blanchâtre, semblable à du petit-lait mal fait, que cette urine déposoit par floccons un sédiment blanc & gras comme du suif raclé.

4° Que lorsque le malade suoit (ce qui pourtant arriva rarement) il sentoit un picotement & une ardeur comme si on lui eût criblé des cendres chaudes sur le corps.

5° Que le malade avoit dans toute la peau des demangeaisons qui l'obligeoient à

ſe gratter, & qu'il comparoit à celle qu'auroit pu lui cauſer un moucheron qui ſe ſeroit promené ſur ſa peau.

6° Que dans les accès de colique il avoit une très grande ſenſibilité aux muſcles du bas-ventre, ce qui l'empêchoit de pouvoir ſe dreſſer : il diſoit qu'il lui ſembloit que les chairs de ſon ventre, c'étoient ſes expreſſions, étoient trop courtes, ce qui me paroît un phénomene propre à la colique arthritique.

La réunion de tous ces ſignes me fit conclure que le miaſme arthritique vague étoit l'unique cauſe de cette terrible maladie ? J'en étois d'autant plus perſuadé, que j'avois obſervé ces mêmes ſignes dans d'autres malades qui avoient une goutte vague bien déclarée.

Convaincu que j'avois découvert enfin le vrai caractere de cette maladie, je fis tranſporter le malade au bain, & je l'y fis tenir une demi-heure, avec ordre de l'y laiſſer chaque jour un peu plus, juſqu'à ce qu'il pût y reſter une heure entiere. Il en prit trente de cette maniere, continuant toujours l'uſage de l'extrait de ciguë & des lavemens. Pendant ces trente jours la maladie ne fit aucun progrès ni en bien ni en mal, ce qui me parut être d'un bon augure. On continua donc les bains ; après le quarantieme, le ſommeil commença à ſe ré-

tablir, & le teint s'éclaircit un peu. A peine en eut-il pris cinquante, qu'il dormit parfaitement bien, recouvra ſon appétit ; les accès de colique furent plus courts, & revinrent moins fréquemment. J'obſervai, pendans ce tems, que le malade ſe plaignoit d'une douleur vague, qui occupoit tantôt la cuiſſe, tantôt la hanche, tantôt l'épaule, & que pendant que cette douleur le fatiguoit au-dehors, celles du ventre paroiſſoient ſe calmer, & qu'il ſe trouvoit mieux ; ce qui me détermina à lui faire ceſſer l'uſage de l'extrait de ciguë, dont je ne voyois aucun effet, & à lui ſubſtituer la décoction des bois, coupée d'abord avec un tiers de lait de vache, que je ſupprimai enſuite peu-à-peu, lorſque je le crus en état de ſoutenir la décoction toute pure. J'y ajoutai par degrés l'uſage de l'antimoine cru : je lui fis continuer les bains pendant tout le printems & tout l'été de l'année 1763. Il s'en trouva ſi bien, qu'il fut en état de ſe promener en voiture ; ſon appétit ſe ſoutint, ſes digeſtions ſe faiſoient bien : il dormoit tranquillement, étoit ſans douleur, ſes ſquirrhes diminuerent, devinrent plus plats & moins durs.

L'hiver ſuivant, malgré que ce ſoit une très-mauvaiſe ſaiſon pour les arthritiques, ſe paſſa très-paiſiblement ; je fis continuer au malade l'uſage de l'antimoine cru en poudre

poudre & de la décoction des bois, qu'il ceſſa l'été d'après (1764) pour prendre à la place environ cent bains. Cela lui a ſi bien réuſſi, qu'il a paſſé l'hiver dernier ſans colique & ſans aucune incommodité ; qu'il a repris ſon premier embonpoint, & que tout le monde eſt étonné de le voir ſi bien remis. Il a à préſent très-bon appétit ; il ſupporte toutes ſortes d'alimens : il ne lui reſte qu'une petite dureté dans le ventre, pour laquelle il vient encore de prendre environ cent bains cet été dernier.

Un bon Marchand, âgé de cinquante ans, & dans la cuiſine duquel on ne ſe ſert que de vaiſſeaux de terre, qui a toujours vécu ſainement, qui n'a bu que de bon vin, & des liqueurs ſpiritueuſes, à la vérité, avec excès, avoit commencé, depuis pluſieurs années, à maigrir par degrés ; ce qui étoit venu au point qu'il n'avoit plus que la peau ſur les os, quoiqu'il eût été fort gras & fort replet. Il me conſulta, & me déclara que, depuis pluſieurs années, il avoit de tems en tems des coliques affreuſes, qui ſembloient lui trancher le ventre ; que la colique paſſée, il étoit très-foible, & ne pouvoit plus ſe redreſſer, par la douleur qu'il reſſentoit encore dans les muſcles du bas-ventre, qui lui paroiſſoient raccourcis, ce qui l'obligeoit de marcher tout courbé.

Ayant examiné ſon ventre, j'y décou-

vris des tumeurs ſquirreuſes qui avoient le même volume, & étoient ſituées aux mêmes endroits que celles du malade dont on vient de lire l'hiſtoire ; ce qui m'engagea à lui preſcrire l'extrait de ciguë & les bains. Malgré ces remèdes, le malade reſſentit encore, de tems en tems, des douleurs ſourdes dans le bas-ventre : ſon teint devint jaune ; mais il en fut quitte, après avoir pris cinquante bains, & reprit de l'embonpoint. Je lui ai fait continuer les bains ; & il les prendra, pendant pluſieurs années, s'appercevant que ſa ſanté ſe fortifie à meſure qu'il prend un plus grand nombre de bains.

Le miaſme arthritique qui produit la colique, lorſqu'il s'eſt fixé ſur le bas-ventre, occupe auſſi quelquefois l'eſtomac, & y cauſe des douleurs que les malades ont coutume d'appeller *crampes* ou *coliques d'eſtomac*. Ce mal, au rapport des malades, cauſe des douleurs très-vives qui répondent juſqu'au dos : il produit ſur le teint des malades les mêmes changemens que la colique inteſtinale, & le rend jaune.

Une dame de condition fut tourmentée, pendant près de dix ans, d'une colique d'eſtomac qui la prenoit de tems en tems, ſans qu'elle pût ſavoir ce qui y avoit donné occaſion. Ces accès de colique duroient quelquefois deux, quelquefois quatre, & quelquefois pluſieurs jours. Quelque choſe

qu'elle eût pu faire, rien n'avoit pu calmer ſes douleurs; il falloit les laiſſer ſe calmer d'elles-mêmes. Il lui ſurvint une perte de ſang qui dura près d'une année, après laquelle elle fut délivrée de ſa colique pour long-tems, & parut ſe bien porter. Quelques années après elle fut priſe de douleurs arthritiques qui parcoururent les extrêmités, tant ſupérieures qu'inférieures. L'antimoine cru, la décoction des bois & les bains chauds de Wisbaade firent ſi bien, que la malade paſſa l'été & l'hiver ſuivans ſans aucune douleur. Mais, à l'entrée du printems, l'ancien mal d'eſtomac revint, tourmenta beaucoup la malade, & réſiſta à pluſieurs remedes. Soixante-dix gouttes de teinture d'antimoine priſes trois fois par jour, diſſiperent à la fin cette douleur, ou plutôt lui firent changer de place, & elle ſe tranſporta à la tête; l'uſage des bains chauds de Wisbaade acheva la cure, & la malade ſe porte bien depuis ce tems-là.

Une jeune dame, d'une très-illuſtre famille, fut priſe, ſix mois après une couche, d'une douleur aux deux premieres côtes du côté gauche. Les avis des Médecins furent partagés, & on la traita ſans ſuccès. Au bout de quelques mois, cette douleur changea de place, & ſe jetta ſur l'eſtomac, où elle excita, pendant quelque tems, de fortes contractions ſpaſmodiques. Elle quitta l'eſ-

tomac, & se fixa sur les trois dernieres vraies côtes du côté droit, dont elle occupa le grand arc depuis le tubercule articulaire, & y produisit une exostose. Cette douleur & cette tumeur subsisterent pendant près de huit ans, pendant lesquels on y appliqua différens remedes. Ayant été consulté, je décidai que cette tumeur étoit arthritique; je conseillai en conséquence l'usage des bains. Les trente premiers ne firent rien: pendant que la malade en faisoit usage, il lui survint tout-à-coup une extinction de voix qu'on crut être l'effet d'un peu de froid: les diaphorétiques & la vapeur d'eau chaude dirigée dans le gosier la firent cesser en vingt-quatre heures. Cette extinction de voix revint plusieurs fois, sans cause manifeste, dans l'espace de deux ans: soupçonnant qu'elle pouvoit être occasionnée par une portion du miasme arthritique, qui avoit pu se jetter sur le larynx, je fis appliquer un emplâtre véscatoire à la nuque; ce qui rétablit la voix tout de suite. Ce remede ayant, dans la suite, toujours réussi promptement, je me crus de plus en plus fondé dans mon opinion. Je prescrivis en conséquence la poudre d'antimoine cru. Cet usage, long-tems continué, a dissipé la tumeur des côtes, & a déplacé la douleur, qui s'est jettée sur différentes parties, qu'elle a parcourues d'une façon vague; ce qui a

manifeſté d'une façon très-évidente que c'étoit la goutte-vague, comme je l'avois ſoupçonné. Cette dame vient de prendre les bains très-réguliérement, & s'en trouve très-bien. Cet exemple ſuffit pour faire voir ſous combien de formes le miaſme arthritique ſe cache quelquefois; & on conviendra, je crois, que ce même miaſme auroit cauſé une colique terrible, ſi, au lieu de ſe fixer ſur les côtes, il s'étoit jetté ſur le bas-ventre.

Il ne ſuffit pas d'avoir rapporté ici des exemples de colique de Poitou, produite par la matiere arthritique, il eſt néceſſaire de jetter un coup d'œil ſur les différentes cauſes auxquelles les Auteurs ont cru pouvoir attribuer cette maladie; je ne puis, pour cet examen, avoir recours qu'aux exemples qui ſe ſont préſentés à moi dans ma pratique.

Parmi ces Auteurs, il y en a qui ont prétendu que le cuivre ou le vert-de-gris; lorſqu'il ſe trouvoit mêlé aux alimens ou à la boiſſon, cauſoit la colique de Poitou; ce que je n'ai pas obſervé. J'ai bien vu que des alimens aigres, ou gras, cuits dans des caſſeroles mal étamées, ou des huiles & des vins conſervés dans des vaſes de cuivre, avoient cauſé des maux de cœur, des défaillances, des vomiſſemens, des cours de ventre; mais je n'ai jamais vu qu'aucun de

ces malades eût cette colique qu'on nomme *colique de Poitou*.

Quatre enfans d'une même maiſon ayant mangé des haricots verts qu'on avoit confits & laiſſé fermenter, comme on le pratique dans ce pays-ci, pour avoir des légumes pendant l'hiver, & que la cuiſiniere avoit fait bouillir dans un chaudron de cuivre, pour leur donner une belle couleur verte, s'en trouverent très-mal ; ils eurent des maux de cœur, des envies de vomir, des tranchées, le viſage pâle. L'ainé de ces enfans vomit beaucoup, les trois autres eurent le cours de ventre, aucun d'eux n'eut ce qu'on appelle la *colique de Poitou* : ils en furent quittes, au bout de vingt-quatre heures, n'ayant pris que des bouillons gras; aucun n'eut la moindre atteinte de paralyſie ni aux bras ni aux jambes.

Une dame, ſes deux enfans & leur gouvernante ſe trouverent mal après le dîner, pour avoir mangé d'un ragoût qu'on avoit fait par mégarde dans une caſſerole mal étamée. Elles eurent des tranchées & un cours de ventre qui dura juſqu'au ſur-lendemain ; je leur fis boire du lait de vache & manger du laitage : elles furent rétablies ſans aucune ſuite fâcheuſe ; il n'y eut que la gouvernante, perſonne d'un certain âge, & d'une ſanté délicate, qui ſe plaignit, après

la diarrhée, d'un goût de rouille dans la bouche, & d'une grande foibleſſe dans les jambes. En la queſtionnant avec ſoin, je m'aſſurai que cette foibleſſe étoit celle que les perſonnes délicates ont coutume de ſentir après une ſuper-purgation quelconque, & qu'elle ne reſſembloit en aucune façon à cette foibleſſe paralytique qui accompagne ou ſuit la colique de Poitou. Cette malade reprit ſes forces, après avoir bien repoſé la nuit ſuivante.

Il ſemble qu'on eſt un peu revenu de l'opinion qu'on s'étoit faite des effets du cuivre, & qu'on ne croit guere plus qu'il puiſſe produire la colique de Poitou. Il paroît que les Auteurs les plus récens ſont plus portés à regarder l'uſage immodéré des fruits & du cidre comme la principale cauſe de cette maladie. Ils ont en cela adopté le ſentiment de M. Huxham, qui a entrepris de démontrer que la colique de cette eſpece, qui fut épidémique en 1724 dans le Devonshire, avoit été cauſée par les excès que les habitans firent, cette année, des pommes & du cidre. Je n'aurois pas oſé ſoupçonner qu'un Praticien auſſi éclairé que M. Huxham, ſe fût mépris ſur la véritable cauſe de cette maladie, ni qu'il eût pris la cauſe éloignée pour la cauſe prochaine, pouvant très bien ſe faire que les corps fuſſent alors infectés d'un miaſme arthritique que les

excès en cidre ne firent que mettre en mouvement, ſi Muſgrave, qui a écrit vingt ans avant M. Huxham, n'eût pas mis la colique de Devonshire parmi les coliques arthritiques ; mais je laiſſe ces doutes à l'examen des Lecteurs : je vais rapporter ce que j'ai obſervé.

Les payſans de la Wettéravie, où l'on cultive beaucoup de pommiers & de poiriers, ne boivent que du cidre ou du poiré; je n'ai jamais pu apprendre, malgré toutes les informations que j'ai pu prendre, qu'ils fuſſent ſujets à cette colique.

On porte tous les ans dans cette ville (de Mayence) du cidre nouveau, qu'on crie dans les rues ; le petit peuple en boit quelquefois avec excès : je n'ai jamais pu renconter aucun de ces gens qui en fût incommodé.

L'année 1764 a été très-fertile en pommes dans nos cantons ; la guerre y avoit rendu les habitans très-miſérables, & la mortalité des beſtiaux la viande extrêmement chere, ainſi que le beurre & le fromage ; beaucoup de petites gens ſe ſont nourris de pommes, au point que les marchands de fromage ont beaucoup perdu ſur la proviſion qu'ils en avoient faite, & qui leur eſt reſtée. Néanmoins je n'ai pas trouvé une ſeule perſonne, parmi ces pauvres gens, qui ait été attaquée de la colique de Poitou :

tous ceux qui avoient cette maladie, étoient des gens opulens, qui faiſoient très-bonne chére, ou vivoient honnêtement.

J'ai connu autrefois des gens qui s'étoient ſoumis à la cure des prunes de damas ; il y a même encore aujourd'hui quelques perſonnes qui l'emploient. Elle conſiſte à manger, tous les matins à jeun, une certaine quantité de prune de damas fraîches & bien mures ; on commence par cinq, & on augmente chaque jour de cinq juſqu'au nombre de cinquante, & on deſcend de même par cinq, ce qui en tout fait le nombre de cinq cens prunes ; je n'ai jamais entendu dire que perſonne en ait eu la colique.

Une fille de vingt-deux à vingt-quatre ans, ayant bu avec excès du vin doux, en eut l'eſtomac extrêmement gonflé, une cardialgie, & rendit, pendant deux jours, une ſi grande quantité de vents par la bouche, qu'ils paroiſſoient le nombre d'un million, & avec une telle exploſion, qu'on les entendoit de cinquante pas de ſa chambre ; c'étoit l'effet de la fermentation dans laquelle le vin doux étoit entré. Malgré tout cela, & le Gas de Van-Helmont que donnent les liqueurs en fermentation, cette fille guérit ſans colique & ſans autre ſuite.

On boit beaucoup de biere mouſſeuſe à Berlin : j'y en ai bu preſque une année

entiere, ſans en avoir jamais été incommodé, non plus que le vin de Champagne que j'avois bu en France; & je n'ai jamais vu perſonne de ma connoiſſance qui en ait été affecté.

Des Auteurs ſoutiennent que le vin, fait avec du raiſin qui n'étoit pas parvenu à ſa parfaite maturité, avoit cauſé la colique de Poitou dans des maiſons Religieuſes. Depuis quinze ans que je ſuis Médecin d'une Communauté de Récollets, compoſée de cinquante Religieux, je n'en ai pas eu un qui ait eu la moindre attaque de cette colique. Cependant, dans cet eſpace de tems, ils ont été expoſés plus d'une fois à boire du vin vert qu'ils avoient quêté dans de mauvaiſes années. On ſait d'ailleurs que le nombre de ces Religieux eſt conſidérablement augmenté par ceux qui vont & viennent continuellement, à cauſe du changement de Couvent, uſité parmi eux. Ont-ils été juſqu'ici exempts de la colique de Poitou, parce qu'ils ſont moins ſujets à la goutte vague? Je n'ai vu en effet, pendant ces quinze ans, parmi ce grand nombre de Religieux, que deux qui aient eu cette goutte vague, malgré que ce mal ait été, pour ainſi dire, épidémique à Mayence & dans les environs, depuis huit ans. Eſt-ce que les habits de laine qu'ils portent, en entretenant une tranſpiration égale & abondante, les préſervent de

la maladie arthritique, & en conſéquence de la colique de Poitou ? C'eſt le peuple qui boit les vins le moins murs, & qui en fait excès, parce qu'ils coûtent peu ; je n'ai néanmoins trouvé aucun pauvre qui ait eu cette colique dans toute cette époque.

Un fameux Médecin de ce tems prétend que l'uſage de l'antimoine cauſe auſſi la colique de Poitou : j'eſpere qu'il ne me ſaura pas mauvais gré ſi je ne ſuis pas de ſon avis. Depuis l'année 1757, que la goutte vague a commencé à être très-commune parmi nous, je puis citer pluſieurs centaines de malades auxquels les Médecins de Mayence, ainſi que moi, avons donné l'antimoine cru réduit en poudre, ſans qu'aucun de ces malades en ait éprouvé la moindre incommodité. Parmi ces malades, il y en a même beaucoup qui ont conſommé juſqu'à une livre d'antimoine ; aucun de ceux que j'ai guéris de la colique de Poitou n'avoit pris l'antimoine auparavant ; enfin, comme je l'ai fait voir ci-deſſus, les malades de la colique de Poitou ſe ſont très-bien trouvés de l'uſage de l'antimoine, qui eſt un des meilleurs remedes qu'on puiſſe oppoſer au miaſme arthritique.

Mais s'il eſt vrai, ainſi que des Auteurs prétendent l'avoir obſervé, que la colique de Poitou ſe ſoit communiquée par contagion, & que la femme l'ait reçue de ſon

mari, la matiere en eſt donc contagieuſe ; & par conſéquent cette eſpece de colique n'eſt pas le produit de ce qu'on a bu ou mangé. Il eſt donc raiſonnable de penſer que cette maladie a été cauſée par le miaſme arthritique, puiſque, comme nous avons eu occaſion de l'obſerver depuis 1757, la goutte vague s'eſt quelquefois gagnée, & a été véritablement contagieuſe.

Tous ceux que j'ai traités de la colique de Poitou avoient, comme je l'ai dit ci-deſſus, de la douleur dans les muſcles du bas-ventre, qui en étoient en convulſion, ou dans la ſubſtance des inteſtins, ou dans le méſentere ; & il paroît que, dans deux de ces malades, cette même matiere s'eſt fixée dans les glandes méſentériques, & y a produit des ſquirrhes ; d'où je crois pouvoir conclure que cette matiere étoit d'abord dans la maſſe du ſang, d'où elle s'eſt dépoſée ſur ces parties. D'un autre côté, ſi je conſidere combien ce qu'on prend par la bouche eſt altéré par la ſalive, par le ſuc gaſtrique, par la bile, par la liqueur pancréatique & inteſtinale, & par le mouvement périſtaltique de l'eſtomac & des inteſtins, avant de parvenir au canal thoracique, combien la nature a pris de précautions pour empêcher que rien d'âcre ne pénetre dans les vaiſſeaux lactées, je ſerois tenté d'en conclure que ni le cidre, ni les

pommes, ni le cuivre, ni le plomb, &c. (qui, à la vérité, pourroient cauſer une diarrhée par leur irritation dans la cavité du canal inteſtinal) ne ſauroient être cauſe de ces ſpaſmes des muſcles du bas-ventre, & encore moins de la paralyſie des extrêmités : ces maux dénotent un vice inhérent dans le ſang.

Après ces conſidérations & les exemples que j'ai cités, j'eſpere qu'on ne me ſaura pas mauvais gré, ſi j'ai de la peine à croire que les choſes qu'on prend par la bouche, ſoit aliment, ſoit remede, puiſſent produire la colique de Poitou, & ſi je ſuis perſuadé qu'on ne doit l'attribuer qu'à la matiere arthritique.

Je demande ſeulement qu'avant de décider la queſtion, on ſe donne la peine d'examiner & de faire à ces ſortes de malades des queſtions relatives aux ſymptômes de la goutte vague, que j'ai décrits dans la premiere partie de cette diſſertation (voyez le Journal d'Avril 1765) ou de faire l'eſſai des bains par quelque cauſe qu'on prétende que la colique de Poitou ſoit produite. Je ſuis perſuadé qu'on ſera de mon avis. Si j'ai de la peine à croire qu'il y ait une autre cauſe de la colique de Poitou que le miaſme arthritique, c'eſt que depuis dix-huit ans que je pratique la médecine, je n'en ai pas vu d'autre.

LETTRE

De M. TORCHET DE S. VICTOR, Ingénieur des Mines, à M. ROUX, *Docteur en médecine, contenant quelques observations ſur l'eſpece de terre connue ſous le nom de* Kao-lin, *& ſur une pierre déſignée par celui de* pé-tun-tſé.

MONSIEUR,

Je vous prie d'inſérer dans votre prochain Journal quelques réflexions que j'ai eu occaſion de faire d'après la lecture de *l'hiſtoire de la découverte faite en France de matieres ſemblables à celles dont la porcelaine de la Chine eſt compoſée; lue à l'aſſemblée publique de l'Académie royale des Sciences, le mercredi* 13 *Novembre* 1765, *par M.* GUETTARD, *de la même Académie.*

M. Guettard commence par dire, page 3, que la pâte de la porcelaine de la Chine eſt ſupérieure à celle qu'on fabrique en Europe, celle-ci étant plus propre à former des vers à demi-tranſparens, que de vraies porcelaines : ce ne ſont, dit-il, que des eſpeces de frites plus ou moins aiſées à fondre, excepté la pâte dont on fait la porcelaine de Saxe. Notre Auteur auroit pu

citer une nouvelle eſpece de porcelaine qui ne lui eſt pas inconnue, & qui l'emporte ſur celle de Saxe, puiſque la pâte, dont on la fait, contre-balance celle de la Chine. Cet Académicien dit avec tout le monde, que la porcelaine de la Chine eſt compoſée de deux ſubſtances, l'une appellée *pé-tun-tſé*, & l'autre *kao-lin ;* ſubſtances qu'il prétend avoir trouvées à Maupertuis près d'Alençon.

M. Guettard fait encore mention de divers détails & circonſtances que je n'ai pas deſſein de combattre ni d'attaquer ; l'Académicien les ayant lus publiquement, a été jugé & applaudi. Paſſons au ſupplément de ſon mémoire.

» Je crois devoir avertir des efforts que » quelques particuliers ont faits depuis l'an- » nonce qui a été publiée de la découverte » du *kao-lin* & du *pé-tun-tſé*, & prévenir » contre pluſieurs mépriſes que ces perſon- » nes ont faites & qu'ils ont imprimées. «

Je n'entreprendrai pas d'apprécier ce que M. Guettard dit de *feu* M. Dargenville, dans ce *poſt-ſcriptum*, car, ſelon lui, il y a preſqu'autant de fautes qu'il y a de phraſes. Je paſſerai de même ſous ſilence ſes obſervations ſur l'ouvrage de *feu* M. d'Arclais de Montamy ; mais je me propoſe de juſtifier un autre Ecrivain *vivant* & homme public (c'eſt M. Valmont de Bomare) qu'il attaque de maniere à perſuader que ce Naturaliſte

a mal vu & mal analyſé ce qu'il a décrit. Le lecteur ne pourra que gagner à la diſcuſſion de la queſtion.

M. Bomare, dans ſon *Dictionnaire raiſonné univerſel d'hiſtoire naturelle*, ouvrage qui eſt dans les mains de tout le monde, dit à l'art. KAO-LIN, vol. II, p. 181, » que la » partie farineuſe en eſt calcaire, les pail- » lettes brillantes ſont du *mica*, les parties » graveleuſes ſont de petits cryſtaux de » quartz, & la partie empâtante qui ſert de » ciment eſt argileuſe. «

Tel eſt effectivement la propriété de l'eſpece de Kao-lin de Chine, que cet Auteur avoit reçu du pere d'Incarville ; telle eſt auſſi celle du Kao-lin qu'il a rencontré & reconnu, tant en Allemagne qu'en Suiſſe, & ſur leſquels M. Bomare a répété l'expérience en préſence de quarante à cinquante perſonnes, à qui il a fait voir en même-tems que le Kao-lin ne provenoit que de la diſgrégation des parties conſtituantes de certaines eſpeces de granites. Ceux qui ſeront curieux de voir ces eſpeces de Kao-lin, peuvent ſe tranſporter chez M. de Bomare, rue de la Verrerie : accoutumé à la politeſſe & à l'honnêteté que ſe doivent les gens de lettres & les Savans, il ſe fera un vrai plaiſir de les ſatisfaire, comme auſſi de faire voir d'autres granites à Kao-lin, tant de la Chine que d'Alençon, qui, ſuivant que M. Guettard

l'a très-bien dit à l'égard de ces kao-lins, ont une terre farineuſe non diſſoluble par les acides.

M. Guettard demande à M. Bomare ce qu'il veut dire par ſon *ciment argileux*. Je me ſouviens que, depuis pluſieurs années, ce Démonſtrateur enſeigne que cette terre blanche & empâtante à la maniere des argiles, eſt la ſubſtance qui convient à l'union des différentes parties du granite, & même du kao-lin, quand il n'eſt pas abſolument terrifié. Je ſens bien que cette définition déplaira à M. Guettard, qui veut, page 14 de ſon mémoire, *que le grès ne ſoit que du ſable réuni, ſans aucun ciment naturel, ni ſuc pierreux*.

Ainſi M. Guettard a démontré que la terre de la plus grande quantité des kao-lins ne faiſoit point d'efferveſcence avec les acides; mais il faut convenir auſſi que M. Bomare en a fait connoître dont la terre farineuſe étoit calcaire (*a*), & qu'elle provenoit

(*a*) Je crois devoir confirmer cette obſervation de M. *Bomare*, par une expérience que j'ai eu occaſion de faire, il y a quelque tems. Parmi les terres à foulon dont la Société royale d'agriculture m'a chargé de faire l'examen, j'ai trouvé un véritable kao-lin qui avoit été envoyé de Saint-Lo en Normandie, & dont on m'a aſſuré que les Foulonniers de ce pays ſe ſervoient pour dégraiſſer leurs étoffes. Après en avoir ſéparé les graviers quartzeux & le *mica* par le lavage, j'en mis dans un

effectivement de ces granites peu durs, dont les parties se désunissent très-facilement.

A l'égard des Pé-tun-tsé que M. Bomare a reconnu dans les roches du granite, en Allemagne & près d'Alençon, il les a décrits dans son Dictionnaire; & il dit en avoir vu non-seulement de semblables au spath fusible, mais qu'il croit aussi qu'il se trouve en France une sorte de pé-tun-tsé assez dur pour faire un peu de feu, frappé avec l'a-

petit bocal de verre une once, sur laquelle je versai de bon esprit-de-nitre: il se fit aussi-tôt une vive effervescence, accompagnée d'un gonflement considérable. Je laissai le tout jusqu'au lendemain que je décantai la liqueur claire; je lavai la terre qui n'avoit point été dissoute, avec de l'eau bien pure, pour en séparer tout ce qui avoit pu y rester d'acide nitreux, ou de sel qui avoit dû résulter de sa combinaison avec la terre calcaire; je mêlai ces eaux avec la dissolution, & ayant filtré le tout, j'y versai de l'alkali résout, qui en précipita une terre blanche, laquelle ayant été bien édulcorée & séchée, prit une petite couleur rougeâtre, & se trouva peser cinquante-neuf grains. Voilà donc un kao-lin, ou du moins une terre qui a toutes les apparences extérieures du ka-olin de la Chine, qui contient un peu plus d'un dixieme de son poids de terre soluble dans les acides. D'un autre côté, les kao-lins de la Chine, d'Alençon & de quelques autres lieux, que j'ai eu occasion d'examiner, ne m'ont paru faire aucune effervescence avec les acides qui n'en ont extrait aucune terre calcaire. (*Note de l'Editeur.*)

cier. Ce pé-tun-tſé, dit-il, *un quartz irrégulier.* Plus je lis les deſcriptions du kao-lin & du pé-tun-tſé, faites par M. Bomare, & plus je les trouve conformes à celles de M. Guettard ; il en faut ſeulement excepter ce qu'il a dit du kao-lin à terre calcaire, & de l'une des eſpeces de pé-tun-tſé *fluor*, que l'on fait d'ailleurs entrer dans la compoſition de la porcelaine de Saxe.

La critique de M. Guettard porte donc ſur la définition d'une ſorte de terre qu'il n'a pas eu occaſion de reconnoître, & qui, aux yeux d'un vrai Naturaliſte, vaut bien la *découverte* de l'autre ; qu'on juge à préſent ſi M. Guettard doit dire, » que quand » on veut parler de matieres qu'on ne con» noît pas exactement, qu'on veut ſur-tout » deviner ce que d'autres ont *trouvé*, & » qu'on n'a pas la délicataſſe d'attendre » qu'ils nous dévoilent ce qu'ils ont appa» remment raiſon de tenir ſous le ſecret, il » eſt aſſez ordinaire de porter l'obſcurité » dont l'eſprit eſt offuſqué dans les deſcrip» tions des objets dont on parle. "

Voilà bien des reproches, des réprimandes, des conſeils : comment M. Bomare n'a-t-il pas dû les prévoir, ou plutôt auroit-il dû les eſſuyer ? Pour moi qui ai voyagé, obſervé & fait quelques notes, je n'oſerai donc pas les communiquer au

public, dans la crainte que quelqu'un n'ait également *des raisons pour les tenir sous le secret.*

Je ne pense pas que M. Guettard me sache mauvais gré de ce que je viens d'écrire. M. Bomare s'est expliqué, au milieu de son auditoire, en termes pleins d'estime pour les connoissances & la personne de M. Guettard: il est convenu des droits de priorité & de réclamation que M. Guettard devoit avoir sur le kao-lin d'Alençon; mais il n'a pu faire le désaveu de certains granites & kao-lins à terre calcaire qu'il a reconnus & décrits: en cela il doit avoir à son tour un droit de priorité actuelle & de réclamation sans replique; il n'a pas de raison pour les tenir sous le secret. Quant à moi, en rendant hommage à la vérité, je fais l'apologie de mon Démonstrateur, sans cesser d'être l'admirateur de M. Guettard.

J'ai l'honneur d'être, &c.

HISTOIRE

D'un sommeil extraordinaire qui a duré deux ans, avec de très-courts intervalles, par M. DE PLAIGNE, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.

Le 18 Août 1747, M. Momet, mon beau-frere, Médecin à Evaux, fut appellé

pour voir Mademoiſelle ***, qu'il trouva dans un lit, dormant d'un ſommeil profond ; on lui dit que ce ſommeil duroit depuis quatre jours, & qu'il ne finiroit que le Dimanche matin, ſeptieme jour du ſommeil, qu'alors elle s'éveilleroit d'elle-même, s'habilleroit, mangeroit une ſoupe, iroit entendre la meſſe à la paroiſſe, diſtante d'un petit quart-de-lieue, reviendroit au château, ſe remettroit au lit pour dormir encore une ſemaine entiere ; qu'il y avoit deux ans qu'elle étoit dans ce train de vie aſſez réguliérement, excepté que ſon ſommeil avoit une fois duré quinze jours conſécutifs. Le Curé vouloit l'enterrer, & ſoutenoit qu'elle étoit morte, lui ayant brûlé la plante des pieds & le deſſous du nez avec une chandelle, au point que le Médecin lui trouva encore des croûtes ſix mois après. Il apprit que la demoiſelle étoit âgée d'environ vingt ans : il l'examina ; le corps conſervoit ſa chaleur : le pouls ſe faiſoit ſentir ; mais il étoit fort concentré, la reſpiration fort obſcure ; tous les membres dans une parfaite inertie, pendant tout le ſommeil : elle avoit une ſueur graſſe & très-puante ; elle n'évacuoit point du tout, ni par les ſelles, ni par les urines ; mais c'étoit ſa premiere beſogne ſitôt qu'elle ſe réveilloit. Le Médecin ayant tenté inutilement, dans

cette premiere visite, les lavemens de tabac, l'émétique, les spiritueux, & différentes agitations pour la faire revenir, il prit le parti d'attendre son réveil ; & lorsqu'elle se rendit à la Messe, il la fit mettre dans une maison de son voisinage pour exécuter un traitement suivi.

Le même jour elle fut saignée du bras ; on lui prépara sur le champ une potion cordiale, aiguisée avec le *lilium* & l'esprit volatil de sel ammoniac, un lavement avant le sommeil : le lavement rendu, la malade s'endormit ; mais son pouls fut plus élevé : alors on lui appliqua les ventouses scarifiées, & par-dessus un emplâtre vésicatoire fort animé. Trois heures après le vésicatoire, elle s'éveilla : on plaça une potion cathartico-émétique, soutenue de la potion cordiale ; elle fut beaucoup évacuée, sur-tout par le bas : la journée se passa sans un sommeil profond. Le lendemain matin, elle fut à-peu-près dans le même état : on continua à faire usage d'une potion cordiale & cathartique ; elle fut un peu plus éveillée, pourtant avec assoupissement. Le troisieme jour elle commença, & prit, pendant trente-six jours, un opiat fondant, composé avec la valériane, rhubarbe, *castoreum*, fleurs de sel ammoniac, sel d'absynthe, cinnabre, æthiops minéral, trochisques d'agaric, dia-

grede, extrait d'ellébore. Chaque jour elle fut de plus en plus réveillée, & elle n'a plus éprouvé de ces attaques d'un ſommeil extraordinaire.

Au mois de Septembre 1764 j'eus occaſion de voir cette demoiſelle. Je fus curieux de m'éclaircir ſur les cauſes qui avoient pu déterminer cet état dont je tenois l'hiſtoire ci-deſſus du Médecin même. J'appris de la famille que ce ſommeil avoit été dans ſa vigueur pendant deux ans conſécutifs; qu'il duroit des quatre à cinq jours, quelquefois huit; que le plus long avoit été de quatorze jours entiers, pendant lequel il ne s'étoit fait aucune évacuation, & elle n'avoit rien pris; que les intervalles du réveil étoient très-courts. On me dit que la malade, à l'âge de douze ans, avoit eu la petite-vérole; que dans le tems de l'éruption elle ſortit de ſon lit & ſe cacha deſſous, où elle reſta une nuit entiere & une bonne partie de la journée; que depuis cette époque elle fut percluſe de tout le corps, ne pouvant s'aider d'aucun membre: il falloit l'habiller, lui donner à manger; elle connoiſſoit très-bien, mais elle ne parloit que très-difficilement (encore même quoiqu'aſſez agile de ſon corps, elle a beaucoup de peine à s'exprimer) ce qui dura juſques vers l'âge de quinze ans, où ſa guériſon fut ſubite & fut regardée comme miraculeuſe par ſa religieuſe

mere qui, ayant fait une neuvaine, la vit avec étonnement arriver à l'Egliſe pendant la Meſſe. Je l'attribuerois volontiers à l'éruption de ſes regles qui parurent dans ce temps-là, & qui purent faire ceſſer une partie des maux occaſionnés par un levain de petite-vérole cantonné. Depuis, quoique ſes membres fuſſent dégourdis, avec la difficulté de s'énoncer, il lui eſt toujours reſté une migraine conſidérable & comme périodique, même hors le temps de ſes regles, juſqu'à l'époque du ſommeil, vers l'âge de vingt ans. L'attaque du ſommeil étoit annoncé par une forte migraine, ſuivie de mal-aiſes à la région du cœur, & de défaillances; arrivoit le ſommeil, qui la prenoit dans tous les états où elle ſe trouvoit. On l'a ſouvent trouvée étendue au foyer, en danger de ſe brûler; on la jettoit ſur un lit. Il faut noter qu'elle a toujours été bien réglée, pendant, avant & après le ſommeil. Depuis ſa guériſon, la malade m'a dit qu'elle ſentoit toujours quelques atteintes de ſa migraine, Au reſte, je lui ai trouvé une ſorte de débilité d'eſprit qui ne vaut guere mieux que le ſommeil.

OBSERVATION

OBSERVATION

Sur une Plaie de tête, avec fracture & enfoncement du crâne; par M. PLANCHON, Maître-ès-Arts & en chirurgie, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & Chirurgien ordinaire du Roi, pour sa marine, au Havre.

Le 22 Décembre 1764, le nommé *Pierre-Henri Ridle*, âgé de trente ans, Conducteur des voitures qui transportent les bois de construction pour les vaisseaux du Roi, reçut un coup de la fleche à laquelle sont attelés les chevaux. Le crochet de fer, qui est à l'extrêmité de cette fleche, le frappa sur la partie moyenne du pariétal gauche, & lui fit une plaie d'environ trois pouces de longueur. Il tomba sans connoissance, & fut transporté chez lui, où on m'appella sur le champ. La plaie se trouvant assez dilatée pour me permettre l'introduction du doigt, je reconnus une fracture avec enfoncement du crâne. Je me contentai de tamponner la plaie, & d'y faire une légere compression, pour arrêter le sang que donnoit une des branches de l'artere temporale; & le blessé fut saigné deux fois du bras.

Certain de la gravité de cette bleſſure, & prévoyant la longueur d'un traitement qui ne pouvoit qu'être diſpendieux aux parens du bleſſé, gens très-peu aiſés, je propoſai de le faire conduire à l'hôpital de cette ville; mais une répugnance invincible, quoique déplacée, de la part des parens, pour ce parti, les offres de quelques perſonnes charitables de ſubvenir à la ſubſiſtance du bleſſé, m'engagerent à lui donner mes ſoins.

Le lendemain matin je trouvai le bleſſé dans un état ſoporeux, ayant, de tems en tems, des mouvemens convulſifs. Après avoir levé l'appareil, & reconnu les choſes dans le même état où je les avois vues la veille, je prolongeai l'inciſion ſupérieurement, juſqu'à la ſuture ſagitale, & inférieurement, juſqu'à la ſuture ſquammeuſe; & par une ſection tranſverſale j'enlevai les angles de la plaie, dans laquelle ſe trouva compriſe l'attache ſupérieure du crotaphite. Pluſieurs Praticiens, après l'inciſion cruciale, conſervent les angles de la plaie, & je n'ignorois pas l'avantage de cette méthode. Mais la contuſion étoit ſi forte, & les chairs tellement mâchées, qu'il me parut inutile de les conſerver. J'apperçus alors diſtinctement quatre portions du pariétal, ſéparées & enfoncées, de maniere qu'elles étoient enclavées les unes ſous les autres, &

qu'il étoit impoſſible de détacher aucune de ces pieces. Le plus grand fracas étoit à la partie moyenne du pariétal, & la fracture s'étendoit juſqu'au temporal. Une légere hémorragie s'étant déclarée, je remis au ſoir à appliquer une couronne de trépan ; opération qui me parut indiſpenſable.

Après avoir levé l'appareil, & reconnu l'impoſſibilité d'enlever la plus petite portion d'os éclatée qui ſe trouvoit au rebord ſupérieur de l'enfoncement, j'appliquai le trépan ſur un des côtés, & donnai, par ce moyen, paſſage à beaucoup de ſang épanché.

Le 24, ayant eſſayé, à l'aide de l'élévatoire, de détacher cette même piece d'os ; & éprouvant les mêmes difficultés que la veille, un autre trépan du côté oppoſé me fit obtenir ſon entiere ſéparation ; de ſorte que les deux trépans ne faiſoient qu'une ſeule ouverture. J'enlevai de deſſous la dure-mere beaucoup de ſang noir & grumeleux.

Le 25, le bleſſé, quoique toujours dans ſon état ſoporeux, & n'ayant pas encore recouvré ſa connoiſſance, n'avoit plus de convulſions : la fievre étoit médiocre. Je jugeai à propos de pratiquer un troiſieme trépan ſur le rebord inférieur de l'enfoncement, afin de donner plus de pente au ſang épanché. La piece la plus conſidérable en-

foncée étoit à la partie inférieure & antérieure du pariétal, & deux autres plus petites étoient engagées avec elle.

Le 26 je détachai, ſans beaucoup de ſecouſſes, les deux éclats d'os ſitués au-deſſus de la grande piece. Cette derniere ne prêtoit point une grande réſiſtance. Mais voyant que le cerveau faiſoit quelques ſaillies dans les ouvertures, & d'ailleurs qu'il en étoit ſorti du ſang épanché en aſſez grande quantité, je crus qu'il convenoit d'en différer le détachement, afin que le cerveau cédât doucement à cette preſſion, & fût ſuſceptible d'un moindre reſſort.

Le 28 la grande piece d'os ſe détacha ſans peine. C'étoit l'angle inférieur & antérieur du pariétal, ſéparé, d'un côté, avec la ſuture coronale, & de l'autre, avec la ſquammeuſe. Pour éviter la ſaillie du cerveau, j'appliquois par-deſſus mes plumaſſeaux une plaque de plomb trouée.

Ce même jour, l'hémiſphere du crâne, du côté bleſſé, étoit œdémacié; & j'apperçus une tumeur, à trois travers de doigt de l'angle poſtérieur de la plaie, avec un gonflement & une tenſion conſidérable dans les muſcles du col, au-deſſous.

Le 30, ayant ſenti de la fluctuation dans cette tumeur, je l'ouvris, & il en ſortit beaucoup de pus : l'os étoit dénué du péricrâne. Quoique je n'y reconnuſſe point de

fracture, je craignois que cet accident ne fût produit par quelque contre-coup ou un écartement de la future lambdoïde. Mais la suppuration une fois établie, l'œdême & le gonflement se dissiperent ; & la plaie se cicatrisa aisément ; ce qui m'a fait attribuer ce dépôt au déchirement & à la suppuration du péricrâne.

Le lendemain de cette ouverture, le blessé recouvra entiérement sa connoissance.

Dès le 10 Janvier les chairs s'élevoient sur la dure-mere ; & le 20 Février, j'obtins assez facilement l'exfoliation des bords supérieurs de l'os, où j'avois appliqué les deux premiers trépans. La cicatrice ne tarda point à se faire en cet endroit ; mais le rebord inférieur & postérieur, loin de s'exfolier, prêtoit beaucoup de résistance. Je crus, fondé sur quelques observations, qu'il ne se détacheroit pas, & ne porteroit aucun obstacle à la cicatrice ; mais je me trompai ; car, quinze jours après, voyant qu'il m'étoit impossible de l'obtenir, je saisis cette petite bordure avec mes pinces, & elle céda sans peine. Huit jours après la plaie étoit très-bien cicatrisée.

Je ne pansai le blessé, pendant le cours du traitement, qu'une fois par jour. Les sindons trempés dans l'huile de térébenthine, & un digestif simple, furent les seuls

topiques que j'employai, ſi l'on en excepte l'eau & l'eau-de-vie dont j'imbibai les plumaſſeaux, pour m'oppoſer à la régénération trop prompte des chairs ; ce qui m'a toujours réuſſi dans ces occaſions. La diete fut ſévere ; mais, trois ſemaines après ſa bleſſure, cet homme crut pouvoir manger impunément. Cette imprudence penſa lui coûter la vie : les vomiſſemens, une fievre conſidérable décelerent ſa faute. La diarrhée, qui ſurvint, calma ces accidens : mais, comme elle perſiſtoit, je fus obligé de le purger ; ce qui, joint à quelques calmans, la fit ceſſer.

Cet homme n'a, depuis ce tems, éprouvé aucune incommodité, & jouit d'une très-bonne ſanté : il eſt occupé préſentement, dans le port, à marquer les bois de conſtruction.

OBSERVATION

Sur une Glande maxillaire qui, après être devenu ſquirrheuſe, a ſuppuré dans ſon intérieur, & dont le pus ſortoit par le conduit ſalivaire de Warthon ; par M. DESHAYES, Maître en chirurgie à Douai.

Le ſieur l'Eſtoquois, maître Braſſeur de cette ville, me fit appeller, vers le mois de

Février 1764, pour me consulter sur une tumeur qui s'étoit formée peu-à-peu, & qu'il portoit depuis trois ans ; je la trouvai très-dure, sans douleur & sans changement de couleur à la peau : ce qui l'incommodoit le plus étoit un écoulement de matiere purulente, de couleur tantôt jaune, tantôt verte, qui lui passoit dans la bouche, au moindre mouvement de la mâchoire inférieure, & qui duroit depuis un an. Je désirois beaucoup de voir cette matiere ; il me satisfit : une légere pression de la mâchoire inférieure contre la supérieure lui en fournit dans l'instant : je lui fis répéter ce mouvement une second fois : il ne put rien sortir. Environ dix minutes après, il me dit qu'il avoit un mauvais goût dans la bouche, & que si je voulois l'examiner, je trouverois de cette matiere, j'en trouvai effectivement, & vis qu'elle sortoit par un petit mamelon ou bourelet qui est situé à côté du frein de la langue, que je reconnus pour l'orifice du conduit salivaire inférieur.

Comme il me dit qu'il avoit été traité, depuis près de deux ans, par des personnes de l'art, & que la maladie avoit toujours été de mal en pis, je lui demandai s'il n'avoit pas quelque connoissance des médicamens dont il avoit usé : il me répondit qu'on l'avoit souvent purgé, qu'il

avoit pris pluſieurs opiats dont il ignoroit la compoſition, mais qu'il ſe reſſouvenoit fort bien qu'on avoit employé l'extrait de ciguë, & pour topique l'emplâtre de Vigo.

Cet examen fait, il s'agiſſoit d'en entreprendre la cure; ce que je craignois de faire, parce que des perſonnes verſées dans l'art n'ayant eu aucun ſuccès, moi qui étois encore alors ſur les bancs, je devois moins m'attendre à réuſſir : cependant, ſollicité par les parens du malade, je remis le traitement au printems prochain.

Le ſujet étant pléthorique, je débutai d'abord par une ſaignée : à l'inſpection du ſang, je reconnus qu'il étoit épais & viſqueux ; ce qui m'indiqua d'en faire une ſeconde : je le purgeai ; je lui fis prendre les attenuans & délayans environ quinze jours, & je le mis à l'uſage de l'opiat ſuivant :

℞. *Sapon. Venet.*
GG. Ammon. āā ſemi-unc.
Diagred. Sulphur. drachm. j.
Kermes miner. gran. xv.
Antimon. diaphor. ſemi-drachm.
Cum ſ. q. Syrup. de Helen. ſ. op.

Il en prit tous les jours, pendant plus d'un mois, une doſe convenable, ſans

qu'il y eût la moindre amélioration ; il sembloit, au contraire, que la tumeur devenoit plus dure, malgré l'emplâtre de mucilage & de *diabotanum* que j'y appliquois dans les vues de ramollir ; je craignis alors de n'être pas plus heureux que ceux qui l'avoient traité : j'allois l'abandonner, regardant sa maladie comme incurable ; mais il me pria de tâcher du moins d'arrêter l'écoulement, qui lui étoit insupportable.

Je me rendis à ses instances ; je crus qu'une infusion de squine & de polypode rempliroit sa demande : il en prit deux gobelets le matin, à jeun ; un l'après-dîné, à quatre heures, & deux le soir, avant que de se mettre au lit.

J'eus de ce remede le succès que j'en attendois : douze ou quinze jours après la matiere commença à s'épaissir & à devenir blanche ; elle diminua de jour en jour, & devint enfin de couleur & de consistance de glaire d'œuf, & j'eus le bonheur de la voir insensiblement s'arrêter : la glande me parut même un peu plus amollie. Je redoublai alors mes soins : j'y appliquai un mêlange égal d'emplâtre de savon, de *diabotanum* & de *Vigo* ; & enfin le *Vigo* seul, jusqu'à sa parfaite résolution, ce qui tarda peu.

Cette Observation fait voir que, quel-

que incurable que paroiſſe une maladie ; il ne faut pas auſſi facilement l'abandonner que j'étois ſur le point de le faire : l'art nous indique aſſez de moyens pour ne point ſe laiſſer aller à l'impatience.

OBSERVATION

Sur un Eryſipele, avec des ampoules ; par M. DELABROUSSE, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, Médecin de l'Hôpital S. Jean de la ville d'Aramon, & Correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Montpellier.

Je fus appellé, il y a quelque tems, pour viſiter une femme nommée *Chopéride*, qui avoit un éryſipele au viſage, qui l'avoit enflé conſidérablement : le cou avoit doublé, & les yeux de la malade étoient monſtrueux. J'y remarquai une quantité d'ampoules diſperſées & remplis d'une humeur ſéreuſe & limpide.

J'ordonnai, ce jour-là, deux ſaignées : le lendemain au matin la malade fut ſaignée du pied ; le ſoir, on lui donna un lavement purgatif : comme la fievre & la rougeur avoient un peu diminué, & que la langue étoit extrêmement chargée, je lui fis prendre, le troiſieme jour, deux verres de

tiſane royale. Le premier fut émétiſé, & l'autre ſimplement purgatif : cela lui fit rendre beaucoup de glaires par la bouche, & quantité de matieres bilieuſes par les ſelles.

La malade fut repurgée, le cinquieme jour, en un ſeul verre ; elle rendit une ſi grande quantité de matieres bilieuſes fétides, que je craignis une ſuperpurgation. Je fus bien dédommagé de ma crainte, puiſque la malade ſe trouva, le lendemain, ſans beaucoup de fievre, & preſque ſans enflure.

Les ampoules changerent pour lors de couleur ; la matiere parut ſanieuſe. J'eus recours aux cordiaux & à une tiſane légérement ſudorifique, pour preſſer la ſuppuration de ces véſicules : on appliqua du cérat de Galien extérieurement, pour aſſouplir leurs peaux ; elles creverent, deux jours après ce traitement, en rendant une matiere ſanieuſe & blanchâtre.

La malade alla toujours au mieux : je la mis à une diete moyenne. Les croûtes des ampoules parurent ; le fond de la plaie donnoit toujours un petit ſuintement : il fut diſſipé en humectant les plaies d'une infuſion de roſes ſimples. Les croûtes ſécherent & tomberent par ce moyen. La malade guérit entiérement, & reconnut, dans la ſuite,

qu'elle avoit eu tort de s'alarmer ſur ſon heureuſe phyſionomie.

Marie Monchalet, de cette ville d'Aramon, a eu, dans le mois d'Avril dernier, la même maladie & les mêmes ſymptômes. L'enflure de ſon viſage étoit pourtant plus conſidérable, & dure comme la pierre: elle guérit par les mêmes remedes, à cela près qu'il ſe forma une plaie, vers la fin de ſa guériſon, ſur l'os de la pommete, qui, en ſuppurant, produiſit des chairs mollaſſes & blafardes. Quoique M. Chabert, ſon Chirurgien, l'ait panſée ſelon les regles de l'art, il n'a pu empêcher que les deux paupieres de l'œil ne ſe ſoient rétrécies à un point qu'on ne voit aujourd'hui que le milieu du globe.

Observations Météorologiques. Décembre 1765.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	0	3 1/4	1	28 1 1/4	28 2/3	28 1/3
2	0	4 1/2	1/2	28 3/4	28 1 1/4	28 3
3	01 1/2	1 3/4	01 1/2	28 4	28 4 1/3	28 4 1/2
4	04 1/4	3/4	02	28 4 1/4	28 4	28 3
5	03 1/4	0 1/2	02 2/3	28 2	28 1 1/3	28 1/4
6	03 1/2	01	01 1/2	28	27 11 3/4	28
7	3/4	5 1/2	6 1/2	27 10 1/4	27 10 1/4	27 10 3/4
8	7	8 1/2	7	27 8 1/3	27 9	27 9
9	6	7 1/2	4 3/4	27 8	27 9 2/3	28
10	4 1/2	6	8	27 10 1/4	27 6 3/4	27 6 1/2
11	5	6 1/2	4	27 3	27 3 3/4	27 7
12	2 1/4	5	3 1/2	27 8 1/3	27 9 1/3	27 10 3/4
13	2	5	3	28	28 2/3	28 2
14	2 1/4	3 1/2	3	28 1 3/4	28 1 2/3	28 1
15	3/4	4 1/2	1	28 2 2/3	28 3	28 4
16	0	2 1/2	0 3/4	28 5 1/3	28 5 1/3	28 5
17	02	1 1/2	1 1/2	28 6	28 6	28 5
18	1 1/2	3 3/4	3	28 5 1/2	28 5 1/4	28 5
19	2 3/4	2 1/2	1 3/4	28 4	28 3 1/4	28 2
20	1	1 1/2	2	28 1 2/3	28 1	28
21	1	1 1/4	1 1/4	27 9 1/2	27 5 1/2	27 4
22	1 1/2	2 1/3	1/3 3/4	27 6	27 7 3/4	27 9 1/2
23	1/3	1 2/3		28 1/4	28 3/4	28 2 1/2
24	0 3/4	0 1/4	04	28 3	28 3 3/4	28 4
25	05 1/3	0 1/2	1 3/4	28 3	28 2 1/2	28 1/4
26	2 1/2	3	2 1/2	28 2/3	28 1 1/4	28 2
27	0 1/2	0	01 3/4	28 3	28 3 1/2	28 4
28	04 1/2	02	04 1/4	28 4	28 3 1/2	28 3 1/3
29	05 1/3	0 3/4	01	28 3 1/3	28 3	28 4
30	01 1/4	01	04	28 4	28 4 1/4	28 4 3/4
31	05	10 3/4	03 3/4	28 4 1/4	28 4 1/4	28 3 3/4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-S E. br.	S-E. beau.	Beau.
2	S. beau.	E-S-E. beau.	Serein.
3	E-S-E. beau.	E-S-E. beau.	Beau.
4	E-S-E. lég. br. b.	E-S E. b. brou.	Couvert, br.
5	S-E. brou. cou.	S E. nuages.	Beau.
6	E-S-E. lég. br. nuages.	E-S-E. nuag.	Couvert.
7	S-S-O. br. pet. pluie.	S-O. pet. pl. brouillard.	Couvert.
8	O. br. pluie.	O. couvert.	Pluie.
9	O. pluie.	O. nuag. pl. n.	Beau.
10	S-O. pl. cont.	S-S-O. pluie.	Couv. pluie.
11	O-S-O. vent, nuag. gr. pl.	O. nuag. ond.	Nuages.
12	O. b. nuag.	O. b. nuag.	Nuages.
13	N-O. b. nuag.	N-N-O. nuag.	Couvert.
14	N. couv. brou.	E. couvert.	Couvert.
15	N-N-E. beau.	E-N-E. nuag.	Serein.
16	N N E. beau.	N E. beau.	Serein.
17	N-O. brou. b.	N-N-O. b. cou.	Couvert.
18	N-N-E. br. cou.	N-N E. couv.	Couvert.
19	S-E. brouill.	N-N-E. br.	Couvert.
20	O-S-O. ép. br.	O. brouill.	Couvert.
21	S. neige, couv.	S. couv. neig.	Neige.
22	S. couvert.	S. cou. pet. pl.	Nuag. vent.
23	N. nuages.	N. couvert.	Nuages.
24	N. br. nuag.	N. beau.	Serein.
25	O N-O. b. br.	O-S O. n. p. pl.	Pluie.
26	N-O. ép. brou.	O. ép. br. pl.	Couvert.
27	N. nuages.	N N-E. couv.	Nuages.
28	N-E. beau.	S-S-E. fer.	Beau.
29	N-N-E. beau.	N-E. nuages.	Nuages.
30	N-E. couv.	E. nuag. b.	Serein.
31	N-N-E. beau.	E. beau, nuag.	Serein.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 8 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur ou le plus grand froid a été de 5 ½ degrés au-deſſous du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 15 lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du N.
2 fois du N-N-E.
4 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E.
4 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
3 fois du S.
2 fois du S-S-O.
2 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.
6 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 5 jours ſerein.
16 jours beau.
14 jours du brouillard.
13 jours des nuages.
16 jours couvert.
6 jours de pluie.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1765.

Les maladies qui ont régné pendant ce mois ont été principalement du genre des catarrales, & n'ont eu rien de particulier.

On a obſervé auſſi, parmi les enfans, une eſpece de fievre, tantôt rémittente, tantôt véritablement intermittente, qui étoit accompagnée, dans la plupart, de gonflement dans les glandes ſalivaires & dans celles du col, & d'une évacuation aſſez abondante d'une matiere muqueuſe par les narines. Les doux vomitifs, tels que l'ipécacuanha & les catarctiques ont paru ſuffire pour leur guériſon.

On a vu encore, pendant ce mois, un aſſez grand nombre de petites-véroles, parmi leſquelles il y en avoit d'un aſſez mauvais caractere, & des éryſipeles au viſage.

Observations météorologiques faites à Lille au mois de Novembre 1765 ; par M. BOUCHER, Médecin.

La premiere moitié de ce mois a été pluvieuſe ; & il y a eu de la gelée dans l'autre moitié, quoique le vent fût au ſud. Le thermometre eſt deſcendu, le 23 & le 24, à 3 degrés au-deſſous du terme de la congélation.

Le mercure, dans le barometre, a été obſervé, les dix premiers jours du mois, au-deſſous du terme de 28 pouces ; & le reſte du mois, ſi l'on en excepte deux jours, il s'eſt maintenu conſtamment au-deſſus de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre, a été de 7 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-deſſous de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 10 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 ½ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 10 ½ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
5 fois du N. vers l'Est.
3 fois du Sud vers l'Est.
13 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
2 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.

17 jours de pluie.
1 jour de neige.
7 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Novembre 1765.

La fievre continue a persisté, ce mois, dans les uns, avec le caractere de la synoque putride, &, dans les autres, rémittente ou double-tierce, avec, des exacerbations plus fortes un jour que l'autre : en général elle portoit plus à la tête qu'à la poitrine ; dans plusieurs cependant, l'une & l'autre partie s'est trouvée affectée. Quoique le sang tiré des veines, parût, dans la plupart, inflammatoire, il y avoit néanmoins souvent complication de saburre dans les premieres voies, qui devoit être évacuée par des émético-cathartiques, après des

saignées suffisantes. Quand la fievre étoit du caractere de la double-tierce, on s'est servi assez souvent des décoctions de quinquina avec succès.

La fievre catarreuse a persisté parmi les enfans : dans quelques-uns, elle a pris le caractere de la fievre rouge ; & souvent il y avoit complication d'angine : des adultes en ont aussi été atteints.

Il y a eu encore, ce mois, beaucoup de rhumatismes inflammatoires, & quelques pleurésies ou pleuropneumonies.

Les fievres tierces & quartes ont été, comme de coutume, dominantes dans cette saison : il en a été de même des rhumes de tête & de poitrine.

LIVRES NOUVEAUX.

La Vie & les Principes de M. *Fizes*, pour servir à l'Histoire de la Médecine de Montpellier, avec cette épigraphe :

Opiniones (lisez *opinionum*) *commenta delet dies.*

CIBER. de Naturâ Deor.

Par M. *Esteve*, Docteur en l'Université. A Amsterdam ; & se trouve, à Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, *in*-8°, prix 1 liv.

Premiere Distribution des planches du *Traité historique des plantes de la Lor-*

raine, &c. Par M. *Buc'hoz*. A Paris, chez *Durand* neveu.

Cette Diſtribution ne contient encore que vingt-huit planches. L'Auteur avertit qu'ayant eu le malheur de s'adreſſer d'abord à des ouvriers médiocres, il a été obligé de faire regraver une partie de ſes planches; ce qui en a retardé juſqu'ici la publication. Il annonce qu'elles paroîtront déſormais ſans aucun retard. Quoique ces vingt-huit planches ne ſe ſuivent pas, MM. les ſouſcripteurs ſont priés de ne pas s'en inquiéter, parce qu'on aura ſoin d'ajouter à la ſeconde Diſtribution celles qui manquent dans les premiers volumes.

Proſpectus. Hiſtoire Naturelle des végétaux de la France, contenant leurs deſcriptions génériques & ſpécifiques, leurs noms ſynonymes latins & françois, leurs figures, les inſectes qu'ils nourriſſent, l'endroit où on les trouve, leurs différentes cultures, ſuivant les divers climats de chaque province, leur analyſe chymique & leurs propriétés, non-ſeulement pour la nourriture & la médecine, mais encore pour l'embelliſſement des jardins, & les arts & métiers, ou la Botanique, la Médecine, l'Agriculture, le jardinage & les arts réunis dans le regne végétal de la France; par M. Buc'hoz, &c. à Metz, chez *J. Antoine*, 1765, feuille *in*-8°, à laquelle on a joint la liſte

des perſonnes qui ont contribué aux frais des planches du Traité hiſtorique des plantes de la Lorraine, & un Avis ſur le même Traité.

PRIX PROPOSÉ

Par l'Académie royale de chirurgie, pour l'année 1767.

L'Académie royale de chirurgie avoit propoſé pour le prix de l'année 1765 le ſujet ſuivant :

Déterminer le caractere eſſentiel des Tumeurs connues ſous le nom de Loupes ; *expoſer leurs différences, & quels ſont les moyens que la chirurgie doit employer, de préférence, dans chaque eſpece, & relativement à la partie qu'elles occupent.*

Les Mémoires qui lui ont été envoyés, n'ayant pas paru remplir toute l'étendue de ce ſujet, elle propoſe la même queſtion avec un prix double ; il conſiſtera en deux médailles d'or de la valeur de cinq cens livres chacune, ſuivant la fondation de M. *de la Peyronie.*

Ceux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs ouvrages ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, qualités & demeure ; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la piece ait mérité le prix.

Ils adreſſeront leurs ouvrages francs de port à M. *Louis*, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Les deux médailles, ou une médaille & la valeur d'une autre, à volonté, ſeront délivrées à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part ; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1766 incluſivement ; & l'Académie, à ſon aſſemblée publique de 1767, qui tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, ſur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, *une mé-*

daille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens étrangers ou regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura meritée par un ouvrage ſur quelque matiere de Chirurgie que ce ſoit, au choix de l'Auteur, *elle adjugera ce prix d'émulation, le jour de la ſéance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année.* 1766.

Le même jour elle diſtribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, ſoit Académiciens de la claſſe des libres, ſoit ſimplement regnicoles, qui auront fourni, dans le cours de l'année 1766, *un Mémoire, ou trois Obſervations intéreſſantes.*

TABLE.

Second Extrait des tomes V & VI du Traité des Maladies des femmes. Par M. Astruc, *Médecin*, page 99
Suite des Conjonctures sur la Cause de la Colique de Poitou. Par M. Strack, *Médecin*, 125
Lettre contenant quelques observations sur l'espece de terre connue sous le nom de kao-lin, *& sur une pierre désignée par celui de* pé-tun-tsé. Par M. Torchet de S. Victor, *Ingénieur des mines*, 158
Histoire d'un Sommeil extraordinaire. Par M. de Plaigne, *Médecin*, 164
Observation sur une Plaie de tête avec fracture & enfoncement du crâne. Par M. Planchon, *Chirurgien*, 169
Observation sur une Glande maxillaire suppurée. Par M. Deshayes, *Chirurgien*, 174
Observation sur un Eryſipele avec des ampoules. Par M. Delabrousse, *Médecin*, 178
Observations météorologiques, Décembre 1765, 181
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1765, 184
Observations météorologiques faites à Lille, par M. Boucher, *Médecin*, *Novembre* 1765, 185
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Novembre 1765. *Par le même*, 186
Livres nouveaux, 187
Prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie, pour l'année 1767, 189

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MARS 1766.

TOME XXIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1766.

EXTRAIT.

Précis de la méthode d'adminiſtrer les pilules toniques dans les hydropiſies ; (par M. BACHER, Médecin de la ville de Tann, en Alſace.) A Paris, de l'imprimerie de la veuve Thibouſt, 1765, *brochure in-12 de près de 80 pages.*

ON ſera ſurpris de voir propoſer, de nos jours, un remede nouveau contre une maladie qui exiſte depuis qu'il y a des hommes : on le ſera peut-être encore davantage de voir preſcrire une méthode oppoſée à celle qui eſt preſque généralement ſuivie dans le traitement des hydro-

piſies. Mais a-t-on aſſez approfondi la cauſe de ces maladies pour qu'on doive s'en tenir à cette ſeule méthode, dont le peu de ſuccès prouve l'inſuffiſance.

Les cauſes éloignées des hydropiſies, dit M. Bacher, varient à l'infini ; elle peut être produite par les paſſions de l'ame, un travail forcé, des excès de tout genre, la répercuſſion de quelque matiere éryſipélateuſe, goutteuſe, rhumatiſmale ; la ſuppreſſion des excrétions habituelles, une dyarrhée immodérée, ou une hémorragie exceſſive, &c. Mais il croit que les cauſes prochaines ſont, malgré cela, toujours les mêmes : ce ſont, ſelon lui, l'atonie des ſolides, la ténacité & l'épaiſſiſſement des fluides ; d'où réſultent les engorgemens, les obſtructions, & enfin l'hydropiſie. Les indications qui ſe préſentent à remplir ſont d'évacuer les humeurs qui ſont prêtes à l'être, de délayer, inciſer, diſſoudre & réſoudre celles qui ſont trop épaiſſes & trop ténaces ; enfin, lorſque les circonſtances le permettent, de rétablir par degrés le reſſort des fibres. Ces indications ſont ſimples ; mais les moyens de ſatisfaire à des indications ſi ſimples ſont très-longs & très-difficiles : on peut même dire que le traitement & la méthode la mieux entendue ne réuſſiſſent pas, faute d'un remede aſſez efficace pour ſatisfaire aux in-

dications proposées, & en même-tems assez doux pour que son usage puisse être continué aussi long-tems qu'il est nécessaire pour guérir une maladie qui ne peut céder que peu-à-peu, & dont la cure est par conséquent toujours fort longue.

M. Bacher s'est particuliérement appliqué à la recherche d'un remede qui réunit ces deux qualités essentielles. Un travail assidu lui en a fait découvrir un, dont les effets, selon lui, aussi heureux que surprenans, se trouvent confirmés par une expérience de trente années. Ce Praticien est bien éloigné de penser que ses pilules toniques suffisent toujours pour guérir seules toutes les especes d'ydropisies; & quoiqu'elles fassent la base de toutes ses cures, il n'a négligé aucun des autres moyens que les circonstances & les causes différentes des hydropisies peuvent indiquer. Il faut voir, dans le Précis même, la méthode qu'il prescrit pour l'administration de ses pilules, le tems qu'il les fait continuer, le cas où il les fait interrompre, ceux où il croit devoir faire précéder d'autres remedes pour préparer à leur usage; les circonstances où il favorise leur action par d'autres médicamens, &c. Il distingue en général avec Boerhaave, [*Aphorism.* 137] les hydropisies en *chaudes* & en *froides*; & c'est particu-

liérement, relativement à cette différence, qu'il fait varier les remedes & le regime. Mais dans toutes les hydropiſies il conſeille de laiſſer boire les malades, à leur ſoif, de quelque liqueur convenable ; les raiſons qu'il donne de cette méthode, bien oppoſée à l'opinion reçue, nous ont paru aſſez plauſibles.

Cet ouvrage contient treize obſervations, qui ſont d'autant plus intéreſſantes, qu'elles prouvent que les hydropiſies ne ſont pas auſſi ſouvent incurables qu'on ſe l'eſt imaginé juſqu'à préſent. D'après des faits réitérés & bien conſtatés, on ne peut guere douter de la bonté de cette méthode & de l'excellence du remede qu'on y propoſe ; & on pourroit regarder M. Bacher comme un des bienfaiteurs de l'humanité, s'il en communiquoit la compoſition au Public. Les motifs pour leſquels il s'en réſerve encore le ſecret, nous ont paru cependant aſſez juſtes. Il prétend que, comme ce remede demande des ſoins très-particuliers pour la manipulation, qui eſt longue, difficile & rebutante, il ſeroit à craindre que, ſi la compoſition en étoit connue, on n'apportât pas à ſa préparation tout le ſoin & toute l'attention néceſſaires pour lui conſerver toute ſa vertu. En effet, ce ne ſeroit pas le premier remede qui auroit perdu, en paſſant en des mains

étrangeres, l'efficacité qu'il avoit montré dans celles de ſon inventeur. Ce remede mal préparé ne produiroit plus les mêmes effets, & tromperoit notre attente; & ce qui ſeroit le plus fâcheux, il perdroit le crédit qu'il paroît mériter par les ſuccès dont ſon adminiſtration a été ſuivie.

La matiere médicale & la médecine deviendroient un cahos, ſi on ſe prêtoit à employer tous les remedes qu'on a coutume de vanter ſous le nom de *ſpécifiques;* mais un remede propoſé par un homme de l'art avec une méthode conforme aux principes de la plus ſaine médecine, & dont les heureux effets contre un genre de maladies très-communes, très-difficiles à guérir, & juſqu'ici ſouvent incurables, ſont confirmés par une longue expérience; un tel remede, dis-je, mérite la plus grande attention de la part des Maîtres de l'art, qui ſe feront ſans doute un devoir de conſtater, par leur propre expérience, les heureux effets qu'il a produits entre les mains de ſon inventeur. Voyez la compoſition des pilules toniques, tome XLI, page 211, *& dans les recherches ſur les maladies chroniques, particuliérement ſur les hydropiſies & ſur les moyens de les guérir;* chez Didot, quai des Auguſtins.

EXTRAIT.

An Inquiry in the nature, cauſe and cure of the Croup ; by *Francis* HOME, M. D. his majeſty's phyſician, and fellow of the royal College of Phyſians in Edinburgh. *C'eſt-à dire : recherches ſur la nature, la cauſe & le traitement du Croup (eſpece de maladie que l'Auteur déſigne, dans ſon ouvrage, par le nom latin de* ſuffocatio ſtridula); *par M.* François HOME, *Médecin du Roi, & Membre du College royal de médecine d'Edimbourg. A Edimbourg, chez* Kincaid & Bell, 1765, *in*-8o *de* 60 *pages.*

La maladie, dont M. Home donne la deſcription dans cet ouvrage, ne ſe trouve décrite dans aucun Auteur : elle a quelque reſſemblance avec le catarre ſuffocant d'Etmuller ; mais elle en paroît différer par pluſieurs des ſymptômes qui l'accompagnent, par le traitement qu'elle exige, & par l'etat où l'on trouve, après la mort, les parties qui en ſont le ſiege. Le Docteur Ruſſel décrit, dans ſon *Œconomie de la nature*, une maladie qui a pluſieurs ſymptômes communs avec celle-ci ; mais il paroît cependant qu'elle n'eſt pas la même,

puiſqu'elle eſt accompagnée d'ulceres dans le larynx, & ſe termine ſouvent par le ſphacele des poumons. Malgré le ſilence que les Auteurs ont gardé ſur ce ſujet, M. Home ne penſe pas cependant que ce ſoit une maladie nouvelle ; mais il croit que ſa rareté, les ſujets quelle attaque (ce ſont toujours des enfants incapable de rendre compte de leurs maux), la rapidité avec laquelle elle parcourt ſes tems, la douceur apparente de ſes ſymptômes, & ſa reſſemblance avec pluſieurs autres maladies catarrales ou péripneumoniques, ſont les cauſes qui ont pu empêcher juſqu'ici qu'on ne la diſtinguât, & qu'on ne la décrivît. Il imagine qu'elle a plus ou moins exiſté dans tous les ſiecles, parce que, dit-il, les cauſes qui la produiſent doivent avoir agi autrefois comme à préſent.

Selon notre Auteur, cette maladie eſt particuliere aux enfants ; & plus ils ſont jeunes, après avoir été ſevrés, plus ils y ſont expoſés. Ils y paroiſſent moins ſujets pendant qu'ils tettent, ou ce qui eſt plus vraiſemblable, comme ils ne peuvent indiquer leurs maux, on la confond alors avec d'autres maladies. Il n'a jamais vu ni oui dire qu'on l'eût obſervée dans les enfants audeſſus de douze ans. Il paroît auſſi qu'elle affecte certains pays, & qu'on l'obſerve rarement à une certaine diſtance de la mer.

Elle eſt beaucoup plus rare à Edimbourg qu'à Leith & à Muſſelbourg : on l'obſerve ſouvent ſur la côte de Fife ; & elle eſt très-commune ſur celles d'Airshire & de Galloway, quoiqu'on n'en entende pas parler ſur les côtes d'Angleterre, voiſines de ces dernieres. M. Home conjecture que les cauſes qui ont empêché ſi long-tems qu'on n'y fît attention en Ecoſſe, peuvent faire qu'on la néglige dans ces lieux-là. Les poſitions très-humides & marécageuſes la produiſent quelquefois.

Afin de donner à ſes lecteurs une idée plus exacte de cette maladie, M. Home rapporte douze obſervations qu'il a faites ou qu'on lui a communiquées : nous croyons devoir les traduire en entier.

Ire OBSERVATION. Je fus appellé, dit-il, pour voir une petite fille de quinze mois, d'une conſtitution inflammatoire, & qui vivoit à un quart de mille du bord de la mer. Elle avoit paru, la veille, un peu plus engourdie, & avoir plus de chaleur qu'à ſon ordinaire. Le matin du jour que je la vis elle avoit été priſe d'une difficulté de reſpirer : ſon pouls étoit fort & battoit environ trente-cinq fois en une minute. Je lui fis faire ſur le champ une ſaignée de cinq onces : à la ſuite de cela, ſa voix devint aigre & perçante comme celle d'un coq ; ce qui eſt le véritable ſigne pathogno-

monique de cette maladie. Sa reſpiration devint preſſée & profonde : on ſentoit une chaleur extraordinaire à ſon front, & dans la paume de ſes mains. Ses pieds & ſes mains étoient enflés, & paroiſſoient comme édémaciés. Comme ſon pouls étoit encore fort, on réitéra la ſaignée ; ce qui parut la ſoulager beaucoup. La vapeur d'eau chaude & de vinaigre qu'on lui fit reſpirer la fit cracher & lui fit du bien. On tint ſon ventre libre, au moyen de la magnéſie blanche : on appliqua le ſoir un véſicatoire autour de ſon col. Le troiſieme jour elle fut un peu mieux : cependant la voix étoit toujours aiguë, la reſpiration profonde & le pouls fort. Le ſoir, on lui appliqua quatre ſang-ſues au nœud de la gorge : on laiſſa couler le ſang pendant quatre heures, en fomentant avec de l'eau chaude, les piquures qu'elles avoient faites. Le lendemain matin, tous les ſymptômes diſparurent.

II. OBSERV. Une petite fille de dix-huit mois, qui juſques-là avoit joui d'une bonne ſanté, quoique vivant ſur le bord d'un grand lac, à un mille de la mer, fut ſaiſie du croup. On lui tira d'abord cinq onces de ſang, par l'application des ſang-ſues, & on lui fit prendre un vomitif. On la fit vomir, pour la ſeconde fois, le lendemain matin ; & c'eſt après cela que je la vis. Sa

voix n'avoit l'aigreur qui caractériſe cette maladie, que lorſqu'elle l'élevoit ou qu'elle touſſoit : ſa reſpiration étoit preſſée ; ſon pouls, qui étoit foible, battoit cent trente fois dans une minute. Elle avoit une toux ſeche & creuſe : elle n'avoit point de peine à avaler ; mais elle ſentoit de la douleur lorſqu'elle tournoit le col. Son urine étoit claire & ſans ſédiment. J'ordonnai de lui faire reſpirer la vapeur d'un mêlange chaud d'eau & de vinaigre, & de lui appliquer un véſicatoire autour du col. Le ſoir elle parut un peu mieux, & ſes poumons parurent commencer à s'humecter. La nuit ſe paſſa très-bien, & le troiſieme jour ſa voix reprit ſon ton naturel, excepté lorſqu'elle touſſoit. Le nez lui coula, & il parut quelques nuages dans ſon urine. On répéta le vomitif. Le quatrieme jour ſa voix n'étoit pas encore tout-à-fait naturelle : ſon urine commença alors à dépoſer un léger ſédiment ; ce qui dura trois ou quatre jours, pendant leſquels elle ſe rétablit parfaitement. Elle eut la même maladie ſix mois après ; mais elle fut plus légere.

III. OBSERV. Un enfant de deux ans, qui avoit eu la petite vérole ſix mois auparavant, fut tout-à-coup pris de la maladie ; & ſa voix devint très-aigre. On lui appliqua les ſang-ſues & des véſicatoires derriere les oreilles, & au larynx. Je le vis, le qua-

trieme jour : je trouvai ſa reſpiration mauvaiſe, de grands étouffements, la voix aiguë, & une enflure extérieure à la partie ſupérieure de la trachée-artere. Son pouls battoit cent quarante fois dans une minute. Tout paroiſſoit s'annoncer mal. On eut recours aux vapeurs chaudes, aux fomentations, aux cataplaſmes, & on lui appliqua pluſieurs ſang-ſues à la gorge. Le lendemain l'enfant parut beaucoup mieux, plus gai, & ſa voix plus naturelle : le ſixieme jour le pouls étoit meilleur, la voix avoit repris ſon ton, & l'enflure étoit diſſipée.

Ces trois obſervations paroiſſent démontrer clairement, ſelon M. Home, que le *croup*, dans cet état, eſt une maladie du genre des inflammatoires, qui attaque les organes de la voix & de la reſpiration, & particuliérement la partie ſupérieure de la trachée-artere : elles démontrent auſſi que l'inflammation locale ſe termine ſouvent par réſolution. Les obſervations ſuivantes vont préſenter cette maladie ſous un nouvel aſpect, & les dérangements qu'on trouve à l'ouverture des cadavres.

IV. OBSERV. Je fus appellé pour un enfant de ſept ans, malade depuis quelques jours, qui demeuroit ſur le pont de Leith. Il avoit eu une toux violente l'hiver précédent ; & il n'y avoit que ſix ſemaines qu'il relevoit de la rougeole. On l'avoit

beaucoup purgé ; & il étoit assez bien, à une petite toux près, jusqu'au moment où il fut attaqué, quatre jours avant que je ne le visse. Il fut pris d'une fievre, accompagnée de chaleur, de soif & de la voix aiguë qui caractérise le *croup*. Le jour que je le vis il avoit le pouls fréquent, un peu dur, mais sans force. Il avaloit aisément ; mais il se plaignoit d'une douleur dans la trachée-artere, lorsqu'il parloit, ou que je la lui pressois avec les doigts. Il avoit le visage bouffi, une grande altération, la respiration profonde. Il crachoit quelquefois, & avoit souvent les levres couvertes d'une salive écumeuse : son urine déposoit un sédiment blanc bourbeux. Il avoit les sens & la tête très-sains. Il fut saigné sur le champ, & à la nuit on lui appliqua des sangsues & un vésicatoire autour du cou. Le lendemain son pouls parut plus foible ; il battoit cent soixante-quinze fois dans une minute ; sa respiration devint plus fréquente : il mourut dans la nuit, ayant conservé la connoissance jusqu'au dernier instant. Ayant mis à découvert les parties qui avoient été le siege de la maladie, je ne trouvai aucune apparence d'inflammation dans la gorge ; mais je ne fus pas peu surpris de voir que toute la surface interne de la partie supérieure de la trachée-artere étoit couverte d'une membrane contre nature, blanche,

molle, épaiſſe, qui s'en ſéparoit aiſément, & qui recouvroit une matiere purulente. Les parties qui étoient au-deſſous, étoient rouges, ſans beaucoup d'inflammation. Ayant examiné le reſte de la trachée-artere, nous retrouvâmes les mêmes choſes dans ſes ramificarions, avec cette ſeule différence que la membrane paroiſſoit plus molle, plus mince, & d'une nature purulente. Toutes les branches de ce canal & les bronches étoient pleines d'un pus que nous en exprimions aiſément. La ſubſtance des poumons paroiſſoit ſaine, & dans ſon état naturel.

V. OBSERV. Deux jours après la mort de ce petit garçon, je fus appellé pour voir ſa ſœur, âgée de cinq ans, qui s'étoit plainte, la veille, d'une douleur ſourde dans la gorge. On l'avoit ſaignée ſur le champ : on lui avoit fait prendre une mixture compoſée d'*eſprit de Mindérérus* & de *thériaque*, & on lui avoit appliqué un véſicatoire autour du col. Elle n'avoit pas ceſſé d'être en ſueur, depuis qu'elle avoit commencé à faire uſage de la mixture. Lorſque je la vis, elle avoit la voix aigre, la reſpiration très-gênée & accompagnée de grands mouvements dans les épaules. Son viſage étoit un peu gonflé & rouge ; la déglutition étoit libre ; ſon pouls étoit fréquent, & avoit de la force : elle avoit toute ſa

connoiſſance. Je lui fis appliquer ſur le champ des ſang-ſues au col ; enſuite on fit uſage de fomentations, & on lui fit reſpirer la vapeur d'un mêlange d'eau chaude & de vinaigre ; ce qui parut lui procurer quelque ſoulagement. Le ſoir elle parut plus mal, & ne pouvoit ſe tenir long-tems dans la même ſituation ; je la fis vomir avec le ſyrop ſcillitique : elle rejetta une grande quantité de phlegme groſſier & filant. Je lui fis eſſayer d'un mêlange de camphre & de nitre. Le lendemain, ſon pouls battoit cent cinquante-deux fois dans une minute, & il paroiſſoit s'affoiblir. Les amygdales étoient un peu gonflées & couvertes de mucoſité. Elle eut un peu de difficulté à avaler, de fréquentes envies de vomir. Elle demandoit ſouvent à boire, mais buvoit peu à la fois. Sa langue étoit blanche & chargée, ſa reſpiration très-mauvaiſe : elle mangea quelques cuillerées de panade avec du vin. Je lui preſcrivis un lavement émollient, & j'ordonnai qu'on lui appliquât des cataplaſmes d'ail aux pieds. Dans l'après-midi tous les ſymptômes augmenterent. Le lavement la fit aller trois fois : la reſpiration étoit plus difficile & plus preſſée : elle eut beaucoup d'agitation & d'anxiétés ; ſon pouls devint plus foible & intermittent. Elle mourut le ſoir, ayant conſervé la connoiſſance juſqu'au dernier

moment. Ce qu'elle crachoit ſans touſſer paroiſſoit très-clair ; mais ce qui ſortoit à la ſuite de la toux, étoit toujours épais & jaune comme du pus.

A l'ouverture du cadavre, qui fut faite par M. Gibſon, Chirurgien, on trouva les glandes de la racine de la langue enflées, couvertes de mucoſité, & leurs excrétoires très-dilatés. Les amygdales étoient plus groſſes qu'elles n'auroient dû l'être ; mais on n'y remarqua aucun veſtige d'inflammation, non plus que dans les parties voiſines. Tous les environs de la glotte étoient couverts d'une mucoſité épaiſſe & gluante. Ayant ouvert la trachée-artere, il n'y parut aucune inflammation ; mais toute la ſurface interne ſupérieure, ſur-tout la partie poſtérieure, voiſine de l'œſophage, étoit couvert d'une eſpece de membrane molle, à demi-diſſoute, détachée des parties ſubjacentes, & une matiere ſemblable à du pus, de chaque côté, & entr'elle & les membranes de la trachée-artere. Quelques-unes des petites glandes de la glotte étoient gonflées. Plus nous avancions vers les poumons, plus nous trouvâmes de matiere purulente, mais point de membrane. Lorſque nous fûmes parvenus à la bifurcation de la trachée-artere, nous en fîmes ſortir, en preſſant un peu les poumons, une très-grande quantité d'un liquide gluant & blan-

châtre qui paroiſſoit les remplir. La ſubſtance de ce viſcere paroiſſoit cependant dans ſon état naturel. La ſurface interne de l'eſtomac parut très-molle & couverte d'une grande quantité de *mucus*.

VI. OBSERV. Je fus appellé à Muſſelbourgh, pour un enfant de ſept ans, qui étoit toujours ſorti, mais qui, depuis quatre jours, ſe plaignoit d'une grande difficulté de reſpirer & d'une douleur ſourde vers la partie ſupérieure de la trachée-artere, & dont la voix étoit glapiſſante. La fréquence du pouls & la difficulté de reſpirer avoit déterminé le Chirurgien à lui tirer douze onces de ſang, & à lui preſcrire la gomme ammoniac avec le ſel de corne-de-cerf. Lorſque je le vis, le ſoir, ſon pouls étoit très-fréquent & très-foible, ſa reſpiration très-preſſée : il reſſentoit toujours un peu de douleur vers le haut de la trachée-artere ; il ne paroiſſoit point d'inflammation dans la gorge ; & ſon urine dépoſoit un ſédiment bourbeux. Sa voix étoit foible ; & elle avoit ceſſé d'être glapiſſante. Comme je vis qu'il ne tarderoit point à mourir, je priai le Chirurgien de l'ouvrir & d'examiner ſur-tout la trachée-artere. Il me dit enſuite que les poumons n'avoient aucun ſigne d'inflammation ; qu'il avoit trouvé, un peu au-deſſous de l'ouverture de la glotte, une quantité d'une matiere qui

lui parut purulente ; mais il n'avoit pas obſervé s'il y avoit de membrane, ni ſi les ramifications des bronches étoient remplies de pus.

VII. OBSERV. Le fils d'un Relieur de cette ville, âgé de quatre ans, fut pris d'une toux & d'une reſpiration preſſée. Comme la maladie parut de la nature du *croup*, on lui fit appliquer les ſang-ſues le jour même, & un véſicatoire le lendemain. Après cela il parut mieux, & il ſe promena toute la ſemaine dans la maiſon, n'ayant qu'un peu de toux. Je le vis, pour la premiere fois, le Dimanche ſuivant : la voix étoit plus enrouée qu'elle n'a coutume d'être dans le *croup ;* ſon pouls étoit très-fréquent, la reſpiration très-laborieuſe, & il éprouvoit une légere difficulté d'avaler. Il avoit, outre cela, une petite toux ſeche. Je ſoupçonnai que le croup étoit compliqué avec une eſquinancie : je lui fis appliquer les ſang-ſues & des fomentations, &c. Le Lundi la reſpiration fut plus facile ; tous les ſymptômes parurent diminuer. Le Mardi le mal parut empirer : il mourut le 16. Après ſa mort, la trachée-artere ayant été ouverte, parut tapiſſée juſqu'à un demi-pouce au-deſſous de la glotte, d'une membrane blanche, ferme & épaiſſe, au-deſſous de laquelle il y avoit, dans l'étendue d'un pouce, une matiere purulente,

jaunâtre, qui n'étoit pas encore desséchée. Toutes les membranes de la trachée-artere paroissoient entieres ; mais elles étoient fort enflammées & rouges. Il y avoit dans quelques véscules du poumon une matiere entiérement semblable à celle de la trachée-artere.

VIII. OBSERV. Le 20 Octobre 1763, une petite fille de quatre ans commença à tousser un peu : elle sortit le lendemain ; le soir la toux augmenta, & fut accompagnée d'enrouement. Le 22 M. Vood, Chirurgien de la maison, la vit, par hasard, jouant chez elle : comme il s'apperçut qu'elle avoit de la peine à respirer, & que son pouls étoit fréquent, quoiqu'elle parut bien d'ailleurs, il lui tira un peu de sang. Le 23 elle parut plus mal : on lui appliqua un véscatoire autour du col, & un autre entre les deux épaules, & on lui donna un lavement. Je la vis, le 24, pour la premiere fois : sa respiration étoit courte & enrouée ; son pouls battoit cent quatre-vingt fois par minute ; son urine contenoit un sédiment bourbeux : on me dit qu'elle avoit craché une matiere que la famille croyoit être du pus : sa respiration me fit juger qu'il en restoit encore beaucoup. Elle buvoit & mangeoit sans douleur. Je lui fis prendre un vomitif de scille, pour tâcher de lui faire rendre cette matiere ; mais il ne produisit aucun

effet. Le 25 elle étoit dans le même état. J'obſervai un peu de pus parmi la ſalive qu'elle avoit rendue en touſſant. La reſpiration étoit très-courte & très-laborieuſe. J'ordonnai de lui faire reſpirer la vapeur d'un peu de vinaigre, pour tâcher d'exciter la toux ; mais elle ne produiſit pas cet effet. La malade mourut le ſoir. Lorſque la trachée-artere fut ouverte, on trouva toute ſa ſurface interne couverte d'une membrane juſqu'à trois pouces au-deſſous de la glotte. Cette membrane tapiſſoit entiérement toute la cavité de la trachée-artere, avec laquelle elle n'avoit aucune adhérence, & dont on la détacha comme un tube. Les membranes naturelles de la trachée-artere paroiſſoient entieres & ſans ulcere. La ſubſtance des poumons étoit très-ſaine ; mais les véſicules du lobe gauche étoient pleines d'un pus jaune & épais qui alloit au fond de l'eau. La nouvelle membrane avoit un certain degré de ténacité ; &, quoique je l'euſſe tenue, pendant deux jours, dans un mêlange tiede d'eau & de lait, elle ne s'y diſſolvit pas, mais conſerva de la cohéſion : on n'y remarquoit point de fibres. Les obſervations ſuivantes ont été communiquées à M. Home.

IX. OBSERV. M. Vardrobe, Chirurgien, fut appellé pour voir un jeune enfant de huit ans, d'un bon tempérament.

Il y avoit deux jours qu'il étoit malade : ſa reſpiration étoit difficile, ſa voix aigre : il avoit la fievre & tous les autres ſymptômes de la maladie ; il fut ſaigné, eut les véſicatoires, &c. Il mourut le quatrieme jour. La trachée-artere parut enflée à l'extérieur, & plutôt dans un état d'œdême que d'inflammation. Lorſqu'il l'eut ouverte, il en trouva tout l'intérieur couvert d'une membrane molle, épaiſſe, d'une couleur pâle, qui ſe ſépara aiſément des parties qui étoient au-deſſous, & auxquelles on remarquoit une légere inflammation. Ayant ſuivi les ramifications de la trachée-artere dans les poumons, il y trouva une grande quantité de pus dont elles paroiſſoient pleines : les poumons étoient ſains.

X. OBSERV. L'obſervation ſuivante a été communiquée par M. Balflour, Chirurgien. Il fut appellé le premier Novembre 1763, à Canonmille, pour voir un enfant de deux ou trois ans qui avoit le viſage bouffi, la reſpiration laborieuſe, une toux aigre, de la nature de celle qui accompagne le *croup* : ſon pouls étoit fréquent, ſa langue n'étoit point chargée : il avoit une légere altération, & ne ſe plaignoit d'aucune douleur. Les parens lui dirent que cet enfant avoit toujours joui d'une bonne ſanté ; mais que, depuis huit jours, il avoit touſſé ; qu'il n'avoit éprouvé ce qu'il obſervoit que de-

puis la veille ; que jusqu'à ce moment il étoit toujours sorti, & avoit mangé de bon appétit. On lui avoit appliqué des sang-sues au cou, qui avoient tiré beaucoup de sang. M. Balflour lui en tira deux poëletes de la jugulaire : il le trouva coëneux ; & ayant appris qu'il avoit eu quelques envies de vomir, il lui ordonna la teinture d'ipécacuanha, avec un peu de vinaigre scillitique, qu'on lui fit prendre une heure après la saignée. Ce vomitif lui fit rendre une très-grande quantité d'une mucosité ténace. Le soir on lui appliqua un véscatoire entre les deux épaules ; & il prit une mixture saline toutes les deux heures. Le 2 Novembre son pouls étoit fréquent & sans consistance : tous les autres symptômes étoient empirés. Le Chirurgien lui ordonna une décoction de quinquina & la mixture huileuse saline, & lui fit appliquer l'huile volatile de camphre sur la gorge. L'enfant prit deux ou trois doses de quinquina & de la mixture ; mais les symptômes ayant paru s'aggraver, on cessa tout remede. Le soir il mourut. Le lendemain matin M. Balflour dit qu'il crut d'abord, à l'ouverture de la trachée-artere, qu'il s'y étoit fait une suppuration, mais qu'y ayant regardé de plus près, il s'étoit apperçu que c'étoit le *mucus* qui avoit acquis une couleur purulente, & qu'il avoit pris la

forme & la consistance d'une membrane qui tapissoit toute la face interne de la trachée-artere, depuis le larynx jusqu'à son entrée dans la poitrine. Cette membrane contre nature étoit plus épaisse vers le milieu de la trachée-artere, où elle paroissoit boucher presque entiérement le passage. Elle étoit si solide qu'il s'en sépara un très-grand morceau tout-à-la fois, laissant les membrane de la trachée-artere à nu, & saines, quoique légerement enflammées. Il mit un morceau de cette membrane extraordinaire dans l'eau ; elle conserva malgré cela une certaine consistance.

XI. OBSERV. Un enfant d'environ seize mois, fut attaqué du *croup* ; il mourut le 7e jour. M. Wood, Chirurgien, qui a communiqué cette observation à M. Home, ayant fait l'ouverture de son cadavre, trouva à la partie inférieure du larynx, & au commencement de la trachée-artere, une substance membraneuse qui adhéroit légerement à tout l'intérieur de ces parties. Lorsqu'il l'eut détachée, les membranes de la trachée-artere lui parurent dans son entier, seulement un peu plus rouges qu'à l'ordinaire. La trachée-artere & les bronches contenoient une très-grande quantité de *mucus*. Il étoit écumeux & un peu ténace. Ce *mucus* s'étendoit tout le long de la substance membraneuse, & jusques dans les plus

plus petites ramifications des bronches, dans lesquelles il avoit l'apparence de pus. La surface des poumons étoit un peu rouge.

XII. OBSERV. Cette observation, qui a été communiquée à M. Home, présente la maladie sous une nouvelle face, sous laquelle il ne l'a jamais vue; ce qui lui fait soupçonner qu'elle est rarement portée à ce point de malignité. Une fille d'environ neuf ans fut attaquée, le 25 Octobre, d'une petite toux occasionnée par un tems pluvieux, & par l'humidité qu'elle avoit éprouvée aux pieds. Le 26, lorsque l'observateur la vit, elle n'avoit qu'un peu de chaleur, d'altération & de mal-aise; elle ne ressentoit aucune douleur: seulement lorsqu'elle toussoit ou faisoit une prompte inspiration, elle ressentoit une légere douleur dans la trachée-artere, un peu au-dessous de la fente de la glotte. Sa voix étoit aigre, comme celle d'un jeune coq. On la saigna, elle prit un doux vomitif; on lui appliqua des cataplasmes émolliens aux pieds, & un vésicatoire entre les deux épaules. Le 27 les symptômes étoient les mêmes: elle n'avoit aucune difficulté d'avaler, & on n'appercevoit aucune rougeur dans son gosier. Dans tout le cours de sa maladie elle ne cracha rien qui eût l'air de pus ou de phlegme. On essaya la

vapeur de l'eau chaude. Le 28 elle touſſa, pendant quelques heures, ſans diſcontinuer, & cracha un morceau de membrane que l'Obſervateur prit pour une partie de celle qui tapiſſe la trachée-artere, parce qu'elle avoit l'air mortifiée, & reſſembloit à un morceau de peluche de ſoie noire. Elle mourut peu de tems après. A l'ouverture de ſon cadavre, il parut que la maladie avoit eu ſon ſiege dans la partie ſupérieure de la trachée-artere, dont les membranes paroiſſoient mortifiées juſqu'à deux pouces au-deſſous : tout le reſte de la trachée-artere & de ſes bronches paroiſſoit ſain.

M. Home paroît perſuadé que ce que l'Obſervateur qui lui a communiqué ce dernier fait, avoit pris pour une mortification de la trachée-artere, n'étoit que cette fauſſe membrane qu'on avoit obſervée dans les autres malades dont on a rapporté l'hiſtoire, comme le prouve le morceau que la malade en avoit craché; morceau qui ne pouvoit avoir appartenu aux véritables tuniques de la trachée-artere, qui ſont trop fortement adhérentes les unes aux autres, pour avoir pu être détachées, ſur-tout n'ayant rien de charnu au-deſſous d'elles; de ſorte que cette obſervation ne lui paroît différer des précédentes, qu'en ce que la fauſſe membrane s'étoit deſſéchée, &

étoit devenue noire ; au lieu que, dans les autres malades, elle étoit blanche & humide.

Ces faits, les seuls que M. Home ait pu recueillir, lui ont paru suffisans, quoique peu nombreux, pour en déduire certaines vérités qui peuvent servir à donner une idée exacte de la maladie, & mettre sur la voie, pour trouver la méthode de la traiter. Nous allons rapporter sommairement les conclusions qu'il en a tirées.

1° Il est aisé, en général, de distinguer le *croup* de toutes les maladies connues. Une voix aigre particuliere ; l'absence de toutes douleurs, lorsque le danger est le plus imminent ; une respiration laborieuse & pressée ; un pouls fréquent, quelquefois fort dans le commencement, mais toujours mol & foible à la fin ; presque point de peine à avaler ; aucune inflammation remarquable dans la gorge ; le plus souvent une douleur sourde, & quelquefois une enflure à la partie supérieure de la trachée-artere ; la connoissance entiere, jusqu'au dernier moment, la rapidité avec laquelle les symptômes font leurs progrès caractérisent suffisamment cette maladie. La toux & les autres symptômes qui l'accompagnent souvent, ne sont pas aussi constants que les précédens.

2° Cette maladie est non-seulement par-

ticuliere à un certain âge & à certains pays, mais encore ne s'obſerve que dans un certain tems de l'année, c'eſt-à-dire depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois de Mars.

3° Son ſiege eſt dans la cavité de la trachée-artere, dont la partie ſupérieure, à environ un pouce de la glotte, eſt toujours affectée la premiere, puiſque c'eſt-là où les malades rapportent la douleur ſourde qu'ils reſſentent d'abord; que c'eſt-là qu'on obſerve l'enflure extérieure; que c'eſt-là enfin qu'adhere la fauſſe membrane. L'ouverture des cadavres fait voir que c'eſt principalement à la partie poſtérieure, où les cartilages manquent, que la maladie commence. On ne ſera point étonné que ce ſoit-là qu'on trouve les veſtiges de la maladie, puiſque c'eſt-là qu'eſt ſitué le plus grand nombre de glandes deſtinées pour la ſécrétion du *mucus*.

4° L'inſpection des cadavres a appris que la cauſe de cette maladie eſt une croûte membraneuſe contre nature, blanche, molle & épaiſſe, qui tapiſſe l'intérieur de la trachée-artere, ſans y adhérer: aux endroits où elle manque, la trachée-artere, les bronches & quelquefois les véſicules des poumons ſont remplies d'un véritable pus ou d'une mucoſité purulente. Nous ne ſuivrons pas M. Home dans l'explicatiom qu'il donne de la formation de

cette membrane & du pus qui ſe trouvent dans les cadavres des perſonnes mortes de cette maladie, ſans qu'il y ait aucune ulcération dans la trachée-artere ni dans les poumons.

5° Il paroît qu'il y a deux degrés dans cette maladie : le premier plus inflammatoire & moins dangereux ; & le ſecond moins inflammatoire & très-dangereux. Dans le premier, le pouls eſt, en général, fort, le viſage rouge, l'altération très-grande ; & les malades ſoutiennent bien les évacuations. Dans le ſecond, le pouls eſt très-fréquent, mol & foible, la langue humide; le malade eſt peu altéré : il eſt beaucoup agité ; & les évacuations accélerent la mort. On peut appeller le premier *l'état inflammatoire*, & le dernier *l'état purulent*. Il eſt très-important pour le Médecin de bien diſtinguer ces deux degrés, afin de diriger ſon traitement, ou du moins pour établir ſon pronoſtic, étant très-rare qu'il ſoit appellé pendant le premier degré. Si le pouls eſt foible, ſur-tout après avoir été fort, ou qu'il vienne quelque matiere purulente par les crachats ou le vomiſſement, on eſt aſſuré que la maladie eſt dans ſon état purulent. M. Home a découvert un autre ſigne qui peut ſervir à faire diſtinguer ces deux états. Il a obſervé que l'urine, qui, pendant le tems de l'inflamma-

tion, eſt claire, contient toujours, lorſque l'état purulent eſt confirmé, un léger ſédiment blanc & bourbeux, tel qu'on le remarque dans l'urine de tous ceux qui ont quelque part un ulcere dont le pus n'a pas d'iſſue.

Nous ne croyons pas devoir rapporter les explications que notre Auteur donne des différens ſymptômes qui accompagnent cette maladie, nous allons paſſer tout de ſuite au pronoſtic & au traitement.

6° Le *croup* paroît, en général, être une maladie très-dangereuſe; elle l'eſt d'autant plus que ſes progrès ſont peu ſenſibles, & qu'elle n'avertit de ſon danger que lorſque la mort eſt à la porte. Il arrive ſouvent que le premier degré ſe paſſe ſans qu'on y faſſe attention; & avant qu'on ne s'en apperçoive, il n'y a ſouvent plus de remede. Si le Médecin n'eſt appellé que le troiſieme ou quatrieme jour, que la reſpiration paroiſſe fort affectée, que le pouls ſoit fréquent & foible, la face rouge, le malade fort agité, la toux fréquente, le danger eſt très-grand & preſſant. Mais s'il le voit le ſecond ou le troiſieme jour, que la reſpiration ne ſoit pas bien affectée, que le pouls, quoique fréquent, ſoit fort, & ſur-tout ſi la voix ne paroît changée que lorſque le malade crie ou touſſe, & qu'elle ſoit plus naturelle le reſte du tems, on peut eſpérer

de rétablir le malade. Le premier ſigne qui annonce la guériſon, c'eſt lorſque la toux devient plus forte & moins ſéche, & qu'elle eſt accompagnée de ce ſon qui déſigne l'humidité des poumons; car cela dénote que la membrane n'eſt pas encore formée ou qu'elle eſt déjà diſſoute, & que l'inflammation eſt calmée. Il n'y a aucune eſpérance à avoir lorſque la membrane eſt une fois formée, & que les poumons ſont remplis de pus. Quelque déſeſpérée que paroiſſe cette ſituation, il n'eſt cependant pas abſolument impoſſible que le malade en revienne. La nature peut au moyen d'une ſecouſſe de toux, ſe débarraſſer de la membrane & du pus; ſi cela arrivoit, le malade ſeroit ſûr de guérir, parce que les poumons ne ſont pas affectés.

Les obſervations précédentes nous ont préſenté un grand nombre de remedes avec leurs bons & leurs mauvais effets: il eſt aiſé d'en déduire quelques regles de pratique.

7° Dans l'état inflammatoire, la ſaignée a paru produire de très-bons effets; il faut la faire promptement, & copieuſe, autant que peut le permettre la force du pouls. On aura recours d'abord à la lancette, comme au moyen le plus expéditif pour tirer une grande quantité de ſang; enſuite on pourra appliquer des ſang-ſues, & entretenir l'écoulement qu'elles auront procuré,

en fomentant la partie avec de l'eau chaude. On tiendra, pendant tout ce tems, le ventre du malade libre par les remedes qu'on peut faire prendre aux enfans ſans les faire crier, tels que les tablettes de magnéſie avec le ſucre, le ſel polychreſte dans le petit-lait. Lorſque les vaiſſeaux ſont ſuffiſamment déſemplis, on peut avoir recours aux véſicatoires; mais on ne doit pas les employer auparavant, ni dans tout le tems que dure l'état d'inflammation. Les fomentations émollientes & les cataplaſmes appliqués autour du col ſont auſſi très-utiles. Les malades ont auſſi reſſenti un ſoulagement aſſez prompt de la vapeur d'un mêlange d'eau chaude & de vinaigre qu'on leur faiſoit reſpirer. M. Home n'a jamais vu que les vomitifs aient produit aucun bon effet; au contraire, il croit avoir remarqué qu'ils excitoient une plus abondante ſécrétion de la mucoſité dans les poumons, ſans la pouvoir chaſſer. Les doux ſudorifiques peuvent être utiles, en ce qu'ils détournent l'humeur de l'intérieur vers la ſurface du corps. M. Home n'a cependant jamais vu qu'ils aient procuré aucun grand avantage au malade.

Mais lorſque la membrane eſt une fois formée, ou qu'il y a un grand amas de matiere purulente dans les poumons, il faut ceſſer toute évacuation, qui nuit pour lors en affoibliſſant le malade, qui n'eſt

déjà que trop foible. Dans cet état, il n'y a que ce qui eſt capable de chaſſer cette matiere des poumons, qui puiſſe être de quelque ſecours ; mais M. Home avoue que les remedes qu'on a tentés juſqu'ici pour produire cet effet, n'ont été d'aucune utilité ; & il regarde comme impoſſible de diſſoudre la membrane, lorſqu'elle eſt une fois formée, par aucun moyen, ſoit interne, ſoit externe : il ne reſte donc qu'à tenter de l'extraire par l'opération de la bronchotomie ; c'eſt le parti qu'il propoſe comme le ſeul qui puiſſe ſauver les jours du malade.

LETTRE

De M. LEYDET, *Avocat au Parlement de Bordeaux, contenant une Obſervation ſur une Hémorragie périodique du front, ſurvenue à une demoiſelle qui, trois mois auparavant, avoit été frappée du feu du Ciel, par M.* PÉLISSON, *Maître Chirurgien à Franceſcas en Guienne*

MONSIEUR,

Le Journal très-connu, que vous dirigez, vous attire, ſans doute, bien des demandes indiſcretes. Je déſire beaucoup que vous ne mettiez pas celle-ci dans ce nom-

bre ; auſſi, en vous priant de vouloir inſérer dans votre Journal l'obſervation ſuivante, je vous prie tout auſſi inſtamment de n'en faire mention que dans le cas où vous l'en trouverez digne. Les choſes merveilleuſes ne ſont telles qu'à raiſon de notre ignorance. Peu Phyſicien, point Médecin, je ne peux bien juger par moi-même du degré de merveilleux de celle-ci : auſſi n'aurois-je point ſongé à vous en envoyer la relation, ſi je n'euſſe vu des Médecins même mettre ce phénomene au rang des plus ſinguliers.

Un ami, m'écrivant de Condom, au commencement de cette année, me parla d'une demoiſelle demeurant à deux lieues de ſa ville, qui porte ſur le front une empreinte de croix très-réguliere, formée par le feu du Ciel. Elle en fut frappée, il y a quelques années, & depuis ce tems-là, cette cicatrice reverdit & jette du ſang & de l'eau conſtamment toutes les ſemaines, & préciſément au jour & à l'heure du premier accident. Voilà ce que m'écrivit cet ami ; & comme il ſavoit que j'ai une eſpece d'antipathie pour les faits merveilleux, il m'offrit, en même tems, d'aller vérifier le fait par lui-même. J'acceptai l'offre, & je lui demandai de vouloir bien examiner le fait, relativement à certaines queſtions que je lui faiſois. J'imaginois que la crainte de-

voit jouer ici un grand rôle : avec cette cauſe, & une ſuppreſſion de regles que je ſoupçonnai dès le premier inſtant, il me ſembloit que le phénomene devenoit aſſez facile à expliquer. Cet ami ne put ſe tranſporter ſur les lieux ; mais il me procura la relation dont je joins ici une copie.

OBSERVATION

Sur une Hémorragie périodique du front, ſurvenue à une demoiſelle qui, trois mois auparavant, avoit été frappée du feu du Ciel ; par M. PELISSON, Maître Chirurgien à Franceſcas en Guienne.

» Il eſt des gens qui ſe croient autoriſés » à nier des faits, parce qu'ils les ſurprennent, & qu'ils ne peuvent en rendre raiſon ; d'autres plus ſages veulent d'abord » ſavoir ſi les faits qu'on annonce exiſtent, avant de faire les frais d'une explication. Le doute de ſes derniers paroît » très-raiſonnable ; & c'eſt pour eux qu'on » va tracer, avec toute la candeur & la » ſincérité dont on eſt capable, l'hiſtoire » des accidens arrivés à une demoiſelle de » diſtinction, à l'occaſion de la foudre dont » elle fut frappée.

» Ce fut le 10 Septembre 1761, jour

» de jeudi, que le feu du Ciel tomba, vers » les dix heures du soir, sur le château de » Saint-Barthelemi, appartenant à M. Du- » cos, Ecuyer, où les demoiselles Ducos, » ainée & cadette, étant couchées ensem- » ble, furent vivement blessées. Quoi- » qu'elles fussent bien couvertes, les cou- » vertures ni les rideaux de leur lit n'en » reçurent pas le plus petit dommage : des » étoupes, sur lesquelles le feu tomba, n'en » furent point brûlées ; & le plomb, qui » tenoit les vitres d'une croisée qui en fut » écrasée, ne fondit point. Je laisse beau- » coup d'autres dégâts très-considérables » qui furent faits audit château, pour reve- » nir à nos blessées.

» L'ainée de ces deux demoiselles fut » blessée au milieu du front, à la racine du » nez, au menton & à l'épaule gauche. » La plus considérable de ces blessures étoit » celle de l'épaule, qui n'excédoit guere la » circonférence d'un denier, & aux envi- » rons de laquelle paroissoit une rougeur » que la paume de la main auroit à peine » couverte. La cadette reçut des atteintes » de ce feu aux deux épaules & à un de ses » pieds, où il parut sensiblement des rou- » geurs, sans que la peau fût entamée ; » mais elle se plaignoit d'un grand feu dans » les parties affectées par le feu du Ciel.

» Je fus appellé, un instant après l'acci-

» dent, & ayant voulu visiter les malades,
» je fus obligé de leur faire couvrir le vi-
» sage, avec un linge à plusieurs doubles,
» parce que la lumiere faisoit sur elles une
» impression si vive qu'elles tomboient en
» syncope. Ces demoiselles, revenues à
» elles, avec les précautions que je viens
» de dire, je leur fis une saignée; & le
» sang coula avec une impétuosité qui n'est
» pas ordinaire : je voulus appliquer des
» topiques sur leurs blessures; mais les ma-
» lades n'en purent supporter de pas une
» espece : elles resterent ainsi bien des
» jours sans pouvoir supporter l'éclat de
» la lumiere du jour, ni celle de la chan-
» delle; en sorte qu'on étoit obligé de leur
» faire prendre les alimens dans leur lit, &
» à l'obscurité.

» Il se forma, quelques jours après, des
» croûtes aux blessures de l'ainée, qui tom-
» berent quinze jours ou trois semaines
» après; & à leur place, resterent des rou-
» geurs qui désignoient l'endroit des bles-
» sures.

» Sur la fin de Décembre, environ trois
» mois après l'accident, un jour de jeudi,
» à dix heures du soir, la demoiselle Ducos
» ainée, dit ressentir un feu insupportable
» à la partie moyenne du front : vers les
» deux heures après minuit la blessure
» qu'elle avoit eue au front se rouvrit : la

» nuit ſuivante, il s'y forma une croûte, & » alors la douleur céda. La ſemaine en- » ſuite, le Jeudi à dix heures du ſoir, elle » reſſentit encore un feu inſupportable au » même endroit du front : à deux heures » après minuit la croûte qui couvroit la » bleſſure fondit, & ſuivant l'aveu des » parens, il en ſortit de l'eau & du ſang : » il ſe fit une ſeconde ouverture au-deſſus de » la premiere, qui, comme nous avons » dit, ſe trouvoit placée au milieu du front ; » & enfin toutes les ſemaines enſuite il » s'en forma une nouvelle, juſqu'au nom- » bre de neuf, & toujours aux mêmes » heures & aux mêmes jours. L'imagina- » tion, qui cherche toujours le merveil- » leux, a cru y voir une eſpece de croix. » Cinq de ces croûtes ſont ſituées perpen- » diculairement les unes au-deſſus des au- » tres. Les quatre autres, qui ſont les plus » conſidérables, ſont ſituées, deux à la ra- » cine des cheveux de chaque côté des pré- » cédentes, & les deux autres à la racine » des ſourcils, du côté du nez.

» On a obſervé qu'après la formation de » trois ou quatre marques ſur le front, les » rougeurs de l'épaule, du menton & de la » racine du nez avoient diſparu : celles du » front ſe ſont multipliées, à meſure que » les autres ſe ſont effacées.

» On obſerve encore que les marques

» ſont plus étendues alternativement une » ſemaine que l'autre. La demoiſelle bleſſée » aſſure ne plus ſouffrir, quand les croûtes » ſont fondues, à moins qu'elle ne s'expoſe » au ſoleil ou au grand air ; ce qu'elle ne » peut faire alors qu'étant voilée. Elle » ajoute que le tems orageux lui fait grandir » la bleſſure, & la fait plus ſouffrir ; que, » tous les ans, dans le mois de Septembre, » le jeudi le plus prochain du 10 du mois, » (jour de la premiere époque) la plaie en » devient plus conſidérab'e, l'écoulement » du ſang & de la ſérofité plus grand.

» Les incommodités de la demoiſelle » Ducos ainée ne ſe bornent pas à ce qu'on » vient de rapporter : cette demoiſelle, » qui eſt à préſent âgée de vingt-ſix ans, » d'un tempérament gras & robuſte, eut, » à l'âge de douze ans, les ſecours périodi- » ques, qui ſe ſoutinrent, dans un bon or- » dre, juſqu'à l'âge de quinze ans : tems » auquel ils ſe ſupprimerent totalement. » Cette ſuppreſſion lui occaſionna des atta- » ques de vapeurs les plus violentes ; en » ſorte qu'elle reſtoit, les huit jours entiers, » dans des évanouiſſemens très-fréquens, » & des convulſions extraordinaires : on lui » a vu paſſer, dans le commencement de » ces accès de vapeurs, les huit jours ſans » prendre d'alimens ni de médicamens de » pas une eſpece, étant roide comme un

» bâton, ſans connoiſſance, ſans parole, » ayant les yeux renverſés, & ne pouvant » diſtinguer le mouvement de la reſpiration » ni le battement du pouls : il n'y avoit que » la couleur de ſon viſage qui reſtoit natu- » relle. Ces accès ſe ſont ſoutenus, tous » les mois, pendant trois ou quatre ans, » malgré les remedes que l'on a cru les » plus appropriés à ſon mal. Depuis qua- » tre à cinq ans ſeulement les attaques » ſont devenues plus rares : elle a paſſé les » trois ou quatre mois ſans en avoir : les » convulſions même ne ſont pas ſi violen- » tes ; mais les accès ſont précédés par une » difficulté de reſpirer ſi grande, qu'on la » croit prête à ſuffoquer : ſon viſage noir- » cit, & ſes paupieres ſe couvrent d'une » échymoſe qui ne s'efface qu'au bout de » quelques jours ; elle tombe enfin dans » l'évanouiſſement, qui rend ſon état très- » douteux, & regorge quelquefois beau- » coup de ſang dans le fort de l'accès.

» Il y a à préſent deux ans qu'elle tomba, » à la ſuite d'un accès, dans une eſpece » d'apoplexie qui dégénéra en hémiplégie, » dont elle ne guérit que deux ou trois mois » après, après avoir pratiqué divers re- » medes. Depuis cette époque les atta- » ques ont été plus éloignées, mais la ſuf- » focation & l'échymoſe des paupieres ſont » toujours de la partie.

» L'année paſſée elle eſſuya une pa-
» reille attaque auſſi violente, & ſuivie éga-
» lement d'une hémiplégie, dont elle guérit
» à-peu-près dans le même laps de tems,
» & par les mêmes remedes. Pluſieurs Mé-
» decins ont vu la malade dans le com-
» mencement, & en divers tems de ſa ma-
» ladie ; ils lui ont preſcrit beaucoup de
» remedes, qu'elle n'a jamais pu faire que
» très-imparfaitement.

» Les accès, qui la vexent à préſent
» ſont quelquefois précédés par de vives
» douleurs vers les aînes & aux reins. «

Cette relation à vérifié, ce me ſemble, & en partie détruit mes premieres conjectures : ce n'eſt pas la crainte qui peut déterminer les retours, puiſque le premier n'eut lieu que trois mois après le coup de foudre, & ſans frayeur préalable. Il paroît même que, quoiqu'elle ait pu influer ſur les ſuivans, ce n'eſt pas elle qui les a déterminés..... Mais la demoiſelle Ducos éprouvoit, depuis pluſieurs années, une conſtante ſuppreſſion qui lui occaſionnoit, tous les mois, les accès de vapeurs les plus cruels... Ces accès, qui ne ſe montrent plus que tous les trois ou quatre mois, depuis le premier accident, ne prouvent-ils pas par-là que leur cauſe eſt auſſi celle du phénomene, & qu'ils ne ſont devenus

plus rares ; depuis le coup de foudre, que parce que ces éruptions ſatisfont en partie le beſoin de la nature ? En ce cas, ne ſeroit-on pas autoriſé à regarder le premier reverdiſſement comme l'effet d'un de ces efforts du ſang ſur une partie foible ; effort retardé juſqu'alors par les évacuations extraordinaires qui furent une ſuite du coup de foudre, comme la ſaignée qui ſuivit, le ſang & les humeurs ſortis de la plaie, pendant le tems qu'elle reſta ouverte ? A la vérité, cela ne rend pas raiſon du retour précis au jour & à l'heure du premier accident ; mais n'eſt-ce pas là une rencontre purement fortuite ? Cela ne ſert pas mieux à rendre raiſon de ce période conſtant de tous les huit jours..... Ne faut-il pas invoquer ici une nouvelle cauſe ? & ne doit-on pas les regarder comme les paroxyſmes d'une fievre *octave-locale* ? La chaleur au front, qui précede de quelques heures l'éruption, n'indique-t-elle pas l'effervescence qui prépare la dépuration ? Quant à la figure de la bleſſure, elle ne repréſente plus une croix que pour ceux qui le veulent bien ; elle ne s'eſt formée qu'après coup, & ſucceſſivement. La diſtribution réguliere des vaiſſeaux, ſieges de l'éruption, ne ſuffit-elle pas pour en rendre raiſon, & pour diſſiper cette premiere apparence de merveilleux ?..... C'eſt d'après ces conjectures,

que je ſoumets à vos lumieres, que j'ai tâché d'expliquer ce fait dans un petit écrit lu à quelques amis.... Mais, quoi qu'il en ſoit de cette explication, j'oſerois vous prier de faire part de ce phénomene au public: il me paroît mériter l'attention des obſervateurs; & peut-être ſe trouvera-t-il, parmi vos lecteurs, quelqu'un qui, ayant obſervé quelque fait ſemblable, ſera plus à portée d'en indiquer la cauſe & d'en preſcrire la méthode curative, vrai but de toutes ces ſortes de recherches.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur des Tumeurs ſquirrheuſes au foie, guéries par l'extrait de ciguë; par M. LOTTINGER, Médecin de la ville de Sarbourg.

MONSIEUR,

Pluſieurs Médecins François n'ayant pas retiré de la ciguë tout le fruit qu'ils en attendoient, & leur peu de ſuccès ayant été rendus publics, ce remede, ſans être décrié, fait ce me ſemble aujourd'hui aſſez peu de ſenſation dans une partie de la France pour qu'il y ait lieu de craindre que bientôt il

y ſera oublié ou négligé au point qu'il le fut après Reneaulme, Médecin de Blois. Cependant la ciguë, dans quelques autres provinces, & notamment chez l'étranger, continue d'opérer, de tems à autre, des guériſons vraiment extraordinaires, & qui paroiſſent mériter toute notre attention : celle dont j'ai l'honneur de vous adreſſer l'hiſtoire ſera peut-être miſe dans cette claſſe ; ſi vous le jugez ainſi, vous êtes prié, Monſieur, de la rendre publique.

Un Juif du village d'Imeling, à une demi-lieue de cette ville, âgé d'environ quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux & mélancolique, reſſentit, dans le courant du mois de Décembre 1764, un accès ou deux de fievre quarte : on lui donna un vomitif ; ce remede fit effet, & la fievre ne revint plus. Quelque tems après, cet homme étant allé à Strasbourg par un tems pluvieux & froid, & ayant, outre les fatigues du voyage, eſſuyé celles d'avoir été mal hébergé, il revint avec une ſanté très-dérangée : néanmoins, dans l'eſpérance que le tems ſuffiroit pour remédier à ſon état, il ne conſulta point ; mais bientôt après il fut pris d'une douleur des plus aiguës : elle commençoit à l'hypocondre gauche, & s'étendoit vers le ventricule. Je fus appellé, & à mon arrivée je trouvai le malade ſouffrant les douleurs les plus

vives ; j'examinai le ſiege du mal, mais je n'y trouvai aucun embarras apparent : alors j'opinai que ces douleurs étoient le produit de quelqu'affection ſpaſmodique ; en conſéquence je recourus aux ſecours d'uſage en cas pareil. Je fis appliquer des veſſies remplies de lait : l'on fit des frictions avec une flanelle imbibée d'huile de l'in ; l'on ſe ſervit de ſachets remplis d'herbes émollientes & l'on fit recevoir aux parties douloureuſes une ſorte de bain de vapeurs procurés au moyen d'une décoction des herbes ci-deſſus mentionnées ; intérieurement j'employai les calmans, comme la liqueur minérale d'Hoffman, les huileux, les carminatifs doux & les boiſſons appropriées. Ces remedes ne furent rien moins qu'inutiles : un calme aſſez prompt ſuccéda à la tempête ; pour prévenir un nouvel orage, je purgeai beaucoup le convaleſcent, & je lui fis continuer quelques-uns des remedes ci-deſſus : enfin je pris toutes les précautions que je crus néceſſaires pour parer à une nouvelle invaſion ; précautions infructueuſes ! Huit ou dix jours s'étoient à peine écoulés que de nouvelles douleurs ſurvinrent, ſemblables aux premieres pour la vivacité ; elles en différoient par la place qu'elles occupoient ; elles commençoient à l'hypocondre droit, & ſe prolongeoient vers l'eſtomac. Je recourus aux moyens

qui m'avoient ſi bien réuſſi lors de la premiere attaque, & le ſuccès n'en fut pas différent. Bientôt après le malade ſe trouva aſſez bien, à un grand accablement près. Cette récidive me confirma dans l'opinion que la cauſe qui venoit d'occaſionner ces ſcenes n'étoit autre que celle qui avoit donné lieu aux accès de fievre quarte, & que la diſparution trop prompte de celle-ci y entroit pour quelque choſe. Je cherchai donc à détruire cette cauſe; je purgeai pluſieurs fois; je preſcrivis des apéritifs légers, des frictions fréquentes, & quelques autres remedes que je crus les mieux indiqués; le régime fut très-particuliérement recommandé. Nonobſtant tous ces ſoins, des douleurs cruelles aſſaillirent de nouveau cet homme, & elles furent ſuivies d'accidens très-fâcheux. Une tumeur dure, mais peu douloureuſe, ſe manifeſta deux travers de doigt au-deſſus du nombril; & l'on put reconnoître très-diſtinctement qu'il y avoit dans le foie deux duretés, dont l'une, aſſez conſidérable, s'étendoit du côté du ventricule. Ces accidens ayant redoublé, je redoublai les ſecours : je mis d'abord en uſage les émolliens, les délayans, les laxatifs & les apéritifs, ainſi que quelques remedes extérieurs; mais comme j'eſtimois que tous ces remedes étoient très-inſuffiſans, je réſolus d'employer la ciguë, qui

avoit ſi bien réuſſi à M. Storck dans des cas à-peu-près ſemblables. L'on conſulta, à mon inſu, un Médecin étranger, à qui l'on communiqua mes vues : ce Médecin, qui ne croyoit pas aux bons effets de la ciguë ou qui ne les connoiſſoit pas, diſſuada l'uſage de ce remede, comme étant très-dangereux. Alors je fis un mémoire dans lequel je détaillai tous les accidens paſſés & préſens, avec les remedes que je leur avois oppoſé, & je propoſai ceux dont je voulois faire uſage. J'adreſſai mon mémoire à Strasbourg, à M. Guerin. Ce Médecin, qui a la confiance entiere du public, & qui la mérite bien par ſon aſſiduité, ſon zele & ſon expérience, a fait avec la ciguë pluſieurs cures très-intéreſſantes, & dont l'hiſtoire ne pourroit que beaucoup accréditer ce remede. Il approuva mon plan, &, quoique quelques autres Médecins, qui avoient été conſultés dans le même tems, euſſent opiné pour les eaux de Vallz, je n'héſitai aucunement à préférer la ciguë à tout autre remede. Je commençai par en faire prendre deux pilules de deux grains chacune, & le malade continua, en augmentant chaque jour de deux : huit ou dix jours après, la tumeur, bien loin de diminuer, avoit augmenté conſidérablement : elle avoit pour lors trois pouces & demi de largeur, & près de trois de hauteur ; elle étoit aſſez dure

& indolente, pour qu'on pût la regarder comme une ſorte de tumeur ſquirrheuſe ; on la touchoit & on la prenoit ſans que le malade ſe plaignît : la fievre ne l'accompagnoit pas ; mais, de tems à autre, elle ſe montroit & duroit environ quinze ou ſeize heures : le malade avoit auſſi quelquefois des friſſons irréguliers & une petite toux qui augmentoit vers le ſoir ; cependant depuis qu'il avoit commencé à uſer des pilules, il ſe ſoutenoit aſſez bien ; il avoit le ventre libre, ce qui n'étoit pas auparavant, & ſes urines couloient avec abondance : enfin il trouvoit du mieux dans ſon état, quoiqu'il n'en parût nullement ni dans les duretés ni dans la tumeur. M. Neuland, Médecin expérimenté & attaché à madame la Princeſſe de Heſſe, lorſqu'elle réſide à Douxviller, allant voir le malade dans ces entrefaites, il examina des yeux & des mains les parties malades ; & il les trouva telles, qu'il me parut déſeſpérer de l'événement, malgré la grande confiance qu'il me témoigna avoir pour le remede que l'on employoit. Chaque cinq ou ſix jours l'on purgeoit & l'on appliquoit ſans relâche les topiques & les ſachets, préparés comme il a été dit. Enfin, après environ vingt jours d'uſage de la ciguë, l'on s'apperçut que les duretés du foie diminuoient : bientôt après l'on vit encore

que

que la tumeur paroiſſoit perdre de ſon volume du côté gauche ; ces changemens firent naître l'eſpérance : ce ne fut pas vainement ; les duretés diminuerent de jour en jour très-ſenſiblement ; & la diminution de la tumeur, quoique beaucoup plus lente, n'en étoit pas moins manifeſte. Enfin, ſans que l'on fût prévenu par les accidens qui annoncent un cas pareil, le quarante-quatrieme ou quarante-cinquieme jour après avoir commencé l'uſage des pilules, tout-à-coup la matiere qui avoit formé la tumeur ſe fit jour par une petite ouverture : elle ſortit en telle quantité que le ſac ſe vuida entiérement ; de façon que le Chirurgien, après avoir dilaté la plaie, n'y en trouva plus. Je ne dois pas oublier de dire que cette matiere étoit grisâtre, & nullement fétide. On panſa la plaie méthodiquement ; &, en moins de ſix ſemaines, elle fut guérie entiérement. La convaleſcence a été longue : il ſurvenoit ſouvent des dévoiemens & des accès de fievre, qui duroient deux à trois jours : c'étoit, ſelon toute apparence, l'effet de la voracité avec laquelle cet homme mangeoit : il fallut ſouvent le purger pour remédier aux inconvéniens qui provenoient de cette mauvaiſe conduite. Il lui reſtoit un état de maraſme parfait, avec un peu de toux, qui néanmoins laiſſoit quelques jours de repos ; en outre, de la fréquence

dans le pouls. Quoique ces accidens accompagnent ordinairement les fievres lentes, je ne les regardai point comme ſymptômes de cette maladie. En effet, d'autres qui la caractériſent, y manquoient totalement. Néanmoins je crus que le lait d'âneſſe convenoit & pourroit remplir toutes les indications; je le preſcrivis: ce remede fit très-bien. Après l'avoir pris pendant ſix ſemaines, ce ſquélette vivant reprit chair, les forces lui revinrent, & il ſe trouva en état de monter à cheval. Depuis-là je lui ai fait continuer cet exercice; il s'en eſt bien trouvé, & il jouiroit actuellement d'une ſanté qui ne lui laiſſeroit rien à déſirer, ſans une maladie de la peau qu'il a priſe par contagion.

Je crois, Monſieur, qu'il réſulte de cette obſervation deux choſes que l'on ne peut guere conteſter; l'une, qu'il y auroit quelque choſe de plus que de l'inconſéquence à négliger un remede qui réuſſit, du moins quelquefois, dans des cas preſque déſeſpérés, & contre leſquels les remedes ordinaires ne peuvent rien; l'autre, que la ciguë eſt un remede doux, & qui peut être pris en grande doſe dans un aſſez court eſpace de tems, non-ſeulement ſans aucun danger, mais avec l'eſpérance de ce mieux-être dont parle M. Storck.

LETTRE

De M. AUDON, Medecin à Martigues en Provence, ſur un nouveau Remede pour les fievres intermittentes.

MONSIEUR,

Rien n'eſt plus propre à étendre les bornes d'une ſcience que les nouvelles découvertes; vous ne l'ignorez pas : c'eſt à elles que la médecine & la chirurgie ſont redevables du haut degré de perfection où elles ſont parvenues dans ces derniers ſiecles; mais l'utilité que le public doit en retirer ſeroit bien tardive, ſans le ſecours des Journaux : c'eſt à les communiquer aux nations les plus éloignées que ces ouvrages périodiques ſont principalement deſtinés. Voilà ce qui m'engage à m'adreſſer à vous, Monſieur, pour vous faire part d'un nouveau remede contre toutes ſortes de fievres intermittentes. Les nombreuſes épreuves que j'en ai faites me le font regarder comme infaillible. Je ſouhaite que le public en porte le même jugement : j'oſe l'eſpérer.

Je dois vous prévenir, Monſieur, en faveur de la vérité, que je ne ſuis pas l'inventeur de ce remede; j'ignore même à

qui nous en ſommes redevables. Le bruit public, auquel ſeul j'en dois la connoiſſance, m'a appris que c'eſt d'Eſpagne qu'il nous a été apporté; que c'eſt un ſecret acheté par le Souverain de ce pays. Vous conviendrez aiſément que ſon origine n'eſt pas bien certaine, & ne prévient guere en ſa faveur. Cependant, quel qu'en ſoit l'inventeur, j'oſe aſſurer que c'eſt un préſent qu'il a fait à l'humanité : je ſouhaiterois le connoître, je le tirerois de l'obſcurité dans laquelle il ſe cache, & le public reconnoiſſant ne lui refuſeroit pas la récompenſe accordée aux Storck & aux Van Swieten. Peut-être ſerez-vous ſurpris que j'oſe mettre ce nouveau remede à côté des pilules de ciguë & du ſublimé corroſif ? Je connois toute l'efficacité de ces deux remedes; j'en ai fait moi-même l'épreuve avec ſuccès. Cependant le remede dont je vais vous donner la formule pourroit bien l'emporter ſur eux, ſoit à raiſon de ſa grande ſimplicité, de ſon efficacité & de la plus grande étendue de ſon uſage : vous allez en juger par vous-même.

Une demi-taſſe de café à laquelle on ajoute pareille quantité de jus de citron ou de limons, renferment tout le myſtere : voici la façon de le préparer. Prenez du café torréfié & paſſé par le moulin ordinaire, la quantité ſuffiſante pour deux taſſes,

c'eſt-à-dire environ ſix drachmes que vous ferez bouillir dans une ſeule taſſe d'eau commune, juſqu'à la conſomption de la moitié; verſez enſuite cette décoction, par inclinaiſon, dans une taſſe à café ou un gobelet ordinaire qui ſe trouvera à demi-plein; exprimez du jus de citron ou de limons, juſqu'à ce que la taſſe ou le gobelet ſoient bien remplis; mêlez le tout, & faites le boire au malade chaudement, le jour de l'intermiſſion, le matin à jeun, ſi cela ſe peut, ou à une heure convenable pour que le remede ne trouve pas l'eſtomac occupé à la digeſtion des alimens: une heure après le malade prend un bouillon, & reſte tranquille dans ſon lit, le reſte de la journée, à une diete légere.

Ce remede, ainſi preſcrit, ne manque pas d'emporter la fievre dès la premiere priſe, ſans qu'on ſoit obligé d'y revenir une ſeconde fois, quelqu'invétérée & de quelqu'eſpece que la fievre ſoit. C'eſt du moins ce que j'ai conſtamment obſervé ſur plus de quarante fiévreux, qui ont été guéris ſous mes yeux par cette méthode, dont la plus grande partie étoit dans l'hôpital Saint-Jacques de cette ville; ce qui a engagé les Directeurs, témoins de ces ſuccès, à approuver ce remede.

Je ne ſuis pas le ſeul Médecin qui ait profité de cette découverte : pluſieurs de

mes confreres, dans cette contrée, s'en ſont ſervis avec ſuccès. Quelques-uns, à la vérité, ſe plaignent qu'elle ne leur a pas réuſſi; mais ne pourroit-on pas attribuer ce manque de ſuccès à la façon de compoſer le remede, ou de le preſcrire? Quoi qu'il en ſoit, j'oſe aſſurer que, de tous les malades à qui je l'ai preſcrit, aucun n'a eu beſoin d'une ſeconde doſe. M. Vidal, mon confrere, jeune Médecin, d'un mérite & d'une expérience au-deſſus de ſon âge, m'a aſſuré en avoir vu pluſieurs fois de très-bons effets.

La maniere d'agir de ce remede n'eſt pas toujours la même: voici les principaux effets que j'ai pu obſerver dans les diverſes occaſions où je l'ai employé.

L'effet le plus remarquable eſt une abondante évacuation par les ſelles, qui ſurvenoit très-ſouvent deux ou trois heures après la priſe du remede, & qui duroit toute la journée, au point que le malade en pouſſoit ſouvent dix ou douze ſans effort & ſans tranchées; d'autres fois, & cela a été beaucoup plus fréquent, le malade ſe ſent affecté d'une vive chaleur: ſon pouls s'éleve & devient ondulent; peu de tems après il eſt trempé d'une ſueur très-abondante, qui après avoir duré cinq ou ſix heures, emporte enfin la maladie avec elle; quelquefois encore l'évacuation ſe fait par

les urines; mais le plus ſouvent le malade guérit ſans aucune évacuation ſenſible.

Le ſilence que j'ai gardé ſur les remedes généraux, n'eſt un effet ni de l'oubli ni de l'empyriſme; au contraire, j'ai eu tout lieu de me convaincre, tant par les diverſes épreuves que j'en ai faites moi-même, que par celles de pluſieurs Médecins & Chirurgiens de cette contrée, qu'ils étoient toujours inutiles; je dis plus : ils ſont même quelquefois nuiſibles; car de tous les malades à qui on a donné ce remede, après avoir fait précéder la ſaignée, l'émétique ou les purgatifs, le plus grand nombre ont été manqués; & tous ceux qui ont été guéris de leurs fievres, ſont reſtés dans un état d'abattement & de langueur, peu préférable à leur premiere maladie.

Je laiſſe aux Médecins théoriciens le ſoin d'expliquer ce phénomene : mon opinion eſt que, puiſque le café en queſtion ſupplée ſi bien aux remedes généraux, c'eſt en vain qu'on augmenteroit le dégoût & la peine des malades, en multipliant les remedes ſans néceſſité.

Quelque sûre que paroiſſe l'efficacité du remede que je publie, je ſuis cependant bien éloigné de penſer qu'on doive, dans ſon adminiſtration, ne ſuivre qu'un aveugle empiriſme : bien loin delà, je ſuis très-perſuadé que la différence d'âge, de

ſexe & de tempérament exigent, dans le traitement des maladies, une conduite ſouvent tout-à-fait différente : c'eſt pourquoi auſſi la même doſe du remede ci-deſſus guérira tel malade d'un tempérament robuſte, & à la fleur de ſon âge, qui ſeroit nuiſible à un enfant délicat, & à un vieillard décrépit : ainſi nul doute qu'on ne doive en ceci, comme en tout, avoir égard aux forces & au tempérament du malade : la doſe décrite ci-deſſus eſt un terme moyen duquel on peut ou doit même s'écarter, ſuivant les circonſtances : c'eſt à un Praticien éclairé à régler ces modifications. Je dirai ſeulement, en paſſant, que je n'oſerois jamais preſcrire au delà de deux onces de café, ni moins de deux drachmes, toutes choſes égales d'ailleurs.

Je dois avertir qu'il arrive quelquefois qu'après l'uſage de ce remede le malade reſte dans un état languiſſant; ce qui vient ou de ce qu'il avoit déjà été affoibli par les remedes généraux, ou de ce que la doſe du remede n'a pas été ſuffiſante pour expulſer toute la matiere morbifique. Dans le premier cas on remédie à cet inconvénient par un régime fortifiant, l'uſage des conſommés & du vin vieux d'Eſpagne ou de France : dans le ſecond cas, un léger purgatif rend au malade ſa premiere vigueur; & ce qui mérite attention, c'eſt que l'on ne

craint pas de rappeller la fievre par le purgatif, comme quand on traite par l'uſage du quinquina.

Ce n'eſt pas là le ſeul avantage qu'a le café ſur cette écorce : chacun connoît les vertus du quinquina dans les fievres intermittentes. Mais qui n'a pas oui parler des triſtes effets qu'il laiſſe ſouvent après lui ? D'ailleurs, quand même notre nouvelle méthode n'auroit ſur lui d'autre avantage que celui d'être plus courte, plus aiſée, moins diſpendieuſe &, par conſéquent, plus convenable aux pauvres, qui ſont la partie du genre humain la plus nombreuſe & la plus ſujete à cette eſpece de maladie, il ſuffiroit pour lui mériter la préférence.

L'analogie m'a enhardi à donner à ce remede un uſage plus étendu : je l'ai employé dans les fievres continues avec redoublement ; j'ai eu tout lieu d'être content de mes premieres épreuves ; mais, comme je n'ai eu encore que deux ou trois occaſions de m'en ſervir, je me propoſe de le continuer ; & ſi le ſuccès répond à mon attente, je pourrai, dans la ſuite, informer le public du réſultat de mes expériences.

Je ne doute pas que ma lettre n'excite les murmures d'un eſſain de frêlons ennemis de toute nouvelle découverte ; mais j'ai eu l'honneur de vous prévenir plus haut, que je n'étois pas l'inventeur de ce nouveau

remede ; je ne me ſuis déterminé à en faire l'épreuve qu'après que pluſieurs perſonnes dignes de foi m'eurent aſſuré l'avoir éprouvé avec ſuccès ; & ce n'a été qu'à la ſollicitation de quelques amis que j'ai conſenti à le publier : ſi j'ai été prévenu en cela, je m'en conſole, j'aurai du moins eu l'intention de me rendre utile au public : ſi je ne l'ai pas été, comme j'ai lieu de le croire par le ſilence que vous gardez dans votre Journal, ſur cette découverte, & que vous jugiez ma lettre digne d'y occuper une place, je vous prie de l'y inſérer. Mais quand même j'en ſerois l'inventeur, je me mettrois fort peu en peine de ces murmures. Quel remede a jamais cauſé plus de vacarme que le tartre ſtibié ? & quel remede plus utile que lui ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une Hernie avec gangrene ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

La nommée *Marie Turlet*, *de Talance*, Touriere au couvent de l'Annonciade, portoit, depuis le commencement de Décembre 1763, une hernie crurale du côté droit,

pour laquelle elle avoit un bandage qui l'a toujours bien contenue ſans accident, juſqu'au 22 Juillet dernier. Ce jour, à cauſe de la chaleur, elle voulut le quitter, &, ſans penſer aux fâcheux événemens qui pourroient en réſulter, ſes travaux ordinaires furent continués. Le ſoir même, des douleurs de coliques aſſez vives ſe firent ſentir, avec des langueurs d'eſtomac, & des envies de vomir : la tumeur devint plus dure & douloureuſe ; enfin la malade ſe crut aſſez mal pour envoyer chercher un Chirurgien, qui, ſur le champ, la ſaigna du bras, & appliqua ſur la hernie de la bouſe de vache. Le lendemain, la ſaignée fut réitérée, & le panſement renouvellé. On lui fit faire uſage de quelques remedes intérieurs; & moyennant cette conduite, avec deux autres ſaignées du bras, les accidens ceſſerent le 28, & l'hernie rentra le 29. Pour l'empêcher de ſortir de nouveau, on appliqua le bandage qu'elle portoit ci-devant. Le calme qu'il produiſit, ſuppoſé qu'il dût être attribué à ſon effet, ne dura pas long-tems. Les accidens reparurent le 30, comme la premiere fois, de façon qu'on fut obligé de le lever, pour y ſubſtituer le panſement qu'on avoit fait en premier lieu. La malade fut tranſportée dans l'hôpital à cinq heures & demie du ſoir. Un Eleve de l'intérieur, qui la viſita pour la

recevoir en mon abſence, me dit, à mon arrivée, qu'il étoit venu une femme avec une hernie accompagnée d'accidens. Je me tranſportai ſur le moment dans la ſalle. Par l'examen que je fis de la tumeur, elle ne me parut nullement herniaire. D'abord ſa ſituation ne gardoit point le milieu de la cuiſſe. Elle étoit trop intérieure & voiſine de la grande levre du même côté, pour être crurale, tandis qu'elle ne l'étoit pas aſſez pour être inguinale. De plus, la peau qui la recouvroit étoit d'un rouge éryſipélateux, s'étendant dans tous les environs inégalement; ſymptômes aſſez rares dans les hernies, à moins qu'elles ne ſoient ſuivies de pourriture. Le centre de la tumeur paroiſſoit élevé : on ſentoit manifeſtement une fluctuation & un frémiſſement comme dans le météoriſme. La baſe étoit dure, rénitente & fort douloureuſe. Le bas-ventre étoit conſidérablement tendu & douloureux. Les inteſtins bourſoufflés, ſans doute, par un air raréfié, ſe montroient au-dehors, ſous des circonvolutions irrégulieres qui rendoient la partie antérieure de cette capacité toute boſſelée. Les matieres qu'elle vomiſſoit étoient fluides, grisâtres, & avoient l'odeur des excrémens. Celles qu'elle faiſoit par en bas, étoient en plus grande quantité, & leur odeur étoit beaucoup plus déſagréable.

Quoique pluſieurs de ces ſignes ſe rencontrent dans les hernies avec étranglement, & dans celles qui ſont accompagnées de pourriture, je crus cependant, comme je viens de le dire, que l'une ni l'autre n'exiſtoient pas. D'abord le caractere de la tumeur n'étoit nullement celui d'une hernie étranglée : il n'y avoit que les accidens qui en auroient pu impoſer ; & ſi elle avoit été l'effet de l'inteſtin crevé dans le ſac, les accidens auroient dû ceſſer, comme ils ceſſent ordinairement dans ce cas. J'aimai donc mieux croire que cette tumeur étoit humorale, quelle qu'en fût la cauſe, & je dis de la panſer avec de l'onguent de la Mere, bien épais, & du baſilicon ſur le centre. Pour les accidens qui dépendoient du bas-ventre, j'ordonnai une potion, des lavemens, &c. propres à prévenir la gangrene, déterminé autant par la foibleſſe du pouls, que parce qu'on m'avoit aſſuré que ſa maladie ne venoit que d'une deſcente. A peine fus-je ſorti d'auprès de ſon lit, que le Chirurgien, qui l'avoit vue en ville, arriva, & fut très-ſurpris de ma façon de juger de cette maladie. Il aſſura que ce que je prenois pour humoral étoit inteſtinal, & que ce ſeroit une grande opération à faire. Je ſais le cas que je dois faire des lumieres de ce Maître ; auſſi fus-je

prier M. Dubruel, Chirurgien en chef, de venir, ſur le champ, m'aider de ſes conſeils. Il ne crut point que la tumeur fût herniaire; il jugea que ce ſeroit un abſcès à ouvrir le lendemain, & conſeilla ce que j'avois preſcrit d'abord. La malade paſſa aſſez tranquillement la nuit; & le jour ſuivant, à onze heure du matin, on procéda à cette ouverture, en préſence d'une quantité de perſonnes que la ſingularité du fait avoit attirés. Les tégumens furent ouverts avec toutes les précautions poſſibles, pour éviter de léſer les inteſtins, ſuppoſé qu'il s'en fût trouvé dans la tumeur. Il ſortit beaucoup de matieres qui avoient la couleur & l'odeur des excrémens dépravés: la tumeur s'affaiſa auſſi-tôt; & quelque recherche que j'aie pu faire dans la plaie, je n'apperçus aucun veſtige des parties contenues dans l'abdomen déplacées: le doigt paſſoit aſſez librement ſous l'arcade; ce qui me confirma qu'il y avoit eu réellement ci-devant hernie, & que l'expanſion du *faſcia-lata*, qui fortifie cette barriere aponévrotique, étoit détruite, ainſi que la poche herniaire. Les ſpectateurs connoiſſeurs furent d'avis de s'en tenir à la ſeule ouverture des tégumens, & d'en faire le panſement avec une ſimple meche. Ce premier dégorgement ne fit point ceſſer davantage

les accidens, ils augmenterent le reſtant de la journée, & la mort de cette infortunée arriva la nuit ſuivante.

La hernie, que cette malade portoit depuis environ huit mois, la nature du fluide contenu dans l'abſcès, & les ſymptômes qui l'accompagnoient, me déterminerent à faire l'ouverture du cadavre, pour découvrir, s'il étoit poſſible, la cauſe & les effets d'un cas auſſi rare. L'eſtomac & les inteſtins étoient dans un état de phlogoſe, ainſi que le grand épiploon, qui n'avoit point contribué à la hernie, ni deſcendu au-delà de ſes bornes ordinaires. L'*iléum*, environ huit travers de doigt de ſon embouchure avec le *cœcum*, étoit noir, livide, percé d'une quantité de petits trous en maniere de crible, qui permettoient à l'air & aux matieres les plus fluides des excrémens d'y paſſer, lorſqu'on preſſoit le bout ſupérieur du canal qui répondoit le plus près à cette portion mortifiée. Il y avoit auſſi des adhérences avec le repli aponévrotique du grand oblique qui forme le ligament inguinal: elles paroiſſoient n'être autre choſe qu'une lymphe congelée interpoſée entre l'inteſtin & le ligament, mais plus unie au premier. Mes recherches ſe ſont bornées dans cette capacité, & ſur le canal inteſtinal, à l'ouverture qui avoit donné paſſage à la hernie. Je les ai faites en préſence de M. Dubruel

& de quantité d'Eleves. Je ne crains point que ceux des derniers qui ſont inſtruits me déſavouent, & le premier ſera toujours une preuve authentique de la fidélité du narré. Voyons actuellement ſi de ces connoiſſances nous pouvons tirer des inductions propres pour expliquer, 1° la ceſſation ſubite des accidens, & la rentrée de la hernie; 2° pourquoi les accidens ont reparu quarante-huit heures après avoir ceſſé; 3° enfin comment la tumeur a pu ſe former dans un tems auſſi court.

Sans vouloir blâmer la conduite qui a été tenue dans le premier tems de la maladie, qu'il me ſoit permis de remarquer que les ſecours n'ont pas été aſſez prompts, ſuffiſans & bien choiſis. Les quatre ſaignées que l'on fit dans les trois premiers jours de l'étranglement, auroient dû être faites du ſoir, où il commença, juſqu'au lendemain; & ſuppoſé qu'il eût continué, on pouvoit les multiplier bien au-delà, ſans rien craindre pour l'état de la malade, puiſqu'il eſt vrai que ſes forces, ſon âge & ſon ſexe ne s'y oppoſoient pas. Quand à la bouſe de vache, préférée pour topique, il faut être d'un bien mauvais goût pour choiſir parmi un nombre infini de remedes propoſés pour les deſcentes, le plus puant, & certainement le moins efficace. Nous pouvons donc avancer que le défaut de ſaignées faites à propos,

leur nombre peut-être pas porté assez loin, & la mauvaise application des topiques ont donné le tems à la gangrene de se former dans l'intestin, & qu'alors les accidens ont cessé, & la hernie est rentrée. L'intestin une fois en place, on crut que la malade n'avoit besoin d'autres secours que celui de ne jamais quitter son bandage. Pour cet effet, on le lui appliqua sur le champ; & l'usage des alimens lui fut permis. En conséquence cette pauvre fille en prit quelques-uns, pour relever son estomac, qu'elle croyoit perdu à chaque instant. Ce secours parut un peu la fortifier : cependant dans la journée elle souffrit quelques légeres douleurs de colique. Le lendemain elles furent plus vives; & sur le soir les accidens étoient si graves, qu'ils obligerent de lever le bandage. Y a-t-il quelque doute que la portion mortifiée d'intestin, ne pouvant avoir assez de force pour chasser les alimens presque digérés, par la continuité du canal, le mouvement péristaltique n'ait été renversé par le séjour que peuvent y avoir fait les matieres âcres? & alors ce mouvement contre nature n'a-t-il point dû produire les mêmes accidens que quand l'intestin est étranglé? Cette cause me paroît si naturelle, que je n'en chercherai point d'autres pour expliquer ceux qui sont arrivés dans le second tems de cette

maladie. Le dépôt excrémentitiel s'eſt formé à la faveur des trous dont la portion de l'inteſtin gangréné étoit percée. Cette eſpece de crible a permis le paſſage aux excrémens les plus fluides. Il ne s'eſt pas formé d'épanchement dans le bas-ventre, à raiſon des adhérences de l'inteſtin avec l'arcade, & de la route qui avoit déjà été frayée à la cuiſſe par la hernie. L'amas a été plus intérieur, il eſt vrai; mais une fois parvenu juſqu'aux bornes où étoit cette deſcente, la pente naturelle qui ſe trouve plus du côté interne, l'a porté dans cet endroit, conjointement avec la ſituation la plus favorable des cuiſſes, qui eſt d'être un peu fléchies & portées en dedans.

Après avoir rendu raiſon, autant qu'il a dépendu de nous, des circonſtances particulieres qui ont ſuivi cette obſervation, tâchons à préſent d'en tirer des conſéquences qui puiſſent ſervir à une partique ultérieure. 1° Nous dirons que les premiers momens ſont les plus précieux dans les hernies avec étranglement. 2° Que leur rentrée, après ſept à huit jours d'accidens, doit être fort ſuſpecte, ſur-tout ſi les ſaignées ont été épargnées, comme dans ce cas-ci. 3° Quand il arrive qu'une hernie rentre, & qu'on ait lieu de craindre pour la gangrene, on ne doit jamais appliquer

le bandage, mais tenir le malade à un régime réglé, lui donner de doux minoratifs, des lavemens fortifiants, &c. conseiller le repos, & observer exactement tout ce qui se passe dans les environs où la hernie s'est formée. 4° Quand il se sera formé un dépôt stercoral, on le connoîtra par la fluctuaction & le frémissement. Pour que la premiere se fasse sentir, il n'est point besoin qu'il ait précédé d'inflammation : au contraire, la fluctuation la précede. Il y a presque toujours dans ces sortes de dépôts une espece de frémissement semblable à celui qu'on observe dans les tumeurs flatueuses, à cause de l'air qui s'échappe de l'intestin avec les matieres, ou par celui qui se dégage de ces mêmes matieres, lorsqu'elles se sont épanchées. On doit ouvrir tout de suite ces abscès, afin d'éviter une pourriture qui ne tarderoit guere à se former dans tous les environs. 5° Enfin nous nous sommes un peu étendus sur cette observation, en faveur du grand nombre de personnes qui étoient présentes à l'opération, & qui n'ont pas su l'histoire exacte de la maladie, ni pu se trouver à l'ouverture du cadavre.

LETTRE

De M. GUETTARD à M. ROUX, *en réponſe à celle de M. TORCHET DE S. VICTOR.*

MONSIEUR,

Suivant vous, le kao-lin de la Chine, celui d'Alençon & ceux de pluſieurs autres lieux de la France, que vous avez eu occaſion d'examiner, ne donnent aucun indice de parties ſolubles par les acides. Suivant M. Torchet, le plus grand nombre des kao-lins n'en font point voir : ſuivant moi, tous ceux que j'ai examinés, ſont dans le même cas. De ces expériences on peut conclure que les terres regardées par M. Bomare comme des kao-lins, n'en ſont pas, ou qu'elles ſont altérées par les Ouvriers ou par la nature. On en doit encore conclure que la définition que M. Bomare donne du kao-lin, n'eſt pas exacte, pas aſſez générale ; que cet Auteur prend une exception pour une propriété eſſentielle ; ce qui eſt contre les regles d'une ſaine logique.

Quant au pé-tun-tſé, je n'ai rien à dire de plus que ce que j'ai dit dans mon Mémoire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. TRUDAINE DE MONTIGNY *à M. le Marquis de* LA CHESNAIE, *contenant une observation sur la Guérison d'une Morsure de Vipere, opérée par l'alkali volatil.*

Je n'ai point oublié, Monsieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me demander sur l'effet de l'eau de Luce, pour la guérison des morsures de viperes. Comme je n'ai pu joindre M. de Jussieu, depuis ce tems-là, je n'ai pu le questionner; mais je le verrai sûrement demain. Quant à ce qui m'est personnel, voici les circonstances exactes du fait. C'étoit l'été de l'année 1763 : j'étois à Montigny; le Chirurgien du village entra le matin dans ma chambre, avec l'air fort inquiet. Il me dit qu'à un village distant d'environ trois quarts de lieue, une jeune fille de douze ou treize ans avoit été mordue d'une vipere, la veille; qu'il avoit été appellé; qu'il avoit inutilement employé tous les vomitifs; que l'enflure étant considérablement augmentée, & tenant toute la jambe, il s'étoit proposé d'arrêter par une ligature, & de faire l'amputation, mais que les parens s'y étoient opposés. Je me souvins, dans le moment, de la cure de M. de

Juſſieu ; je m'y rendis ſur le champ. Je trouvai que la jambe & la cuiſſe étoient prodigieuſement enflées & noires, & que l'enflure gagnoit la capacité. Il pouvoit y avoir alors trente-ſix heures que l'enfant avoit été mordu. J'avois apporté avec moi un flacon d'eſprit volatil de ſel ammoniac en forme concrete ; ce qu'on nomme *ſel d'Angleterre*. Je fis faire devant moi des ſcarifications profondes au talon, & j'y fis introduire à pluſieurs repriſes de ce ſel ; j'en fis même avaler à la malade, dans beaucoup d'eau, & je lui fis mettre fréquemment le flacon ſous le nez. Nous fûmes fort agréablement ſurpris de voir le remede opérer en moins d'une demi-heure. Au bout de deux ou trois heures la tenſion étoit conſidérablement diminuée ; & en répétant encore le même traitement, le lendemain, les choſes étoient preſque dans leur état naturel. Voilà, Monſieur, le récit très-exact de ce qui s'eſt paſſé ſous mes yeux. Je croyois ce remede bien avéré, depuis l'exemple éclatant de M. de Juſſieu ; & je n'ai, en conſéquence, jamais manqué à la campagne d'avoir du ſel d'Angleterre ou de l'eau de Luce. Je ne ſais ſi l'application de ce remede ſeroit bon pour les autres poiſons introduits dans le ſang ; & je ſuis bien étonné qu'on n'ait pas déjà fait, ſur cet objet, pluſieurs expériences. Vous

connoiſſez, Monſieur, le ſincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Ecrite à M. AURRAN, *Maître en chirurgie à Berre en Provence, par M.* AURRAN *fils, Chirurgien & Démonſtrateur d'anatomie à l'Hôpital royal de Strasbourg, en date du* 15 *Novembre* 1764; *contenant pluſieurs remarques ſur les Effets des Dragées anti-vénériennes de M.* KEYSER, *& ſur l'Uſage des Préparations de Plomb de M.* GOULARD, *dans le traitement des maladies vénériennes*

MON TRÈS-CHER PERE,

L'intérêt vif que vous prenez aux progrès d'un art que vous exercez avec tant de ſuccès, m'engage à vous communiquer les remarques & les réflexions que le grand nombre de maladies vénériennes qu'on traite dans cet Hôpital m'ont donné lieu de faire, 1° ſur l'uſage des dragées anti-vénériennes de M. Keyſer, 2° & ſur celui des diverſes préparations de plomb, propoſées par M. Goulard, pour le traitement de ce genre de maladies. Je le fais avec d'autant plus de confiance que je

ſuis bien aſſuré que vous daignerez rectifier mes idées, & que cela me procurera quelques nouvelles inſtructions de votre part ; inſtructions auxquelles je reconnois devoir le peu de progrès que j'ai faits dans l'art utile que j'ai embraſſé.

Toutes les obſervations que j'ai eu lieu de faire ont vérifié le jugement que M. le Riche a porté des dragées anti-vénériennes, lorſqu'il a dit (*a*), *que ce remede s'ouvre promptement, & ſans effort, les iſſues* (b) *par où le virus doit ſortir, & que ces effets diminuent d'abord les ſymptômes de la maladie.* Elles m'ont en même-tems convaincu que ces heureux commencemens ſe ſoutiennent juſqu'à la parfaite guériſon, ſi la vérole eſt invétérée, ſoit que le virus ait été combattu pluſieurs fois ſans ſuccès, ou incomplette-

(*a*) Voyez ſa Lettre à Mgr le Duc de *Choiſeul*, inſérée dans le Mercure de France, Juin 1763.

(*b*) Ces iſſues ſont les glandes inteſtinales ou ſalivaires, tantôt ſéparément, quelquefois enſemble. Lorſque le mercure ſe fait jour par les ſelles & par la ſalivation en même tems, l'une de ces deux évacuations eſt toujours plus forte que l'autre : lorſqu'il ne ſe porte qu'à la bouche, la ſalivation n'eſt jamais ſuivie d'accidens fâcheux, pourvu que l'on ſuive exactement la méthode dont M. *Keyſer* a donné le canevas. La même alternative exiſte entre les ſueurs & les urines, lorſque le mercure ſe dirige vers leurs émonctoires.

ment,

ment, ſoit qu'il ſoit reſté caché pendant pluſieuts années dans la maſſe du ſang, & qu'il ne ſe ſoit manifeſté que lorſque la corruption virulente a pris le deſſus, ou qu'elle eſt parvenue à ſon dernier période. Ainſi les douleurs nocturnes, l'engorgement ſquirrheux des glandes, les ulceres cutanés & répandus ſur toutes les parties du corps, les ulceres chancreux de la bouche, les nodoſités, les exoſtoſes, les caries, enfin tout ce qui peut caractériſer une vérole invétérée, ou une vérole dans la maſſe des humeurs, n'offre aux dragées anti-vénériennes qu'une foible réſiſtance ; c'eſt principalement les cas où leur ſupériorité ſur tous les remedes connus me paroît le mieux démontrée. Je n'en rapporterai, pour preuve, que deux obſervations que j'ai choiſies parmi un beaucoup plus grand nombre que j'ai recueillies.

I. OBSERVATION. (*a*) Un Officier du régiment de Picardie portoit, depuis long-tems, ſous l'angle droit de la mâchoire inférieure, une glande ſquirrheuſe, accompagnée d'engorgement dans les parties

(*a*) Je dois avertir ici, une fois pour toutes, que les malades dont je donne l'hiſtoire, ont été traités par M. *le Riche*, Chirurgien-Major de l'hôpital de Strasbourg, & que je ne dis rien dont je n'aie été témoin.

voiſines, & un ulcere qui lui rongeoit la glande amygdale, du même côté. L'un & l'autre réſiſtoient & empiroient même, depuis pluſieurs mois, par l'uſage des diſcuſſifs, des fondans, des vulnéraires, des déterſifs & des mercuriels même les mieux adminiſtrés. On en ſoupçonnoit la cauſe; mais le malade s'obſtinoit à la nier, en aſſurant qu'il n'avoit jamais eu de mal vénérien. Il ſe reſſouvint à la fin qu'il avoit eu, en 1740, un chancre au gland, qu'il avoit traité lui-même & guéri: peu de tems après cet aveu, il ſe manifeſta un très-grand nombre de taches véroliques ſur toutes les extrêmités. On n'héſita pas alors ſur le parti qu'il y avoit à prendre, on le mit à l'uſage des dragées; l'effet en fut ſi prompt, qu'en moins de dix jours, c'eſt-à-dire après qu'il en eut pris cinquante, la glande ſquirrheuſe, l'engorgement qui l'accompagnoit, l'ulcere & une grande quantité de boutons dont ſon viſage étoit couvert, depuis un mois, étoient entiérement diſparus: les taches véroliques ſe diſſipent ſenſiblement, & la guériſon qui va s'enſuivre paroît indubitable.

II. OBSERV. Un étranger, après avoir paſſé deux fois les grands remedes à Léipſick, pour le même cas, dans l'eſpace de deux ans, eſt venu dans cette ville, au mois de Juin 1763, trois ans après les

deux épreuves, ayant encore les mêmes ſymptômes qui avoient caractériſé ſa maladie dans le commencement. C'étoient des douleurs continuelles dans les membres, qui augmentoient ſur-tout pendant la nuit, une tumeur dure & rénitente au teſticule droit, le canal déférent de ce côté étoit calleux, & plus gros que dans l'état naturel; reſtes d'une chaude-piſſe tombée autrefois dans les bourſes; la couronne du gland enflammée & douloureuſe: il avoit de plus des glandes engorgées dans les aînes, & ſur le dos une grande quantité de puſtules enflammées & douloureuſes, d'où découloit, pendant quelque tems, une matiere âcre & ſéreuſe; enſuite elles ſe deſſéchoient, pour faire place à d'autres qui parcouroient les mêmes périodes. Enfin à tout cela ſe joignoit une diſpoſition ſcorbutique, qui a exigé qu'on prolongeât le traitement, ſoit pour avoir le moyen de lui faire faire uſage des remedes anti-ſcorbutiques, ſoit afin de prévenir la fougue de la ſalivation, que la diſſolution du ſang devoit faire craindre, & qui ſeroit, en effet, arrivée ſans l'extrême ſageſſe avec laquelle le remede lui a été adminiſtré. On fut obligé de ſuſpendre les dragées, à la 152me. Les accidens dont le principal étoit un ptyaliſme abondant, étant calmés, il en reprit l'uſage; mais on

fut obligé de le ſuſpendre derechef à la 162me : les nouveaux accidens étant appaiſés, & tous les ſymptômes s'étant diſſipés, nous avons eu des preuves certaines de ſa parfaite guériſon, malgré la petite quantité de dragées qu'il avoit priſes. Des cataplaſmes émolliens, de légeres frictions mercurielles ſur le canal déférent & le teſticule, & des demi-bains dans les intervalles, ont achevé de détruire les léſions de ces parties.

On peut joindre à ces deux obſervations celle que M. Paſſerat de la Chapelle a donnée dans le Journal de Médecine du mois de Novembre 1763 : je la regarde comme une des plus concluantes en faveur de mon opinion.

Les dragées anti-vénériennes ne montrent pas la même efficacité lorſque la vérole eſt récente & locale, que les ſymptômes qui la décelent à notre vue ſont purement extérieurs, & que la maſſe des humeurs n'eſt pas encore infectée. On s'apperçoit, quelque tems après qu'on en a commencé l'uſage, d'une opiniâtreté dans la maladie, qui réſiſte communément à leur action, même long-tems continuée, & à laquelle les topiques recommandés par leur Auteur ne paroiſſent apporter aucun amendement ; au lieu que j'ai obſervé que ces mêmes ſymptômes ex-

ternes cedent facilement à l'action du remede, lorſqu'ils ſont l'effet d'une infection générale. J'ai cru pouvoir attribuer la différence de ces effets à la maniere dont ce remede s'introduit dans la maſſe du ſang. Il ſe mêle à nos fluides, dès leur premiere origine, dans les organes de la digeſtion, & circule, ſuſpendu avec eux, dans le ſyſtême vaſculaire; ce qui le met en état d'agir immédiatement ſur toute la maſſe des humeurs viciées, & de ne laiſſer au virus aucun recoin ou fluide particulier où il puiſſe échapper à ſon action. L'on peut, au contraire, inférer de ſon peu d'efficacité dans les véroles locales, que ſon action, partagée ſur toute la maſſe des humeurs, ne ſe porte pas en aſſez grande quantité ſur le foyer de la maladie. Je ne doute pas que ſa préparation, qui nous eſt encore cachée, ne donnât du poids à cette conjecture. Au reſte, cet effet lui eſt commun avec tous les autres remedes, ſoit internes, ſoit externes, dont l'action ſe porte principalement ſur la maſſe de nos humeurs.

On auroit cependant tort de conclure de cette inefficacité des anti-vénériens contre les maladies locales, qu'on doit s'en tenir aux remedes extérieurs; la pratique de cet hôpital m'a fourni un nombre infini de cas qui m'ont démontré

que l'application des topiques ne ſuffiſoit pas pour guérir ces maladies, & que lorſqu'on s'en tenoit à leur uſage, le virus ne tardoit pas à infecter toute la maſſe du ſang. En effet la plupart des maladies les plus graves ont commencé par quelque ſymptôme local ; tantôt c'eſt un bubon, pour le traitement duquel on s'eſt borné aux topiques, & qui, quoiqu'amené à ſuppuration, a cependant jetté dans le ſang un germe vérolique, qu'on a porté caché pendant pluſieurs années ; tantôt c'eſt un chancre qu'on s'eſt contenté de brûler avec la pierre infernale, ou le vitriol ; tantôt c'eſt une chaude-piſſe qu'on a négligée, après avoir calmé la violence des premiers accidens. Quelquefois on a accumulé ſucceſſivement pluſieurs de ces ſymptômes, pour leſquels on n'a eu recours qu'aux ſeuls topiques, qu'on a employés à meſure qu'ils ſe ſont manifeſtés.

Il réſulte delà qu'on doit, dans le traitement de ces maladies, faire concourir ces deux moyens ; de maniere cependant que les topiques faſſent la baſe du traitement, & qu'on n'emploie le mercure que comme un remede auxiliaire, capable de prévenir l'infection de la maſſe du ſang, qui ne manqueroit pas d'arriver par la réſorption continuelle d'une partie du virus par les veines inhalantes de la

partie affectée ; & dans ce cas , comme dans celui d'une vérole invétérée , les dragées méritent la préférence sur toutes les autres manieres d'administrer le mercure , par la facilité & la sûreté de leur administration , & par leur efficacité démontrée supérieure pour empêcher l'infection de la masse des liqueurs , ou pour détruire le virus qui avoit déjà commencé à les corrompte ; mais il faut beaucoup de prudence & de sagacité pour les employer avec succès dans ces sortes de circonstances.

Le traitement de ces maladies locales présente une nouvelle difficulté dans les hôpitaux, où la corruption de l'air ne tarde pas à faire prendre un mauvais caractere aux ulceres , quelquefois à corrompre la masse des humeurs , ou du moins à accélérer le développement des vices particuliers que la débauche & le mauvais régime ont coutume de produire dans l'espece d'hommes qui vient y chercher du secours. Dans ces circonstances , les remedes les mieux administrés sont sans effet , s'ils ne combattent que le virus vénérien , qui est bien l'essentiel , mais qui n'est pas le seul qui infecte les humeurs. Ces considérations m'ont fait conclure avec M. le Riche, que si l'on vouloit obtenir des succès constans , il falloit faire précéder & quelquefois terminer l'usage des dragées & des

autres anti-vénériens, par celui des médicamens propres à combattre le vice particulier des humeurs, qui se trouve quelquefois compliqué avec le virus vérolique, ou à corriger leur mauvaise disposition, ou enfin à prévenir la corruption à laquelle l'infection de l'air des hôpitaux peut donner naissance. Les apozèmes rafraîchissans, amers, apéritifs, fébrifuges, antiscorbutiques, les tisanes ou décoctions de bois, le lait, le petit-lait & les bains peuvent fournir autant de secours dont le moindre avantage pour la cure sera de disposer les fluides à l'action du mercure; c'est ce qu'une heureuse expérience ne cesse de confirmer tous les jours, depuis que M. le Riche a introduit cette méthode dans l'hôpital qu'il dirige avec autant de succès que de lumieres.

Les topiques devant faire la base du traitement des maladies vénériennes, locales & externes, j'ai cru devoir faire quelques recherches pour découvrir ceux qui méritoient la préférence. Les topiques qu'on avoit employés jusqu'ici, pour le traitement de ce genre de maladies, m'avoient toujours paru assez efficaces, & même suffisans; cependant la lecture des *Œuvres de Chirurgie* de M. Goulard me donne lieu d'espérer qu'on pourroit trouver, dans la préparation du plomb,

dont il vante l'efficacité, des remedes d'une application plus facile & plus ſûre; c'eſt ce que je réſolus de vérifier par ma propre expérience.

Les bubons phlegmoneux, diſpoſés à ſuppurer, ont été les premieres affections externes qui m'ont donné occaſion de faire uſage du cataplaſme de Saturne de cet Auteur (*a*). Je reconnus d'abord la tranſudation cutanée dont il parle, à l'humidité ſurabondante du topique, & à la diminution très-ſenſible de la tumeur, ſurtout dans les premieres vingt-quatre heures. Enflé de ce petit ſuccès, je me promettois une réſolution prompte & parfaite: j'aſſurois déjà le malade que nous ſerions diſpenſés d'avoir recours au fer. Mais, quelques jours après, je fus très-ſurpris de ne plus remarquer aucune diſſipation ni diminution: au contraire, je crus appercevoir une eſpece d'indolence & de tranquillité dans la matiere de la tumeur; ce qui me fit craindre une induration prochaine, ou du moins une réſolution très-lente. M'étant obſtiné à continuer la même méthode, quoique les indications me paruſſent changées, la partie commença à s'échauffer: la peau, qui n'avoit pas encore changé de couleur, devint rouge, & la

(*a*) Voyez-en la formule dans l'ouvrage cité, tom. j, pag. 249.

fluctuation, qui se manifesta d'abord dans le centre de la tumeur, & par degrés dans la circonférence, m'annonça une suppuration qui me mettoit dans la nécessité de recourir à l'incision que j'avois voulu éviter (*a*). L'engorgement qui environne ordinairement le foyer des abscès, m'a paru avoir constamment moins d'étendue dans ceux que j'avois pansés avec le cataplasme de Saturne, que dans les autres. Ceci m'a fait conjecturer qu'il ne seroit pas impossible que ce topique favorisât la coction des humeurs épanchées dans une cavité commune, & la résolution de celles qui, n'étant encore que stagnantes, pouvoient être pénétrées & délayées par la douce humidité du cataplasme, &, par conséquent, *disposées à être mises en mouvement par l'action des particules métalliques*, comme le pense

(*a*) Il est essentiel de ne pas laisser trop séjourner la matiere dans le foyer de ces sortes d'abscès, parce qu'elle y acquiert une consistance gluante & grasse, qui donne une telle disposition à l'ulcere, qu'il ne produit, pendant quelques jours, qu'un pus mal conditionné. Lorsqu'on panse ces sortes d'abscès avec le cataplasme émollient, jusqu'à ce qu'il s'ouvre de lui-même, il en résulte un ulcere fistuleux & calleux : les glandes qui résistent à la suppuration, & que l'on voit aux environs du clapier, prennent un mauvais caractere, malgré la continuation de ce topique, si l'on n'a pas recours au bistouri.

M. Goulard (*a*). Quoique dans le cas que je viens de rapporter la tranſudation n'eût pas été de durée, & que la réſolution n'ait pas été parfaite, cependant le remede me paroît avoir procuré un avantage très-conſidérable, en réduiſant la tumeur à un moindre volume, & en procurant, par conſéquent, un ulcere moins étendu.

Le ſecond genre de maladies pour leſquelles j'ai fait uſage de ce remede, ont été des poulains ou une fluctuation ſenſible, & une ſuppuration abondante devoit me faire douter de la poſſibilité de la réſolution. En effet, dans ce cas, je n'ai pas eu, une ſeule fois, le bonheur de M. Goulard ; mais j'ai eu la ſatisfaction de perfectionner la maturation, de réſoudre l'engorgement, &, par ce moyen, de rendre la digeſtion du pus, dans l'ulcere, moins longue & moins laborieuſe.

J'ai été plus heureux dans l'uſage que j'ai fait de ces topiques ſur les poulains ſquirrheux, troiſieme genre de maladies pour lequel je les ai employés. J'en ai conſtamment obtenu la réſolution dans l'eſpace de quinze jours, trois ſemaines, ou un mois tout au plus tard, ſoit que les deux aînes fuſſent tuméfiées, ou qu'il n'y en eût qu'une. J'en excepte un ſeul cas, d'un Suiſſe qui avoit un poulain mon-

(a) *Loc. cit.* Introd. pag. 10. & 11.

trueux par ſon volume, par le nombre des glandes obſtruées, par ſa ſurface inégale & par ſa rénitence. Il a été ſix ſemaines à ſe réſoudre ; dès les quinze premiers jours il étoit parvenu à un tel degré de dureté, que je déſeſpérai de la réſolution. Il me vint alors dans l'eſprit d'avoir recours à un moyen qui me parut très-propre à favoriſer & à prolonger l'action du cataplaſme : ce moyen conſiſte à recouvrir le cataplaſme d'une toile cirée ou gommée, qui le déborde de toutes parts. Cette toile conſerve la chaleur dans la partie, y arrête la tranſpiration, & par conſéquent lui procure ſans ceſſe une eſpece de bain local, qui doit, ſi je ne me trompe, pénétrer les ſolides racornis & les fluides épaiſſis, relâcher les uns & délayer les autres. J'ai trouvé dans cette méthode un autre avantage non moins digne de remarque, c'eſt que l'action du médicament étant prolongée on ne multiplie pas les panſemens, on fatigue moins la partie malade, & on l'expoſe moins aux impreſſions de l'air. Cette toile doit produire le même effet à l'égard de tous les topiques humides, qui agiſſent d'autant plus efficacement, qu'ils conſervent un certain degré de chaleur (*a*).

(*a*) Ce moyen, qui revient à la coutume déjà fort ancienne qu'ont certains Chirurgiens d'appli-

quer sur le cataplasme une vessie de bœuf ou de cochon, & par-dessus une brique chaude, me paroît un de ces points de pratique, ou trop négligé ou pas assez répandu, & qui mérite qu'on réveille, à son égard, l'attention des Praticiens, par la supériorité qu'il donne à la vertu des topiques, & par le soulagement prompt qu'il procure au malade; c'est ce qui m'engage à rapporter ici les heureux effets que j'en ai éprouvés. Je crois aussi devoir exhorter le lecteur à voir, dans les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, année 1745, la théorie que M. *Louis* en a donnée. Ce célebre Chirurgien dit avoir appliqué, avec le plus grand succès, un tafetas gommé par-dessus un cataplasme anodin, & être parvenu, par ce moyen, à conserver celui-ci pendant douze heures, sans être obligé de le lever. J'ai tenté de l'y laisser plus long-tems, & je l'ai conservé au même degré de chaleur: je ne voudrois cependant pas en faire une regle générale. J'ai en outre étendu cette pratique dans tous les cas où l'on est obligé d'employer ces sortes de topiques, dont l'action dépend sur-tout de l'humidité & de la chaleur modérée qu'on leur donne, ou de la conservation des parties actives & volatiles-huileuses, dont l'évaporation est bien plus prompte que celle du fluide aqueux, & dans ceux où l'on craint moins le dessé-chement que le refroidissement, tels que ceux qu'on emploie sur des tumeurs froides de leur nature, ou qui tendent à la gangrene. J'ai souvent eu occasion, par ce moyen, de résoudre des tumeurs squirrheuses, d'en amener de critiques à maturité, de fixer & de perfectionner la crise, enfin de résoudre des hydroceles par infiltration dans des leucophlegmatiques; cas où il est si difficile de conserver la chaleur & de procurer la résolution.

La suite dans le prochain Journal.

Observations Météorologiques. Janvier 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. & d. du matin.	*A 2 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin.* pouc. lig.	*A midi.* pouc. lig.	*Le soir.* pouc. lig.
1	06	03 1/4	05	28 3 1/3	28 3	28 3
2	06 1/2	02 1/2	05	28 2	28 2 1/3	28
3	07	03 1/3	04 3/4	27 11 1/3	27 11	28
4	03 1/3	01 1/4	03 1/4	28 1 1/2	28 2	28 2 3/4
5	02 1/2	02	03 1/2	28 3	28 2 1/2	28 2 1/2
6	06 1/2	02 1/2	05	28 3 1/4	28 3 1/2	28 4
7	06 1/2	03 2/3	06 1/4	28 4	28 4 3/4	28 3 3/4
8	04 1/2	01 1/3	04 1/4	28 2 1/2	28 1 1/2	28 2 1/4
9	06 1/4	04 3/4	05 1/3	28 3 1/4	28 3 1/3	28 3 1/3
10	08	04 1/4	06 1/4	28 3 1/4	28 2 3/4	28 3
11	08 3/4	04 3/4	05 3/4	28 4	28 4 3/4	28 5 1/2
12	03 3/4	1 1/2	2/3	28 6	28 6 1/2	28 6 2/3
13	01 1/2	01/2	03/4	28 6 3/4	28 6 1/2	28 6 1/2
14	01/4	2 1/2	1	28 6	28 5 3/4	28 5 1/2
15	2/3	1 3/4	1/4	28 5 1/2	28 5 1/2	28 5 3/4
16	01/2	01/4	01 1/4	28 6	28 6	28 6
17	02 3/4	02 1/4	03 1/2	28 5 1/4	28 5	28 4 3/4
18	04 3/4	04	03	28 4	28 4 1/3	28 4 1/3
19	02 1/2	0	1/2	28 4 1/2	28 4 1/2	28 4 1/4
20	1/2	2	02	28 4 1/2	28 5 1/4	28 6
21	01/2	2 1/2	1 3/4	28 6	28 6-	28 6 1/2
22	1 1/4	2	1	28 6 3/4	28 6 1/2	28 7
23	1/2	3 3/4	2 1/2	28 6 1/2	28 6 1/2	28 5 1/3
24	1 2/3	3 1/4	1 1/2	28 6	28 6	28 6 1/2
25	1	2 1/3	3	28 6 1/2	28 7 1/3	28 5 2/3
26	2 1/3	3 1/3	2 1/3	28 5 1/2	28 5 1/2	28 6
27	1 2/3	2 3/4	1 3/4	28 5 3/4	28 6 1/3	28 5 3/4
28	1 3/4	4 1/3	3 1/2	28 6 1/2	28 7	28 8 1/2
29	1 3/4	3 2/3	1	28 10	28 10	28 10
30	0	1	1/2	28 9 1/3	28 9 1/3	28 8
31	1/4	1 1/4	02	28 6 1/3	28 5 1/3	28 4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	E-N-E. beau.	E. beau.	Beau.
2	N. b. lég. brou.	N. beau.	Beau.
3	N. beau.	N. beau.	Couvert.
4	N O. cou. neig.	O-N-O. n. b.	Beau.
5	N-N O. br. c.	O-N-O. couv.	Neige.
6	N. nua. b. neig.	N-E. nua. neig.	Beau.
7	N-N-E. beau.	N-N-E. beau.	Beau.
8	O-N-O. c. neig.	O. cou. ép. br.	Beau.
9	N. beau.	O. b. cou. br.	Beau.
10	N. beau.	N. nuag. beau.	Beau.
11	N-O. beau.	N-O. beau.	B. neig. la nuit.
12	O. ép. br. cou.	N-N-O. nua. br.	Couvert.
13	N. épais br.	N-N-O. c. ép. brouill.	Couvert.
14	N-N-O. couv.	N. nuages.	Couvert.
15	S-E. couvert.	S-S-E. couv.	Couvert.
16	S-S-E. br. cou.	S-E. couv.	Couvert.
17	S-S-E. ép. br.	S-O. brouill.	Couvert.
18	N-O. ép. brou.	N-O. brouill.	Couv. neige.
19	N-N-O. couv.	N-O. cou. neig.	Couvert.
20	N-E. nuages.	N-N-E. n. br.	Couv. neige.
21	N. couv. brou.	N. couv. brou.	Couvert.
22	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
23	O. couvert.	O. c. pet. pl.	Couvert.
24	N. couvert.	N-N-O. couv.	Couvert.
25	N-N O. c. pl. fi.	O. couv. brou.	Couvert.
26	N. brou. couv.	N-N-O. couv. pluie fine.	Couvert.
27	N. brou. couv.	N-N-E. couv. pl. fine, nuag.	Couvert.
28	N-O. br. c.	N-N-O. couv.	Couvert.
29	N. couv. nuag.	N-N-O. beau.	Beau.
30	N-N-O. ép. br.	N-N-E. ép. br.	Couvert.
31	S-S-E. couv.	S-E. couvert.	Beau

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 4 $\frac{1}{4}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur ou le plus grand froid a été de 8 $\frac{3}{4}$ degrés au-deſſous du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 10 lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 11 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 11 lignes.

Le vent a ſoufflé 13 fois du N.
4 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E.
3 fois du S-E.
4 fois du S-S-E.
1 fois du S-O.
4 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
5 fois du N-O.
11 fois du N-N-O.

Il a fait 12 jours beau.
15 jours du brouillard.
8 jours des nuages.
25 jours couvert.
4 jours de la pluie.
7 jours de la neige.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1766.

On a encore vu, pendant ce mois, des petites-véroles & des rougeoles ; mais elles ont paru moins abondantes que dans le mois précédent, & on n'a point oui dire qu'elles aient fait de grands ravages.

Un grand nombre de perſonnes ont été attaquées d'apoplexie, dans le commencement du mois, & pluſieurs y ont ſuccombé. Sur la fin, le dégel a amené des rhumes & des dévoiemens qui n'ont eu rien de particulier : on a vu cependant quelques-uns de ces derniers accompagnés de tranchées, de téneſmes & de déjections ſanguinolentes. Les adouciſſans & les doux laxatifs ont été les ſeuls remedes qu'ils ont paru exiger.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Décembre 1765 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Le tems a été à la gelée presque tout le mois ; mais elle a eu des alternatives plus ou moins considérables. La liqueur du thermometre a été observée, le 5, à 4 ½ degrés au-dessous du terme de la congélation : le 8 elle a monté à 4 degrés au-dessus de ce terme ; & quoique, le 25, elle eût été observée, le matin, à 4 degrés au dessous du même terme, il a plu ce soir, ainsi que le 26 : les quatre derniers jours du mois le thermometre, qui s'étoit porté, le 26, au-dessus du terme de la congélation, a descendu à 4 & même à 5 degrés au-dessous de ce terme.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, pendant plus des deux tiers du mois, au-dessus du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 4 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessous de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 ½ lignes ;

& ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces : la différence entre ces deux termes eſt d'un pouce 5 lignes.

Le vent a ſoufflé 1 fois du Nord.
9 fois du N. vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
8 fois du Sud vers l'Eſt.
5 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Oueſt.
3 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.

8 jours de pluie.
2 jours de neige.
5 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Novembre 1765.

Les fievres catarreuſes ont été fort répandues ce mois, tant parmi les enfans que dans les adultes : elles portoient ſur-tout à la poitrine ; & ſouvent le point de côté s'y joignoit avec des crachats teints de ſang. Le ſang tiré de la veine reſſembloit, dans pluſieurs, à une gelée plus ou moins épaiſſe. Il y a eu auſſi, ce mois, de vraies pleuréſies & des pleuropneumonies dans leſquelles le ſang tiré des veines formoit une

véritable coëne. Dans le cas de points de côté rebelles, on s'eſt bien trouvé, après des ſaignées ſuffiſantes, d'appliquer un emplâtre véſicatoire ſur le côté affecté ; & dans la péripneumonie violente, on a été ſouvent aſſez heureux de détourner de la poitrine le dépôt dont les malades étoient menacés, par l'application des cantharides aux jambes.

Les fievres rhumatiſmales ont encore été très-répandues ce mois, ainſi que dans les deux mois précédens. Parmi les perſonnes qui en étoient attaquées, les unes avoient des douleurs vives dans toutes les parties du corps; dans d'autres, c'étoient des congeſtions inflammatoires dans les articulations des avant-bras, des poignets, des genoux & des pieds : dans pluſieurs, la fluxion attaquoit le bas-ventre ou la poitrine, & imitoit, ou la colique inflammatoire, ou la fluxion de poitrine. Enfin nous avons vu encore, ce mois, des diarrhées opiniâtres, & des éruptions cutanées ſans fievre.

LIVRES NOUVEAUX.

Eſſais ſur la formation des dents, comparée avec celle des os, ſuivis de pluſieurs expériences, tant ſur les os que ſur les parties qui entrent dans leurs conſtitutions ; par

M. *Jourdain*, Dentiſte reçu au College de chirurgie. A Paris, chez *d'Houry*, 1766, *in*-12.

Aphoriſmes de chirurgie d'*Herman Boerhaave*, Profeſſeur en Médecine en l'Univerſité de Leyde, commentés par M. *Van Swieten*, traduits de latin en françois, Tomes VI & VII. A Paris, chez *Cavelier*, 1765, *in*-12, deux volumes.

Le premier de ces deux volumes traite de l'angine ou eſquinancie, des aphthes & de l'empyeme; le ſecond, des maladies des femmes groſſes, & de l'accouchement difficile.

SUJET DU PRIX

De l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, pour l'année 1767:

Déterminer ce que c'eſt que les Anti-ſeptiques conſidérés dans le ſens le plus étendu;
Expliquer leur maniere d'agir;
Diſtinguer leurs différentes eſpeces;
Marquer leur uſage dans les maladies.

L'intention de l'Académie eſt de rendre méthodique l'uſage des remedes de cette claſſe. Cette compagnie eſpere qu'après

avoit fait connoître les différentes eſpeces & les différens degrés de putridité dont nos ſolides & nos humeurs ſont ſuſceptibles ; qu'après avoir indiqué les anti-ſeptiques que l'on peut leur oppoſer, les Auteurs s'attacheront à donner avec préciſion les ſignes auxquels on pourra reconnoître le moment où il faudra employer ces remedes.

Ceux qui voudront être admis au concours, ne ſe feront connoître ni directement ni indirectement ; ils mettront une deviſe, par forme d'épigraphe, à la tête de leur ouvrage, & ils ſuſcriront de la même deviſe un billet cacheté, dans lequel ils auront inſcrit leur nom.

Les Mémoires ſeront adreſſés, francs de port, à M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue S. Jean, à Dijon, qui les recevra juſqu'au 1er Avril 1767 incluſivement.

Le prix eſt une médaille d'or de la valeur de trois cens livres, portant, ſur une des faces, la deviſe de l'Académie, & ſur l'autre, l'empreinte des armes du Fondateur.

L'Académie laiſſe à la diſcrétion des Auteurs l'étendue de leurs ouvrages, & ne la limite point.

COURS DE CHYMIE,

M. *J. F. Demachy*, Maître Apothicaire, & Membre de l'Académie royale des Sciences de Pruſſe, fera ſon cours de Chymie en ſon laboratoire, rue du Bacq, vis-à-vis la Viſitation.

L'ouverture en ſera le Lundi 10 Mars 1766, à trois heures de relevée.

On trouvera, dans les premiers jours de ce cours, chez *Lottin* le jeune, Libraire, rue S. Jacques, les *Inſtituts de Chymie* du Démonſtrateur, 1 volume *in*-12.

M. *Briſſon*, de l'Académie royale des Sciences, commencera, dans la premiere ſemaine de Carême, un Cours particulier de phyſique expérimentale dans ſon cabinet de machines, quai d'Orléans, iſle S. Louis. Les perſonnes qui voudront y aſſiſter ſe feront, avant ce tems-là, inſcrire chez lui au College de Navarre, rue & Montagne Sainte-Génevieve.

TABLE.

EXTRAIT du Précis de la méthode d'administrer les pilules toniques dans les hydropisies. Par M. Bacher, *Médecin*, page 195
Extrait des Recherches sur le Croup. Par M. Home, *Médecin*, 200
Lettre de M. Leydet, *contenant une observation de M.* Péliſſon, *Chirurgien, ſur une Hémorragie périodique du front*, 225
Obſervation ſur des Tumeurs ſquirrheuſes au foie, guéries par l'extrait de ciguë. Par M. Lottinger, *Médecin*, 235
Lettre de M. Audon, *Médecin, ſur un nouveau Remede pour les fievres intermittentes*, 243
Obſervation ſur une Hernie avec gangrene. Par M. Martin, *Chirurgien*, 250
Lettre de M. Guettard, *en réponſe à celle de M.* Torchet de S. Victor, 260
——— *De M.* de Trudaine de Montigny, *contenant une obſervation ſur la Guériſon d'une morſure de vipere, opérée par l'alkali volatil*, 261
——— *De M.* Aurran *fils, Chirurgien, contenant des remarques ſur les effets des Dragées antivénériennes de M.* Keyſer, *& ſur l'uſage des préparations de plomb de M.* Goulard, *dans le traitement des maladies vénériennes*, 263
Obſervations météorologiques, Janvier 1766, 278
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1766, 281
Obſervations météorologiques faites à Lille, par M. Boucher, *Médecin, Décembre* 1765, 282
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Décembre 1765. *Par le même*, 283
Livres nouveaux, 284
Sujet du Prix de l'Acad. de Dijon, pour l'année 1767, 285
Cours de Chymie, 287

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AVRIL 1766.

TOME XXIV.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1766.

EXTRAIT.

Jo. Zachar. PLATNERI, Professoris medicinæ nuper apud Lipsienses primarii Ars medendi singulis morbis accommodata. *C'est-à-dire : l'Art de guérir, appliqué à chaque maladie en particulier ; par feu M.* J. Zacharie PLATNER, *premier Professeur de médecine en l'Université de Léipsic. A Léipsic, chez* Fritsch, 1765, *in* 8° ; *& se trouve à Paris, chez* Cavelier.

FEU M. Platner n'avoit composé cet ouvrage que pour les leçons qu'il étoit obligé de faire en sa qualité de *premier Professeur de médecine, en l'Université de*

Léipſic. Il paroît même qu'il avoit pris des précautions pour qu'il ne parût pas au grand jour de l'impreſſion, puiſque, comme nous l'apprenons par la Lettre que ſon fils a fait imprimer à la tête de cette édition, il avoit légué tous ſes manuſcrits & ſes papiers à feu M. J. Benjamin Boehmer, ſon diſciple, à condition qu'il ne les rendroit jamais publics. Mais le Libraire Fritſch, à qui il en eſt tombé une copie entre les mains, dix-huit ans après la mort de l'Auteur, a cru qu'il feroit une choſe utile pour lui, & qui ne nuiroit point à la réputation de cet homme célebre, en le publiant, malgré toutes les repréſentations qu'a pu lui faire le fils de l'Auteur, M. Frédéric Platner, Profeſſeur en Droit. Nous ſommes obligés de convenir que, quoique cet ouvrage n'ait pas reçu la derniere main de la part de ſon Auteur, & qu'il ne ſoit pas auſſi achevé que ſes *Inſtitutions de Chirurgie*, & les nombreuſes Diſſertations qu'il a publiées de ſon vivant, cependant on peut le ranger parmi le petit nombre de bons abrégés qu'on a donnés, depuis quelque tems, au public; & nous ſommes perſuadés que ceux qui ſe deſtinent à l'art ſalutaire qui veille à la ſanté des hommes, ne le liront pas ſans fruit; c'eſt ce qui nous engage à le faire connoître plus particuliérément.

On trouve d'abord, dans des Prolégo-

menes très-courts, des conſeils excellens pour les jeunes Praticiens, ſur la conduite qu'ils doivent tenir pour mériter la confiance des honnêtes gens, & des préceptes généraux ſur la maniere dont ils doivent ſe comporter dans le traitement des maladies. Après ces préliminaires, l'Auteur entre en matiere, & traite d'abord des maladies générales, ou de celles qui attaquent tout le corps. Il parle donc, en premier lieu, des fievres en général : enſuite il paſſe aux différentes eſpeces de fievres, & commence par les fievres intermittentes, telles que la fievre tierce, la fievre quotidienne & la fievre quarte ; il traite enſuite des fievres épidémiques-vagues, mais malignes, & met dans ce rang la fievre demi-tierce, la fievre catarrale-bénigne, la fievre catarrale-maligne, la vraie fievre pétéchiale, la peſte, le pourpre ou la fievre miliaire, la petite-vérole & la rougeole, à chacune deſquelles il a conſacré un article particulier : delà il paſſe aux fievres continues, telles que la fievre éphémere, la ſyncope ſimple & putride, la fievre ardente ou bilieuſe, & les fievres inflammatoires, la phrénéſie & la paraphrénéſie, l'angine ou eſquinancie, la pleuréſie & la péripneumonie, l'hépatitis ou inflammation du foie, l'inflammation du ventricule, la néphrétique ou inflammation des reins, celle des

inteſtins ou iléon : après les fievres inflammatoires, viennent la fievre lente & hectique, la fievre ſcarlatine & urticaire ; enſuite les maladies qui doivent leur origine à la pléthore ; les hémorragies en général, dont il fait un article particulier ; après lequel il traite de chacune de leurs eſpeces, telles que celles du nez, l'hémoptyſie, le vomiſſement de ſang : il traite, au même endroit, des dérangemens que ſouffrent quelquefois les regles des femmes, leur ſuppreſſion, leur mauvais caractere, lorſque le ſang qui ſort n'eſt pas d'une bonne couleur ; leur trop grande abondance ou les pertes, l'avortement, l'écoulement des lochies ; ce qui le conduit naturellement à traiter du flux hémorrhoïdal : delà il paſſe au piſſement de ſang & aux varices.

Après les maladies générales, il traite des maladies particulieres à certaines parties, ou à certains organes, & commence par celles de la tête, telles que la céphalalgie, le *coryſa* ou enchifrenement, l'*otalgie* ou douleur d'oreille, l'endurciſſement de l'ouie & la ſurdité, le tintement des oreilles, la douleur de dents, le vertige, les maladies ſoporeuſes, l'apoplexie & la paralyſie. Celles de la poitrine ſont l'aſthme, l'aſthme ſec, la toux, l'enrouement, la vomique, la phthiſie, la fauſſe pleuréſie, la palpitation de cœur, le catarre ſuffocant,

le polype du cœur. Il range parmi les maladies de l'abdomen l'atonie du ventricule, les mauvaiſes digeſtions ou la *duſpepſie*, la perte d'appétit ou l'*anorexie*, l'appétit exceſſif, ou le *boulimos* des Grecs & la faim canine; l'appétit dépravé, ou le *malacia* & le *pica*; l'ardeur d'eſtomac, qu'on appelle auſſi *cardialgie* & *ſoda*; la paſſion hyſtérique, l'hypochondriaciſme, la tumeur & le ſquirrhe de la rate, la tumeur & le ſquirrhe du foie, l'ictere, le flux hépatique, le *cholera-morbus*, la diarrhée, la lienterie & la paſſion cœliaque, la dyſſenterie, la colique, le téneſme, les vers. L'Auteur fait enſuite un article ſéparé des maladies qui attaquent la ſécrétion des urines, la ſtrangurie, la dyſurie & l'iſchurie, le *diabetes*, l'incontinence d'urine: delà il paſſe à celles qui dépendent de quelque vice des parties de la génération; les fleurs blanches, le *chloroſis* & la fureur utérine dans les femmes, le *ſatyriaſis* & le priapiſme dans les hommes: enſuite il traite de la cacochymie & de la cachexie, de l'hydropiſie, de la tympanite, de la gale, de l'*elephantiaſis* & de la lepre; de la maladie vénérienne, de ſes différens degrés & de ſes ſymptômes; de la gonorrhée de l'un & de l'autre ſexe, de la vérole, du ſcorbut, du rhumatiſme & de la goutte vague; de la

goutte, des convulsions, & en particulier de l'épilepsie, de la lipothymie & de la syncope; de la mélancolie & de la manie: enfin il termine son cours de maladies par celles qui attaquent les femmes grosses & en couche. C'est dans cet article qu'il a cru devoir traiter de la stérilité: ensuite il passe aux vomissemens des femmes grosses, à la constipation à laquelle elles sont sujetes, aux diarrhées qui les attaquent quelquefois; il indique la maniere de remédier à la foiblesse du fœtus; il parle de l'accouchement difficile, des douleurs fausses & vraies; puis revient aux suppressions d'urine, auxquelles les femmes grosses sont exposées: il donne la maniere de conduire une femme qui est près d'accoucher; il traite ensuite de l'inflammation de la matrice, de la tumeur des parties génitales, de la diarrhée, qui survient quelquefois aux femmes en couche, de l'enflure du ventre après les couches, de la fievre de lait. Après les maladies des femmes, notre Auteur donne le traitement des maladies des enfans, celui du *rachitis*: enfin il parle de la maigreur des vieillards & du régime qui leur convient. Tout l'ouvrage est terminé par un Recueil assez complet de formules des médicamens indiqués dans le corps de l'ouvrage.

Pour donner à nos lecteurs une idée de

la maniere dont M. Platner a traité chacune des matieres dont nous venons de faire l'énumération, nous croyons devoir traduire en entier l'article où il traite de la colique.

» La colique eſt un ſpaſme violent des » fibres charnues des inteſtins, deſquelles » dépend leur mouvement périſtaltique. » Quoique cette maladie tire ſon nom du » colon, elle n'a cependant pas toujours » ſon ſiege dans cet inteſtin; elle attaque » auſſi quelquefois les inteſtins grêles, & » affecte juſqu'au méſentere & au méſo- » colon. La colique differe de la paſſion » iliaque, en ce que, dans celle-ci, il y a » une véritable inflammation, accompagnée » de fievre & de vomiſſement; que le ma- » lade rend les excrémens par la bouche, » & que la douleur eſt fixe & ne change » point de place; au lieu que dans la co- » lique la douleur ſe calme par intervalles, » puis reprend & augmente même quelque- » fois; elle eſt vague, & attaque tantôt une » partie, tantôt l'autre. La colique, lorſ- » qu'elle eſt portée à l'excès, ſe change en » paſſion iliaque. Elle differe de la néphré- » tique, qui eſt ordinairement accompagnée » de colique, par le ſiege de la douleur, qui, » dans la néphrétique, ſe fait ſentir princi- » palement dans les lombes: à cela ſe joint » la rétraction douloureuſe du teſticule & » l'engourdiſſement du pied. L'urine, dans

» la néphrétique, eſt, dans le commen-
» cement, ou ſupprimée, ou ſemblable à
» de l'eau; &, l'accès paſſé, elle eſt chargée
» de ſable: dans la colique, elle eſt en pe-
» tite quantité, & épaiſſe. La colique eſt
» toujours accompagnée de danger; & il eſt
» beaucoup plus grand, ſi la douleur eſt
» d'abord exceſſive; s'il ſurvient des vo-
» miſſemens fréquens, du hoquet, des horri-
» pilations. Si ces douleurs atroces ſe calment
» tout-à-coup, ſans évacuation précédente;
» qu'il reſte toujours un ſentiment de peſan-
» teur dans le ventre, qu'avec cela les
» forces s'affoibliſſent de plus en plus, &
» les extrêmités deviennent froides, la mort
» eſt inévitable.

» Il y a différentes eſpeces de coliques.
» On la diſtingue ordinairement en *néphré-*
» *tique*, *bilieuſe*, *ſanguine*, *convulſive* ou
» *ſpaſmodique*; en *colique de Poitou*, dont
» nous traiterons ſéparément. Nous avons
» déjà parlé de la colique néphrétique: la
» colique bilieuſe ne différe point du *cho-*
» *lera-morbus*, & ne demande point un au-
» tre traitement. Dans la colique venteuſe,
» le ventre eſt gonflé: on y entend des
» grouillemens; une douleur aiguë ſe fait
» ſentir autour du nombril: elle eſt toujours
» accompagnée d'un ſentiment de peſan-
» teur; elle augmente par intervalle, & elle
» tourmente le malade au point de faire

» craindre les accidens les plus graves Rien
» ne ſort par l'anus, ni vents, ni matieres,
» quelquefois même on a peine à y intro-
» duire le canon d'une ſéringue. Outre cela,
» ces douleurs ſont accompagnées d'agita-
» tion, de pâleur, de nauſées, de vomiſ-
» ſement; tout ce qu'on mange & tout ce
» qu'on boit les augmente. Elles ceſſent,
» ſi le malade rend des matieres compactes
» & durcies, ou s'il vomit les crudités qu'il
» avoit mangées peu auparavant. Cette
» maladie ſe manifeſte le plus ſouvent après
» avoir eſſuyé du froid, ou avoir mangé
» des crudités, comme des alimens durs,
» des herbes potageres, des légumes, des
» viandes rances, de la chair de porc, de
» mouton, ſur-tout, ſi par-deſſus on boit
» quelque choſe de froid, ou des liqueurs
» féculentes. Il eſt avantageux, dans ces ſor-
» tes de circonſtances, de ne pas beaucoup
» mâcher ces ſortes d'alimens. Les vers
» dont les enfans ſont attaqués produiſent
» quelquefois, quoique rarement, cette ma-
» ladie; elle eſt auſſi produite quelquefois
» par des corps étrangers qu'on avale par
» hazard. La maladie eſt beaucoup plus
» grave, ſi les inteſtins ſont foibles & ſans
» reſſort. Il arrive, dans ces ſortes de cas,
» plus que dans tout autre, que, tandis
» qu'une partie eſt diſtendue par l'air qui y
» eſt retenu, l'autre eſt reſſerrée par des

» ſpaſmes. Il n'y a point de colique ſans pé-
» ril ; car ſi elle ne ſurvient point à la ſuite
» d'une inflammation, les inteſtins fatigués
» par la douleur s'enflamment aiſément ;
» l'air renfermé dans ces inteſtins enflam-
» més s'y raréfie ; ce qui augmente la diſ-
» tenſion, & par conſéquent le danger. Si
» cette eſpece de colique dure long-tems
» & augmente, elle dégénere à la fin en co-
» lique convulſive. Enfin les inteſtins ayant
» entiérement perdu leur reſſort, n'expri-
» ment plus les matieres fécales ni les vents,
» mais les laiſſent échapper ſans que le ma-
» lade s'en apperçoive ; ce qui annonce,
» non le terme de la maladie, mais la fin de
» la vie. Nous avons déjà dit que la même
» choſe arrivoit dans la paſſion iliaque, lorſ-
» qu'elle ſe terminoit par la gangrene.

» On doit, pour traiter cette maladie,
» preſcrire d'abord des lavemens émolliens,
» qu'on doit faire prendre par parties, à diſ-
» férentes repriſes ; ce qui eſt ſur-tout né-
» ceſſaire, ſi le colon eſt bouché par des
» matieres dures & abondantes. Si le ven-
» tre ne s'ouvre pas par ce ſecours, après
» avoir ramolli les matieres les plus dures,
» on aura recours à des lavemens un peu
» plus âcres, dans leſquels on fera entrer
» du ſel gemme diſſous dans l'eau, ou des
» feuilles de tabac bouillies avec des plan-
» tes émollientes, l'élixir de propriété, l'é-

» lectuaire *d'hiera-picra*. Rien n'eſt plus effi-
» cace que la fumée de tabac, laquelle étant
» portée dans les inteſtins, y excite des ſpaſ-
» mes violens qui les débarraſſent des ma-
» tieres qui y étoient contenues. On fera
» faire en même temps uſage au malade
» de légers apéritifs ; les pilules de Bé-
» cher données dans du vin du Rhin, ou
» dans l'eau de méliſſe, ſans vin, ſont d'un
» excellent uſage. Si on a beſoin de lubré-
» fians, on peut donner l'huile d'amandes
» douces avec la manne, ou un apozème
» de manne, de crême de tartre, & de rai-
» ſins ſecs. Les purgatifs âcres ne convien-
» nent point dans ces ſortes de cas ; ils ne
» ſont propres qu'à produire des ſpaſmes,
» ou l'inflammation. On fera ſur le ventre
» des embrocations avec les huiles cuites
» d'aneth, de camomille, de *caſtoreum*,
» auxquelles on ajoutera les huiles eſſentiel-
» les carminatives. Le malade évitera avec
» ſoin le froid ; on ſe trouve bien de lui faire
» recevoir la vapeur des décoctions émol-
» lientes. Les anciens, pour diſſiper les dou-
» leurs, & les détourner des inteſtins, ap-
» pliquoient des ventouſes ſur les différen-
» tes parties de l'abdomen. Les Japonois
» brûlent la plante des pieds avec un fer
» rouge, ou font brûler du *moxa* ſur l'ab-
» domen, pour calmer les douleurs de la co-
» lique. Si une fois le ventre s'ouvre, la

» douleur s'appaiſe communément; mais ſi » elle ſubſiſtoit encore, on auroit recours » aux doux purgatifs, tels que les pilules » de Bécher, la crême de tartre, à la doſe » d'un gros ou d'un gros & demi, dans du » bouillon, la rhubarbe avec le tartre ſo- » luble. On ſe trouve bien des déterſifs, ſur- » tout de la liqueur de terre foliée avec l'a- » cide nitreux dulcifié. Enfin, il faut avoir » recours aux carminatifs; l'eſſence d'ab- » ſynthe, de gentiane rouge, d'écorce d'o- » range, auxquelles on ajoutera de la li- » queur minérale anodyne. Il eſt rare qu'on » ait beſoin, pour appaiſer la douleur, de » faire uſage des narcotiques. La maladie » étant terminée, on ſe trouvera bien de » l'uſage des toniques martiaux. On recom- » mandera l'abſtinence au malade; & on » lui conſeillera d'éviter la réplétion, les » crudités, & ce qui a produit ſa maladie.

» Si la colique venteuſe étoit accompa- » gnée d'atonie dans les inteſtins, ce que » nous pouvons ſavoir en connoiſſant le » tempérament du malade, & par l'en- » flure plus conſidérable du ventre, & par » l'opiniâtreté de la conſtipation; le trop » grand uſage des émolliens pourroit être » nuiſible. L'huile d'amandes douces eſt très- » contraire; on ſe trouve beaucoup mieux » des pilules de Stahl, par-deſſus leſquelles » on peut boire une taſſe de décoction de

» ſemence de carvi dans l'eau ou dans la
» biere. L'infuſion de fleurs de camomille
» convient encore. On fera uſage de lave-
» mens dans leſquels on fera entrer des car-
» minatifs. Le malade ſe trouve bien d'avoir
» le ventre ſerré avec une ſerviete.

» La colique ſanguine eſt la même que
» celle qu'on appelle *colique hémorrhoïdale*
» dans les hommes. Elle attaque le plus ſou-
» vent les femmes dont les regles ne vont
» pas bien, & les hommes dont les hémor-
» rhoïdes ne fluent pas; ſi la nature travaille
» à produire ces évacuations, ou ſi quelque
» autre choſe dérange le cours naturel du
» ſang dans l'abdomen. On la connoît par
» le tempérament du malade, ſon âge, les
» maladies qu'il a eues; & ſi les regles ou
» le flux hémorrhoïdal ſe ſont ſupprimés :
» elle eſt accompagnée de ſpaſmes très-vio-
» lens qui affectent principalement les lom-
» bes & les cuiſſes. Le viſage eſt rouge, le
» ventre ſerré, l'abdomen, tantôt enflé,
» tantôt contracté. Elle guérit, s'il ſurvient
» quelque évacuation de ſang, ſur-tout par
» les menſtrues ou par les hémorrhoïdes;
» elle eſt quelquefois ſuivie de vomiſſement
» de ſang, &, dans les vieillards, de piſſe-
» ment de ſang.

» Dans le traitement de cette eſpece de
» colique, tous les remedes chauds & les
» carminatifs ſont mortels. Il faut tâcher de

» lâcher le ventre par des lavemens émol-
» liens, auxquels on ajoutera de l'huile, du
» miel & du nitre. On fera prendre, en
» même-tems, par la bouche, des apéri-
» tifs de manne, de crême de tartre, de
» tamarins. Quoique le ventre ſe lâche, il
» arrive quelquefois que les douleurs ſe ſou-
» tiennent : pour lors il faut donner du ni-
» tre avec l'*arcanum-duplicatum*, la liqueur
» de terre foliée de tartre, avec la liqueur
» anodyne. Si tout cela ne ſuffit pas pour
» calmer la douleur, il faut avoir recours
» à la ſaignée, qu'il ne faut cependant pas
» ſe hâter de faire, ſi la maladie reconnoît
» pour cauſe la ſuppreſſion des menſtrues
» ou des hémorrhoïdes. Cependant, ſi l'a-
» trocité des douleurs & des ſpaſmes exige
» ce ſecours, il faut faire la ſaignée du
» pied. La maladie étant calmée, & lorſ-
» qu'il ſera ſurvenu quelque évacuation de
» ſang, ſoit qu'on l'ait procurée par art,
» ou que la nature l'ait produite, le malade
» uſera d'une infuſion de fleurs de camo-
» mille, d'adianthe blanc, de ſemence de
» carvi, d'écorces d'orange : on prévient le
» retour de la maladie par l'exercice du
» corps, un régime convenable, &c. On
» s'y aſtreindra, ſur-tout dans le tems que
» les menſtrues ou les hémorrhoïdes ont
» coutume de paroître.

» Il nous reſte à parler de la colique ſpaſ-

» modique ou convulsive, qui ne differe des » autres que par le degré d'intensité, & en » est la suite, lorsque les spasmes & la dou- » leur sont portés au dernier période. Cette » maladie n'a pas seulement son siege dans » les intestins, elle s'étend encore jusqu'aux » muscles de l'abdomen, & sur-tout aux » muscles droits, qui sont affectés de spasmes » violens. L'abdomen paroît inégal au tou- » cher; il est toujours dur: quelquefois le » nombril est élevé; mais le plus souvent il » est rentré en dedans: les douleurs sont » insupportables, & il arrive souvent que » l'urine & la semence même s'échappent, » sans que le malade le sente; enfin tout » le corps entre en convulsion. On a trouvé » quelquefois, dans les cadavres de per- » sonnes mortes de cette maladie, qu'une » partie du colon, de l'épiploon, & même » du pancréas, s'étoit glissée par l'ouverture » qui donne passage au nerf intercostal, & » avoit été poussée jusques dans la poitri- » ne. « (Voyez l'*Abrégé des Transact. philos. tom. v, pag.* 266.) » On y trouve encore, » pag. 265, un autre exemple dans lequel » une portion du ventricule & du *duode-* » *num* s'étoit glissée par le trou du dia- » phragme qui donne passage à l'œsophage. » Ce genre de colique est très-commun dans » les enfans chez lesquels elle est produite » par la rétention du *meconium*, par le lait

» caillé, les vers, les boiſſons aigres, des » bouillies trop épaiſſes, & par la dentition. » Elle n'eſt pas auſſi effrayante à cet âge » que dans les adultes. Dans ces der- » niers, elle doit quelquefois ſon origine à » la goutte, à la gale & à quelqu'autre érup- » tion ou ulcere rentrés. Elle ſe termine » par la paralyſie ou la gangrene. Cette » derniere terminaiſon eſt annoncée par les » ſignes connus. On peut avoir quelque » eſpérance, ſi la douleur n'eſt pas continue, » ou ſe calme de tems en tems, ſi elle » change de place, & ſi le ventre eſt libre.

» Le traitement de cette maladie ne dif- » fere point de celui des précédentes : on » doit ſur-tout avoir égard à la cauſe & à » l'eſpece de colique qui lui a donné naiſ- » ſance. Les opiats, que beaucoup de Pra- » ticiens recommandent, & les forts pur- » gatifs nuiſent également. Il faut tenir le » ventre libre par des lavemens ou les » remedes déjà indiqués. On peut diſſou- » dre juſqu'à un demi gros de la maſſe de » pilules de Bécher dans du vin ou de l'eau » de méliſſe, & répéter cette doſe toutes » les trois ou quatre heures. On aura re- » cours auſſi aux fomentations, aux em- » brocations, par-deſſus leſquelles on ap- » pliquera une brique chaude. Si le malade » eſt pléthorique, il eſt néceſſaire de lui » tirer du ſang, & même de répéter la ſai-

» gnée. Il faut éviter tout ce qui eſt froid &
» âcre. Si le malade vomit les médicamens
» qu'on lui donne, ce qui arrive très-fou-
» vent, il faut les lui redonner. La maladie
» étant guérie, il eſt néceſſaire de fortifier
» les viſceres.

» La colique de Poitou, connue, dans
» les Indes, ſous le nom de *berberi*, n'eſt
» pas commune parmi nous. Elle s'annonce
» par une douleur fixe, preſque continue,
» avec un ſentiment de peſanteur vers l'om-
» bilic, & dans tout le méſantere, avec
» des vomiſſemens fréquens, une conſtipa-
» tion & une ſuppreſſion d'urine opiniâtres.
» Si le malade rend quelques choſes, ce
» ne ſont que des matieres dures, & en
» petit volume. Le malade ſe plaint d'en-
» gourdiſſement & d'une très-grande foi-
» bleſſe. Il maigrit, de plus en plus, cha-
» que jour; &, à la fin, la maigreur eſt
» telle que ſes muſcles perdent leur mou-
» vement par l'adhérence que leurs tendons
» contractent avec leurs gaînes. Lorſque
» la maladie fait des progrès, les bras tom-
» bent en paralyſie, mais non pas les jam-
» bes; ce qui eſt particulier à cette eſpece
» de maladie. A l'ouverture des cadavres,
» on trouve, ſelon Bonnet, les inteſtins
» dans leur état naturel; & ils ne contien-
» nent rien d'étranger. Cette maladie eſt
» endémique dans les lieux marécageux;

» elle attaque ſur-tout ceux qui ſont oiſifs » & qui ſe gorgent de vin. C'eſt pourquoi, » comme le remarque Charles de Pois, » *de Morbis ſeroſis*, ſect. 4, chap. ij, on » l'obſerve dans les Monaſteres ſitués dans » ces ſortes de pays dont les Moines ſe » livrent à la bonne chere. Dans nos con- » trées, on obſerve quelquefois cette ma- » ladie parmi les hommes qui travaillent les » métaux, ſur-tout parmi ceux qui tra- » vaillent le plomb, ou qui ſe ſervent de » litharge pour émailler la poterie. « (Voyez la Diſſert. de M. G. W. Wedel, *de Colicâ ſaturninâ.*) » Quelquefois elle attaque » ceux qui préparent les couleurs tirées des » métaux, le *minium*, l'orpiment, l'ar- » ſenic, &c. Elle eſt fréquente, en Hol- » lande, parmi les ouvriers qui convertiſ- » ſent le plomb en céruſe. Elle peut auſſi » être produite par le vin adouci avec la » litharge, ſur quoi Zeller a écrit une Diſſer- » tation. Dans l'Inde, non-ſeulement l'air » marécageux, mais encore l'abus que l'on » y fait du vin brûlé, ou de l'arack, ne » contribue pas peu à la produire.

» Les nerfs du méſentere paroiſſent être » le ſiege principal de cette maladie. Il » n'eſt cependant pas vraiſemblable que les » petits tuyaux des nerfs puiſſent être obſ- » trués par une telle matiere : il y a bien » plus d'apparence que cela arrive aux pe-

» tits vaiſſeaux qui rampent ſur les mem-
» branes qui enveloppent ces nerfs. Il n'eſt
» pas aiſé d'expliquer pourquoi les bras
» tombent en paralyſie, & non pas les jam-
» bes. Il eſt certain que le froid de la nuit,
» l'abus des plaiſirs de l'amour y contri-
» buent beaucoup. Cette maladie eſt très-
» dangereuſe ; & ſi on n'y apporte promp-
» tement remede, quoiqu'on guériſſe la ma-
» ladie, on ne détruit pas la paralyſie. La
» ſaignée, les purgatifs violens, & ſur-tout
» l'*opium*, nuiſent dans le traitement de
» cette maladie. On doit ſe hâter d'évacuer
» les excrémens durcis, par le moyen des
» lavemens & des doux eccoprotiques.
» Lorſque le ventre eſt ouvert, on peut
» donner au malade du ſavon avec une
» grande quantité de lait, & enſuite on
» doit le mettre à l'uſage du lait d'âneſſe,
» avec les eaux minérales, qu'il faut lui
» faire continuer long-tems. Si la ſaiſon le
» permet, on lui preſcrira du petit-lait, dans
» lequel on aura fait bouillir de la fume-
» terre, du *cochlearia*, du creſſon, du cer-
» feuil, après les avoir contus. On peut
» faire prendre, avec le lait, des pilules
» de gomme ammoniac, de ſavon, & de
» pilules de Bécher. Les embrocations ſur
» le ventre, avec les huiles émollientes,
» auxquelles on ajoute des huiles diſtillées

» carminatives, ſont quelquefois d'un très-» grand ſecours. «

OBSERVATION

Sur cinq enfans empoiſonnés par des fruits de bella-dona; par M. *BOUCHER, Médecin à Lille.*

Cinq enfans, logés au quartier militaire de la Madeleine en cette ville, ſe gliſſerent, dans l'après-dîner du 28 Juillet 1765, dans le jardin de l'apothicairerie de notre Hôpital-général, par l'intervalle d'une haie de paliſſades dont une piece ſe trouvoit détachée; & rencontrant des fruits ſucculens & doux, qu'ils prirent pour de petites ceriſes noires, ils en mangerent beaucoup. Le plus âgé étoit une fille d'onze ans; les autres, une fille de cinq ans, nommée *Margouſia*; un garçon de ſix ans, nommé *le Fevre*; & deux autres petits garçons, l'un nommé *Truffenne*, âgé de quatre ans; & le plus jeune nommé *Courat*, qui n'avoit pas encore quatre ans accomplis. Non contens de s'être remplis l'eſtomac de ces fruits, ils cueillirent nombre de branches de la plante, qui en étoient le plus chargées, & en formerent un faiſceau qu'ils emporterent

avec eux, dans le deſſein de ſe les partager dans leur logement. Dès le ſoir même les parens des plus jeunes s'apperçurent qu'ils étoient malades : deux ou trois vomirent, & malgré le vomiſſement, ils furent très-agités toute la nuit : ceux qui ne vomirent point le furent bien plus. Un Chirurgien appellé dans la nuit, ne ſachant de quoi il étoit queſtion, & voyant ces petits malades tourmentés d'envies de vomir, leur fit boire de l'eau tiede en abondance. Ce moyen ayant été inſuffiſant pour les tirer d'affaire, on appella, le 29, de grand matin, M. Corroyez, mon confrere, qui fut d'abord au fait de la maladie, parce qu'on lui préſenta quelques branches du faiſceau en queſtion, & qu'il reconnut être des tiges de *bella-dona*. (a)

(*a*) Cette plante eſt auſſi appellée indiſtinctement *ſolanum maniacum*, *ſolanum furioſum*, *ſolanum lethale officin.* Cependant pluſieurs Botaniſtes déſignent ſous ces diverſes dénominations deux ou trois eſpeces de plantes. Dodoné, entr'autres, en fait trois eſpeces ; la premiere qu'il appelle *ſolanum ſomniferum*, *& pleriſque etiam ſolanum maniacum*, *apollinaris minor*, *&c.* La ſeconde, *ſolanum maniacum ex* Dioſcoride & Theophraſto, *ſive furioſum* ; & il nomme la troiſieme eſpece *ſolanum lethale*, *ſive ſolatrum lethale*, *Italis ac Venetis* belle-dona.

C'eſt de cette derniere plante dont il eſt ici queſtion : la deſcription & la figure qu'en donne cet Auteur, correſpondant parfaitement avec

Voici l'état où il trouva ces malades à sa premiere visite. Ils étoient dans un délire plus ou mois considérable, s'agitant de tout le corps, les yeux & les mains dans des mouvemens continuels, qui paroissoient convulsifs: il faut en excepter cependant la fille d'onze ans, qui n'a jamais perdu connoissance, & qui n'a point été travaillée d'un véritable délire, quoiqu'elle ait été plusieurs jours dans un état d'agitation & d'inquiétudes continuelles. On ne sait si l'on doit attribuer cette exception à l'âge plus avancé & au tempérament plus fait de cette enfant, où bien à ce qu'elle avoit mangé moins de ces fruits. M. Corroyez, après leur avoir fait avaler à tous beaucoup d'huile, vint me trouver, & me présenta une branche de la plante, que je pus d'autant moins méconnoître, qu'elle se trouvoit encore chargée de quelques baies, moitié vertes, & moitié mûres. J'opinai à faire vomir les malades tout de suite, avec de l'émétique, persuadé que c'étoit le vrai moyen de couper la racine du mal, en arrêtant, par l'éva-

celle dont les sujets de notre observation ont mangé des fruits. *Remb. Dodon. purgant, &c.* page 357 & suiv.

Bella-dona Clusii. Inst. rei herb.
Solanum melanocerasos. C. B. P.
Solanum maniacum multis, sive bella-dona. J. B.
Solanum lethale, Park.
Solanum somniferum adverse. Lobe.

cuation

cuation la plus prompte & la plus aisée, le progrès du désordre que devoit causer le séjour du délétere dans l'estomac. D'ailleurs ce poison étant censé être de la classe de ceux qui agissent sur le genre nerveux par une vertu narcotique, bien différente des poisons actifs qui détruisent promptement, par leur action caustique, le tissu des organent qu'ils touchent, laquelle action se propage, en très-peu de tems, d'une maniere funeste, dans toute l'économie animale, je ne voyois rien qui pût contre-indiquer l'emploi des émétiques ; & au contraire, je crus qu'il convenoit d'employer les plus puissans, & en assez forte dose. Effectivement, m'étant transporté, vers le midi, dans les logemens des petits malades, je n'observai rien qui pût me faire repentir du conseil que j'avois donné.

Je trouvai les quatre petits malades dans l'état de délire & d'agitation que je viens de désigner ; mais ayant observé attentivement leurs pouls, & bien palpé les régions de l'estomac & de tout le bas-ventre, je n'observai rien qui désignât une irritation vive, ou une disposition inflammatoire dans les divers visceres correspondans à ces régions, quoique tous eussent déjà pris de bonnes doses de syrop émétique : on en avoit donné au garçon de six ans (Lefevre) & à la petite Margousia, à chacun six gros en deux

prises, & demi-once à chacun des deux plus petits garçons. De pareilles doses néanmoins avoient fait peu d'effet sur trois de ces enfans, qui, d'ailleurs ayant peu vomi dans la nuit, se trouverent fort mal & absolument sans connoissance, dans l'après-dîner du 29. Etoit-ce l'huile qu'on leur avoit fait avaler assez libéralement le matin, qui, étant restée dans l'estomac, pour la plus grande partie, amortissoit l'impression de l'émétique ? Ou bien le peu d'effet de ce remede provenoit-il de l'engourdissement ou du spasme violent qu'avoit déjà produit le poison dans le germe nerveux ? Il est à présumer que cette derniere circonstance a beaucoup contribué à amortir l'action de l'émétique, vu l'état d'abattement excessif où se sont trouvés les malades en peu de tems. Je crois devoir exposer ici en détail l'état où je les trouvai à ma premiere visite. Lefevre avoit les yeux fort animés, les prunelles très-dilatées, l'air inquiet : il étoit dans une grande agitation de tout le corps, & sur-tout des bras ; le ventre gonflé, sans être tendu ni douloureux (c'est le seul à qui j'ai observé de l'altération dans l'état extérieur des régions de l'estomac & du bas-ventre:) il avoit cependant assez bien vomi, avec le secours du syrop émétique : le pouls étoit presque dans l'état naturel, ainsi que la langue.

Le petit Truffenne ſe trouvoit fort abattu : il avoit la vue égarée, le pouls petit & déprimé ; & il s'agitoit conſidérablement dans ſon lit. Il avoit fort peu vomi, quoiqu'il eût pris trois-quarts d'once de ſyrop émétique. Ce remede avoit auſſi fait peu d'effet à la petite Margouſia, que je trouvai déjà très-mal à cette premiere viſite : elle avoit la prunelle fort dilatée ; & les globes des yeux lui rouloient convulſivement de droite & de gauche vers les angles des orbites : de plus les bras & les mains étoient dans des contorſions continuelles ; & ſouvent elle les portoit en avant, comme ſi elle eût voulu ſaiſir quelque objet. Le plus jeune de tous, dit *Courat*, avoit aſſez bien vomi : cependant, vers le déclin du jour même (29), il tomba dans une ſorte de *coma*, qui fit craindre d'autant plus pour ſa vie, que le pouls devint foible, petit & inégal. Ces trois petits malades laiſſoient couler leurs urines dans le lit, ſans avertir.

Perſuadés que ces fâcheux ſymptômes ne pouvoient céder qu'à l'expulſion totale du délétere qui les avoit produits, nous opinâmes, de concert avec notre confrere M. de Cyſſau qui vint voir les malades dans l'après-dîner du 29, de revenir à l'émétique, à l'égard de ceux qui avoient peu vomi : ils rejetterent par le vomiſſement encore beau-

coup de fruits à demi-mâchés ; & comme nous soupçonnions qu'il en avoit passé dans les intestins, nous cherchâmes à les évacuer par en-bas, avec les lavemens émolliens & légérement laxatifs, qui firent rendre des portions de fruits très-remarquables. Les évacuations nous ayant paru poussées à un point suffisant, nous prescrivîmes une boisson copieuse d'oxymel. Guidés par le conseil de M. Geoffroi, qui, dans sa *Matiere médicale*, avance que le vinaigre & le jus de limon paroissent être les vrais antidotes de ce poison, nous lui associâmes le petit-lait.

Les accidens se trouvant plus pressans dans le petit Courat, qui étoit tombé dans l'affection comateuse, je lui prescrivis une mixture composée d'eau thériacale, de vinaigre des quatre-voleurs, & du syrop d'œillet, étendus dans suffisante quantité d'eau distillée de fleurs de tilleul, dont on devoit lui donner une cuillerée, d'heure en heure ; & je lui fis appliquer, sur le creux de l'estomac, de la thériarque délayée dans de fort vinaigre : ces remedes procurerent un effet si considérable, que le 30 au matin je trouvai cet enfant assis sur son lit, & dans un état presque de convalescence. J'avois fait aussi appliquer le même topique au petit Truffenne & à la petite Margousia, recom-

mandant de continuer, dans le cours de la nuit, l'uſage des lavemens & des boiſſons preſcrits.

Je vis encore le 30 des portions de fruits de bella-dona dans les déjections procurées par les lavemens. La Margouſia ſe trouvoit néanmoins encore très-abattue, ayant le pouls déprimé, & les yeux tournés convulſivement en haut; circonſtance fâcheuſe, que je lui avois obſervé dès la veille au ſoir: comme elle avoit aſſez peu évacué, quoiqu'elle eût bien pris en tout une once & demie de ſyrop émétique, je préſumai qu'il falloit y revenir, & je conſeillai un grain de tartre émétique, faiſant tenir un autre grain tout prêt, ſi celui-ci ſe trouvoit inſuffiſant. Ce grain fit un effet aſſez conſidérable pour n'être pas obligé de recourir au ſecond; enſuite de quoi, je fis appliquer autour du front & des tempes, des compreſſes trempées dans le vinaigre des quatre-voleurs, & à la plante des pieds, de la rhue fraîche, écraſée avec du ſel & du vinaigre; & enfin je lui preſcrivis la mixture cordiale du petit Courat, à qui elle fut auſſi continuée de loin en loin.

Les alimens de ces petits malades, pendant le traitement, furent des laits de poule faits avec le petit-lait, du lait de beurre, adouci avec du ſucre brut & du beurre frais,

de très-légeres panades au pain bis, avec du beurre, &c.

Nous n'avons encore preſque rien dit de la fille âgée d'onze ans, parce qu'ayant vomi d'elle-même la plus grande quantité de ces fruits pernicieux dès le ſoir du 28, elle n'avoit pas voulu ſe prêter aux précautions que l'on croyoit devoir prendre à ſon égard, & on ne l'en avoit guere preſſée, parce qu'il ne s'étoit préſenté aucun ſymptôme effrayant; ſeulement elle paroiſſoit priſe d'un délire léger, s'agitant beaucoup, courant à l'étourdie de droite & de gauche, & ayant des mouvemens analogues aux mouvemens convulſifs de la danſe de S. Vit. On étoit parvenu cependant à lui faire prendre, comme aux autres, le 29 au matin, du ſyrop émétique, qui avoit fait fort peu d'effet; elle parut plus docile le 30 au ſoir, & elle conſentit à prendre un grain & demi de tartre ſtibié, qui l'évacua bien par le vomiſſement & par les ſelles; de façon que le 31 nous trouvâmes tous les ſymptômes conſidérablement diminués & preſque diſſipés. Nous exhortâmes ſes pere & mere de la tenir au régime des autres malades, & de l'engager à faire uſage de leurs boiſſons médicamenteuſes. Nous trouvâmes, ce même jour, les petits Truffenne & Courat dans une poſition favorable, quoique le pre-

mier fut plus abattu que le ſecond. La Margouſia ſe trouvoit auſſi infiniment mieux : de ſorte que nous eûmes dès-lors des eſpérances fondées, que non-ſeulement aucun de ces enfans ne périroit, mais que tous ſeroient rétablis en peu de tems.

Le premier Août nous trouvâmes que la Margouſia avoit le ventre aſſez élevé : ſes parens nous dirent qu'elle l'avoit tel avant l'accident. Cependant nous inſiſtâmes ſur les lavemens d'eau miélée, & ils furent auſſi continués à Lefevre, à qui le ventre étoit reſté gros, & qui avoit encore évacué ce matin par le bas des portions de fruits avec un ver vivant. Les trois autres enfans étoient auſſi bien qu'on pouvoit l'eſpérer, l'appétit leur étoit revenu ; nous leur preſcrivîmes à tous le régime laiteux, après les avoir évacués par un purgatif doux. Le ſeul Lefevre reſta encore trois ou quatre jours à la diete ſévere & aux boiſſons de petit-lait & d'oxymel, à cauſe d'un peu de fievre qui ne le quittoit point : les lavemens émolliens & laxatifs lui furent continués. Enfin ils ſe trouverent tous rétablis en peu de jours.

Perſonne ne doute que la *bella-dona* ne ſoit un poiſon dans toutes ſes parties, dans ſes feuilles, dans ſa racine & dans ſes fruits. L'emploi que pluſieurs Praticiens ont fait de ſes feuilles, depuis que M. de Lamber-

gen, Professeur en médecine à Groningue, a découvert en elles la vertu d'opérer la guérison du cancer (*a*), prouve évidemment qu'elles sont vénéneuses : l'infusion théïforme d'une dose très-modique de ces feuilles sechées, par exemple, de deux à quatre grains dans quatre à cinq onces d'eau, cause des éblouissemens, des vertiges, des nausées, & même des vomissemens, comme nous l'avons observé dans quelques personnes auxquelles nous en avions prescrit l'usage ; excite la soif, laisse dans la bouche beaucoup de sécheresse, & produit, dans le gosier, de l'ardeur & un sentiment de constriction, qui met obstacle à la déglutition. En un mot, elle fait tomber dans un état d'ivresse, trouble & suspend même, pour quelques heures, l'exercice des sens (*b*). Une dose plus considérable pourroit donc causer de grands ravages, & même donner la mort.

Quant aux fruits de cette plante, tous

(*a*) Journal de médecine, tome vj, page 187.

(*b*) Le Dictionnaire de médecine (au mot *bella-dona*) rapporte qu'un Fermier, sa femme, son beau-pere & ses enfans furent privés de leurs sens, pendant quelque tems, pour avoir mangé des herbes cuites avec du lard, parmi lesquelles il s'étoit trouvé de jeunes tiges de *bella-dona*. Un chien, qui avoit bu de l'eau dans laquelle on les avoit fait cuire, fut attaqué de la même maladie.

les Botaniſtes avancent, après Galien & Dioſcoride, qu'ils dérangent la tête, troublent l'eſprit, & font tomber dans l'ivreſſe, dans l'aſſoupiſſement & dans le délire abſolu, & qu'ils ſont principalement nuiſibles aux enfans; un petit nombre de baies ſuffit pour produire ces ſymptômes (*a*). Une mort prompte eſt ſouvent le partage de ceux qui ont l'imprudence d'en manger une certaine quantité (*b*).

M. Geoffroi rapporte dans ſa *Matiere médicale* une obſervation de Simon Paulli, concernant des petites filles de cinq à ſept ans, empoiſonnées par ce fruit, & dont une avoit ſuccombé, & les autres n'avoient réchappé qu'avec beaucoup de peine, par le ſecours de quelques alexipharmaques (*c*). De Lobel cite auſſi l'exemple de quelques enfans Anglois, qui, étant à une promenade de campagne, eſſayerent d'étancher leur ſoif avec le même fruit dont ils rencontrerent des tiges dans leur chemin: ils payerent bien cher leur imprudence, qui fut ſuivie

(a) *Solanum iſtud ſoporiferum eſt, mentem conturbat; inſaniam facit, ſi pauciores baccæ ſumantur.* Dod. *Purgant. &c. pag.* 361..... *Si autem plus duodecim corymbis hauſeris, dementiam furiamve adciſcet*, Fuſch., *pag.* 692.

(b) *Præſens nex eſu hujus ceraſæ.* Lob. *Adverſ. page* 103..... *Etiam opio velocius ad mortem.* Lob. *Obſ. pag.* 134.

(c) *Mater. med. tom. iij, pag.* 165.

d'une léthargie mortelle. Le même Botaniſte ajoute que pareil malheur étoit arrivé à des enfans de la ville d'Anvers (*a*). Jean Bauhin fait auſſi mention de deux enfans morts pour avoir mangé de ce fruit (*b*). Le trait d'hiſtoire que ce dernier rapporte d'après Buchanan, prouveroit que le fruit de la *belladona* eſt également pernicieux pour les adultes comme pour les enfans. L'on dit que les Ecoſſois firent périr toute une armée de Danois qui leur faiſoient la guerre, en mêlant dans le vin & la biere deſtinés pour ceux-ci, du ſuc de ce fruit (*c*).

Une très-petite quantité de ces fruits pernicieux a ſuffi pour donner la mort à quelques perſonnes. Bodæus, cité par M. Geoffroi, dit que deux enfans étant entrés dans le jardin de Botanique de Leyde, & en ayant mangé deux ou trois baies, l'un en étoit mort le lendemain, & l'autre avoit été en grand danger de la vie (*d*).

L'on voit, par ces diverſes obſervations, de quelle importance il eſt d'adminiſtrer de

(a) *Adverſ. pag.* 103.

(b) *Hiſt. Plantar. tom. iij, page* 261.

(c) Buchananus, *lib.* 7 *ſuæ Hiſtoriæ Scotinæ, exponit quo pacto hujus ſolani ſucco vina & cereviſiam Scoti infecerint, undè Danos hoſtes ſuos ità dementârunt, & in profundum ſomnum induxerunt, ut eorum ducem Senonem cum toto exercitu deluerint.* Ibid. tome iij, page 612.

(d) *Mater. med. page* 165, *tome iij,*

prompts ſecours aux perſonnes qui ont eu le malheur de manger de ce fruit. Mais, comme ce ſont ordinairement des enfans, ſoit crainte, ſoit défaut de raiſon, il arrive ſouvent qu'on n'en tire point les aveux qui peuvent conduire à la connoiſſance du fait; ce n'eſt guere que le hazard ou le développement des ſymptômes, portés à un certain point, qui la donnent au Médecin; de façon qu'il lui eſt ſouvent difficile d'arrêter les ſuites de la maladie, lors même qu'il eſt inſtruit de la cauſe.

Dans la claſſe des végétaux qui ſont des poiſons, il y en a dont les qualités vénéneuſes conſiſtent dans une âcreté corroſive, & plus ou moins développée, qui agit immédiatement & promptement ſur le tiſſu des organes ſur leſquels ils ſont appliqués, ou dans leſquels ils ſont reçus, & qui y produit une inflammation très-vive, l'éroſion, la gangrene, le ſphacele, en un mot leur deſtruction : tels ſont l'aconit, la renoncule âcre, le colchique, les hellébores, &c.

D'autres poiſons végétaux ont une façon d'agir moins âpre & plus inſidieuſe, mais qui n'eſt pas moins deſtructive. Reçus dans l'eſtomac, ils portent immédiatement le trouble dans le cerveau & dans ſes productions, en conſéquence du rapport ſingulier qu'il y a entre ces deux viſceres, & étei-

gnent le mouvement & le ſentiment dans toute l'économie animale. Delà les vertiges, les éblouiſſemens, le vomiſſement, les convulſions, le *coma*, l'apoplexie, la mort. Dans ce genre de poiſons végétaux, ſont la grande ciguë de terre, la ciguë d'eau, la juſquiame, l'*œnante*, la *bella-dona*, &c.

Quelque différentes que ſoient les impreſſions de ces deux genres de poiſons ſur l'économie animale, leurs effets néanmoins dépendent d'un principe de même nature, qui eſt plus ou moins irritant. (*a*) Celui des végétaux du ſecond genre ſe trouve en quelque façon empâté d'un ſuc glutineux qui bride plus ou moins ſon activité; mais ce ſuc n'eſt point un frein ſuffiſant à ſa vertu deſtructive, comme nombre d'obſervations le prouvent. Je me contenterai d'en citer une déciſive pour la plante dont il eſt ici queſtion. Quelques enfans d'un village des environs de Paris, ayant mangé des fruits de *bella-dona*, eurent peu après des convulſions & de violens battemens de cœur, avec une forte fievre, & tomberent tout

(a) *Sic luculenter indè apparet vegetabilia virulenta, quantumvis inter ſe virtutibus differant, eâdem operatione lethum intentare; imò & ab exitialibus mineralibus vix niſi gradu diſcrepare.* MEAD, Examen venenor. mechan. Tentamen jv, pag. 132, edit. Pariſienſis.

de ſuite dans le délire : un petit garçon de quatre ans mourut le lendemain : on lui trouva trois plaies dans l'eſtomac, avec des fruits écraſés, & des pepins enfermés dans les plaies (*a*).

Il y a peu d'exemples, à la vérité, de ſi prompts & ſi terribles effets de ce poiſon; mais il en réſulte du moins que la *bella-dona* peut faire, en très-peu de tems, des impreſſions funeſtes ſur le tiſſu délicat & ſenſible des organes des enfans du premier âge.

Mais quelque rapport qu'ait cette plante, par ſon principe deſtructeur, avec les poiſons végétaux les plus actifs, il n'en eſt pas moins vrai que ſes effets ſenſibles, ou ſes impreſſions ſur l'économie animale, different beaucoup de ceux des poiſons de la premiere claſſe : les indications curatives doivent donc être auſſi différentes. Les effets de la *bella-dona* & des plantes de ce genre étant plus ſourds & plus lents, elles n'affectent point d'abord les premieres voies au point d'y cauſer des irritations vives & aſſez conſidérables pour s'oppoſer à l'emploi des moyens les plus efficaces & le plus propres à les en débarraſſer promptement, à ſavoir les émétiques : ils ſont même indiqués par la nature des ſymptô-

(*a*) Hiſtoire de l'Académie royale des Sciences, année 1703.

mes que produit la préſence du délétere, l'abattement, l'aſſoupiſſement, le pouls déprimé, &c. qui ſont les effets de l'engourdiſſement de tout le ſyſtême nerveux: plus ces ſymptômes ſont graves & preſſans, & plus ils doivent engager à recourir aux émétiques les plus vigoureux, même à l'égard des enfans. Le bon effet qui s'eſt enſuivi de l'emploi du ſyrop émétique & du tartre ſtibié dans les ſujets de notre obſervation, eſt une preuve convaincante que ce moyen eſt un des principaux & des premiers qui doivent être mis en uſage, quand même la maladie ne ſeroit pas dans ſon commencement. Nous avons la preuve de cette derniere circonſtance dans deux des enfans en queſtion, auxquels on a réitéré, avec beaucoup de ſuccès, l'uſage de l'émétique au troiſieme jour (*a*).

Comme il eſt à préſumer qu'une partie des fruits venimeux reçus dans l'eſtomac, a paſſé dans les inteſtins, ſur-tout lorſqu'il s'eſt écoulé un certain intervalle de tems depuis qu'on en a mangé, l'on doit travail-

(*a*) On ne pourroit pas cependant employer les émétiques violens dans des ſujets en qui on obſerveroit des indices que le poiſon auroit produit des effets pareils à ceux que nous avons rapporté avoir été obſervés dans le cadavre de l'enfant qui fait le ſujet de l'obſervation des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1703.

ler à en délivrer promptement les inteſtins : les émétiques, après avoir fait leur opération par le vomiſſement, peuvent contribuer auſſi aux évacuations par les ſelles ; mais ce dernier effet de l'émétique, incertain dans le cas préſent, doit être ſecondé par des lavemens émolliens & laxatifs.

Après avoir procuré, par le vomiſſement & par les ſelles, l'évacuation de toutes les parties ſenſibles du poiſon, il reſte encore une indication intéreſſante à remplir. Elle conſiſte à détruire les impreſſions qu'il a faites ſur les ſolides, & principalement ſur le genre nerveux ; impreſſions plus ou moins fâcheuſes, d'un côté, ſelon la durée du tems qu'il a réſidé dans l'eſtomac, & de l'autre, ſelon le plus ou le moins de ſenſibilité & d'irritabilité de la part des fibres nerveuſes. Que s'il a ſéjourné peu de tems dans l'eſtomac, on doit préſumer qu'il n'a pu produire d'altération conſidérable dans le tiſſu de ce viſcere, ni entraîner de dérangement ſenſible dans ceux qui ſympathiſent ſpécialement avec celui-ci : dans ce cas, toutes les portions du poiſon ayant été évacuées par le vomiſſement & par les ſelles, il ne reſte plus rien à faire (*a*) : alors la nature

(*a*) On lit dans le Journal de médecine une obſervation concernant deux petites filles qui, ayant mangé des fruits de *belle-dona*, furent guéries à fond par une ſeule priſe d'émétique en lavage ;

rentre d'elle-même dans l'intégrité de toutes ſes fonctions. Mais les ſymptômes, tels que nous les avons décrits, perſiſtant, après un emploi ſuffiſant des émétiques & des laxatifs, ſont des preuves non équivoques des impreſſions fâcheuſes qu'a laiſſées le délétere, & dans les premieres voies, & dans les viſceres qui ſympathiſent ſpécialement avec l'eſtomac, & dans tout le genre nerveux. Ces impreſſions ne peuvent être effacées que par le moyen des remedes reconnus ſpécifiques pour le poiſon qui les a produites. Il faut pourtant ſe défier de l'efficacité de la plupart de ceux que les Auteurs nous ont donnés pour tels: on ne doit compter que ſur les ſpécifiques dont les vertus ſont conſtatées par un certain nombre d'expériences ou d'obſervations non ſuſpectes.

Il paroît vérifié que les acides végétaux ſont l'antidote du poiſon de la bella-dona & des plantes venéneuſes de la même claſſe; & tout concourt à donner la préférence au vinaigre. En effet, on conçoit que l'acide ſavonneux du vinaigre doit être propre à envelopper & à dompter l'âcre irritant renfermé dans de pareilles plantes, & par con-

mais on ajoute qu'elles n'en avoient avalé que quelques baies, qu'elles n'avoient pas même mâchées: elles ne pouvoient donc pas avoir fait de grandes impreſſions ſur le tiſſu des premieres voies. *Tome xj, page* 119.

ſéquent, à arrêter le progrès des impreſſions qu'il a pu faire ſur le genre nerveux: de plus, on conçoit comment le vinaigre, par ſa qualité cordiale & anti-ſeptique, peut relever le ton abattu ou engourdi des ſolides; & enfin il eſt conſtaté par des expériences ſuffiſantes, que le vinaigre produit ces effets ſalutaires dans les empoiſonnemens de cette nature. Entr'autres obſervations confirmatives de cette vérité, il nous ſuffira d'en rapporter une d'après M. Geoffroy (*a*).

Des Domeſtiques d'un Cardinal ayant fait infuſer, pendant une nuit, de la *bella-dona* dans du vin de Malvoiſie, pour en apprendre les effets, ils en firent boire à un Frere quêteur d'un ordre mendiant, qui tomba tout de ſuite dans le délire, faiſant des geſticulations & des contorſions de toute eſpece, que ſuivirent bientôt la démence abſolue & l'eſpece de ſtupeur qui accompagne l'ivreſſe la plus forte. Un Médecin appellé, ayant ſoupçonné la vraie ſource du mal, guérit ſur le champ le malade, en lui faiſant avaler un verre de vinaigre (*b*).

Au reſte, cette vertu ſpécifique du vinaigre, à l'égard de la *bella-dona*, eſt bien con-

(a) *Mat. med.* tome iij, pag.....

(b) *Friccius* reconnoît le vinaigre pour le véritable antidote de la *bella-dona*, dans ſon *Traité des Vertus médicinales des divers poiſons*. Journ. de Méd. tom. xix, pag. 37 & 38.

firmée par le ſuccès qu'il a eu dans l'emploi que nous en avons fait, tant intérieurement qu'extérieurement, dans le traitement de nos petits empoiſonnés. Nous n'avons pas cru cependant devoir compter aſſez ſur ſa vertu cordiale, à l'égard de deux ou trois de ces enfans, en qui les ſymptômes ſe trouvoient portés au point que l'économie animale étoit tombée dans un état d'abattement & d'engourdiſſement à tout faire craindre ; & nous lui avons aſſocié, d'après le conſeil des meilleurs Auteurs, des remedes cordiaux & nervins, perſuadés que ce cas extrême exigeoit le concours ſimultané des divers moyens reconnus les plus propres à ranimer puiſſamment les fonctions vitales. Enfin la diete lactée, comme tempérante, analeptique & réfocillante, a achevé heureuſement la cure, en diſſipant les reliquats de l'érétiſme général des ſolides.

Les ſymptômes effrayans que produit la *bella-dona* priſe intérieurement, n'ont pas empêché d'employer cette plante, comme remedes, dans quelques maladies rebelles. La pratique d'avoir recours à des poiſons très-décidés pour dompter des maladies, à l'égard deſquelles d'autres remedes ſont impuiſſans, n'eſt point nouvelle: elle n'a été que remiſe en uſage d'après les anciens Médecins, qui, dans de ſemblables maladies, employoient la ciguë, la juſquiame, l'aco-

nit, &c. (*a*) Pour nous renfermer, à cet égard, dans ce qui peut concerner notre végétal venéneux, nous devons croire, ſur le témoignage de quelques Botaniſtes célebres, que les anciens Médecins ſe ſervoient du fruit du *ſolanum maniacum* ou *lethale* dans l'hydropiſie : ils en déſignent même la doſe (*b*); cela étant, ne pourroit-on pas en rendre l'uſage auſſi efficace & moins ſuſpect en lui donnant un correctif ? Et le vinaigre ne devroit-il pas, ſans contredit, être réputé ſon meilleur correctif, puiſqu'il eſt prouvé tel & par notre obſervation, & par pluſieurs autres de cette nature? On pourroit, avec le ſuc de ce fruit, former un oxymel, *ad inſtar* de l'oxymel colchique, dont il eſt à préſumer, par analogie, que les effets ſeroient les mêmes; & peut-être même celui que nous propoſons ſeroit-il moins dangereux ou moins irritant que l'autre, attendu que les parties venéneuſes du *ſolanum* ſont d'une nature moins active ou moins développée que celles du bulbe-col-

(*a*) Journal de Méd. tome xjx, page 32.

(*b*) Fuchſius dit, d'après Galien & Dioſcoride : *Corymbi ejus ferè duodecim hydropicis dantur ; plures autem poti ecbaſim faciunt...* page 692. *Corymbi duodecim hydropicis dantur.* Lob. *Obſ.* page 134.

Ce fruit a auſſi été préconiſé par les anciens, contre l'hydrophobie, la dyſſenterie, &c. *Journal de Méd. tome xjx, page* 37.

chique? Il ſeroit à ſouhaiter que quelque Médecin éclairé & prudent voulût être l'émule du célebre M. Storck dans l'épreuve que nous propoſons.

OBSERVATIONS

Sur quelques Hémorragies & particuliérement ſur un poil qui a pris naiſſance dans le globe de l'œil gauche, & qu'on eſt obligé d'arracher pluſieurs fois l'année (a)*; par M. MASARS DE CAZELES, Docteur en l'Univerſité de Médecine de Montpellier, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Béziers, Médecin à Bédarrieux en Languedoc.*

Si le ſommeil des Hiſtoriens de la nature n'eſt pas toujours moins fertile en ſonges que celui des Hiſtoriens des hommes, il n'en eſt pas moins vrai, que ce qui paſſe quelquefois pour chimérique & pour fabuleux, ne l'eſt ſouvent qu'aux yeux de l'inconſéquent pyrrhoniſme ou de l'aveugle prévention.

Le poil, ſur lequel je viens d'être conſulté, eſt une de ces ſingularités dont on

(a) Ces obſervations ont été lues, dans la Séance publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Béziers, le 18 Novembre 1765.

peut tirer avantage, pour ne pas ſe rendre incrédule mal-à-propos.

Mon ordonnance me tiendra lieu de mémoire : quand j'écrirois, ſous une autre forme, les ornemens dont la vérité ſeroit pour lors ſuſceptible, bien loin d'ajouter à l'exactitude, ne ſerviroient peut-être qu'à la maſquer.

Quant aux hémorragies, je me contenterai de rapporter ſuccinctement les faits.

Le malade, âgé de trente deux ans, porte, depuis ſa naiſſance, à la partie moyenne latérale gauche de l'œil du même côté, une petite tumeur blanche, indolente, quelquefois parſemée de filets rouges, douloureux, ronde, élevée à-peu-près d'une ligne & demie, en forme de cone tronqué, dont l'aire eſt un peu plus grande que celle d'une groſſe lentille, & s'étend ſur une portion de la cornée tranſparente; mais dont le pole ſe trouve, une ligne en-deçà, entre la cornée tranſparente & la ſclarotique; enſorte que, ſans gêner ſenſiblement la viſion, elle forme comme un diſque opaque ſur cette portion de la cornée tranſparente, dans l'arc de cercle qu'elle y parcourt.

Cette tumeur a pu en impoſer long-tems ſur le choix de la claſſe dans laquelle elle devoit être rangée; mais l'énigme dut être bientôt expliquée, lorſque le conſultant parvenu à ſa quatorzieme année, & le menton

commençant à ſe couvrir de poil, on vit éclore, en même-tems, dans le centre de la tumeur, une eſpece de corps piliforme qui acquéroit tous les jours de l'accroiſſement; qui s'étendit inſenſiblement, de droite à gauche, au-delà des limites de la tumeur ſur laquelle il rampoit, & qui parvint enfin à ſerpenter ſur toute la cornée tranſparente, où les irritations qu'il produiſit, & les léſions qu'il cauſoit dans l'exercice de la viſion, déterminerent à l'arracher, & firent juger, par le tact & par les yeux, que cette production étrangere n'étoit autre choſe qu'un poil expatrié, qui, par ſa rudeſſe, ſembloit tenir de la nature du crin.

On eut bien moins de doute, à cet égard, lorſqu'au bout de quelques jours il s'éleva du milieu de la tumeur un poil ſemblable, qui joua le rôle du poil ainé dans toutes les circonſtances de ſa marche & de ſes effets, juſqu'à ce qu'on fût également réduit à la néceſſité de l'arracher.

Cette ſcene fatigante ayant été renouvellée, depuis dix-huit ans, tantôt deux & tantôt une fois tous les deux mois, & y ayant eu du tems où il eſt ſorti deux poils à la fois de la tumeur, il eſt évident que cette tumeur n'eſt autre choſe qu'un de ces bulbes ou capſules glanduleuſes & membraneuſes, entourés de graiſſe, où ſont renfermées les ſemences des poils, & que, par

une erreur de l'ordre qui préside aux mouvemens & aux arrangemens divers des parties élémentaires qui constituent les différens organes, cette capsule s'est formée, & a été rendue féconde dans un sol qui ne lui étoit pas destiné.

Quant aux phénomenes qui l'accompagnent, les filets rouges, douloureux, dont elle est quelquefois parsemée, & sur-tout après l'évulsion des poils, sont les suites de l'engorgement des vaisseaux sanguins qui rampent sur sa surface, & qui se froncent irrégulièrement, à l'occasion des tiraillemens qu'ils ont éprouvés pour lors; ce qui oblige le sang à y séjourner, quand, par quelqu'autre cause, les nerfs qui s'y distribuent, viennent à se crisper, & y déterminent comme des especes d'étranglemens, d'où s'ensuivent des stases du fluide qui y circule; ou lorsque le sang, ayant acquis plus de volume ou d'épaississement, gonfle & distend ces vaisseaux superficiels, naturellement foibles & délicats.

C'est de la nature & de la quantité de la liqueur nutritive qui se filtre dans la capsule, qu'on peut déduire pourquoi il n'en est sorti, le plus souvent, qu'un poil; qu'elle a donné quelquefois le jour à deux jumeaux, & le plus ou le moins de célérité avec laquelle ces poils ont parcouru le terme de leur développement.

Ils ont toujours dû aller de gauche à droite, & être couchés sur la tumeur, par une raison de mécanique, prise des mouvemens de l'œil & de celui des paupieres, qui ne leur permet point de direction différente.

Cette maladie ne paroît guere susceptible de cure radicale: le fer, les caustiques & le feu, qui sont les seuls agens connus jusqu'à ce jour, pour détruire sûrement les racines des poils, seroient ici d'un usage d'autant plus dangereux, que l'œil est doué d'un sentiment très-exquis, & que la perte de cet organe, & des maux peut-être encore plus considérables, pourroient être le produit des manœuvres qu'on pratiqueroit pour le débarrasser d'un mal dont il ne souffre que par intervalles.

La prudence veut donc qu'on ait recours à des moyens moins suspects, & que, s'ils sont insuffisans, on se borne à remplir les indications palliatives.

C'est pourquoi j'estime qu'on doit s'attacher, 1° à calmer & à prévenir les irritations que le poil a coutume de produire, lorsqu'il est parvenu à un certain degré d'accroissement; 2° à en faire l'évulsion avec plus de ménagement qu'on n'en a employé jusqu'aujourd'hui; 3° enfin à tenter d'en étouffer le germe, observant de n'employer, à cet effet, que des remedes dont on n'ait point à redouter les suites.

Dans

Dans toutes ces vues, je ſerois d'avis, lorſque le poil commenceroit à être incommode, qu'on lavât pluſieurs fois l'œil malade avec la décoction de fleurs de mauve ou de nymphæa, *ou ſimplement avec de l'eau tiede, & qu'après avoir ainſi émouſſé, pendant quelques jours, la ſenſibilité de l'œil & de la capſule, on arrachât le poil, de la maniere qui ſuit :*

Ayant fait aſſeoir le malade ſur un ſiege pliant, & ayant renverſé ſa tête ſur la poitrine d'un Aide-Chirurgien, qui, par le moyen de ſes mains, tiendra la tête fixe & l'œil ouvert, le Chirurgien prendra de la gauche une petite ſpatule d'argent, de fer ou de bois, extrêmement mince, de la grandeur de la tumeur, & percée au milieu d'un petit trou, à travers lequel il fera paſſer le poil ; il le ſaiſira enſuite de la main droite avec des pinces mouſſes, auſſi près de ſon origine qu'il le pourra, & le tirera à lui, ayant ſoin de contenir l'œil avec la ſpatule, & de l'empêcher d'être entraîné ; en ſorte que, par le concours de ces mouvemens oppoſés, qu'on peut comparer à ceux d'extenſion & de contre-extenſion, l'opération ſoit faite avec le plus de vîteſſe, le moins de tiraillement & de ſecouſſe poſſibles.

Cela fait, on laiſſera tomber une goutte d'eſprit-de-vin ſur l'inſertion du poil, ou

elle ſera dirigée par le moyen du trou de la ſpatule qu'on aura laiſſée juſques-là immobile ſur la tumeur. Bientôt après on ôtera la ſpatule, & on lavera l'œil avec la liqueur végéto-minérale tiede de M. Goulard, ou avec l'eau de plantain, dans laquelle on aura jetté quelques gouttes de liqueur de Saturne, réitérant ces lotions matin & ſoir, & même couvrant l'œil d'une compreſſe trempée dans ces collyres, juſqu'à ce que les impreſſions de rougeur & de douleur, qui ſont les ſuites ordinaire de l'opération, & que l'eſprit-de-vin peut rendre, dans le moment, plus fougueuſes, ſoient entiérement diſſipées.

Si on ne tiroit aucun avantage de l'eſprit-de-vin, on pourroit faire un eſſai de l'eſprit-de-ſel dulcifié, appliqué avec les mêmes précautions : voici du moins ce que j'ai lu ſur les effets de ce topique dans une Diſſertation ſoutenue à l'Univerſité de Montpellier le mois de Novembre 1763, *ſous la préſidence du célebre M. de Sauvages.* Spiritus ſalis dulcis cum cartâ emporeticâ cautè applicatus hirſutiem tollit & crines ſtirpat, auctore Roſenio.

Délibéré à Bedarrieux le 29 *Octobre* 1765.

A peine eus-je remis cette ordonnance, que le malade, qui ſemble réſervé pour les choſes extraordinaires, me dit qu'étant ſaiſi

d'un mal de tête affreux, il y a environ quinze jours, il en fut preſqu'à l'inſtant délivré par une hémorragie ſpontanée de la partie moyenne-inférieure du front ; qu'ayant perdu, à peu-près, ce qu'il faut de ſang pour remplir une coque d'œuf, l'hémorragie s'arrêta, & qu'on n'apperçut aucun veſtige de l'endroit d'où le ſang s'étoit échappé. Deux témoins oculaires me confirmerent le fait.

Ce mal de tête étoit-il produit d'une pléthore locale ? Et ne peut-on pas conclure de l'hémorragie qui l'a diſſipée, que la ſaignée du front, pratiquée avec ſuccès par les anciens, eſt un remede trop négligé par les modernes ?

Quoi qu'il en ſoit de la vraiſemblance de cette opinion, les hémorragies produites par diapédeſe ou par la déviation du ſang dans des couloirs qui lui ſont étrangers, indépendamment de la ſuppreſſion d'autres évacuations, telles que lochies, flux hémorroïdal, &c., qui les déterminent preſque toujours, ſont des phénomenes que j'ai eu aſſez ſouvent occaſion de voir dans ma pratique.

Je me rappelle, à ce ſujet, que le fils d'un de mes voiſins, âgé de huit ans, vif, pétulant, volontaire, & d'une conſtitution délicate, fut attaqué, il y a pluſieurs années, à la ſuite d'une peur qu'on lui fit,

d'une fievre exanthémateuſe, avec un pouls petit, fréquent & convulſif. L'indocilité de l'enfant n'ayant pas permis de pratiquer aucun remede, il ſurvint, quelques jours après, une hémorragie très-conſidérable du nez, de la bouche & des yeux. Cet effrayant ſymptôme, qui ne ſe ralentiſſoit, de loin en loin, que pour quelques momens très-courts, redoubloit pour peu qu'on croisât les caprices du malade, ou qu'il ſe livrât à quelque mouvement de colere ou d'impatience, & ſe termina, au bout de vingt-quatre heures, par deux dépôts ſanguins aux lombes, un autre ſur l'épigaſtre, & par une ophthalmie ſi opiniâtre, qu'elle a duré pendant ſept ans, malgré la fonte des dépôts, les ſuppurations qui s'y établirent & qui ſe ſoutinrent pendant preſque tout ce tems-là. Ce jeune homme jouit actuellement d'une aſſez bonne ſanté; il fait valoir le métier de tiſſerand de draps, & il ne lui reſte, de tous ſes maux paſſés, que quelques nubécules & beaucoup de ſenſibilité aux yeux : le ſang qu'ils verſoient paroiſſoit ruiſſeler des grands *canthus*.

Quelques années après une demoiſelle, qui touchoit à ſon dernier degré de phthiſie, en s'attendriſſant ſur le ſort d'une ſœur infirme qu'elle recommandoit à mes ſoins, laiſſa tomber quelques larmes. Ce fut d'a-

bord des larmes rouillées, bientôt après de véritables larmes de ſang, dont le linge étoit rougi : il lui en échappa, par intervalles, de ſemblables pendant deux jours, à la vue & au grand étonnement de ſa garde & de ſes amies. L'avant-veille de cet accident elle avoit eu un ſaignement de nez que j'avois eu toutes les peines du monde à arrêter.

Il y a trois ans qu'un Monſieur, robuſte & bien conſtitué, fut ſaiſi, aux bains de Lamalou, d'une hémorragie au milieu de la joue, ſans qu'aucune cauſe externe y eut donné lieu. Cet événement ſe paſſa en préſence de plus de vingt ſpectateurs, qui furent tous d'une ſurpriſe extrême : un peu de toile d'araignée, qu'on appliqua ſur l'endroit d'où s'échappoit le ſang, en arrêta peu-à-peu l'effuſion : une heure après la toile d'araignée étant tombée, on ne reconnut, à aucune marque, le lieu d'où ce fluide jailliſſoit.

Je fus conſulté, dans le même temps, pour une hémorragie de la levre inférieure, à laquelle un Monſieur de Saint-Gignieis eſt ſujet annuellement, au commencement de l'été : elle ſe renouvelle pluſieurs fois dans le jour, & ſe ſoutient ainſi quelquefois pendant un mois ; mais il n'en éprouve d'autre incommodité que de ſalir pluſieurs

mouchoirs pour s'eſſuyer : du reſte ſes fonctions ſe font avec la même liberté qu'elles ſe faiſoient antérieurement ; & il n'en eſt, dans les ſuites, que plus frais & plus diſpos. Je n'ordonnai, pour tout remede, que quelques tempérans & un régime méthodique.

J'ai actuellement un malade attaqué d'une affection cérébrale, qui, après avoir pris pendant quelque tems du foie de loup en poudre, rendoit pluſieurs fois dans le jour, ſans douleur & ſans cuiſſon, par l'uretre, pluſieurs gouttes de ſang. Il ceſſa d'être ſujet à cette incommodité en diſcontinuant l'uſage du foie de loup.

Quelque ſtériles que paroiſſent ces obſervations, dont le vain charme du merveilleux ſemble faire tout le mérite, c'eſt moins pour occuper une frivole curioſité que je les rends publiques, que parce qu'elles peuvent nous conduire à des réflexions propres à étendre nos connoiſſances. Mais quand il n'en ſeroit pas ainſi, tout ce qui a trait aux malheurs de l'humanité doit être, pour le vrai Philoſophe & pour le Médecin, un ſujet d'intérêt & de méditation.

OBSERVATIONS

*Sur la Diſſolution de Mercure dans l'alkali animaliſé par M***, communiquée à M. DEMACHY..... par M. SPIELMANN, Profeſſeur de Chymie à Strasbourg.*

On trouve, dans les nos xiij & xjv de la *Gazette ſalutaire, pour les 22 Mars & 4 Avril* 1765, des remarques de M. Bucholtz, Médecin de Weymar, ſur les méthodes que MM. Margraf & Weiſſmann ont propoſées pour rediſſoudre le mercure déjà diſſous dans un acide, & précipité, ſoit dans un alkali fixe ou volatil, ſoit dans la leſſive d'un alkali fixe, calciné avec du ſang. M. Bucholtz imagine que M. Margraf n'a pas communiqué exactement le procédé qu'il a ſuivi pour faire cette diſſolution, & que M. Weiſſmann l'a copié, ſans répéter ſes expériences.

Je ſuis fort éloigné de me charger de la défenſe de M. Margraf; je ſais que ce célebre Chymiſte eſt plus en état que perſonne de défendre ſes ſentimens; mais je crois devoir faire part au Public de quelques expériences que j'ai faites ſur cette matiere. Lorſque je lus, pour la premiere fois, le

Mémoire de M. Margraf ſur la diſſolution de l'or, de l'argent & du mercure, précipités de leurs menſtrues, ſoit dans l'alkali fixe ou volatil, ſoit dans la leſſive d'un alkali calciné avec le ſang de bœuf, le phénomene me parut ſi peu étonnant, que je ne le regardai que comme un avertiſſement d'être exact, en faiſant ces précipitations, & de n'employer ni trop ni trop peu d'alkali; car, en ne ſaturant pas aſſez la diſſolution, on s'expoſe à perdre une partie du métal qui reſte dans la liqueur qui ſurnage le précipité : au contraire, en mettant un excès d'alkali, on rediſſout une portion du précipité, qu'on perd également. Pour peu qu'on ſe ſoit exercé à la chymie ou à la pharmacie avec jugement, on a eu lieu de s'appercevoir que les parties acides ou ſalines, tant des menſtrues que des précipitans, s'attachent ſi intimement à la matiere en diſſolution, que, lorſqu'on veut les en ſéparer par l'édulcoration, on eſt expoſé à diſſoudre, en même-temps, beaucoup du précipité : l'antimoine diaphorétique, l'or fulminant, le mercure précipité, &, comme M. Bucholtz le dit lui-même, le ſoufre doré d'antimoine, le prouvent journellement.

L'Ecrit de M. Weiſſmann ne m'eſt connu que par la notice qu'on en trouve dans la *Gazette ſalutaire du 23 Août* 1764 : ainſi

je me contenterai de rapporter ce que des expériences réitérées m'ont appris de l'exactitude du procédé de M. Margraf, pour la dissolution du mercure, après que j'aurai fait observer que ce Chymiste a supposé, sans doute, que celui qui entreprendroit de répéter ses expériences, seroit instruit des premiers principes de la chymie, & n'ignoreroit pas que les *sels n'agissent que lorsqu'ils sont dissous*, & que, par conséquent, il est nécessaire d'étendre les dissolutions, lorsqu'on veut les précipiter : c'est justement ce à quoi M. Bucholtz paroît avoir manqué; ce qui nous fait connoître la cause de son peu de succès, supposé même que la lessive d'alkali animalisé, qu'il a employée, eût été bien préparée.

Voici la maniere dont je m'y suis pris.

Je fis dissoudre demi-once de mercure dans une suffisante quantité d'eau-forte; j'étendis la dissolution avec deux onces d'eau distillée, & j'y versai peu-à-peu de la dissolution d'alkali calciné avec le sang, ou d'alkali animalisé, jusqu'à ce que j'eusse attrapé le point de la saturation; j'y ajoutai alors une demi-once de cette même dissolution alkaline, & j'étendis le tout avec une once & demie d'eau distillée; je remuai bien le mêlange, & je plaçai le vaisseau qui le contenoit auprès d'une fenêtre, dans une chambre tempérée. Je ne tardai

pas d'appercevoir de petites bulles d'air qui s'en élevoient ; ce qui me détermina à exposer mon vaiſſeau aux rayons du ſoleil : je l'y laiſſai juſqu'à ce que je n'apperçuſſe plus de bulles, & que la liqueur commençât à s'éclaircir à la ſurface : elle me parut d'un très-beau jaune. Je filtrai la diſſolution pour en ſéparer ce qui reſtoit du précipité, & je la laiſſai, auprès de la fenêtre, dans un vaſe de cryſtal, que je ne couvris que d'une gaze. Peu-à-peu j'apperçus, à la ſurface de la liqueur, une crême couleur de perles, que j'enlevai avec la barbe d'une plume, dès qu'elle me parut aſſez forte ; je la ſéchai, & je trouvai que c'étoit une eſpece de *ſperma mercurii* ; car ſitôt que je l'eus mis ſur une plaque de fer placée ſur des charbons, il s'en éleva une vapeur qui s'attacha à une petite plaque d'or que j'avois ſuſpendue au-deſſus, & la blanchit. Je trouvai, outre cela, aux côtés & au fond du vaſe, des cryſtaux tranſparens, d'une forme rhomboïdale & quarrée, que je ramaſſai ſoigneuſement ; ils peſoient un gros & demi. Je mis ces cryſtaux dans un petit creuſet, que je recouvris d'un autre creuſet renverſé, dont le fond étoit percé d'un petit trou : je plaçai le tout ſur un petit feu de charbon, après avoir ajuſté au trou du creuſet ſupérieur un tuyau pour pouvoir retenir le mercure ; mais à peine mes cryſtaux ſentirent-ils le feu, qu'ils

décrépiterent, avec d'autant plus de bruit que le feu augmentoit davantage, & blanchirent : les ayant examinés ſoigneuſement, ils me parurent n'être qu'une ſélénite. Je n'examinerai point ici, comment elle a pu être formée ; je ne dois pas cacher cependant que le ſel employé pour cette leſſive avoit été calciné plus d'un an auparavant, & que mes expériences répétées avec un ſel nouvellement préparé, m'ont préſenté les mêmes phénomenes, à ces cryſtaux ſélénitiques près. Ayant évaporé dans la ſuite la liqueur qui ſurnageoit ces cryſtaux, elle me donna de petites maſſes en partie blanches, en partie couleur de perle, qui avoient l'apparence de cryſtaux, mais qui n'en avoient point la ſolidité ; elles étoient viſqueuſes au toucher, ſur-tout pendant qu'elles étoient encore humides ; elles s'attachoient à l'or & le blanchiſſoient, ſans qu'il fût néceſſaire d'employer pour cela une grande chaleur. Mêlées avec une huile exprimée, elles formerent une eſpece de ſavon, à une chaleur aſſez modérée ; enfin les rayons du ſoleil les noircirent. En un mot, c'étoit une véritable diſſolution de mercure dans la leſſive d'un alkali calciné avec le ſang ; d'où je crois pouvoir conclure que ſi M. Bucholtz n'a pas réuſſi à répéter les expériences de M. Margraf, ce n'eſt pas que celui-ci n'ait communiqué fidé-

lement ſon procédé, ni qu'il en ait tu quelque circonſtance eſſentielle : il ne doit s'en prendre qu'à lui-même.

L'omiſſion des plus légeres circonſtances ſuffit ſouvent pour empêcher le ſuccès d'une expérience ; je crois devoir rapporter à ce ſujet un fait qui m'eſt arrivé à moi-même. M. Meyer, célebre Apothicaire d'Oſnabrug, parle dans ſon *Eſſai ſur la Chaux*, ouvrage qui mérite bien d'être lu, d'un mercure précipité bleu : voici le procédé qu'il donne pour le faire, page 304 de cet ouvrage : » ayant verſé ſur une once de » bleu de Pruſſe huit onces d'eſprit de ſel » ammoniac, il perdit ſa couleur, & la li- » queur devint jaunâtre. Je filtrai cette li- » queur & je la diſtillai pour en ſéparer l'al- » kali volatil ; lorſque j'en eus retiré la moi- » tié, j'examinai le réſidu ; je trouvai une » liqueur jaunâtre, ſans odeur volatile, ni » goût alkalin, qui étoit cependant un peu » ſaline, & qui précipitoit la diſſolution de » fer dans un acide en une belle fécule bleue : » le fer n'étoit pas le ſeul métal que cette li- » queur précipitât de cette couleur ; j'obtins » des précipités ſemblables avec les diſſo- » lutions d'or & de mercure : pour l'argent, » elle le précipita ſous la forme d'une pou- » dre griſe, comme la tuthie, &c. Voilà en- » fin, ajoute-t-il, le mercure précipité bleu » qui nous manquoit encore. «

Lorſque j'eus lu cet ouvrage, je réſolus de répéter l'expérience : j'obtins ſans peine un précipité bleu de l'or ; mais ni moi, ni pluſieurs autres perſonnes qui répéterent le procédé, ne pûmes réuſſir à avoir un précipité de mercure d'un bleu bien décidé : nous obtenions bien une couleur bleuâtre, mais elle ſe diſſipoit preſqu'auſſi-tôt. Ayant été obligé de ſuſpendre ces expériences, je les repris au bout de quelque tems, & je ne fus pas peu ſurpris de la facilité avec laquelle j'obtins alors un précipité bleu de mercure, qui égaloit le plus beau bleu de Berlin, ſoit que j'employaſſe une liqueur nouvellement préparée, ou une liqueur pré-préparée depuis quatre mois. Je ſoupçonnai d'abord que ce précipité ne contenoit point de mercure ; mais il ſe manifeſta, quand on en fit l'expérience au feu. Il s'agit donc de ſavoir la raiſon pour laquelle je réuſſis cette ſeconde fois. L'alkali volatil aura-t-il diſſous & enlevé la ſubſtance colorante, de maniere à pouvoir la tranſporter dans un autre corps avec lequel elle avoit plus de rapport ? Et comment cela ſe fait-il ? Je n'adopterai pas pour le préſent la théorie de M. Meyer, ni ſon *acidum pingue*, que j'avoue que je ne connois pas aſſez, ſurtout puiſque je trouve qu'on peut, ſans ſon ſecours, expliquer ce phénomene, ſi l'on réfléchit ſans prévention aux expériences,

ſuivantes que j'ai faites ſur la liqueur, au moyen des réactifs. La liqueur n'éprouva aucun changement, en y mêlant des aſtringents; preuve qu'elle ne contenoit aucun veſtige de fer : la teinture de roſes devint un peu plus claire ; le ſyrop de violette délayé tira ſur le pourpre : j'ai déjà dit que la diſſolution de l'or m'avoit donné un beau précipité bleu ; celle d'argent m'en donna un qui d'abord parut de la plus belle couleur de roſes, mais qui devint bientôt blanc. M. Meyer prétend qu'elle donne un précipité gris comme la tuthie : l'argent que j'employai étoit de la lune cornée ; il ſe précipita promptement, & fit une eſpece de *coagulum* ; le précipité d'alun parut d'un beau bleu ; mais celui du ſucre de Saturne étoit blanchâtre.

Ce que je viens de rapporter des effets de cette liqueur ſembleroit devoir la faire regarder comme une matiere ſinguliere ; mais ce que je vais ajouter va faire diſparoître le merveilleux. Ayant mêlé cette liqueur avec une leſſive d'alkali calciné avec le ſang, il s'éleva d'abord une odeur urineuſe de ce mêlange. Pour m'aſſurer ſi la liqueur préparée à la maniere indiquée dans le procédé de Meyer, contenoit effectivement quelque choſe d'urineux & de volatil, je verſai dans un peu de cette liqueur de l'huile de tartre par défaillance, qui produi-

fit une odeur urineuſe beaucoup plus forte que n'avoit fait la diſſolution de mon alkali animaliſé : l'alkali minéral produiſit le même effet ; de ſorte que je ne pus plus douter que cette liqueur ne contînt encore un ſel urineux. Il réſulte de ces mêmes expériences, que ce ſel n'étoit pas un alkali volatil pur, mais un véritable ſel ammoniacal. Je n'imagine pas qu'on puiſſe ſuppoſer que ce ſel ammoniacal exiſtoit dans l'eſprit volatil dont je m'étois ſervi pour faire l'extraction du bleu de Pruſſe, n'étant pas poſſible qu'il eût échappé à la décompoſition, & qu'il fût monté dans la diſtillation ſous ſa forme ammoniacale. Cependant, pour éviter tous les ſoupçons, je pris quatre onces du même eſprit ; je le diſtillai à moitié, & je ne trouvai dans le réſidu rien qui eût l'apparence d'un ſel amoniacal. Il eſt donc évident que l'acide de l'alun & du vitriol, qui étoit dans le bleu de Berlin, s'eſt uni à une partie du ſel urineux employé à extraire la teinture de ce même bleu, & a produit un ſel ammoniacal ſecret de Glauber ; c'eſt ce que confirment tous ces précipités. Il reſteroit à examiner en quoi conſiſte proprement la matiere colorante bleue qui s'unit, dans la précipitation, à certaines terres. Cette découverte viendroit fort à propos pour confirmer l'opinion de ceux qui ſoutiennent qu'on peut faire le bleu de Berlin ſans fer :

il faudroit seulement être assuré que nos liqueurs ne contiennent pas une extraction de fer ; mais ceci mérite un Mémoire particulier.

SUITE

De la Lettre écrite à M. AURRAN, *Maître en chirurgie à Berre en Provence, par M.* AURRAN *fils, Chirurgien & Démonstrateur d'anatomie à l'Hôpital royal de Strasbourg, en date du 25 Novembre 1764 ; contenant plusieurs remarques sur les Effets des Dragées anti-vénériennes de M.* KEYSER, *& sur l'Usage des Préparations de Plomb de M.* GOULARD, *dans le traitement des maladies vénériennes.*

Les ulceres qui surviennent aux bubons qu'on a amenés à maturité, paroissent ordinairement en bon état dans les premiers tems ; mais on ne tarde pas à s'appercevoir, dans le plus grand nombre, que les progrès s'arrêtent peu-à-peu, jusqu'à ce qu'enfin l'ulcere, devenant tout-à-fait indolent, prend le caractere des ulceres calleux, & paroît avoir quelques rapports avec celui que M. Goulard décrit, tome II, §. lxxij de ses Œuvres. Il présente un fond

pâle, égal, rabaiſſé, donnant une matiere purulente, muqueuſe & grisâtre, à laquelle les médicaments ordinaires n'apportent aucun changement, ſur-tout ſi, dans le commencement de cette altération, on a négligé les doux irritans, qui, en cauſant une légere phlogoſe aux chairs abreuvées, réveillent l'action des vaiſſeaux capillaires circonvoiſins, & procurent une digeſtion plus parfaite de la matiere purulente, ſi néceſſaire pour produire une bonne cicatrice; mais je dois remarquer que, ſoit à raiſon du vice idiopathique, ſoit de celui des fluides, ou à raiſon de l'infection de l'air des hôpitaux, on a beaucoup de peine à obtenir cet heureux changement. Les bords durs, calleux & dentelés s'élevent plus ou moins, au-deſſus du fond de l'ulcere, mais très-rarement au-deſſus du niveau de la peau, de laquelle on ne les diſtingue que par leur couleur bleuâtre, & par ces inégalités calleuſes qui, ayant coutume de ſe tourner vers le fond de l'ulcere, donnent lieu à la rétention d'une partie de cette matiere purulente qui ſe loge entre ces inégalités & les chairs, & ne contribue pas peu à entretenir cet état, ſi l'on n'a ſoin, à chaque panſement, de la pomper, après l'avoir délogée par une preſſion ménagée. Cet état eſt d'autant plus déſagréable, que le malade, content

juſques-là de la belle apparence de ſon ulcere, eſt fort ſurpris de ſon opiniâtreté, qu'il ne manque pas d'attribuer à celui qui le ſoigne : l'impatience s'empare de lui, ſa confiance diminue, ſa déſobéiſſance & la mauvaiſe conduite à laquelle il s'abandonne ſont autant d'obſtacles qu'on a de plus à ſurmonter.

Le mauvais caractere de ces ulceres m'a toujours paru reconnoître pour cauſe primitive une certaine diſpoſition vicieuſe dans les humeurs, laquelle, ſi elle n'eſt pas la ſuite des débauches ou des maladies antérieures, eſt l'effet du ſéjour des malades dans un air plus ou moins infecté. J'ai des exemples de malades dont les ulceres avoient réſiſté aux traimens les plus méthodiques, auxquels le changement d'air & la propreté ont procuré une prompte guériſon. Il me paroît auſſi qu'on doit conſidérer le trop long uſage des digeſtifs, la mal-propreté, le peu d'attention, l'ignorance ou la mal-habileté de ceux qui ſont chargés des panſemens, & la mauvaiſe diſpoſition des chairs qu'on ne ſaiſit pas aſſez tôt, comme autant de cauſes conjointes qui rendent cet accident plus opiniâtre, & la cicatriſation plus difficile, lorſqu'on n'a recours qu'aux médicamens ordinaires. Si ce ne ſont pas-là les véritables cauſes, je ne vois pas celles auxquelles on pourroit les

rapporter ; ce ne peut pas être à la vérole, qui eſt alors combattue, ou plus ordinairement détruite.

Dans le traitement de ces ulceres, lorſque je ſuis appellé dès les commencemens, j'ai coutume de ne pas trop inſiſter ſur l'uſage des forts digeſtifs ; je leur ſubſtitue au huitieme, ou, au plus tard, au dixieme jour, celui du baume d'Arcæus & de l'eau de Saturne, que j'emploie ou en lotion (*a*) ou dans laquelle je trempe les plumaſſeaux & les compreſſes. Ce procédé ſimple prévient la molleſſe des chairs, la calloſité des bords, & prépare à une bonne cicatrice, qu'on obtient peu après, au moyen des autres préparations de plomb. Le vinaigre de Saturne (*b*) pur m'a toujours bien réuſſi : il produit,

(*a*) Je prends ordinairement un flocon de charpie que je trempe dans l'eau de Saturne chaude, & que j'exprime légerement ; je m'en ſers pour enlever le pus : ou bien je l'exprime au-deſſus de l'ulcere ; &, par ce moyen, j'y fais couler quelques gouttes de cette eau, qui délaie & charrie le pus : je pompe enſuite ce qui reſte d'humidité avec le même flocon de charpie, fortement exprimé. Ces petites attentions concourent efficacement au but que je me propoſe.

(*b*) C'eſt la même choſe que *l'extrait de Saturne* de M. Goulard ; nom, comme on l'a très-bien remarqué, qui ne ſauroit lui convenir. L'*eau de Saturne* eſt la même choſe que l'*eau végéto-minérale* du même Auteur.

lorſqu'on s'en ſert à propos, une pellicule blanche ſous laquelle on trouve la plus parfaite cicatrice, ſi on la laiſſe tomber d'elle-même, ou qu'on ne la détache que lorſqu'on la voit s'écailler; au contraire, cette pellicule cache du pus, ſi on a employé le vinaigre de Saturne trop tôt. C'eſt un très-petit inconvénient qu'on répare facilement avec le même vinaigre, radouci avec parties égales d'eau commune. Telle eſt en général la méthode au moyen de laquelle je ſuis parvenu à guérir les bubons vénériens ſuppurés, ſans en avoir jamais rencontré qui lui réſiſtaſſent; j'en excepte ſeulement ceux qui dégénerent en cette eſpece d'ulcere que M. Goulard décrit, qui offrent à la vérité quelque réſiſtance, mais que l'on guérit par ſa méthode ou par une méthode analogue. J'ai eu lieu d'obſerver plus d'une fois dans des malades attaqués de bubons ſurvenus dans le même temps, auxquels on adminiſtroit dans le même lieu les mêmes remedes internes, qu'aucun de ceux auxquels on n'appliquoit point les préparations de plomb, ne pouvoient être réſous en tout ni en partie, & que les ulceres qui ſurvenoient étoient accompagnés des accidens que j'ai indiqués ci-deſſus, tandis que les bubons & les ulceres de ceux pour leſquels on avoit employé les préparations de

Saturne, ſuivoient la marche favorable que je viens de décrire.

Je ne dois pas oublier d'avertir qu'il m'eſt arrivé, ne connoiſſant pas encore bien la force cicatriſante du vinaigre de Saturne, d'en appliquer ſur les chairs lâches qui ſurviennent ſouvent vers le dernier temps : j'obtenois à la vérité une cicatrice, mais trop élevée, ou peu ſolide ; de ſorte que peu après elle ſe déchiroit & l'ulcere ſe rouvroit ſouvent, lorſque le malade n'étoit plus entre mes mains. Ayant par la ſuite reconnu cette faute, j'en ai détruit pluſieurs moi-même, pour en créer une meilleure.

A l'égard des ulceres calleux, lorſqu'il m'en ſurvient à traiter, je fais d'abord une eſpece de ruban plat, avec quatre ou cinq brins de charpie, que je trempe dans le vinaigre de Saturne pur, & que j'applique pendant pluſieurs jours autour de l'ulcere, ſur toute l'étendue des bords calleux. Ce vinaigre de Saturne, en conſommant peu-à-peu ces bords, finit par y produire une bonne cicatrice. En même-temps je panſe le fond de l'ulcere avec du baume d'Arcæus froid, lavé dans une eau de Saturne un peu chargée ; mais lorſque la trop mauvaiſe qualité des chairs rend cet onguent inſuffiſant, j'y ſupplée par l'uſage de l'ægyptiac, juſqu'à ce que les chairs re-

vivifiées par ſon action mordante, m'en indiquent la ſuppreſſion : alors un panſement avec un plumaſſeau trempé dans l'eau de Saturne, & légerement chargé de baume d'Arcæus froid, ou ce même plumaſſeau ſec, chargé de diapompholygos, ſelon la quantité & la qualité du pus, amenent l'ulcere à ce point déſiré, pour faire uſage du vinaigre, & cicatriſer.

J'ai trouvé des cas où la molleſſe des chairs, quoiqu'au niveau des bords, qui étoient eux-mêmes en bon état, étoit l'écueil de cette méthode ; mais l'uſage de la pierre infernale, répété deux ou trois jours de ſuite ; ſans éloigner les panſemens, & au panſement d'intervalle un plumaſſeau exprimé, après l'avoir trempé dans une liqueur faite avec un quart de vinaigre ſur trois quarts d'eau commune, produiſent meilleur effet. L'eſpece d'irritation que ce cauſtique occaſionne aux chairs voiſines qu'il n'a pas brûlées, eſt calmée dans l'intervalle d'un panſement à l'autre, par cette liqueur ſaturnale ; & la conſtriction qui s'en eſt enſuivie eſt ſoutenue par le vinaigre & par le plomb. L'action du beurre d'antimoine ſur les calloſités eſt prompte & efficace ; mais il eſt embarraſſant dans l'application, & dangereux, s'il s'en gliſſe quelque goutte vers le fond de l'ulcere ; ce qu'il eſt

difficile d'éviter. Le précipité rouge & la poudre angélique ne mordent pas ſur ces bords durcis : ils ne ſont par conſéquent pas aſſez actifs ; & on doit les ranger parmi les cauſtiques qui, ſelon la diviſion qu'en a donnée M. Petit dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences 1732*, n'agiſſent que ſur les chairs découvertes ; ce qui fait voir l'erreur dans laquelle tombent ceux qui les preſcrivent pour ronger les calloſités, qui ne ſont autre choſe que la peau durcie. Le ſuppuratif rongeant que l'on fait avec le baſilicon & le précipité rouge, & dont on ſe ſert communément pour les chancres des parties naturelles, pour les chairs baveuſes & pour les bords calleux, devroit être rejetté avec encore plus de raiſon que ces corroſifs ſeuls ; car pour peu qu'on ſoit initié dans la pratique, l'on peut facilement s'aſſurer qu'il entretient la ſuppuration dans les chancres ; par conſéquent la molleſſe qu'on veut détruire dans les chairs & les bords, s'ils ſont calleux, réſiſtent ainſi qu'au précipité rouge appliqué ſeul. Ces mauvais effets ſont encore plus ſenſibles dans certains chancres où l'on ſait que les ſuppuratifs ſont contraires, dès leur premiere application. D'ailleurs tout ulcere dans lequel la formation du pus eſt trop long-tems entretenue par des remedes qui la favori-

ſent, ne manque jamais de prendre un mauvais caractere, plutôt ou plus tard, ſelon les cauſes prédiſpoſantes, les lieux qu'on habite, &c. Les chairs baveuſes paroiſſent d'abord réprimées par l'action du précipité; mais l'on s'apperçoit, pour peu qu'on y faſſe attention, que leur molleſſe ſe propage à meſure dans les chairs voiſines; & la mauvaiſe diſpoſition s'entretient au moins, ſi elle n'augmente, par la cauſe toujours préſente que leur fournit le ſuppuratif.

Les cas où l'on a recours aux topiques dans les gonorrhés virulentes, ſont, 1° lorſque l'inflammation, l'irritation des parties, & l'âcreté de la matiere, ſont portées à un tel degré, qu'elles font éprouver aux malades des douleurs cuiſantes; 2° lorſqu'en pareil cas la verge ſe courbe plus ou moins pendant ſon érection, par la rétraction de l'uretre, des corps caverneux, ce qui eſt plus rare, ou du ligament ſuſpenſoire; 3° lorſque la matiere purulente reflue avec l'inflammation aux tuniques des teſticules; 4° lorſque tous les accidens étant diſſipés, & que la matiere de l'écoulement étant bien conditionnée, & ſa quantité fort diminuée, nous annonce qu'on peut l'arrêter ſans danger.

Dans les deux premiers cas, tandis qu'on met en uſage les ſaignées & les remedes intérieurs

intérieurs uſités, dont l'effet, quoiqu'ordinairement aſſez prompt, ne l'eſt cependant jamais aſſez au gré du malade, je le ſoulage bien plus promptement, en faiſant tremper les parties enflammées dans l'eau de Saturne. Un calme total ſuccede environ 24 heures après aux douleurs les plus vives, & met le malade en état de ſoutenir le reſte du traitement. Dans le troiſieme cas, je n'emploie d'autre topique que le cataplaſme de M. Goulard : quoique l'inflammation, la tenſion & la douleur indiquent le cataplaſme anodyn, qui produit toujours de bons effets, j'oſe aſſurer, d'après mon expérience, que celui de Saturne calme plus promptement & plus efficacement la douleur & la tenſion, & qu'en outre le relâchement qu'il procure eſt ſuivi d'une réſolution très-ſenſible. Pendant l'application du cataplaſme, je fais tremper les bourſes dans l'eau de Saturne pendant un certain tems, à chaque panſement. Il m'a paru que ce bain local coopéroit au ſoulagement du malade, qu'il accéléroit le rélâchement & la réſolution. D'ailleurs il procure à la partie une propreté qui diſpoſe ſes pores à l'intus-ſuſception des parties métalliques contenues dans cette eau & dans le cataplaſme. Ces moyens, joints aux remedes généraux, m'ont toujours ſuffi, lorſque le malade a été ſoumis au traitement, dès le commen-

cement de l'inflammation ; mais lorſque les accidens ſont parvenus à leur plus haut degré , & qu'ils exiſtent depuis quelques jours , ces ſecours , quoique d'abord ſuivis des mêmes effets , paroiſſent agir avec moin d'efficacité & plus de lenteur. C'eſt pourquoi la douleur & ſes cauſes étant diſſipées , j'ai coutume d'accélérer la réſolution par quelques frictions que je fais ſur les bourſes , & que je fais précéder par une douche , d'abord une fois par jour , enſuite deux ; ce qui me procure , au plus tard en ſix ſemaines de tems , une réſolution parfaite de ces ſortes de tumeurs , & fait reparoître l'écoulement qui les avoit produites en ſe ſupprimant.

Je n'ai pas encore tenté de me ſervir de l'eau de Saturne dans le quatrieme cas , le ſeul qui pourroit indiquer l'injection de cette eau dans le canal de l'uretre : ce n'eſt pas que je doute plus ici de ſon action que dans toutes les autres occaſions ; mais je n'ai pas cru qu'il fût prudent de l'employer avant que les bonnes qualités de la matiere qui coule , ſa petite quantité , & la confirmation parfaite de la ceſſation de toute douleur & de toute cuiſſon , nous aient appris qu'on pouvoit porter , ſans danger , un cicatriſant ſur le lieu de l'ulcere : or , dans ces cas , les remedes internes & connus m'ont toujours ſuffi , & je ne les ai pas encore vu

manquer à d'autres. Cependant M. de Verneuil, mon ami, au ſentiment duquel je défere beaucoup, m'a cité pluſieurs obſervations d'écoulemens opiniâtres, & dans les conditions requiſes, qui n'avoient pu être arrêtés que par l'injection de cette eau.

Quant aux petits ulceres qui attaquent les parties naturelles, lorſqu'ils ſont formés depuis peu, & qu'ils ſont petits, les lotions fréquentes d'eau de Saturne ſuffiſent pour les guérir; les fomentations émollientes ou l'eau tiede produiſent en cette occaſion le même effet. Lorſqu'ils ſont conſidérables & profonds, quoique récens, je les panſe quelques jours avec le baume d'Arcæus & l'eau de Saturne, à cauſe de l'abondance de la ſuppuration; l'eau de Saturne toute ſeule termine enſuite la guériſon. S'ils ſont vieux, que les bords en ſoient calleux & le fond blafard, je les panſe pendant quelques jours avec le vinaigre de Saturne, auquel je fais ſuccéder l'eau pour panſer les chairs, ſans ceſſer de faire uſage du vinaigre pour les bords ou pour les calloſités, qui, diminuant à chaque panſement, finiſſent par laiſſer une bonne cicatrice. Il m'eſt arrivé quelquefois d'éprouver une très-grande opiniâtreté de la part de certains chancres reſſemblans aux ulceres que j'ai décris ci-deſſus, en ce que les bords calleux, ſans adhérence ſur le fond de l'ul-

cere, receloient ſous eux une matiere âcre qui minoit au-deſſous, & détruiſoit le tiſſu du gland, ſeule partie où j'ai eu occaſion de les obſerver, ſi on n'avoit pas ſoin de faire ſortir cette matiere, & de conſommer promptement les portions des bords calleux qui la recouvroient. Or, comme le vinaigre de Saturne eſt un conſomptif paſſif, il convient de ne l'employer que comme auxiliaire, & de recourir à la pierre infernale, à laquelle je donne la préférence dans ces ſortes d'occaſions. Lorſqu'une fois les chairs & les bords ſont en bon état & de niveau, la cicatrice n'eſt plus qu'une opération de quelques jours. J'ai obſervé quelques-uns de ces chancres qui ſe cicatriſoient d'un côté, tandis que la matiere âcre prolongeoit ſes éroſions de l'autre, & parcouroit ainſi la circonférence du gland, parce que je ne m'étois pas appliqué avec aſſez d'activité à la deſtruction de ces bords.

Il arrive quelquefois que le prépuce eſt ſi long, & ſe termine par un orifice ſi étroit, qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir le gland. Dans ce cas, j'emploie contre les chancres auxquels il n'eſt pas poſſible alors d'appliquer immédiatement les remedes; j'emploie, dis-je, les bains locaux, des injections & des panſemens ſimples, avec un appareil trempé dans la même eau de Saturne, que j'emploie pour les bains & les

injections. J'ai ſoin de faire humecter plus ou moins fréquemment cet appareil, ſelon le degré d'inflammation, qui eſt quelquefois très-conſidérable, & produit le *phymoſis*. Les *paraphymoſis* ſimples & récens ne réſiſtent pas communément à ce traitement; mais on ne réſout qu'en partie les *paraphymoſis* anciens, dans leſquels les humeurs ſtagnantes forment, avec la membrane cellulaire du prépuce, un corps compacte & coriace, abreuvé d'une humeur qui ſe coagule comme le blanc d'œuf, lorſqu'on l'expoſe à un certain degré de chaleur; ce que j'ai expérimenté plus d'une fois, après l'extirpation de cette partie.

L'efficacité que l'eau de Saturne m'a toujours paru avoir dans le traitement des maladies cutanées, telles que les rhagades, les dartres ſimples, vives, &c. me fait regarder les préparations de plomb comme le meilleur topique qu'on puiſſe leur oppoſer extérieurement. Pour les poireaux, condylomes & autres affections de cette eſpece, je ne me ſers que de l'application du vinaigre de Saturne pendant quelques jours: ce médicament les conſomme lentement, & ſans douleur; ce qui m'a engagé à lui donner la préférence ſur tous les autres qu'on avoit propoſés juſqu'à préſent.

OBSERVATION

Sur la Guériſon de deux Cataractes, opérée avec les pilules de ciguë ; par M. CHEMIN, Maître en chirurgie à Evaux.

Les expériences journalieres que j'ai vu rapporter par pluſieurs Auteurs dans les Journaux de Médecine, m'ont enhardi à tenter l'uſage des pilules de ciguë, ſur un jeune ſujet âgé de treize ans, de la ville d'Evaux, qui avoit, depuis quelques années, les deux yeux affligés de cataractes. Sa mere, pauvre veuve, qui vit de ſa petite induſtrie, me pria de lui procurer quelques ſecours pour ſon enfant : je lui propoſai de le faire opérer ; mais l'enfant ne voulut pas ſe ſoumettre à l'opération, en me diſant qu'il aimoit mieux reſter aveugle toute ſa vie que de ſouffrir qu'on lui fît l'extraction de ces cataractes, & qu'enfin il prendroit tout ce que je voudrois lui donner pour le guérir.

Comme je ſoupçonnois, chez mon petit malade, un vice ſcrophuleux, attendu qu'il avoit les glandes parotides gonflées & engorgées, de la groſſeur d'un œuf de

pigeon, & qu'il avoit de plus deux ulceres anciens aux jambes, ſur les malléoles; l'ayant ſaigné du bras, je le purgeai avec des bols compoſés de quinze grains de rhubarbe, un ſcrupule de pilules cochées, douze grains de mercure doux, & huit de poudre cornachine; le tout incorporé avec le ſyrop de fleurs de pêcher. Le lendemain, 29 Novembre 1762, je le mis à l'uſage des pilules de ciguë, roulées dans la poudre de bétoine, à la doſe de deux grains le matin, autant le ſoir; ce que je lui fis continuer pendant huit jours, en lui faiſant boire, par-deſſus chaque priſe, pour véhicule, une taſſe d'infuſion de bétoine & de fleurs de tilleul. Au bout de ces huit jours, j'en augmentai la doſe, & lui en fis prendre trois grains le matin, autant le ſoir.

Je continuai ainſi à augmenter, tous les huit jours, de deux grains, juſqu'à ce qu'il fût parvenu au nombre de vingt grains, le matin, & autant le ſoir; uſage qu'il n'a ceſſé que le 27 de Février 1763, ſans qu'il en ait reſſenti la moindre indiſpoſition : au contraire, à proportion qu'il prenoit de ces piles, ſa vue augmentoit; & je voyois, comme par enchantement, ſes cataractes ſe fondre. Pendant le tems qu'il a fait uſage de ces pilules, il a été purgé, avant l'uſage d'icelle, au milieu & à la fin; &

enfin au bout de quelque tems il a vu clair, & voit actuellement comme tous les hommes. Il apprend à lire & à écrire ; ſes yeux ſont très-beaux ; ſes glandes parotides ſont guéries, ainſi que ſes ulceres : enfin il jouit d'une ſanté parfaite. Je témoignai à la mere de cet enfant, au commencement du traitement, une forte envie d'être aſſiſté d'un Chirurgien ; & le ſieur Mournaux fut appellé pour voir le malade. Ce Chirurgien, auſſi recommandable par ſes mœurs que par ſon ſavoir en chirurgie, a été témoin de cette guériſon.

OBSERVATION

Sur des Hydatides ; par M. DELABROUSSE, *Médecin de l'Hôpital Saint-Jean de la ville d'Aramon, & Correſpondant de l'Académie royale des Sciences de Montpellier.*

On doit quelque choſe au public, on ſe doit à ſoi-même & à ſes confreres ; c'eſt pour ces raiſons que je vais donner l'obſervation ſuivante.

La femme de Pierre Moulet, Ménager de cette ville, eut une perte en rouge, pendant ſix mois. Elle devenoit tous

les jours plus foible, & d'une couleur jaune plus foncée ; manquant d'appétit, ayant des envies de vomir, & ſon ventre augmentant de volume peu-à-peu comme dans un véritable état de groſſeſſe : lorſqu'au bout de ce temps elle accoucha, le premier Août de l'année paſſée avec des douleurs ordinaires, d'une maſſe de ſang enveloppée d'une membrane légere, avec des hydatides innombrables.

Je fus averti par la Sage-femme de ce phénomene : je pris cette maſſe, & l'emportai chez moi ; elle peſoit deux livres.

On en détacha une partie, pour la porter chez M. Pitot, Penſionnaire vétéran de l'Académie royale des Sciences de Paris, qui l'examina avec moi. Le public eut beau dire que cette femme avoit fait tous ſes œufs, qu'elle ne concevroit plus ; nous conclûmes que cette maſſe n'avoit été formée que par une dilatation des vaiſſeaux lymphatiques.

Les hydatides étoient ſans nombre, de toute groſſeur, & remplies d'une humeur blanche, un peu glutineuſe.

J'en ai conſervé, dans une bouteille remplie d'eau-de-vie, une petite partie : on y voit encore ces véſicules dans leur état comme récent ; elles n'ont ſouffert aucune altération.

J'aurois eu l'honneur de préſenter plutôt cette obſervation à mes confreres, ſi je n'euſſe été bien aiſe de leur en apprendre les ſuites : elles ſont fort heureuſes pour cette femme, puiſqu'elle vient d'accoucher d'une fille qui ſe porte à merveille.

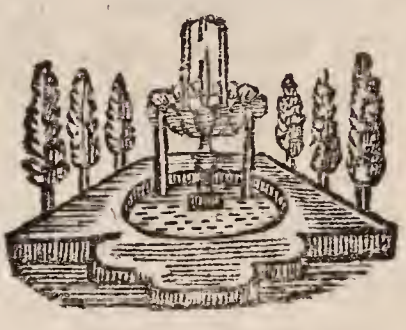

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin.* pouc. lig.	*A midi.* pouc. lig.	*Le soir.* pouc. lig.
1	02	1 1/4	2 3/4	28 2 3/4	28 1 1/4	27 11 1/2
2	3 1/4	5	1/2	27 9 1/3	27 9 1/3	27 10 3/4
3	0 1/4	1 3/4	0 1/2	27 10 3/4	27 10 1/2	27 10 3/4
4	02 1/3	0	02 1/3	27 10 1/3	27 9 1/3	27 9 1/4
5	02	1/2	03 1/2	27 8	27 7 3/4	27 7 1/2
6	06	04 1/4	04	27 8	27 10	27 10 2/3
7	03 1/4	02	02 1/4	27 10 1/2	27 10	27 10 1/3
8	03 1/3	0 1/2	01 1/2	27 9 3/4	27 10 1/4	27 10 1/2
9	02 1/2	0 1/4	0 1/2	27 10 1/2	27 10 3/4	28 1/4
10	0 3/4	2 1/4	1 3/4	28 1	28 1 1/2	28 2
11	2 1/2	6 1/2	4	28 2 1/4	28 2 1/4	28 2
12	3 1/4	5 1/4	4	28 1	28	27 11 1/2
13	4 1/2	8	5 3/4	27 11 3/4	28	28 1/2
14	5	7 1/3	5 1/2	28 1/3	28 1/4	28
15	4	7 1/3	5 1/2	27 11	27 11 1/2	27 11
16	3	6 1/2	5 3/4	27 10 1/3	27 9 1/2	27 9 1/3
17	5 3/4	7 1/3	6 1/3	27 9 1/4	27 9	27 8 1/2
18	6 1/2	7 3/4	4 1/2	27 9 1/3	27 11 1/2	28 2/4
19	3	5 3/4	1	28 4	28 5 1/2	28 8/3
20	1	5	3 1/2	28 9 1/4	28 9	28 7 3/4
21	4 2/2	6 1/2	4 1/2	28 6 3/4	28 6	28 5 3/4
22	1 3	4 1/2	1	28 6	28 5 2/3	28 5 3/4
23	0 1/2	2 2/3	1 1/4	28 5 1/2	28 5 2/3	28 4 3/4
24	3	3 3/4	2	28 3 3/4	28 3 1/2	28 3 1/4
25	2 1/4	6 1/4	4 2/2	28 3 1/4	28 3	28 3 2/3
26	2 3/4	3 1/2	3 1/3	28 4	28 4	28 4 2/3
27	2 2/3	3 3/4	2 1/3 1/2	28 4 1/2	28 4 1/4	28 4
28	1 2/3	5	1 1/2	28 3	28 2	28 1

	ETAT DU CIEL.		
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. couv.	S. couvert.	Couvert.
2	S-O. pl. c. pl.	S-O. cou. nua.	Beau.
3	N-O. couv.	N-N-O. c. nua.	Beau.
4	N. nuag. b.	N-N-O. nuag.	Beau.
5	N. couvert.	N-N-E. c. v.	Beau, vent.
6	N-N O. b. n. v.	N-N-E. b. n. v.	Beau, vent.
7	N-N-O. neige.	N-N-O. neige.	Couvert.
8	N. couv. neig.	N-N-O. neig. nuag. couv.	Couvert.
9	N-N O. c. nei.	N-N-E. c. neig.	Couvert.
10	S-S-O. couv.	S S-O. c. neig.	Couvert.
11	O-S-O. c. pet. pluie.	S O. nuages, pet. pluie.	Couvert.
12	S-S-O. b. n.	S-O. nuag.	Nuages.
13	S-S-O. pl. cou.	S-S-O. couv.	Couvert.
14	S-S-E. pl. cou.	S-E. c. nuag.	Nuages.
15	S-E. couv. pl.	S-E. couv.	Nuages.
16	E-S-E. couv. brouillard.	E-S-E. couv. pluie fine.	Petite pluie.
17	S-O. couv.	S O. pl. cont. n.	Nuages.
18	O. couv. pl. nuag. v. gib	O. pl. vent, nuages.	Nuages.
19	O. b. nuages, pluie, giboul.	O. nuag. couv. beau.	Beau.
20	O. couvert.	O. couvert.	Couvert.
21	O-N-O. couv.	N. couvert.	Couvert.
22	N-E. b. v. nua.	N-E. nuages.	Beau.
23	N-E. beau, nua.	N. couvert.	Couvert.
24	E S-E. cou. n.	N. couvert.	Couvert.
25	N-N-E. cou. n.	N-E. couv.	Couvert.
26	S-S-E. couv.	N-N-E. couv.	Couvert.
27	N-N-E. couv.	N. couvert.	Couvert.
28	S-S-E. couv. nuages.	S-S-E. beau, lég. brouill.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 8 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur ou le plus grand froid a été de 6 degrés au-deſſous du même terme: la différence entre ces deux points eſt de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 9 $\frac{1}{4}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 7 $\frac{1}{2}$ lignes: la différence entre ces deux termes eſt de 13 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 7 fois du N.
6 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.
2 fois de l'E-S-E.
2 fois du S-E.
3 fois du S-S-E.
1 fois du S.
3 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.
6 fois du N-N-O.

Il a fait 10 jours beau.
4 jours du vent.
18 jours des nuages.
24 jours couvert.
2 jours des brouillards.
9 jours de la pluie.
2 jours des giboulées.
4 jours de la neige.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Fevrier 1766.

Les petites-véroles & les rougeoles n'ont pas discontinué pendant ce mois ; mais elles n'ont fait que très-peu de ravage. On a oui parler d'un assez grand nombre de personnes mortes d'apoplexie ; mais la maladie qui a été la plus abondante, & qui a été véritablement épidémique, étoit une espece de fievre catarrale d'un mauvais caractere, qui affectoit sur-tout la poitrine. Cette fievre parcouroit ses tems fort lentement : la coction paroissoit se faire difficilement, & les évacuations n'ont jamais été bien critiques ; aussi la convalescence, dans ceux qui en sont réchappés, a-t-elle été fort longue, & plus d'un malade s'est vu exposé à des rechutes.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Janvier 1766; par M. BOUCHER, Médecin.

Il a gelé tout le mois, mais avec plus ou moins de vigueur. Les jours de la plus forte gelée ont été du 1er au 12 : le 1er & le 2 le thermometre a été observé à 6 ½ degrés au-dessous du terme de la congélation ; le 9, à 8 ½, & le 11, à 9 ½ degrés sous le même terme La liqueur du thermometre, le 12, ne s'est trouvée qu'à un degré sous ce terme ; & le reste du mois elle s'en est peu éloignée, si ce n'est, le 16 & le 17, qu'elle a été observée à quatre & cinq degrés au-dessous.

L'on a eu, vers la fin du mois, quelques jours de pluie peu abondante.

Le mercure, dans le barometre, s'est maintenu, tout le mois, au-dessus du terme de 28 pouces : du 11 au 31 il a été observé constamment à la hauteur de 28 pouces 6 lignes, & même au-dessus de ce terme : le 29 il s'est porté à 28 pouces 9 lignes, point auquel nous ne l'avions pas encore vu monter.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 1 ½ degré au-dessus du terme de la congélation ;

& la moindre chaleur a été de 9 ½ degrés au-deſſous de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 9 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 28 pouces ½ ligne : la différence entre ces deux termes eſt de 8 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 11 fois du nord.
18 fois du N. vers l'Eſt.
1 fois du Sud vers l'Eſt.
5 fois du Sud.
1 fois du Sud vers l'Ou.

Il y a eu 15 jours de tems couvert ou nuageux.
6 jours de pluie.
6 jours de neige ou de greſil.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Janvier 1766.

La plupart des maladies aiguës de ce mois ont été inflammatoires : les rhumes, qui ont été fort communs, attaquoient ſurtout la poitrine, & tenoient ſouvent de la fluxion de poitrine, & parfois de la fauſſe pleuréſie ; auſſi les ſaignées, plus ou moins répétées, devoient être la baſe de la cure, ſans quoi il reſtoit des congeſtions fâcheuſes dans les poumons, ou il s'y for-

moit des dépôts, d'où s'enſuivoit la fievre lente, phthiſie, &c.

La fievre continue a commencé, dans la plupart de ceux qui en ont été travaillés, par les ſymptômes d'une fievre catarreuſe ou pleuropneumonique, & indiquoit d'abord le même traitement que la pleuropneumonie; mais elle dégénéroit preſque toujours en fievre continue-putride, ſe terminant par des urines chargées & des ſelles bilieuſes. Le défaut d'un traitement convenable a entraîné ſouvent des ſuites fâcheuſes, non-ſeulement de la part de la poitrine, mais même du côté des principaux viſceres du bas-ventre, de l'eſtomac, du foie; d'où ſont réſultées des affections chroniques, rebelles & dangereuſes.

La rigueur de la ſaiſon a encore entretenu, ce mois, beaucoup de rhumatiſmes inflammatoires, ſur-tout dans la claſſe des citoyens auxquels leur état ou profeſſion ne permettoit pas les meſures propres à les en garantir. Les ſuites de cette maladie étoient rebelles dans la plupart.

Enfin nous avons eu quelques atteintes d'apoplexie, mais auxquelles peu de perſonnes ont ſuccombé.

PROGRAMME.

Plusieurs Membres de la Faculté de Médecine de Paris, désirant favoriser les progrès de l'Art utile qu'ils exercent, proposent, pour le sujet d'un prix, qu'ils distribueront dans le mois d'Avril 1767 :

D'exposer quel étoit l'état de la Médecine chez les différens peuples connus par l'histoire, avant le siecle d'Hippocrate.

Ils désirent que les Auteurs qui voudront concourir, s'attachent sur-tout à faire connoître, autant que cela sera possible, 1° la classe d'hommes auxquels l'exercice des différentes branches de cet art étoient confiées chez ces différens peuples.

2° Les idées que ces hommes s'étoient faites de la nature des maladies, de leur marche, & de leur terminaison.

3° Les méthodes curatives qu'ils se proposoient.

4° Les différens moyens thérapeutiques qu'ils employoient.

Ils les invitent à puiser dans les sources originales, & à indiquer exactement les autorités sur lesquelles ils fonderont leur sentiment.

Tout le monde sera admis à concourir à ce prix, qui sera une médaille d'or de la valeur de cent écus ; on n'en excepte que

les seuls Membres de la Faculté de Paris.

Les paquets seront adressés francs de port, avant le 1er Mars 1767, à M. *Boyer*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Docteur-Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine, &c. rue S. Dominique, fauxbourg S. Germain, à Paris.

Les Auteurs sont priés de ne pas se faire connoître; ils mettront seulement une devise ou sentence au bas de leur Mémoire, & sur un paquet cacheté, qui contiendra leur nom, leurs qualités & leur domicile.

LIVRES NOUVEAUX.

Recueil des pieces relatives à la question des naissances tardives; contenant, 1° un Mémoire sur le mécanisme & la cause de l'accouchement, lu à l'Académie royale des Sciences. 2° Des observations sur ce que M. *Astruc* a écrit touchant les naissances tardives. 3° Une consultation en faveur desdites naissances tardives. 4° Lettre à M. *Bouvart*, en réponse à la critique qu'il a faite de la consultation précédente, par *A. Petit*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, de la Société d'Agriculture, ancien Professeur public

d'Anatomie, de Chirurgie & de l'art des Accouchemens, avec cette épigraphe :

Ornari res ipsa negat contenta doceri.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez *d'Houry*, 1766, *in*-8°, 2 vol.

A. Corn. Celsi *de Medicinâ libri octo ex fide vetustissimorum librorum recensuit, innumeris depravationibus partim aliundè, partim à* Lindenio *invectis liberavit, lectiones variantes, & animadversiones tùm aliorum probatissimorum auctorum* Cæsarii Constantini, Josephi Scaligeri, Causoboni, Almelovenii, Morgagni, Trilleri, *tùm suas, nec-non indices copiosos alioque adjecit* Car. Christian. Krause. *Lipsiæ, sumptibus* Caspari Fritsch, 1766, *in*-8° de près de 800 pages, sans compter des tables très-étendues. On trouve des exemplaires de cet ouvrage, à Paris, chez *Cavelier*.

M. *Ninnin* en a donné une excellente traduction en françois, qui se trouve, à Paris, chez *Vincent*, 2 vol. *in*-12.

État de l'inoculation de la petite-vérole en Ecosse ; par M. *Alexandre Monro* le pere, D. M. & F. R. S. (*Membre de la Société royale*) Membre du College royal de Médecine, & Professeur de Médecine & d'Anatomie en l'Université d'Edimbourg ; traduit de l'Anglois par M.*** D. M. P. A Edimbourg ; & se trouve à Paris, chez *Cavelier*, 1766, *in*-8°.

Nous avons déjà rendu compte dans notre Journal du mois de 1766, de l'ouvrage dont nous annonçons ici la traduction.

Eſſai de chymie ſur la chaux vive, la matiere élaſtrique & électrique, le feu & l'acide univerſel primitif, avec un Supplément ſur les élémens, traduit de l'allemand de M. *Frédéric Meyer*, Apothicaire à Oſnabruck; par M. P. F. *Dreux*, ancien Apothicaire-Aide-Major des Armées du Roi en Allemagne; avec cette épigraphe :

Non ſine elatere.

A Paris, chez *Cavelier*, 1766, *in*-12, deux volumes.

En attendant que nous puiſſions faire connoître plus particuliérement cet ouvrage intéreſſant, nous croyons devoir mettre ſous les yeux de nos Lecteurs le jugement que M. *Baron* le jeune, bon juge dans ces matieres, en a porté dans ſon approbation. » Un grand nombre de nouvelles idées, liées » enſemble très-méthodiquement, par une » ſuite d'expériences bien faites ſur une matiere encore peu connue, malgré les recherches de pluſieurs habiles Phyſiciens, » forment de cet ouvrage un ſyſtême de » chymie non moins utile que curieux. «

Eſſai pour ſervir à l'hiſtoire de la putréfaction, par le Traducteur des Leçons de

chymie de *Shaw*, premier Médecin du Roi d'Angleterre. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1766, gros *in*-8°. Prix relié 6 liv.

Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie, dans lequel on trouve, 1° la description exacte de toutes les parties du corps humain; 2° l'étymologie de beaucoup de termes difficiles; 3° des réflexions pathologiques & thérapeutiques, sur les parties que l'on décrit; 4° la maniere de faire toutes sortes de préparations anatomiques, & l'art de les conserver; 5° l'explication physique & mécanique de toutes les fonctions de l'homme, avec des réflexions pathologiques & thérapeutiques, sur les dérangemens qui peuvent y survenir; le tout orné de beaucoup d'observations utiles & curieuses. A Paris, chez *Saillant*, *Vincent*, *Didot le jeune*, *Desaint*, *Cellot* 1766, deux volumes, gros *in*-8°. Prix relié 10 liv.

Parallèle de la taille latérale de M. *Lecat*, avec celle du lithotome caché, suivi de deux Dissertations, 1° sur l'adhérence des pierres de la vessie; 2° sur quelques nouveaux moyens de briser la pierre, &c. par *Claude-Nicolas Lecat*; publié par *Alexandre-Pierre Nahuys*. A Amsterdam, chez *Rey*, 1766, *in*-8°. On le trouve à Paris, chez *Vincent* & *Didot le jeune*. Prix relié 5 liv.

Lettre de M. *Chastanet*, ancien Chi-

rurgien-Aide-Major des camps & armées du Roi, &c. à M. *Cambon*, premier Chirurgien de S. A. R. madame la Princeſſe *Charlotte de Lorraine*, pour ſervir de réfutation à un Lettre de M. *Vandergracht*, Maître Chirurgien & Lithotomiſte penſionné pour la ville de Lille, inſérée dans une brochure, ayant pour titre : *Lettre de* M. *Lecat*, à M. *Dumont* fils, Maître en Chirurgie, ſur l'opinion de l'adhérence des pierres à la veſſie, & autres erreurs ou imputations contenues dans une brochure de Bruxelles. Brochure *in*-8°, ſans nom d'Imprimeur, ni du lieu de l'impreſſion.

Précis de la Matiere médicale, contenant les connoiſſances les plus utiles ſur l'hiſtoire, la nature, les vertus & les doſes des médicamens, tant ſimples qu'officinaux, uſités dans la pratique actuelle de la Médecine, avec un grand nombre de formules éprouvées ; traduction de la ſeconde Partie du Précis de la Médecine-pratique, publié en latin par M. *Lieutaud*, Médecin des Enfans de France. A Paris, chez *Vincent*, 1766, gros *in*-8° de près de 900 pages.

TABLE.

EXTRAIT de l'Art de guérir de M. Platner, *Médecin*, page 291
Observation sur cinq Enfans empoisonnés par des fruits de bella-dona. Par M. Boucher, *Méd.* 310
Observations sur quelques Hémorragies. Par M. Mazars de Cazeles, *Médecin*, 332
——— *Sur la Dissolution de mercure dans l'alkali animalisé, communiquées par M.* Spielmann, 343
Suite de la Lettre de M. Autran *fils, Chirurgien, contenant des remarques sur les effets des Dragées anti-vénériennes de M.* Keyser, *& sur l'Usage des préparations de plomb de M.* Goulard, *dans le traitement des maladies vénériennes*, 352
Observation sur la Guérison de deux Cataractes, opérée par les pilules de ciguë. Par M. Chemin, *Chirurgien*, 366
——— *Sur des Hydatides.* Par M. Delabrousse, *Médecin*, 368
Observations météorologiques, Février 1766, 371
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Février 1766, 374
Observations météorologiques faites à Lille au mois de Janvier 1766. Par M. Boucher, *Médecin*, 375
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Janvier 1766. *Par le même*, 376
Programme, 378
Livres nouveaux, 379

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MAI 1766.

TOME XXIV.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1766.

LETTRE

De M. COSTE, Docteur en médecine à Ville en Bugey, sur les Affections vulgairement connues sous le nom de Vapeurs.

MONSIEUR,

Je crois que le Médecin observateur, comme celui qui théorise, ne peuvent employer leurs veilles plus utilement, qu'en s'appliquant à connoître la nature des maladies qui deviennent de plus en plus fréquentes, afin de parvenir aux moyens d'en rendre la curation familiere. Celles qui sont connues dans le monde sous le nom de *vapeurs*,

(terme impropre, uſité en médecine par droit de preſcription) ſe rencontrent aujourd'hui ſi communément, que, ſans doute, ſur le réſultat combiné des différentes obſervations des gens de l'art, on ne tardera pas à en établir clairement la théorie, & à réduire à quelques indications ſimples & évidentes la multitude de celles que ſemble préſenter un nombre de ſymptômes ſi variés, & en apparence ſi peu univoques. Je ne ſais ſi le mémoire que j'ai l'honneur de vous adreſſer y contribuera. Les deux faits qui y ſont rapportés, méritent certainement quelqu'attention.

Ire OBSERVATION. Madame C..... ma proche parente, âgée alors de vingt-trois ans, & mariée depuis deux mois ſeulement, éprouva, pour la premiere fois, le 20 Octobre 1764, au retour de la promenade, un paroxyſme hiſtérique aſſez violent. Bâillemens réitérés, mal de tête, reſpiration laborieuſe, étouffement, douleurs au creux de l'eſtomac, maux de reins, tremblement univerſel..... A tous ces ſymptômes je crus reconnoître le friſſon fébrile, & les avant-coureurs d'une fievre dont j'ignorois encore le caractere, mais qui m'inquiétoit déjà : le craquement de dents alloit juſqu'au *ſtridor*. Le pouls, quoiqu'embarraſſé & inégal, avoit cependant le ton fort au-deſſus de celui qu'un pareil

état a coutume de produire; & loin de ſe plaindre du ſentiment de froid, la malade, au contraire, reſſentoit une chaleur incommode & très-vive. Une légere ſueur ſuccéda, au bout d'une demi-heure, à l'oppreſſion, qui avoit toujours été en augmentant, & le malade revint à ſon état naturel. La réunion de ces circonſtances ne me laiſſa plus en doute ſur la nature du mal. Il prit, les jours ſuivans, une intenſité viſible, qui avec la connoiſſance des cauſes dont je vais faire mention, confirma de plus en plus mon diagnoſtic.

Les derniers adieux d'une fille unique à une mere tendre & chérie qu'elle quittoit, pour s'expatrier au loin; le cahot de la route & les chaleurs exceſſives qu'elle eut à éprouver dans un voyage aſſez long, la variété des objets qui ſe préſenterent à ſa vue, les nouvelles liaiſons qu'elle eut à former, l'abus du café & des liqueurs, les veilles, les fêtes, les premieres & vives jouiſſances d'un hymen aſſaiſonné par l'amour; tout ce conflit de peines & de plaiſirs trop alternativement ſucceſſifs, ne pouvoient que porter des atteintes fâcheuſes au genre nerveux, chez une femme vive, délicate & ſenſible à l'excès, tant au phyſique qu'au moral. Les cauſes qui avoient diſpoſé, je les reconnus dans celles dont je viens de faire l'énumération; elles furent

rendues déterminantes par quelques chagrins domeſtiques, dont le ſujet importe peu ici.

Au ſecond accès la violence de l'oppreſſion & les convulſions énormes qui élevoient la malade de deux pieds au-deſſus de ſon lit, m'engagerent à la faire ſaigner. Je dois rendre juſtice à la dextérité du Chirurgien qui en eut aſſez pour ſaiſir l'inſtant d'un entre-acte : un clin d'œil en faiſoit la durée. La ſaignée produiſit du calme. Le Chirurgien, homme habile dans ſa profeſſion, & qui a de l'expérience en médecine, me fit & aux aſſiſtans un récit ſi avantageux des grands effets de la *méliſſe* en pareil cas, que, malgré ma répugnance, j'en laiſſai donner une taſſe. A peine la malade l'eut-elle avalée, que les convulſions reprirent avec encore plus de force qu'auparavant. Je fis rouvrir la veine, & bientôt elles ſe diſſiperent.

Deux mois ſe ſont ainſi paſſés dans des paroxyſmes preſque continuels, & accompagnés des mêmes ſymptômes. Les moindres diſparoiſſoient à l'aide de ſimples lavemens émolliens : j'étois obligé d'employer la ſaignée pour les plus conſidérables, & alors le calme duroit deux fois vingt-quatre heures, mais tout au plus; & ſouvent il y avoit juſqu'à deux & trois accès dans un ſeul jour ou dans une ſeule nuit. Il eſt ar-

rivé certaines fois que la malade a perdu entiérement connoiſſance, & que l'ouverture de la veine a ſeule été capable de la rappeller. Revenue à elle-même, elle avoit bon viſage & bon appétit, ſe reſſouvenant parfaitement de tout ce qui avoit précédé, & ſembloit goûter avec volupté la ſatisfaction d'être débarraſſée de ſon tourment. Cependant, bientôt après, un certain fourmillement lui paſſoit dans tous les membres, ce qu'elle nommoit ſes *avant-coureurs;* & avertiſſant les aſſiſtans de ce qui alloit lui arriver, ſouvent elle n'a pas eu le tems d'achever la phraſe qu'elle avoit commencée; & elle entroit dans des convulſions & dans un état qui auroit intéreſſé en ſa faveur les plus inſenſibles. Une grande abondance d'urines claires & limpides lui annonçoit encore ſouvent le paroxyſme; mais c'étoit pour elle un pronoſtic de quelque tems de calme, lorſqu'elles revenoient à leur quantité & à leur couleur naturelle. C'eſt avec raiſon que M. *Sydenham* appelle ce ſymptôme le *ſigne pathognomonique des affections vaporeuſes.* Les crampes prenoient ſucceſſivement tous ſes membres; tantôt un bras & la jambe du côté oppoſé, l'un fléchi, l'autre étendue avec un roidiſſement que mes efforts ni les frictions n'ont pu vaincre; & j'ai éprouvé plus d'une fois qu'il eût été plus facile de les caſſer, que

de leur faire perdre la ſituation qu'ils avoient affectée. Un demi-bain partial, ou quelques fomentations émollientes, étoient les ſeuls ſecours dont on éprouvoit l'efficacité.

Dans le courant de Janvier ſuivant, l'état des premieres voies me parut exiger une évacuation. Les laxatifs les plus doux produiſirent purement & ſimplement l'effet auquel ils étoient deſtinés, ſans apporter le moindre changement, ni en bien ni en mal, à la maladie principale.

Les bains tiedes furent enſuite mis en uſage pendant une quinzaine de jours, & ils furent ſuivis d'un calme qui dura près d'un mois. On crut avoir ville gagnée, &, ſans oſer m'en flatter hautement, j'éprouvois en moi-même, avec volupté, l'eſpérance du ſuccès le plus complet, lorſque je fus déſabuſé par les troubles & les dérangemens étranges qui ſurvinrent. Les accidens ſe renouvellerent avec plus de violence que jamais : c'étoit vers le milieu du mois de Mars. Je fus forcé de reconnoître, contre le ſentiment de certains modernes, l'inſuffiſance des *aqueux* & des *humectans*. Ils étoient, à la vérité, efficaces dans le tems du paroxyſme; mais la cauſe de ce ſoulagement momentané devenoit la cauſe diſpoſante de nouveaux accès, en affoibliſſant la fibre de plus en plus, & augmentant par-là ſon irritabilité; de ſorte que le moyen de

parvenir à une *cure radicale* étoit encore un problême pour moi.

Les vomiſſemens fréquens, les rapports aigres, dont la malade étoit tourmentée, joints à une conſtipation opiniâtre, tout annonçoit des vices de digeſtions, & le quinquina ne me paroiſſoit point contre-indiqué. J'étois chancelant néanmoins, &, je l'avouerai à ma honte, le préjugé reçu étoit pour moi une barriere que je n'aurois oſé franchir ſans guide. En pouvois-je choiſir un meilleur que ce Médecin célebre que l'Angleterre a produit, & que toute l'Europe a admiré, M. *Sydenham*, cet obſervateur exact, & auſſi fidele dans l'hiſtoire de ſes malheurs que dans celle de ſes ſuccès ? J'appris de lui (*a*), que le quinquina donné à petites doſes, & long-tems continué, méritoit le nom d'*anti-ſpaſmodique*, à bien plus juſte titre que tant de remedes fameux, dont l'expérience dément ſi ſouvent les annonces. J'en fis prendre à la malade un ſcrupule, matin & ſoir, pendant quinze jours d'abord. Le vomiſſement devint moins fréquent, l'appétit fut meilleur, & les digeſtions meilleures, les accidens moins vifs & plus éloignés. Elle goûta la douceur du ſommeil, dont elle avoit perdu l'habitude depuis plus de quatre mois. Tout ceci m'enhardit d'au-

(*a*) Th. Sydenh. *Diſſert. epiſt. ad.* Guill. Cole, *M. D. tom. j, pag.* 273.

tant plus que ma malade eut lieu deux ou trois fois de ſe convaincre que c'étoit bien sûrement à ce remede qu'elle étoit redevable du calme qu'elle éprouvoit, puiſque le paroxyſme reparoiſſoit chaque fois qu'elle avoit négligé d'en faire uſage. Elle l'a continué à la même doſe pendant trois mois, avec un ſuccès que je n'aurois oſé me promettre. A part la conſtipation que ſon état de groſſeſſe favoriſoit, & à laquelle les lavemens d'eau tiede remédioient ſur le champ, les trois mois & demi qui ont précédé ſon accouchement ſe ſont paſſés d'une maniere ſi avantageuſe & ſi peu attendue, que chacun s'empreſſoit de l'en venir féliciter. Les couches ont été heureuſes pour la mere & pour le fils qu'elle a mis au monde, bien portant, vers le milieu du mois d'Octobre. Depuis lors elle n'a eu qu'un léger reſſentiment de vapeurs, occaſionné par un petit chagrin, & qui s'eſt diſſipé par le ſentiment contraire. Elle jouit maintenant (j'écris en Décembre 1765) de la meilleure ſanté, & d'une force de tempérament qu'elle n'avoit pas éprouvée encore.

II. OBSERV. Le 13 du mois d'Août dernier je fus appellé auprès de M. Violand, Curé de Leaz, un des plus reſpectables Eccléſiaſtiques du dioceſe de Geneve. Dans la nuit précédente, à la ſuite d'une nouvelle fâcheuſe, il avoit éprouvé trois

accès très-forts d'affection hypocondriaque. Le symptôme le plus fatigant avoit été un tournoiement involontaire de la tête de droite à gauche, qui duroit une demi-heure & plus. Les yeux étoient ardens & gorgés, le visage rouge & allumé, la voix altérée, & la connoissance obscure. Ces apparences d'apoplexie, qui firent prendre le change au Chirurgien-Major du *fort de l'Ecluse*, qui lui donnoit ses soins, l'avoient engagé, avant mon arrivée, à faire au malade une saignée du pied qui avoit apporté du soulagement. L'épicacuanha, qu'il jugea à propos de donner ensuite, eut bientôt détruit ce calme; en sorte que les symptômes les plus alarmans, qui se renouvellerent en ma présence, m'engagerent à faire réitérer la saignée du pied, qui, jointe à une ample boisson adouciſſante, fut suivie de tout le succès que j'en pouvois attendre. Le malade fut purgé le lendemain avec des minoratifs. Dès le jour suivant, je le mis au quinquina, à la dose de trente grains, matin & soir, & je lui prescrivis un *pediluvium* d'une heure par jour, aidé du régime le plus adouciſſant.

Pendant les quinze premiers jours, mon malade eut encore quelques accès, mais bien moindres & moins fréquens que ceux dont il avoit été si fort alarmé. Ils cédérent à quelques lavemens d'eau tiede.

Il a continué pendant ſix ſemaines, & ſe trouve actuellement dans un état de ſanté & d'embonpoint qu'il n'auroit jamais eſpéré, puiſqu'aux premiers accès il n'avoit pas cru avoir de tems à perdre pour recevoir les Sacremens & mettre ordre à ſes affaires. Il ne lui reſte que quelques nuages, & de légers étourdiſſemens, dont il eſt affecté chaque fois que le zele de ſon état l'oblige de s'écarter tant ſoit peu de ſon régime. Deux ou trois bains de jambes, & une ou deux priſes de quinquina qu'il ſe preſcrit alors, ont bientôt ramené le calme. Il n'y a pas huit jours qu'il m'en a aſſuré lui-même, en me témoignant toute ſa reconnoiſſance.

RÉFLEXIONS.

Voilà les faits. Me ſera-t-il permis, Monſieur, d'y joindre quelques conjectures ſur la maniere dont je conçois que le quinquina agit en pareil cas?

1° Plus une fibre eſt forte, moins elle eſt irritable.

2° Toute force eſt relative, & conſiſte dans le juſte équilibre des ſolides & des fluides.

3° Il ſuit évidemment de ces deux principes inconteſtables & avoués de tous les Phyſiologiſtes, que le ſeul moyen de remédier aux maladies qui reconnoiſſent

pour cauſe l'irritabilité, & par conſéquent la foibleſſe de la fibre, eſt de rétablir cet équilibre lorſqu'il eſt détruit.

Les affections vaporeuſes reconnoiſſent deux eſpeces de cauſes procatharctiques. Elles ſont, d'un côté, tout ce qui peut irriter une fibre naturellement délicate, comme les poiſons, les mercuriaux, l'abus des vomitifs & des purgatifs, les cordiaux & les ſtomachiques, les épices, les liqueurs fortes, les paſſions vives.... de l'autre, tout ce qui conſtitue ou favoriſe cet état de délicateſſe, & conſéquemment rend plus ſuſceptible d'irritation, l'abus des bains & du régime aqueux, les ſaignées trop fréquentes, les évacuations exceſſives, la vie molle & voluptueuſe, le défaut d'exercice.

Ceux qui ont les fibres délicates, mais dégagées, développées & élaſtiques, ont le ſentiment bien plus ſubtil, puiſque toutes choſes d'ailleurs égales, une moindre impulſion ſuffit pour communiquer à leurs nerfs un ébranlement plus conſidérable. Les objets ſenſuels impriment chez eux des images bien plus vives; le ſentiment de la volupté chatouille mieux leurs organes; mais celui de la peine les agite plus déſagréablement, & c'eſt pour cela que ſi les plaiſirs, ſur-tout ceux de l'amour & de la table, ont plus d'attraits pour

eux ; les déplaiſirs de l'ame comme ceux du corps leurs laiſſent auſſi des impreſſions plus facheuſes, & ils ſont plus ſujets que les autres aux funeſtes maladies dont l'ame eſt le principe.

C'eſt donc une choſe démontrée que plus les fibres ſont foibles & délicates, plus auſſi elles ſont ſuſceptibles d'irritation ; & l'irritation actuelle, en rompant l'équilibre des vaiſſeaux avec les liqueurs qu'ils contiennent, produit des ſecouſſes inégales dans les nerfs, & une diſtribution inégale du fluide qui les fait agir ; c'eſt ce qui conſtitue les maladies ſpaſmodiques. Il s'enſuit que, pour les traiter ſans inconvénient, il s'agit de trouver quelque moyen d'augmenter la force ſans produire l'irritabilité Or il me ſemble que ceux que l'on met communément en uſage ſont moins propres à remplir cette indication qu'à fomenter la contre-indication.

Les anti-phlogiſtiques & les délayans dont on uſe dans le tems du paroxyſme, ce n'eſt pas leur choix que je blâme, ce ſont les abus & le trop d'intenſité qu'on donne à cette méthode.

Quand les ſymptômes l'exigeront, ſaignez ; mais ne tirez de ſang que ce qu'il faut pour diminuer le volume des humeurs, & baiſſer le ton des ſolides. Le léger relâchement qui ſuit ne peut être

qu'utile, en rétabliſſant l'égalité & l'uniformité dans la circulation ; la ſaignée alors eſt un vrai *tonique*. Si au contraire vous opérez une déplétion trop grande & trop ſubite, l'affaiſſement de toute la machine en ſera l'effet ; l'épaiſſiſſement qui en eſt la ſuite augmentera la viſcoſité des humeurs, les ſécrétions languiront, les excrétions ne ſe feront point, & les ſolides, relâchés outre meſure, n'attendront qu'une légere ſurcharge des humeurs pour en être agacés & produire un nouvel accès.

Les lavemens d'eau tiede remédieront à la conſtipation ; mais ſi vous en injectez une trop grande quantité, dans un cas de groſſeſſe ſur-tout, c'eſt ajouter un nouveau poids au poids déſavantageux des gros excrémens ſur la matrice. Si vous injectez trop ſouvent, c'eſt vouloir macérer cet organe dans un bain perpétuel, lui procurer un relâchement nuiſible, & priver une femme d'aller naturellement à la garderobe.

Dans une ſuppreſſion de regles, ou un mal de tête rebelle, le *pediluvium* fera une révulſion avantageuſe ; dans tout autre cas, la dérivation des ſucs à la matrice y produira congeſtion, & la vacuité des vaiſſeaux ſupérieurs amenera le ſpaſme à la tête & aux extrêmités d'en haut.

Le bain tiede & entier fait engorger le cerveau, gêne les poumons & tous les viſceres, & par-là produit tenſion à l'intérieur, tandis qu'il relâche trop les parties externes.

Puiſque dans le tems du paroxyſme, les vues du Médecin ſont de diminuer la rigidité de tout le ſyſtême fibreux, il ſe gardera ſans doute, *cane pejus & angue*, de toutes ces odeurs, vapeurs ou fumées de drogues & compoſitions fétides, de toutes ces eaux ſpiritueuſes, ces élixirs, ces teintures, tant célébrées par leurs Auteurs reſpectifs, mais dont l'obſervation exacte & réfléchie a ſi peu confirmé les vertus prétendues, & que la ſaine phyſique démontre diamétralement contradictoire aux effets que l'on s'en promet.

Je ne dis rien des opiatiques ni des ſomnifere; l'atonie qu'ils laiſſent après eux eſt ſi fort oppoſée à l'indication naturelle qui ſe préſente, qu'il faudroit avoir peu de notion en bonne médecine pour en faire uſage.

Pour les applications de glace, les bains, lavemens & boiſſons d'eau froide, la ſaine raiſon me dicte qu'ils ſont ſi peu analogues à l'intention à laquelle on les adapte, que je ne peux concevoir comment des Médecins oſent faire trophée de pareils ſecours. L'expérience démontre que, de

tous les aſtringens, il n'en eſt aucun qui agiſſe avec plus d'efficacité que l'eau froide. Comment donc détruira-t-elle le ſpaſme actuel, immédiatement produit par une tenſion contre nature ? En vérité, vouloir nous donner pour remede, & pour remede éprouvé avec ſuccès (*a*), *l'aſperſion d'eau froide dans une attaque d'épilepſie hyſtérique, accompagnée de ſuppreſſion de lochies*, c'eſt abuſer de la licence du paralogiſme. Je ne trouve, dans cette obſervation, autre choſe, ſinon des ſymptômes aggravés par les premiers moyens qu'on a mis en uſage, traités efficacement enſuite par l'eau de poulet & les autres délayans tiedes, qui, aidés du bon tempérament de la malade, lui ont permis d'échapper à une auſſi rude épreuve.

J'en viens aux moyens de cure radicale. Le bain froid qu'on a propoſé, quoi qu'on en diſe, me paroît plus propre à produire des congeſtions à l'intérieur qu'à les diſſiper. Le poids de l'eau ſera nuiſible ; & d'ailleurs il eſt certain qu'en rétréciſſant le diametre des plus petits vaiſſeaux ſurtout, il en doit réſulter dans la circulation une inégalité & une difficulté que les Médecins rencontrent ſouvent dans les maladies aiguës produites par de pareilles cauſes.

(*a*) Journal de médecine, Décembre 1765, page 545.

La thériaque, les ſels volatils, les différentes préparations de ſuccin, tous ces élixirs anti-ſpaſmodiques, qui, bien analyſés, ne ſont autre choſe que des *ſtimulans*, comment remédieront-ils au ſpaſme, qui eſt une tenſion involontaire de la fibre, eux qui n'agiſſent qu'en lui procurant une tenſion encore plus grande ? Cette tenſion artificielle ne peut ſe faire ſans que la fibre éprouve une diſtraction contre nature, qui rompt ſon élaſticité & la fait retomber enſuite dans un état d'affaiſſement, proportionné à la diſtraction antécédente.

La conſtipation opiniâtre n'eſt pas une raiſon d'admettre la méthode des purgatifs réitérés. On ſait qu'ils ſont plus propres à l'entretenir qu'à la faire ceſſer. Lorſque l'état des premieres voies l'exigera, les laxatifs les plus doux, tant ſoit peu aiguiſés de ſel d'Epſom ou de Sedlitz, y ſeront employés avec bien plus de ſuccès. En évacuant les glaires & les matieres acides, inſéparables de cet état, ils ne contribueront pas peu à l'expulſion des vents, & à la ceſſation des rapports aigres ; deux ſymptômes ſi familiers aux hyſtériques & aux hypocondriaques ; ſymptômes qu'on voit céder rarement à l'uſage des carminatifs & des abſorbans. Les premiers procurent une tenſion nuiſible, ceux-ci un ſentiment de peſanteur, par la ſorte de colle qui réſulte de leur

mêlange avec les acides. Si l'on n'a ſoin d'accompagner leur uſage de celui des évacuans appropriés, ce n'eſt qu'une charge de plus pour l'eſtomac.

Cherchons donc quelque moyen de fortifier la fibre, ſans produire l'irritabilité, & nous remplirons l'indication qui ſe préſente dans les maladies ſpaſmodiques. Quel ſera-t-il ce moyen? Celui par lequel cette harmonie, tant célebre parmi les Médecins, ce juſte équilibre entre les fluides & les ſolides ſera rétabli. Pour cela la fibre doit avoir un degré de tenſion proportionné à la qualité & à la quantité des liqueurs. Si celles-ci ſont trop aqueuſes, ou en trop petit volume, leur effort ne ſera pas capable de faire contracter le vaiſſeau qui les contient; ſi elles ſont trop âcres, elles l'irriteront; ſi elles ſont trop abondantes, elles le diſtendront outre meſure, lui feront perdre ſon élaſticité. Si l'action du vaſe ſur la liqueur a trop d'intenſité, les ſucs ſerons portés çà & là avec une impétuoſité & une accélération qui portera le trouble dans toute l'économie animale; ſi elle n'en a pas aſſez, ils croupiront, s'épaiſſiront; & les différentes obſtructions en ſeront la ſuite. Toutes les cauſes des maladies vaporeuſes ſe réduiſent à celles-ci, & il n'eſt pas difficile de voir qu'elles

ne ſont dûes qu'au défaut d'équilibre dont j'ai parlé. Dans tous ces divers cas, rétabliſſez-le par les voies connues & appropriées, & le calme renaîtra. Pourquoi ? parce que vous aurez rendu la circulation plus uniforme, favoriſé une diſtribution plus égale des humeurs & des eſprits, en augmentant ou diminuant la force en raiſon réciproque de l'augmentation ou de la diminution de la réſiſtance ; car toute force eſt relative, & conſiſte dans ce juſte rapport ; tellement que, ſi la ſurabondance du ſang diſtend avec violence les parois des vaiſſeaux, & les met en érétiſme, une ſaignée faite à propos, en rendant moindre la force abſolue, rend plus grande la force relative. Avant ce ſecours, la diſtraction menaçoit de rupture ; après ſon effet, la réaction eſt libre & entiere.

Si nous conſidérons la façon dont le quinquina agit à l'intérieur, ne ſera-t-on pas obligé de convenir que de tous les ſecours propoſés, c'eſt celui qui eſt le plus propre à remplir les indications ? Nous voyons, en effet, que les battemens de l'artere, qui, dans le paroxyſme des fievres intermittentes, ſont ſi irréguliers, ſe changent, après l'uſage de ce ſpécifique, en un pouls plein, entier, égal & uniforme. Ce changement peut-il être dû à autre choſe qu'à cette propriété qui eſt dans l'écorce du Pérou, de raſſembler en une maſſe égale & uniforme les particules du ſang, ſi inégales auparavant. Les humeurs les plus lentes & les plus épaiſſes, unies aux plus vives & aux plus fluides, forment enſemble une liqueur homogene, propre à concilier aux fibres le ton & l'élaſticité qu'elles avoient perdus. Elles ſont alors en

état de réagir sur les fluides avec beaucoup plus de liberté : les mouvemens sont plus vifs, mais plus réglés ; les humeurs bien atténuées n'éprouvent aucune difficulté à couler, même par les plus petits canaux : en vertu de cette aisance, la circulation se fait mieux, & d'une maniere plus uniforme.

Le quinquina, disent les Médecins, agit, en *assimilant* le levain fébrile à nos humeurs, & le rendant dès-lors moins nuisible. Cette assimilation n'est autre chose que ce dont j'ai parlé ; cette égalité, qu'il rétablit, en atténuant la matiere morbifique, la rendant miscible aux humeurs saines ; en sorte qu'après un certain nombre de circulations elle leur soit égale, qu'elles soient confondues, & ne fassent plus qu'un tout parfaitement semblable à lui-même. Que le quinquina agit par assimilation, c'est une chose encore prouvée par les mauvais effets desquels est suivi son usage dans les fievres intermittentes, si auparavant l'on n'a bien nétoyé les premieres voies, que les plus habiles Praticiens de nos jours reconnoissent unanimement pour le foyer de ces fievres. Le levain étant contenu dans les matieres crues & indigestes qui sont dans l'estomac & les intestins, l'action du remede est en raison inverse de l'augmentation du volume sur lequel il agit L'assimilation ne peut donc être opérée qu'à la longue ; ce qui prolonge la fievre. L'assimilation ne sera pas non plus si parfaite, parce que le levain passera dans les secondes voies, sans que son volume ait permis au spécifique de le travailler au point de le rendre miscible aux autres humeurs ; & comme les digestions imparfaites seront une cause toujours renais-

ſante, on ne ſera pas ſurpris que le quinquina, dans ces ſortes de cas-là, au lieu de bannir la fievre, la rende, au contraire, plus longue & plus rebelle.

L'ouvrage, par lequel l'eſtomac réduit en chyle les alimens, nous offre l'image de ce mécaniſme. Le petit friſſon qui accompagne la digeſtion, ne reconnoît pas, je crois, d'autre cauſe que celle de celui qui précede l'accès fiévreux. Tant que l'aſſimilation n'eſt pas faite, l'hétérogénéité ſubſiſte dans les humeurs: les ſolides en ſont diverſement excités; delà le ſpaſme; bientôt les ſucs digeſtifs développent leur énergie; les efforts augmentent dans tous les agens du ſyſtême de la chylification & de l'hæmatoſe; l'action réitérée du poumon, du cœur & des vaiſſeaux opere le mêlange déſiré par la nature; le chyle eſt converti en ſang; l'aſſimilation eſt parfaite, & le calme renaît.

Le quinquina n'a rien d'âcre, puiſqu'on le donne dans le cas de gangrene, à deſſein de corriger l'acrimonie [(*a*) pour me ſervir de l'expreſſion d'un des plus célebres Médecins de ce tems] & de ſéparer le mort du vif. Comment s'opere cette ſéparation? ſinon par l'aſſimilation de la matiere ſphacéleuſe au reſte des humeurs; car l'uſage du quinquina n'eſt ſuivi d'aucune évacuation ſenſible. Les humeurs ont coutume de ſe porter où elles trouvent moins de réſiſtance; ou bien, ce qui eſt le même, le plus de facilité à ſe dépoſer. Celle qui forme la gangrene ſe portera donc plus aiſément à la partie affectée, à cauſe de l'analogie. Les premieres doſes de quinquina ne la

(*a*) Storck, *Libell. de Cicutâ, edit. Alt. pag.* 84.

bornent pas sur le champ ; ils n'en bornent que l'intensité, parce que l'assimilation n'a pas encore eu lieu parfaitement, & que l'humeur gangréneuse n'a perdu que la moitié de sa causticité. Mais, dès que le *remede assimilant* a achevé son effet, il ne circule plus dans les vaisseaux qu'un tout homogene, & d'une qualité bénigne ; & la gangrene se borne, par défaut de matiere propre, à l'entretenir : alors la séparation du mort & du vif a lieu.

Ce n'est pas autrement, Monsieur, que ce spécifique opere des effets aussi merveilleux dans les affections hystériques & hypocondriaques : c'est en favorisant une distribution plus égale du fluide nerveux ; c'est en rectifiant les digestions ; c'est en assimilant toutes les humeurs qui circulent chez nous, & qui ne produisent les différens symptômes d'irritation que par leur hétérogénéité, en vertu de laquelle les filamens, soit nerveux, soit musculaires, sont diversement & inégalement excités. Je crois au moins que c'est la façon la plus naturelle d'expliquer comment il agit. C'est mon idée : je la livre tout uniment par la voie de votre Journal, dans lequel je vous prie, Monsieur, de vouloir bien l'insérer : je la livre, dis-je, aux gens de l'art, sans prétendre qu'elle fasse autorité, & dans la résolution la plus sincere d'y renoncer, pour en adopter de plus heureuses, dès que mes confreres y auront substitué les leurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur un Epanchement de lait ſur le bas-ventre, accompagné de ſymptômes fâcheux, ſurvenu les premiers jours des couches; par M. PLANCHON, Médecin à Péruwelz en Hainaut.

Ces maladies ſont ſouvent marquées par les apparences d'une fievre de lait, ou par des douleurs de ventre, qui ont quelque reſſemblance avec les tranchées qui arrivent ordinairement les premiers jours des couches; & ce déguiſement a été funeſte à un grand nombre des femmes que j'ai vues périr, parce qu'on avoit été dans une trop grande ſécurité par rapport à des accidens qui ne ſembloient préſenter, dans les commencemens, rien d'extraordinaire.

PUZOS, *ſecond Mémoire ſur les Maladies aiguës, produites par les dépôts laiteux, dans ſon* Traité des Accouchemens, *pag.* 367.

Avant que MM. *Puzos* & *Levret* euſſent démontré que le lait ſe déroutoit ſouvent, & enfiloit des vaiſſeaux étrangers chez les femmes nouvellement accouchées, & les nourrices; que ſes dépôts les expoſoient à mille dangers différens, ou que ſes épanchemens faiſoient languir ces femmes, qui avoient peine à ſe relever des ſuites de leurs couches

couches dérangées par cette cauſe ; nos aïeux, quoique très-éclairés dans le grand art de guérir, n'attribuoient ces ſortes de maux qu'au dérangement des lochies, dont la ſuppreſſion (ſelon eux, comme on voit par leurs Ecrits) ou la diminution faiſoient naître des accidens graves, ſouvent mortels, qu'ils combattoient par des remedes propres à rappeller ou augmenter le cours de cette évacuation ſanguine & lymphatique (*a*).

Il n'eſt que trop vrai pourtant, que du dérangement ſenſible des lochies il réſulte des ſymptômes que produit le reflux d'une matiere qui doit s'évacuer, & qu'il faut diſtinguer de l'épanchement de l'humeur laiteuſe (*b*). Mais on ne lit point dans les Annales de l'ancienne médecine, que les Praticiens de ces tems reculés aient reconnu que le lait répandu étoit quelquefois la cauſe des déſordres qui ſurviennent à la ſuite des couches : au contraire, ſans avoir d'autre égard à la ſécrétion de cette liqueur

(a) *An non..... concludi poteſt metaſtaſim lacteam producere poſſe omnia ille mala quæ & lochiis ſuppreſſis tribui ſolent ?* VAN SWIETEN, Comment. in Boerh. Aph. tom. jv, pag. 612.

(b) *Non tamen in illâ opinione ſum ac ſi lochia retenta nullum facerent periculum, ſed tantùm hoc eſſe monendum credidi etiam de depoſitione materiæ lacteæ ad varia loca corporis eſſe cogitandum.* VAN SWIETEN, *ibid.*

nourriciere, qu'autant qu'elle ne paroiſſoit que chez les femmes accouchées à qui il ne ſurvenoit rien de ſiniſtre, ils ne regardoient ſon défaut que comme l'effet d'une fievre ſurvenue tout-à coup, ou de la ſuppreſſion totale des lochies.

Hecquet (*a*) & quelques autres parmi les modernes, ont entrevu que cette attention avoit échappé à leurs prédéceſſeurs. Il n'eſt donc point étonnant ſi la ſage antiquité a vu périr quelquefois des femmes nouvellement accouchées qui peut-être ſe ſeroient heureuſement relevées de leurs couches, ſi cette même antiquité, plus éclairée ſur les cauſes des maladies qui aſſaillent, de tems en tems, ces généreuſes victimes de la propagation du genre humain, eût diſtingué les effets de la ſuppreſſion des lochies d'avec ceux que la déviation de l'humeur laiteuſe fait naître.

Aujourd'hui que la médecine pénetre de plus en plus dans les ſecrets les plus cachés de la nature, & que les nouvelles découvertes de l'art de guérir ſont toujours un ſurcroît de bienfaits pour l'humanité, quelques Savans ont reconnu que la matiere laiteuſe, après avoir ſervi de nourriture au fœtus dans le ſein de ſa mere (*b*), ſe porte

(a) *Voyez* HECQUET, Médecine des Pauvres, *tom. ij. pag.* 221 *& ſuiv.*

(b) *Creditur enim tale ſerum lacteum ad uterum*

d'abord, après sa naissance, vers d'autres organes destinés par la nature, pour y recevoir cette liqueur nutritive, la préparer & la rendre propre à l'entretien & à l'accroissement de l'enfant qui vient de naître (*a*).

deferri graviditatis tempore pro nutrimento fœtûs. VAN SWIETEN, tom. jv, pag. 606.

» On sait encore que, dans le commence-
» ment de la grossesse, comme dans toute sa suite,
» le lait se porte abondamment vers la matrice,
» dont il pénetre l'intérieur, pour en sortir ensuite
» toujours mêlé avec le sang, & s'insinuer dans
» les racines veineuses du *placenta*, & delà
» dans la veine ombilicale qui va le distribuer
» ensuite dans toutes les parties du fœtus. PUZOS, *Traité des Accouchemens*, chap. 21, pag. 218.

(a) *Dum autem infans in lucem editur, ab omni commercio cum utero matris separatur, simile in mammis præstò est alimentum, lac nempe, quod jam majori copiâ requiritur, quàm dum in utero hærebat, quia hoc solo nutriri & crescere debet: cùm nec amplius per vasa umbilicalia à matre recipiat, undè tunc constrictis uteri vasis, post partum, illud pabulum serosum lacteum ad mammas fluit.* VAN SWIETEN, *ibid.* pag. 607.

» Si-tôt que la femme est accouchée, le lait,
» qui se portoit à la partie où il étoit continuelle-
» ment absorbé, change nécessairement de route,
» pour aller vers les endroits où il a plus de facilité
» à s'échapper; ne trouvant plus d'issue du côté
» de la matrice, il étoit à propos qu'il trouvât
» deux especes de réservoirs, pour être reçu,
» gardé quelque tems, & ensuite évacué; sans
» cette sage précaution de la nature, le lait se

Ces vrais & fideles obſervateurs qui ont mérité d'être mis au rang des Savans de ce ſiecle, attentifs à tout ce qui pouvoit dérouter la nature dans les ſuites des couches, reconnurent les ravages qui réſultoient du défaut de la ſécrétion & de la ſéparation de cette matiere laiteuſe, ils ſurent diſtinguer les effets d'un lait répandu d'avec ceux de la ſuppreſſion des lochies: l'expérience n'a que trop conſtaté leurs obſervations, & l'heureux ſuccès des moyens curatifs qu'ils ont employés pour ſauver ces femmes, n'a que trop prouvé la juſteſſe de leur diſcernement.

Mais quelles peuvent être les cauſes qui font prendre une fauſſe route à l'humeur laiteuſe & l'engouer dans des vaiſſeaux qui lui ſont étrangers ? On ſait aſſez que le froid, le mauvais régime, les paſſions de l'ame ſont les plus fréquentes. Il en eſt une cependant qui n'eſt point la plus rare, ſelon moi; ce ſont les efforts répétés d'un accouchement laborieux, & la violence & la durée des douleurs qu'un tel accouchement

» ſeroit tumultueuſement jetté ſur différentes par-
» ties, dans leſquelles il auroit cauſé les mêmes dé-
» ſordres qu'il cauſe ſouvent, quand, par impru-
» dence, ou par de mauvaiſes diſpoſitions, il
» prend de fauſſes routes, & ſe dépoſe ſur des
» parties qui ne peuvent s'en débarraſſer. « Puzos, *ibid.* pag. 220.

occaſionne. J'ai ſouvent obſervé ce fait. Dans ces circonſtances il ſe fait un bouleverſement dans toute l'économie animale. Le mécaniſme des ſécrétions eſt troublé ; le mouvement des humeurs a perdu ſon juſte équilibre ; & leur diſtribution eſt inégal. Eſt-il donc étonnant qu'en pareil cas l'humeur laiteuſe ne ſe porte pas vers les organes qui lui lui ſont deſtinés ? ou ſi elle s'y porte, ce n'eſt qu'imparfaitement ; & le même déſordre en tarit bientôt l'écoulement.

Dans cette eſpece de bouleverſement d'humeurs, le lait qui n'a point encore enfilé la nouvelle route que la nature lui fait ordinairement prendre, va ſe fixer pour lors ſur les parties où il trouve moins de réſiſtance. C'eſt ſouvent ſur celles qui ont été dans une tenſion plus qu'organique pendant la groſſeſſe, & qui ont été le ſiege des douleurs dans l'accouchement, où cette matiere va ſe dépoſer. Ces parties, d'un état violenté, diſtendu, ſpaſmodique, tombent dans le relâchement après l'expulſion du fœtus.

On conçoit donc que le lait, après l'accouchement, ne trouvant plus à ſe diſtribuer dans le *placenta*, doit nager dans toute la maſſe des liqueurs, & ſe porter plutôt ſur ces parties qui ont été violentées. Le tems de la fievre de lait eſt ſouvent celui de

ce dérangement, quand il en doit réſulter une fievre aiguë inflammatoire.

La nature alors ſurchargée d'une humeur qui ne peut que troubler le mouvement des fluides, ſi elle n'enfile la route qui lui eſt deſtinée, ſe trouve opprimée : le jeu du cœur & de ſes vaiſſeaux en eſt plus agité ; & la fievre de lait, qui en eſt ordinairement l'effet, ſe change en fievre inflammatoire, quelquefois putride, par le tranſport de la matiere laiteuſe ſur quelques viſceres. La matrice & ſouvent le bas-ventre, dans ces circonſtances, deviennent le ſiege de cette métaſtaſe laiteuſe (*a*). La cauſe que je crois faire naître cette métaſtaſe, & qui ſouvent eſt la plus fréquente, n'a pas autant lieu pour ces dépôts laiteux qui ſe portent au cerveau, à la poitrine, ſur les bras, ou à l'habitude du corps.

Ce dépôt ſur le bas-ventre produit un éréthiſme univerſel des ſolides, & entraîne après ſoi une ſuppreſſion totale des lo-

(*a*) » La matrice n'eſt pas exempte des dépôts » laiteux à la ſuite des couches. Il y en a de deux » eſpeces, de *primitifs* & de *conſécutifs*. Les » dépôts primitifs ſe déclarent dans le tems où » devroit arriver la fievre de lait ; ils ſont très- » longs à ſe terminer, lorſqu'ils ne font point périr » la malade par l'inflammation générale de la » matrice & des autres viſceres du bas-ventre. « LEVRET, *Art. des Accouchemens, ſect.* 10, *Aph.* 986 & 987.

chies ; & delà l'état phlogiſtique des viſceres abdominaux, devenu tel par l'effet de la groſſeſſe, doit néceſſairement augmenter. On ſait aſſez que, vers les derniers mois, les vaiſſeaux les plus déliés de ces viſceres ont conſidérablement augmenté de diametre. Ils ſont engorgés au point, qu'à peine la femme eſt délivrée qu'ils ſont dans une eſpece de phlogoſe que le cours des lochies diſſipe heureuſement, s'il n'arrive aucun trouble (*a*).

Que doit-il arriver, ſi tout-à-coup, par une cauſe quelconque, cette évacuation ſe ſupprime ? Il eſt inutile d'en faire ici le tableau. Quel Médecin ne connoît point le déſordre qui en réſulte ? C'eſt bien pire, ſi l'humeur laiteuſe vient augmenter cet engorgement qui met la nouvelle accouchée dans le plus grand de tous les dangers, ſi l'art & la nature ne s'oppoſent au péril qui la menace. On peut voir dans le Journal de Médecine du mois d'Avril 1765, un détail intéreſſant de cette maladie, que l'ouverture

(*a*) » Ces maladies ſont redoutables, lorſ-
» qu'elles ſe déclarent le premier ou le ſecond jour
» de l'accouchement : (on pourroit ajouter les
» troiſieme, quatrieme, cinquieme & ſixieme
» jours) parce que le dégorgement de la ma-
» trice étant à peine commencé, cette partie tu-
» méfiée & dans une eſpece de phlogoſe eſt
» très-ſuſceptible d'inflammation. « PUZOS, *ibid.* pag. 368.

des cadavres a conſtatée, & qu'on obſerva *à l'Hôtel-Dieu, à Paris, en Janvier* 1746, que beaucoup de femmes nouvellement accouchées périrent, & qu'on parvint enfin à en arracher pluſieurs à la mort *par les ſaignées du bras & du pied, mais principalement par celles du bras, qu'on répétoit pluſieurs fois.* Celles qui périrent, ſuccomberent à une gangrene ſubite (*a*). Cette gangrene eſt d'autant plus prompte dans ces circonſtances, que la qualité du ſang des vaiſſeaux de la matrice d'une nouvelle accouchée, qui s'évacue ſous la forme de lochies, tend plus à l'alcaleſcence. L'humeur laiteuſe, fixée ſur quelques viſceres, dégénere ſouvent en pourriture par le ſéjour qu'elle fait dans les vaiſſeaux étrangers. Ajoutons à ces cauſes le froiſſement qu'ont éprouvé les ſolides pendant l'accouchement, & nous verrons pourquoi ces ſortes d'inflammations dégénerent fort ſouvent en gangrene?

J'ai déjà vu pluſieurs fois périr miſérablement des femmes, vingt-quatre à trente heures, & même douze heures après leur accouchement, ſans qu'elles duſſent leur mort à une perte de ſang par inertie de matrice, comme il arrive quelquefois. Quelle

(*a*) Van Swieten, *tom. jv, pag.* 611 & 612. Item. *Mémoires de l'Académie des Sciences, l'an* 1728, *pag.* 581 *& ſeq.*

autre cauſe qu'une prompte gangrene les a fait ſuccomber ſi-tôt ? L'art eſt inſuffiſant en pareil cas; & la mort prévient les efforts qu'un Médecin éclairé peut tenter pour les ſauver. A peine ſont-elles délivrées, qu'une fievre preſqu'ardente les ſaiſit : les lochies ne coulent point : ce ne ſont que des lochies d'*irritation*, comme dit *Puzos ;* le ventre ſe tend douloureuſement avec météoriſme ; la région de la matrice, ſpécialement entrepriſe, & ſouffrant cruellement, prouve aſſez que ce viſcere eſt le ſiege principal de l'inflammation conſtatée par tous ſes ſymptômes propres. Les mamelles ne donnent aucune preuve d'une prochaine ſécrétion du lait : au contraire, elles deviennent flaſques & preſque flétries. Je ne dirai rien des autres ſymptômes *concomitans ;* &, malgré les moyens curatifs qu'on emploie en pareilles circonſtances, tous ces ſymptômes s'aggravent ; & bientôt ceux d'une gangrene qui s'établit précipitamment, ſuccedent à cette inflammation véhémente, & ces femmes périſſent en peu de tems. On ſent aſſez, par ce que j'ai dit plus haut, pourquoi il arrive alors une gangrene auſſi ſubite.

Les ſuites fâcheuſes des couches n'ont point toujours une iſſue auſſi malheureuſe. Il y a quelquefois moins de complication ;

ou le tempérament de ces femmes eſt plus fort & plus robuſte, la nature eſt capable, chez elles, d'eſſuyer des aſſauts auſſi vifs, & d'y réſiſter ; ou le mal s'établit avec moins de violence.

Chercher la réſolution d'une inflammation de cette eſpece, eſt ce qu'un Médecin doit ſérieuſement ſe propoſer, puiſque la ſuppuration eſt à craindre pour ſes ſuites, & que la gangrene eſt mortelle, &c. Auſſi l'expérience démontre que la nature prend ſouvent la voie de la réſolution dans les dépôts laiteux, pourvu que l'art la guide & l'aide dans ſon ouvrage.

C'eſt l'heureuſe réſolution d'une *inflammation laiteuſe* que je vais décrire. On verra quels ſont les déſordres qu'une métaſtaſe de cette eſpece fait naître, & comment la nature & l'art ont ſecouru celle qui courut le riſque d'en périr, & m'ont conſervé un bien précieux.

Mon épouſe, âgée de trente-trois ans, d'un tempérament bilieux & ſanguin, ſujete, depuis l'âge de quinze ans, aux éryſipeles qui portent au viſage, eut un accouchement long & laborieux le 14 Août 1764. La violence des maux qu'elle ſouffrit pour mettre ce premier enfant au jour, fit que la nature ne reprit point le calme ordinaire, après la délivrance : je n'obſervai pas cette

ſoupleſſe dans le pouls, que je déſirois pour me raſſurer (*a*). Il lui reſta un pouls fiévreux. Les lochies coulerent pourtant aſſez bien, les premiers jours de ſes couches ; & ſans être autrement accablée, parmi les tranchées utérines qu'on obſerve quelquefois en pareil cas, elle ſe plaignit d'une légere douleur à la région hypogaſtrique droite (région vers laquelle ſon enfant s'étoit plus porté pendant ſa groſſeſſe.) Cette douleur n'étoit que l'effet du tiraillement des ligamens larges de la matrice ; & ſans ſe déranger dans le régime, ſans s'être expoſée à quelqu'autre cauſe, elle parvint au troiſieme jour de ſes couches. Ce jour-là, vers le ſoir, la fievre ſe déclara : la douleur de la région hypogaſtrique fut plus vive. Il n'y avoit point juſqu'ici d'autres ſymptômes que ceux de la fievre de lait. Mais, après vingt-quatre heures, on ne vit point le calme qui ſuccede ordinairement à ce trouble néceſſaire de la nature ; le lait ne vint point : au contraire, la fievre s'alluma avec redoublement ; la douleur & la tenſion augmenterent ; les lochies ſe ſupprimerent preſque totalement ; de ſorte

(*a*) » Si, tout au contraire, le pouls reſte agité » au delà des premieres heures qui ſuivent celles » de la délivrance de l'accouchée, elle eſt ordi- » nairement alors menacée d'une maladie aiguë. « LEVRET, *ibid. Aph.* 814.

que le deuxieme jour de ces accidens, après avoir déjà fomenté la partie malade, donné des lavemens, mis la nouvelle accouchée à l'uſage des délayans, & à un régime ſévere, la vivacité des ſymptômes augmentant, je fis ſaigner la malade du bras & du pied, en une heure de tems (*a*).

(*a*) » Les ſaignées du bras peuvent être d'un » grand ſecours dans le commencement & dans » l'augmentation de la maladie, &c. « LÉVRET, *ibid. Aph.* 991.

Le public eſt ſi prévenu, dans cette province, contre la ſaignée du bras chez les femmes en couches, qu'on a peine à réſoudre ces dernieres à cette opération. Un Médecin ne gagne ſouvent rien à leur en démontrer la néceſſité. Il eſt preſque inutile de mettre ſous leurs yeux l'idée d'une inflammation de matrice, qui exige indiſpenſablement la ſaignée du bras, & même répétée, pour leur démontrer l'abſurdité de leur préjugé & de leur erreur. On n'entend rien. L'entêtement & l'opiniâtreté à prétendre que la ſaignée du bras, en pareil cas, eſt meurtriere, l'emportent. Elles décident audacieuſement, & même dans leur cercle, qu'on va tuer une *telle femme en couche*, en la ſaignant du bras; & ſi, par un malheureux événement, malgré la méthode la plus ſûre & la plus accréditée, la femme ſuccombe, c'en eſt fait. Le Médecin l'a tuée: c'eſt fait de ſa réputation; on ne s'entretient plus que de l'aveuglement de cette malade de s'être confiée à un tel Médecin. *Pour la ſaignée du pied, c'eſt une différence*, dit-on; *elle peut être néceſſaire.* Quand verrons-nous les Miniſtres de la ſanté moins tracaſſés dans leur pratique, & ces femmes igno-

On tira un ſang très-coëneux. Ces ſaignées calmerent un peu les ſymptômes; & la nuit fut plus tranquille. La malade dormit; elle fit uſage d'une infuſion de pariétaire aiguiſée du ſel de *duobus* (a): on donna des lavemens; on fomenta le ventre avec une flanelle imbibée d'une décoction de plantes émollientes & réſolutives, auxquelles on ajouta le diſſolvant de M. *Levret*: quelquefois on appliqua des cataplaſmes de même nature.

Le lendemain il ſurvint une éruption miliaire, d'un rouge-vif (*b*). La fievre n'eut

rantes en médecine ſe taire, à l'aſpect d'un Médecin, & reſpecter ſes avis?

(*a*) » Dans la vue de prévenir les dépôts laiteux, ou les infiltrations laiteuſes, je preſcris » aux femmes en couche, dès que le tems de la » fievre de lait eſt paſſé, l'uſage du ſel de *duobus*, » tous les jours, depuis la doſe de deux ſcrupules juſqu'à deux dragmes. « LEVRET, *ibid. Aph.* 948.

(b) *Exanthemata rubra minus periculum afferunt quàm albida; illaque quò vividiora præſtant, eò ſunt tutiora.* MEAD, *Monit. & Præcept. med. de Febre miliari* pag. 18.

C'étoit ici le cas d'une éruption miliaire, à laquelle les nouvelles accouchées ſont ſujetes, dont la cauſe la plus commune eſt la matiere laiteuſe qui vicie la lymphe. Ces boutons, après quelques jours d'éruption, ont blanchi à leur extrêmité, paroiſſant pleins d'une liqueur diaphane, & exhalant une odeur aigre. Cette éruption differe de celles dont parle LEVRET, *Art des Ac-*

preſque plus de redoublement : il vint des ſelles laiteuſes, d'un jaune-blanc, qui ſoulageoient la malade, & qui *dégageoient*, diſoit-elle, *la partie affligée* (a). La dou-

couch. chap. 3 ſect. 5. Il eſt toujours vrai que ces éruptions, chez de telles malades, ſont preſque toujours laiteuſes. M. *Bonté* en donne une deſcription ſuccincte dans le *Journ. de Méd. tom. vj, pag. 29 ſuiv.* & reconnoît la même cauſe. » Les » femmes, qu'elle attaque, (la miliaire) dit-il, » ſont nouvellement accouchées ; & les lochies » coulent peu. Cet état nous porte à croire que » l'humeur laiteuſe y a beaucoup de part. En effet, » cette humeur, retenue dans la maſſe du ſang, » peut y produire mille déſordres. Altérée par » nombre de cauſes qui ont précédé l'accouche- » ment, par la température même de l'air, elle » ne tarde guere, dans les tempéramens lâches » & foibles, à ſe corrompre & infecter la lym- » phe : ſon caractere eſt propre à la faire tourner » vers l'acide que l'odeur des ſueurs annonce ſen- » ſiblement. La ſéroſité ſurabondante, chargée » des parties groſſieres & viciées, s'arrêtant dans » les émonctoires de la peau, y forme des phlyc- » tènes d'abord tranſparentes. Quelques-unes des » parties de l'humeur du lait, les plus diviſées, à » l'aide de la ſéroſité, qui leur ſert de véſicule, » ſe portent bientôt, avec elle, à la peau ; & les » puſtules alors blanchiſſent, tandis que les au- » tres, mêlées avec la lymphe, forment des ſtaſes » & des irritations particulieres dans différentes » parties ; d'où nait un trouble général dans l'é- » conomie animale.

(a) *Critica (diarrhæa) ſolet poſt tertium vel quartum puerperûm diem incipere, alvo excernun-*

leur de la région hypogaſtrique ſe diſſipoit: la ſécrétion du lait commençoit à ſe faire aſſez bien; la malade tranſpiroit beaucoup, cette ſueur légere exhaloit également l'acide; l'éruption augmentoit; la fievre étoit petite; & à meſure que les évacuations ſe faiſoient, elle ſe trouvoit mieux: les fonctions naturelles ſe rétabliſſoient; elle avoit de l'appétit, le lait venoit plus abondamment, & elle commençoit à ſuivre un régime légérement nourriſſant, quand tout-à-coup la fievre revint, le dixieme jour de ſes couches, vers les dix heures du ſoir, malgré les moyens employés pour le rétablir. La nuit fut agitée: les épreintes de la région malade ſe réveillerent, & il vint une ſueur, vers le matin, qui diminua beaucoup la fievre; mais la malade ne laiſſa pas de ſe plaindre d'un mal-aiſe inexplicable: l'appétit ſe perdit; & les autres fonctions naturelles s'altérerent de nouveau. Le même jour, vers les deux heures après midi, dans le moment qu'elle croyoit ſe livrer au ſommeil, il luit prit une douleur des plus aiguës à la région malade, qui lui fit pouſſer les hauts cris pendant un demi-quart d'heure, & plus: la fievre reprit, avec friſſons, anxiétés précordiales, foibleſſe, aphonie. Ma femme

tur pultacea flava vel alba, aut binis his coloribus variegata cum levamine, &c. VAN SWIETEN, *ibid.* pag. 629.

baigna bientôt dans une ſueur preſque froide, que la vivacité des douleurs excitoit: le ventre ſe tendit avec météoriſme; le pouls devint petit, accéléré, vif & ſerré; le viſage ſe tira (*temporum collapſus*); les yeux perdirent leur vivacité, une langueur mourante y ſuccéda; de tems en tems une froideur glaçante s'emparoit du viſage, toujours couvert de cette ſueur qui mouilloit ſes cheveux & ſa coëffure, comme ſi on l'eût plongée dans l'eau. Il ſurvint quelques ſelles bilieuſes qui ne ſoulagerent point: quelques onces d'huile d'amandes-douces, avec le ſyrop d'*Althœa*, quelques lavemens émolliens, l'application d'un cataplaſme de même nature n'empêcherent point que l'inflammation du bas-ventre ne devînt générale. Cet état dura, depuis ſon invaſion juſques vers le matin, ſans relâche. Les ſymptômes étoient à un tel comble, qu'il ſembloit qu'elle dût ſuccomber bientôt à cet aſſaut. Elle paſſa la nuit dans une angoiſſe extrême, ſans pouvoir faire aucun mouvement dans ſon lit, ne pouvant prendre pour boiſſon & pour remede que du vin rouge (*a*),

(a) *In ipſis morbis inflammatoriis, tempore accedentis criſis, pulchrè mihi ſucceſſit, ſi ægro cochlear unum vini mollis & gratè cardiaci omni trihorio propinarem; indè enim ſine tumultu, mirè erectæ vires feliciſſimè hoſtilem materiam expellebant.* TISSOT, *de Febre biliosâ*, Lauſann. pag. 56.

trempé de deux tiers d'eau, avec un peu de ſucre, &, dans les intervalles, un peu d'eau d'orge: elle n'en prenoit que par cuillerée, ſans pouvoir en boire davantage à chaque fois, ce qu'elle répétoit preſque tous les demi-quarts d'heure. Cette boiſſon la ranimoit dans ces momens où il lui paroiſſoit devoir ſuccomber à des foibleſſes fréquentes. Des vapeurs (*a*) qui l'obſédoient dans ce tems orageux, rendoient ſon état encore plus dangereux. A cette époque, il n'y eut plus de lait qui vînt aux vaiſſeaux mammaires.

Le danger extrême où je vis ma femme me parut trop grave pour m'en tenir à mes

(*a*) » Les femmes en couches ſont celles qui en » éprouvent (des vapeurs) les ſymptômes les plus » effrayans, ſi elles ont fait des accouchemens » laborieux. Tous les membres du corps ſouffrent » des irritations cauſées à l'*uterus* : les vuidanges » diminuent ou ſe ſupprimment; (*on pourroit ajou-* » *ter qu'il en peut réſulter des dépôts laiteux*) & il » en ſurvient un grand nombre d'accidens, des » fievres, des ſpaſmes, des convulſions qui me- » nent ſouvent à la mort. « POMME, *Traité des Vapeurs*, pag. 391.

Mon épouſe étoit tellement agitée dans ces fâcheux & triſtes momens, qu'à chaque inſtant elle ſentoit tous ſes membres ſe retirer : c'eſt ainſi qu'elle s'exprimoit. C'étoit alors qu'il lui ſembloit devoir expirer. Cet état prouve combien le genre nerveux étoit ici *érétiſé*, & combien l'économie animale étoit bouleverſée.

propres lumieres. Je prirai MM. du Monceau, Médecin Penſionnaire de la ville de Tournai, & Jouret, Médecin de la ville de Leuze, de vouloir m'aider de leurs conſeils. Ils accoururent tous deux, & eurent la complaiſance de reſter chez moi pendant la nuit, où je crus encore voir expirer mon épouſe. Je dirai ici, en paſſant, qu'ils eurent la bonté de la revoir quatre à cinq fois pendant le cours de la maladie, & de me communiquer, par lettres, leurs conſeils. Je leur écrivois ſouvent l'état de la malade, & le traitement que j'employois.

M. Deſwatines, Médecin de ce bourg, voulut bien auſſi lui rendre viſite, ainſi que MM. Groſſe, Médecin de l'Hôpital Militaire à Saint-Amand en Flandres, Carvin, Médecin à Pomérœul, & Coulonvaux, Médecin à Condé, & m'honorer l'un & l'autre de leurs conſeils. Ces Médecins convinrent avec moi qu'il falloit ici employer les relâchans & les humectans, les délayans (a),

(a) C'étoit préciſément les ſeuls moyens (ſi j'en excepte le vin qui la relevoit dans ſes foibleſſes) de combattre, ſuivant la méthode de M. Pomme, les ſymptômes vaporeux qui l'obſédoient. Je n'employai ici aucuns anti-hyſtériques, ſi vantés, qui euſſent, ſans contredit, augmenté la criſpation du genre nerveux, ſi bien étayée par cet illuſtre Médecin, & qui euſſent trop incendié la maſſe du ſang. *Les délayans*, dit-il dans ſon Traité des Vapeurs, pag. 19, *& les humectans*

les émolliens & les réſolutifs, tant intérieurement qu'extérieurement, pour chercher à réſoudre une inflammation auſſi générale. Les ſaignées n'étoient plus ici de ſaiſon, à bien des égards : la foibleſſe du pouls, & l'éruption, qui ſe ſoutenoit, s'oppoſoient à verſer encore du ſang. Cette réſerve ſur la multiplicité des ſaignées eſt conforme au ſentiment de M. Levret. *J'ai vu*, dit-il, Aph. 995, *périr pluſieurs femmes qui avoient été beaucoup ſaignées, pour des dépôts à la matrice, à la ſuite des couches. Il y a plus : je n'en ai pas même encore vu échapper une ſeule* (a).

On appliqua donc des fomentations émollientes & réſolutives, imprégnées d'une diſſolution de ſel de tartre ; on fit des embrocations avec les onguens d'*Althœa* & *populeum*, l'huile de lin & roſat, & le baume tranquille ; on donna des lavemens fréquens d'huile de lin, & d'autres faits avec les plantes dont on ſe ſervoit pour

me paroiſſent les plus propres, & même les ſeuls néceſſaires à remplir mon objet.

(a) *Plures puerperas perire vidit* Levret, *quibus multum ſanguinis ductum fuerat : imò ne unicam evaſiſſe, dum hoc tentabatur ad avertendum vel curandam uteri ſuppurationem, vel metaſtaſim lacteam. Patet ergo non facilè in puerperio venam ſecundam eſſe, niſi urgens neceſſitas indicet hanc evacuationem.* VAN SWIÉTEN, pag. 634, Aph. 1332, *ibid.*

fomenter. La malade prit beaucoup de boiſſons délayantes & mucilagineuſes, aiguiſées de ſel de *duobus* ; elle continua l'uſage de ſon infuſion de pariétaire : l'eau d'orge, de gruau, le bouillon de poulet, de veau & le vin trempé compoſoient ſes boiſſons.

Les lavemens continués ouvrirent bientôt le ventre ; & les évacuations ſuivirent la fréquence de ces bains intérieurs, & donnerent du calme à la malade ; mais il revint, vers le ſoir, un redoublement de fievre, accompagné des mêmes ſymptômes, qui fit craindre encore un ſuccès malheureux. Il y avoit pourtant quelque choſe de moins grave que la nuit précédente ; & la malade fut un peu moins agitée : le vin & l'eau, dans ces circonſtances, étoit le remede qui la ſoulageoit infiniment, malgré les douleurs du bas-ventre, qui ſe réveilloient ſouvent, & d'où partoit la vivacité de ſymptômes auſſi cruels. Quelques déjections bilieuſes & ſpontanées, ſurvenues vers les trois heures du matin, donnerent un nouveau calme, & firent diminuer ce redoublement. Nous trouvâmes, en effet, la malade dans un état plus favorable le matin. Nous entrevîmes ici l'aurore d'une convaleſcence bien éloignée. Mon épouſe paſſa la journée aſſez tranquillement ; & le redoublement du ſoir

fut moins violent, quoique la nuit fût encore mauvaise. Les déjections étoient toujours bilieuses, & soulageoient. Les douleurs, dès cette nuit, changerent de place (*a*). On continuoit toujours la même méthode curative; & à mesure que la malade évacuoit, on voyoit le danger s'éloigner: les urines donnerent des signes de décoction, & dès-lors les selles devinrent encore laiteuses. Il y avoit, tous les matins, fort peu de fievre, qui redoubloit pourtant tous les soirs, avec moins d'agitation la nuit.

Le 29 Août cette fivre, qui redoubloit tous les jours, fut plus vive. Il y eut une pente au sommeil, que la malade ne trouvoit qu'avec peine, se sentant dans un abattement inexplicable. Ce mauvais sommeil étoit interrompu par des frissonnemens (*b*),

(*a*) Ce changement de douleurs qui se porterent vers la région hypogastrique gauche, dénotoit un déplacement de l'humeur morbifique que la nature préparoit à être évacuée. *Adeò que multum boni sperandum foret, si materia morbi (inflammatorii) locum mutaret.* VAN SWIETEN, Comment. in *Boerh.* Aph. tom. iij; Aph. 888, pag. 26.

(*b*) » C'est pourquoi le froid qui survient dans » les fievres continues, qui ont été traitées avec » méthode, est un bon signe; car c'est une marque » que la maladie a changé, & que sa violence a » diminué: cette observation se présente souvent » dans ma pratique. . . . . Le froid » qui survient dans les maladies est critique, &

ſuivis de chaleur : la malade ſe réveilloit avec frayeur. Cette nuit fut auſſi fâcheuſe que les précédentes ; mais, vers les quatre heures du matin, il ſurvint un doux ſommeil qui dura près de trois heures : ſon réveil fut agréable & calme ; & cette journée ſe paſſa dans une tranquillité qu'elle déſiroit depuis long-tems. Il y eut, ce jour-là, bien peu de fievre. On vit alors reparoître le cours des lochies : le ventre devint plus libre, & les déjections meilleures. A cette époque les douleurs du ventre diſparurent : la langue fut moins chargée, & la ſoif ne preſſoit guere. Le ſoir pourtant il ſurvint un léger redoublement : on continua toujours la même méthode curative. J'y avois ajouté cependant l'uſage de la *décoction de tamarins de* FULLER, avec la gelée de groſeilles. On ne répétoit plus les lavemens ſi ſouvent. Le ventre commença enfin à baiſſer inſenſiblement, & à s'aſſouplir un peu : il n'y avoit plus de douleur, ſinon à la région de la matrice, lors de l'écoulement des lochies. Cette évacuation étoit glaireuſe & ſanguinolente, quelquefois

» annonce que la nature travaille à quelque criſe. » La chaleur naturelle ne ſouffre pas en vain de » pareilles violences. *Maladies traduites du latin » de* BAGLIVI, *article du* Froid dans les » maladies aiguës, *pag.* 167 & 168 ; *par M.* »S. AIGNAN. «

noire, tirant ſur le brun (*a*). Cette circonſtance fit ſuſpendre l'uſage de la décoction des tamarins. Les déjections ne laiſſerent pas, malgré cela, d'être toujours laiteuſes & abondantes; & la malade étoit beaucoup mieux. Il n'y eut point de changement juſqu'au 5 Septembre, 22e jour de la maladie (*b*); & l'inſomnie fit que les nuits furent toujours fâcheuſes. Du 5 au 6 du même mois la maladie changea de face. Les déjections, qui, le ſoir, avoient été plus copieuſes, continuerent, toute la nuit, à être fréquentes & de même nature; &, le matin, le ventre avoit déjà repris ſon état naturel: elles vinrent, de tems en tems, pendant le jour & la nuit ſuivante. Le ſeptieme même ſcene, de ſorte que la malade commençoit à s'affoiblir. Je craignis

(*a*) » Des trois autres eſpeces de lochies que » j'ai dit être contre nature; la premiere eſt de » conſiſtance glaireuſe, ſans couleur, ſans odeur, » & ne coule qu'en petite quantité: elle eſt ordi- » nairement dans les inflammations de la matrice, » & dans les maladies aiguës des nouvelles accou- » chées. Les femmes ſont en grand danger en » pareille circonſtance. « LEVRET, *ibid. Aph.* 851.

(*b*) On pouvoit alors, d'après l'obſervation du ſavant *Sydenham*, regarder cette malade preſque hors de danger. *Cùm ſingulo quoque die*, dit-il, *curationis negotium magis magiſque extrà aleam ponatur, & ſi ægra vigeſimum diem ſuperaverit, jam ferè in vado eſt.* SYDENH. *Diſſert. epiſt.* Pag. 537.

que cette diarrhée critique ne trouvât point de bornes. Pour éviter l'excès des évacuations, je mis en usage la décoction blanche de Sydenham, l'eau de riz, des bouillons de poulet farcis de riz: ces petits remedes modérerent cette diarrhée, &, le huitieme, au matin, la nature étoit calme: il n'y avoit plus de fievre, elle avoit disparu dès le 6; mais elle se fit ressentir, plus ou moins, tous les soirs. Un pouls irrégulier, quelquefois avec intermittence, précéda & accompagna cette diarrhée (*a*), qui dura six jours. Les déjections étoient très-fétides, & toujours laiteuses. Dès-lors l'appétit revint, & persista, quoique, tous les soirs, il y eut toujours de la fievre. Il survint à cette époque une toux fâcheuse & seche qui la fatigua pendant le cours de la convalescence. Il faut remarquer que cette malade, dans la meilleure santé, est sujete de tems en tems à une toux qui ne la dérange guere.

(*a*) » Aux irrégularités de ce pouls se joignent souvent des intermittences très-remarquables. . . . . *Solano* a avancé que le pouls, qui annonce le dévoiement critique, est le pouls intermittent. . . . . L'intermittence, jointe aux irrégularités, annonce plus certainement cette crise. C'est donc à ces irrégularités qu'il faut d'abord faire attention, lorsqu'il s'agit de juger du pouls du dévoiement critique. « BORDEU, *Recherches sur le pouls, pag.* 80 & 81.

Ce

Ce cours de ventre diſſipa le gonflement, la tenſion & la douleur du bas-ventre. Ce principe de guériſon nous permit de la mettre au régime des convaleſcens, pour commencer à rétablir ſes forces, que la longueur de ſa maladie & les différentes évacuations avoient abattues.

Malgré les marques les plus flatteuſes d'un rétabliſſement prochain, cette toux, dont je viens de parler, revenoit importunément tous les ſoirs, avec agitation dans le pouls. Elle tenoit de la quinte, & étoit ſi fâcheuſe, que ni les pilules de cynogloſſe, ni les béchiques incraſſans ne pouvoient la calmer. Vers minuit elle cédoit à un ſommeil qu'elle interrompoit ſouvent.

Tous les matins la malade étoit bien : ſon appétit ſe ſoutenoit; les alimens doux, que ſon état permettoit, rétabliſſoient ſes forces; le ventre étoit libre, les déjections toujours laiteuſes avoient de la conſiſtance. Cette ſituation dura près de trois ſemaines, & les périodes de ſa toux étoient marqués tous les ſoirs. Vingt-cinq grains de pilules de cynogloſſe ſuffiſoient à peine pour lui procurer un calme déſirable.

Dans le cours de cette convaleſcence imparfaite, le pouls devint encore irrégulier & intermittent. Je pronoſtiquai un nouveau cours de ventre; il arriva effectivement : dès cette nuit-là elle eut quatre

à cinq ſelles copieuſes, avec tranchées, & ſemblables aux précédentes. Ce nouveau trouble de la nature fut l'effet d'une fievre très-marquée qui vint ce jour-là (17 Septembre) avec friſſons. Les déjections continuerent : la toux la fatiga cruellement, & la fievre ſe termina, le matin, par une ſueur : l'appétit qui avoit diſparu, revint à l'ordinaire, & la malade fut ſenſiblement mieux après ce petit aſſaut.

Ces différentes circonſtances qui troubloient ſa convaleſcence, dénotoient une fievre double-tierce-intermittente, entretenue par un reſte de matiere morbifique, avec ſaburre des premieres voies. Je tentai de la purger avec le ſyrop de rhubarbe compoſé, & d'employer le quinquina avec la rhubarbe. Elle ne put ſoutenir l'uſage de ces derniers remedes. J'en vins donc aux lavemens de quinquina, qui diſſiperent cette fievre du ſoir, & firent diminuer la toux importune.

Après ce nouveau calme les lochies revinrent abondamment : les forces dès-lors ſe rétablirent mieux; la toux fut ſupportable, & la malade expectoroit, ſans peine, des crachats glaireux. Après une auſſi longue convaleſcence, & cette toux importune commençant à diſparoître, il y avoit lieu d'eſpérer que la malade ſe verroit bientôt au-deſſus de tout. On ſe trompoit : l'ennemi n'étoit point encore dompté. Des

douleurs hémorrhoïdales-internes vinrent assaillir cruellement mon épouse : elle souffroit le martyre chaque fois qu'elle alloit à la selle. Le beurre de sureau, celui de poreau, le baume tranquille, le *populeum*, l'application des sang-sues à l'anus ne calmerent guere ce mal, & ne diminuerent rien de sa cause. Ce contre-tems réveilla, moins vivement pourtant, les douleurs du bas-ventre, qui n'étoient sans doute que l'effet des secousses de sa toux, & celui des douleurs hémorrhoïdales.

Je ne trouvai rien de plus expédient pour rendre ces maux moins cruels & moins aigus, que de lui prescrire tous les jours une once & demie de lénitif délayé dans le vin blanc : par-là les selles furent plus liquides, & conséquemment irritoient moins les vaisseaux hémorrhoïdaux enflammés & tuméfiés ; les douleurs en furent moins vives & plus supportables.

De tems en tems mon épouse commença à se plaindre d'un mal aux reins, & d'une douleur sourde à la région de la matrice, qui s'étendoit vers l'endroit qui avoit été le siege de la maladie primitive. Quelques jours après, dans un moment où elle se trouvoit assez bien, se promenant dans sa chambre, il se fit un écoulement abondant par la matrice, d'une matiere purulente & blanche ; cet écoulement continua de se

faire de tems en tems, pendant plus de quinze jours. (*a*) Il en réſulta un ſoulagement notable; & la toux qui fatiguoit encore quelquefois, a preſque diſparu dès-lors, de même que les douleurs hémorrhoïdales. Malgré ce ſurcroît de maux, l'appétit & le ſommeil étoient bons; & la malade commençoit ſeulement à ſe rétablir de mieux en mieux. (*b*)

Je conſeillai qu'à meſure que ſa ſanté renaiſſoit, que ſes forces revenoient, elle prît la peine de faire tetter ſon enfant, ou qu'elle ſe fît ſucer par quelqu'autre perſonne. C'étoit chercher le moyen de pouvoir alaiter ſon enfant.

(*a*) Je dirai ici en paſſant que, long-tems après ſon parfait rétabliſſement, elle s'apperçut toujours de tems à autre de cet écoulement.

N'étoit-ce point là un vrai cours des lochies naturelles que la maladie avoit ſuſpendues ſi long-tems? Cette matiere, fournie par la matrice, avoit aſſez les qualités que lui donne M. *Levret. Les lochies naturelles*, dit-il, pag. 153. Aph. 846, *à tous égards, doivent avoir, auſſi-tôt après la fievre de lait, ou après le tems qu'elle a coutume de ſe déclarer, la couleur & la conſiſtance d'un pus louable, mais dont l'odeur ſeroit lymphatique, & enſuite d'un lait crêmeux.*

(b) *Tunc autem debet promoveri lactis ſecretio in mammis, quod obtinetur fotu & leni frictione, præcipuè frequentiori ſuctione vel infantis, vel ſi ille vacua nolit ducere ubera alterius mulieris.* VAN SWIETEN, tom. jv, pag. 643, §. 1339.

Le retour du lait vers ſes organes naturels, après qu'une femme nouvellement accouchée, ou une nourrice l'a perdu par quelque maladie aiguë, n'eſt pas rare (*a*), ſi ces femmes prennent le ſoin néceſſaire pour l'y rappeller; car il eſt vraiſemblable qu'une femme qui vient d'eſſuyer un épanchement de lait, rétablie du déſordre qu'il a cauſé, conſerve chez elle une diſpoſition à fournir un nouveau lait, qui, de ſa nature, aime à ſe porter vers ſes propres organes. Au reſte, ne peut-il pas arriver qu'une partie de cette humeur laiteuſe, qui s'étoit dépoſée ſur quelques viſceres, rentrée dans le torrent de la circulation par une ſuite de la réſolution, & n'ayant peut-être ſouffert aucune altération, reprenne la route dont elle s'étoit dévoyée, d'abord que la nature a retrouvé l'équilibre qu'elle avoit perdu?

Quoi qu'il en ſoit, mon épouſe vit avec plaiſir que les ſoins qu'elle prenoit pour rappeller ſon lait, n'étoient point infructueux; & deux mois & demi environ après ſes couches, elle apperçut enfin les premieres gouttes de cette liqueur nourri-

(*a*) On peut en voir la preuve dans le Journal de médecine, Août 1764. J'ai déjà vu pluſieurs fois le lait reparoître, après qu'il s'étoit dépoſé ſur quelques viſceres. Tout dépend d'une réſolution de ces ſortes d'inflammations.

ciere qu'elle deſtinoit à ſon enfant. Tous les jours il en vint de plus en plus; &, à meſure qu'elle ſe rétabliſſoit, il revenoit plus abondamment; de ſorte qu'en fort peu de tems elle put elle-même donner à ſon enfant ce qu'un ſang étranger lui fourniſſoit mercenairement tous les jours; &, en le nourriſſant elle-même, elle l'a vu croître avec joie ſous ſes yeux. Cependant les douleurs hémorrhoïdales n'étoient point encore diſſipées tout-à-fait; mais la convaleſcence faiſoit des progrès vers ſon parfait rétabliſſement, quand tout-à-coup il ſurvint une fievre vive, avec éryſipele au viſage, qui dura trois jours, & ſe termina par une ſueur abondante. Le régime & l'infuſion des fleurs de ſureau (*voyez* TISSOT, *Avis au Peuple*, *chap.* des Eryſipeles, §. 279, *pag.* 233 & 234) & d'autres boiſſons délayantes & adouciſſantes ont ſuffi. Alors les douleurs hémorrhoïdales diſparurent, & ſa convaleſcence ſembla enfin ſe confirmer de plus en plus. Mais, ſur la fin de Novembre, la fievre revint avec friſſons: les douleurs des hémorrhoïdes ſe firent encore reſſentir vivement; une ſueur la termina après douze heures d'accès. Le ſoir elle revint, de même que le lendemain, & ſe termina à l'ordinaire. Je la mis au régime, & je me ſuis contenté de la purger: elle évacua avec ſoulagement; &, depuis

lors, elle s'eſt rétablie, au point qu'elle a nourri ſon enfant ſans déranger ſa ſanté, qu'elle avoit recouvrée avec peine.

L'hiſtoire de cette maladie, les progrès qu'elle a faits, l'heureuſe iſſue qu'elle eut, & la longue convaleſcence qui y ſuccéda, nous démontre quels ſont les rudes aſſauts que la nature, qui veille toujours à la conſervation de chaque individu, a dû eſſuyer pour ſe dépouiller d'une humeur morbifique, dépoſée ſur les viſceres du bas-ventre, dont le déſordre fut porté preſqu'à ſon comble : elle n'y parvint que par des efforts répétés, que l'art a ſoutenus & entr'aidés.

La premiere évacuation critique qu'elle procura, fut cette diarrhée qui ſurvint environ le vingt-unieme jour après ſes couches, après avoir vaincu les attaques les plus vives. (*a*) Cette criſe ne fut qu'imparfaite ; & les autres mouvemens critiques que j'ai obſervés, & qu'une fievre très-ſenſible a caractériſés chaque fois, nous prouvent évidemment que cette nature, allégée d'un amas d'humeur qu'elle venoit d'évacuer, conſervoit encore dans ſon ſein

(a) *Ad eumdem verò modum* (ſcilicet ac in febribus), *etiam mulieribus criſes à partu contingunt.* HIPPOCRAT. *in Progn. Charter.* tome viij, page 668.

un levain étranger qu'elle ne put chaſſer que par différentes repriſes. Ne ſemble-t-il pas qu'elle ſe reposât, après ce cours de ventre critique, pour élaborer le reſte de la matiere morbifique, & la rendre propre à être évacuée par la même voie ? Auſſi une ſeconde diarrhée critique ſurvint, & diſſipa les ſymptômes qui l'avoient annoncée. (a) Malgré que, juſqu'à ce tems, les évacuations avoient été abondantes par les ſelles, & que les autres couloirs, par une ſuite du relâchement qui avoit ſuccédé à l'érétiſme général de tous les ſolides, avoient fourni une quantité notable de l'humeur morbifique, confondue dans le torrent de la circulation, depuis l'heureuſe réſolution de cette inflammation, la ſuite de la convaleſcence nous prouve bien que la maſſe du ſang n'étoit point encore dépouillée du levain morbifique. La toux importune, qui fatiguoit la malade tous les ſoirs, avec une agitation fébrile, & qui revenoit preſque

(a) *Sæpè enim accidit in morbis gravioribus, non unico certamine, naturam de morbo triumphare poſſe, ſed poſt fallaces inducias morbum denuò inſurgere, neque integrè debellari, niſi novis turbis excitatis, illud quod de materiâ reſtabat in corpore, expellatur, & quidem non unicâ, ſed pluribus ſæpè viis exeat.* VAN SWIETEN, tome ij, §. 587, page 55.

toujours à la même heure, ne dépendoit que de cette cauſe qui agaçoit les organes de la reſpiration. Les lavemens de quinquina n'agirent que foiblement ſur elle, puiſqu'elle n'en devint que moins fatigante. N'étoit-elle point autant *ſympathique* qu'*idiopathique ?* L'écoulement de la matrice, qui l'emporta preſqu'entiérement, n'en eſt-il point un garant ?

Les douleurs hémorrhoïdales ne devoient point reconnoître d'autre cauſe qu'un reſte de matiere morbifique, dont les parties voiſines étoient à peine dégagées, & qui s'étoit fixée ſur les vaiſſeaux hémorrhoïdaux, & même ſur la matrice, qui s'en débarraſſa à la ſuite.

Ce fut alors, comme on a vu par le détail de cette maladie, que la nature, débarraſſée preſque de toute part, donna des marques que l'équilibre & le mouvement des humeurs étoient rétablis. Les ſécrétions, juſqu'alors troublées, ſe firent mieux : les ſolides avoient repris, en partie, leur ton naturel ; & leurs oſcillations, néceſſaires au mécaniſme de la ſéparation des humeurs, par leurs voies ſécrétoires, s'étoient déjà preſque rétablies. Ce fut alors, dis-je, que les glandes mammaires fournirent derechef un nouveau lait, dont la qualité balſamique & l'abondance correſpondoient

au rétabliſſement des forces de cette convaleſcente.

La maſſe des humeurs cependant tenoit encore caché chez elle un reſte de la matiere morbifique, qui ſe déclara par cette fievre éryſipélateuſe, que je regardai comme un nouveau mouvement critique dont la nature ſe ſervoit pour la chaſſer par les couloirs de la peau. L'heureuſe terminaiſon de cette fievre éryſipélateuſe n'étoit encore qu'une nouvelle treve : il reſtoit quelque choſe à dompter, que la nature a ſubjugué enfin, & dont elle s'eſt dépouillée tout-à-fait, vers la fin de Novembre. La fievre d'accès qui ſurvint alors, & qui ne dérangea guere l'économie animale, mit le ſceau à la convaleſcence. Il n'arriva plus aucun trouble depuis lors, & l'on vit la ſanté de mon épouſe reprendre de nouvelles forces.

Tant de récidives, qui rendirent cette convaleſcence languiſſante, ont vérifié l'aphoriſme d'Hippocrate : *Quæ poſt criſim relinquuntur, recidivam facere ſolent.*

Tout prouve que cette inflammation preſque générale des viſceres du bas-ventre, par métaſtaſe de la matiere laiteuſe, a pris ici la voie de la réſolution. *C'eſt aſſurément la terminaiſon la plus favorable, & même la ſeule déſirable*, dit PUZOS,

pag. 365 & 366, *puiſque les autres ſont, ſi point mortelles, du mois très-dangereuſes.*

Il falloit donc que l'art, aidé de la nature, ou plutôt que tous deux de concert, travaillaſſent puiſſamment à la coction de cette humeur morbifique, &, qu'après l'avoir préparée à enfiler les couloirs des inteſtins, cette *diarrhée laiteuſe* ſurvînt, pour mettre la malade à l'abri des ſuites les plus fâcheuſes. C'étoit-là la ſeule voie propre qui pût entraîner la matiere hétérogene, fixée ſur le bas-ventre (*a*). Les autres évacuations critiques ne furent que ſecondaires: elles dépurerent la maſſe du ſang de ce dont elle avoit été viciée pendant le cours de la maladie. Il étoit impoſſible que la ſanté pût ſe rétablir, ſans cette dépuration, qui fut l'ouvrage de la nature, que l'art a guidée pas à pas.

(a) *Quibus verò febris, vel morbus acutus connectatur ex cacochymiâ hærente in inteſtinis, meſenterio & hepate, aut in quibus morbis acutis hæc ſimul adeſt materia, his critica alvi perturbatiò poteſt fieri, auferens alienum illum humorem.* DEGORTER, *Medicin. Hippocrat. Aph.* 59, pag. 120.

LETTRE

Sur une Cardialgie ; par M. RENARD, Docteur-Médecin à la Fere en Picardie.

MONSIEUR,

J'ai consulté plusieurs Auteurs sur la cardialgie ; tous me paroissent d'accord sur les causes, le siege, les symptômes & la cure de cette maladie. Elie Col de Villars, dans son *Dictionnaire de Médecine*, la décrit ainsi : » Douleur violente, qu'on sent à l'ori-» fice supérieur de l'estomac, accompagnée » de défaillances, de palpitations de cœur, » de sueurs froides, & d'inquiétudes si » grandes, qu'on veut à tous momens chan-» ger de place. « M. Lieutaud, dans son excellent *Précis de Médecine-pratique*, en parle en ces termes : » Si la douleur de » l'estomac est plus forte & plus mordi-» cante, sans être excessive, on lui donne » le nom de *cardialgie*, qu'on suppose avoir » son siege à l'orifice supérieur de l'esto-» mac, nommée *cardia* par les anciens : » elle est la suite très-commune des digest-» tions laborieuses, & vient le plus souvent » par paroxysme. «

Le sieur Branche le fils, Musicien très-habile & très-distingué, qui donne lieu à

cette lettre, a éprouvé ces différens ſymptômes. Il rapportoit toutes ſes douleurs à la poitrine & à l'eſtomac, ſans pouvoir déſigner un endroit fixe ; c'eſt ce qui a fait dire à M. Sauvage, Tom. IV, pag. 123 : *Verùm ægri ità confusè ſentiunt locum affectum, ut indigitare ipſum determinatè nequeant.* Il étoit tourmenté de rapports flatulens qui l'obligeoient de reſter aſſis, la plus grande partie du tems, pour les rendre avec plus de facilité. Si, malgré cette poſition favorable, quelque obſtacle s'oppoſoit encore à leur ſortie, ſon inquiétude alors devenoit extrême : il croyoit étouffer à chaque inſtant, ſortoit de ſon lit, & couroit les appartemens, comme pour éviter la mort. Ce diagnoſtic fit croire au Chirurgien qui le traita, les ſix ou ſept premiers jours, que la maladie étoit venteuſe. On penſera, ſans doute, que, d'après cette æthiologie, notre Phlébotomiſte aura combattu ces flatuoſités par des délayans, des tempérans & des laxatifs, & enfin par les carminatifs, les anodins & les anti-ſpaſmodiques. Cette pratique eût été trop ſcientifique & trop compliquée pour lui. La ſaignée & l'émétique ſont ſa panacée univerſelle : auſſi n'a-t-il employé, dans cette occaſion, que ces deux moyens triviaux de guérir. Cependant M. Lieutaud, en parlant des remedes qui conviennent dans les

maladies venteuſes, aſſure que les émétiques ſont rarement permis, & que l'on ne doit s'y déterminer que par l'importance des nauſées. (Qu'auroit-il dit dans la cardialgie.) Il n'admet auſſi la ſaignée comme avantageuſe, que lorſque l'âge, le tempérament & les autres circonſtances le permettent. Heureuſement la ſaignée convenoit aſſez dans la cardialgie du ſieur Branche ; mais l'émétique & les autres purgatifs draſtiques étoient on ne peut pas plus contraires (*a*). Tous les jours on avale des remedes comme on prend un billet de loterie : le ſuccès en eſt tout auſſi douteux. Quelle confiance aveugle ! ou quel mépris de la vie ! Si tous les hommes étoient vertueux, ils n'auroient plus la fureur d'exercer une profeſſion pour laquelle ils ne ſont pas nés, & qui exige des connoiſſances très-étendues, qu'il leur eſt impoſſible d'acquérir ſans une étude longue & très-diſpendieuſe. Au contraire, ils ſe rendroient alors, avec docilité, à l'avis du Poëte qui dit :

Soyez plutôt maçon, ſi c'eſt votre métier.

(a) *In principiis acutorum morborum ac inflammatoriorum purgandum non eſt, præſertim per cathartica vehementiora . . . . . Si tunc temporis purgans medicamentum propinaveris, vel adduces quæ adducanda non erant, vel jugulabis ægrotum, vel quod frequentiùs obſervavi, febrem exacerbabis.* BAGLIVI, *lib. 1, cap. xij*, pag. 135.

Cependant j'admets, avec quelques Auteurs, une cardialgie flatueuſe ; mais elle a des ſignes pathognomoniques qui n'exiſtoient pas chez notre malade. On la reconnoît ſur-tout à une tumeur, de la groſſeur d'un œuf de poule, ſituée à la région épigaſtrique, vers le pylore. Cette maladie reſſemble beaucoup à la colique venteuſe d'eſtomac. Tous les Praticiens conſeillent, dans les premiers jours de cette maladie, l'eau de poulet, le *laudanum*, les clyſteres, & l'application des linges chauds ſur l'eſtomac & aux pieds. Quand le malade eſt pituiteux, & ſans fievre, ils ordonnent les baies de genievre, le poivre, l'anis, le fenouil, & ſur-tout la thériaque récente. Si le Chirurgien s'étoit conduit ainſi, il auroit été d'accord avec lui-même ; &, par le plus grand hazard, le malade en auroit tiré quelque profit, quoique ſa maladie fût une cardialgie inflammatoire.

Il y avoit chaleur, fievre ardente & continue, douleur inſoutenable, & pulſations fréquentes au *cardia* (*a*). On avoit pratiqué

(*a*) Il faut faire attention que les fievres ardentes, fort aiguës, & accompagnées d'épiphénomenes dangereux, ſont ſouvent compliquées de quelqu'inflammation intérieure qui doit être le principal objet de la cure de la maladie ; encore faut-il obſerver que ces inflammations ſont d'autant plus redoutables, qu'étant produites par une cauſe

deux saignées, dans les premiers jours : on n'a pas pu me dire si le sang étoit échauffé, bilieux ou coëneux. Le malade sentoit de légers frissons, au moindre mouvement : le refroidissement des extrêmités sur-tout étoit marqué & fréquent. Le pouls étoit dur, vîte, concentré, & souvent inégal. La langue étoit aride & chargée d'une crasse jaune & épaisse. *Bona lingua*, dit Baglivi, pag. 425, *semper bonum indicat : mala semper suspecta, semper timenda ; maltò magis, si viscida fuerit, arida, spurca malique saporis*..... L'insomnie étoit continue ; &, pour surcroît de malheurs, notre Artiste moribond n'ignoroit pas que ses parens les plus proches & les plus chers étoient assez sérieusement malades. Cette famille affligée, livrée à l'impéritie d'un Chirurgien présomptueux, auroit peut-être bientôt payé le tribut à la mort, si une demoiselle, dont l'urbanité, la bienveillance & l'humanité sont admirées & applaudies de toute la ville, ne m'eût fait prier de lui donner mes soins. Amatrice des beaux arts, elle les cultive avec goût, & les rend avec agrément. Ajoutez à tant de graces & de

très-âcre, elles dégénerent souvent en gangrene. Alors la cure ordinaire des inflammations réussit rarement ; & l'art a très-peu de ressources contre des maladies si funestes. QUESNAY, *tome ij, page 342.*

talens les vertus les plus eſtimables; celles du cœur ſur-tout : l'éloge ſera ſincère, vrai & déſintéreſſé.

M. Lieutaud dit qu'on n'a de reſſources, pour les phlogoſes internes, que dans la réſolution pour les parties qui ne ſauroient avoir d'égout; & quand la réſolution n'a pas lieu dans les quatre ou cinq premiers jours, on doit s'attendre à un abſcès, à un ulcere, à la gangrene ou au ſquirrhe. Celle-ci ſe ſeroit ſûrement terminée par la gangrene (*a*), qui s'annonçoit déjà par une douleur brûlante & aiguë, par un pouls foible & intermittent, par des anxiétés, des ſueurs froides, & un accablement univerſel : les longues ſyncopes, les ſuffocations fréquentes, les levres livides & le viſage plombé nous faiſoient craindre une mort prochaine.

Le ſpaſme & l'ardeur étoient ſi conſidérables, qu'il ne ſe faiſoit preſque plus d'évacuations. Pendant quatre jours le malade a rendu tout au plus un verre d'urine. Je crus les lavemens indiqués (*b*) : j'en fis don-

(a) *Inflammationes gangrænam inducunt, tùm ratione infractùs ſyſtrophici, tùm ratione ſtrangulationis vaſorum, nervis & aponevroſibus irritatis.* SAUVAGES, tome iij, page 537.

(b) *In inflammatoriis enim affectibus laxitas, tùm in ſolidis, tùm in fluidis, neceſſaria eſt. Etſi non adſit, à medico, per debita remedia, procuranda; in hoc enim unicè tota vis curationis conſiſtit.* BAGLIVI, de Fibrâ motrice, page 311.

ner un émollient, & appliquer le marc ſur le bas-ventre, ſans le moindre ſuccès. Au contraire, l'état du malade parut encore plus déplorable qu'auparavant. Cela ne m'empêcha pas d'adminiſtrer, le lendemain, un laxatif tamarindé & nitré en lavage : ſon effet fut preſque nul. Cependant l'agitation étoit extrême : le malade ne pouvoit plus reſter en place ; tout l'incommodoit ; déjà le déſeſpoir s'étoit emparé de ſon eſprit. J'étois moi-même fort inquiet, & en ſuſpens. Enfin le ſpaſme me décida pour les calmans ; & auſſi-tôt je fis prendre au malade une potion compoſée avec l'æther, la liqueur anodine-minérale d'Hoffmann, les eaux de ſureau & de tilleul, & le ſyrop de pavot blanc. On répéta pluſieurs fois ce patégorique, ou un autre préparé avec l'huile récente d'amandes-douces, le ſel de prunelle, l'*opium* & le ſyrop de pavot rouge. A peine le malade en eut-il avalé deux cuillerées, qu'il ſe fit une évacuation étonnante. Les urines coulerent pendant pluſieurs minutes. Tout fut mouillé. Les ſelles ne furent pas tout-à-fait auſſi abondantes. Pour en procurer le cours, j'ordonnai, le lendemain, le caſſe-manne de Fernel, qu'on appelle aujourd'hui très-improprement *Tronchinade*. (a) Ce laxatif

(a) C'eſt un compoſé de caſſe, de manne & d'huile d'amandes-douces. Je ne ſais par quelle

fit un effet merveilleux ; mais la maladie ne prit pas encore un caractere plus favorable. Je ſoupçonnai toujours la gangrene ; & je m'oppoſai à ſes progrès par des juleps compoſés d'anti-ſeptiques, d'anodins & d'anti-ſpaſmodiques. Celui qu'on préparoit avec l'eau ſimple de méliſſe, l'eſprit de corne-de-cerf, le muſc & les ſyrops fébrifuge & diacode, a toujours eu le plus grand ſuccès.

Les fomentations ou cataplaſmes émolliens, anodins & aromatiques, non plus que les véſicatoires, appliqués ſur l'endroit douloureux, n'ont pour ainſi dire procuré aucun ſoulagement. Cependant quelques obſervations médicales atteſtent qu'il y a eu pluſieurs cardialgies guéries par l'application de remedes externes. (*a*) Van

prévention on enleve aux anciens l'honneur de certaines inventions, pour en gratifier les modernes. C'eſt un larcin dont la poſtérité ſaura bien les venger. M. Tronchin eſt tout au plus reſtaurateur de ce remede aſſez médiocre. A mon avis, cela devroit lui mériter bien moins d'éloges que la gymnaſtique qu'il a rétablie en France ; mais ni l'un ni l'autre ne doivent être nommés *Tronchinade* ; c'eſt abuſer des termes, & les multiplier ſans néceſſité.

(a) *Incredibilem enim efficaciam habere aliquandò, externè iis locis* (cardiæ) *applicata, docent obſervationes medicæ.* VAN-SWIETEN, ubi de Gangrænâ, tome j, page 713.

Helmont, entr'autres, a vu une cardialgie se terminer, en peu d'heures, par l'application d'un emplâtre aromatique, large comme la main.

Enfin, après plus de quinze jours passés dans l'inquiétude & l'usage de ces différens remedes, le malade est entré en convalescence. Il y a déjà plus de deux mois que la maladie est absolument terminée; & il y a tout au plus quinze jours que notre Artiste a repris ses occupations, qui lui méritent toujours, de la part des Connoisseurs, de nouveaux éloges & de nouveaux applaudissemens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXAMEN

D'une Préparation de Mercure précipité, décrite, sous le nom de Poudre de vie, *au Dictionnaire médicinal portatif* 1763; *par M.* LECHANDELIER, *Apothicaire à Rouen, Membre de l'Academie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même Ville.*

L'Auteur anonyme du *Dictionnaire médicinal portatif* assure que les effets de la *poudre de vie*, dont il donne la préparation, & dont il conseille l'usage interne, sont différens *du tout au tout* de ceux du préci-

pité ordinaire : » que ſa différence ſe fait » ſentir dans ſa préparation inconnue juſ- » qu'alors (*a*), & que c'eſt le meilleur re- » mede intérieur que l'on puiſſe donner dans » les écrouelles, cancers, épilepſie, &c. » à la doſe de quatorze grains pour les adul- » tes. (*b*) «

Cependant, ſollicité de préparer cette *poudre de vie*, j'ai long-tems réſiſté, par la ſeule raiſon que l'uſage intérieur du mercure précipité eſt ſi rare, qu'il me paroiſſoit interdit. » Le précipité blanc, même lorſqu'il

(*a*) La même préparation ſe trouve décrite mot à mot dans le Supplément ou tome VI de l'*Abrégé de toute la médecine pratique*, imprimé en 1737, dans le chapitre des Remedes particuliers qui ſe diſtribuent dans l'Europe; & on y avertit que ces remedes ſont extraits du *Dictionnaire médicinal*, publié à Bruxelles en 1733.

(*b*) Cette préparation conſiſte, ſuivant l'Auteur, 1° à faire fondre demi-once de ſel marin décrépité dans deux onces d'eau-forte double. 2° A faire diſſoudre deux onces de mercure revivifié dans cette eau-forte décantée. 3° A verſer la diſſolution dans une pinte d'eau ou *environ*, où l'on aura fait fondre une poignée ou *environ* de ſel marin ; les laiſſer repoſer vingt-quatre heures, verſer l'eau par inclinaiſon, laver le précipité douze fois. 4° Faire ſécher le mercure dans une écuelle de terre, ſur les cendres chaudes. 5° Brûler, à trois repriſes, ſur ce précipité, de l'eſprit-de-vin déphlegmé, en remuant avec un bâton de canelle.

» a été ſublimé, eſt encore trop chargé » d'acides, dit M. Baron, pour qu'on puiſſe » en faire uſage intérieurement, ſans dan- » ger : il faut bien ſe garder de le donner à » la même doſe que le ſublimé doux ordi- » naire ; le mieux eſt de le réſerver pour les » uſages extérieurs. «

J'ai voulu enfin éclaircir mes doutes ; j'ai opéré, en me conformant au procédé décrit par l'Auteur, & en examinant attentivement les différentes circonſtances ; mais il ne ſuffit pas de porter tacitement la circonſpection juſqu'au ſcrupule ; & je croirois manquer à un de mes devoirs, ſi je ne rendois pas un compte public de ma délicateſſe & de mes réflexions.

Ier PROCÉDÉ. En ſuivant la formule donnée par l'Auteur, j'ai broyé dans un mortier de marbre deux gros de ſel marin décrépité ; je l'ai mis dans un petit matras, avec trois onces d'eau-forte ; j'ai agité ſouvent le matras, pour aider la diſſolution du ſel marin : après quarante-huit heures, le ſel n'étoit pas totalement diſſous ; j'ai décanté l'eau-forte, & j'ai filtré ce qui reſtoit au fond ; j'y ai joint enſuite une once de mercure dans un autre matras que j'ai mis ſur le feu au bain de ſable.

L'Auteur demande un poids égal de mercure & d'eau-forte ; mais je ne penſe pas qu'on puiſſe tirer aucune conſéquence de la

différence de poids dans mon procédé ; je ſavois que mon eau-forte ne diſſolvoit pas un poids égal de mercure, mais qu'il en falloit quatre onces quatre gros pour diſſoudre trois onces de mercure.

L'addition du ſel marin dans l'eau-forte, pour la diſſolution du mercure, eſt contraire aux loix de la chymie, puiſque ce ſel a la faculté de précipiter le mercure de ce diſſolvant ; mais, puiſque l'Auteur prétend que ſa préparation eſt autre qu'un précipité ordinaire, il m'a paru eſſentiel de ne pas omettre cette circonſtance.

Le mercure devient moins fluide dans ce diſſolvant mêlé de ſel marin, ou plutôt d'un peu d'eau-régale, & du nitre quadrangulaire, réſultant de la décompoſition du ſel marin ; il paroît gras, & reſſemble, en quelque ſorte, à un amalgame coulant.

J'ai pouſſé ſa diſſolution juſqu'à l'ébullition, & j'ai verſé par inclinaiſon ce qui étoit diſſous dans une terrine, où j'avois mis dix gros de ſel marin, fondu dans dix onces d'eau, & filtré ; il ne s'eſt rien précipité : ce mêlange eſt reſté limpide, quoique j'euſſe employé, pour la diſſolution du ſel marin, huit fois ſon poids d'eau ; ce qui eſt à-peu-près ce que l'Auteur exige : cette proportion d'ailleurs eſt conforme à celle qui eſt preſcrite par les Auteurs. J'ai ajouté

un peu d'eau pure, ſans obtenir aucun précipité; j'y ai mis par augmentation, la diſſolution de deux gros de ſel marin, ſans qu'il ait procuré aucune préparation : il y avoit ſi peu de mercure diſſous, que l'acide le tenoit ſuſpendu dans la liqueur.

Il eſt reſté dans le matras du mercure coulant, & une eſpece de trace noire purulente, aſſez abondante; l'un & l'autre peſoient ſix gros : le ſel marin s'étoit donc oppoſé à la diſſolution du mercure. J'ai mis ſur ce réſidu deux onces de nouvelle eau-forte; elle eſt devenue ſur le champ blanche comme du lait; mais, à l'aide de la chaleur, elle a repris ſa limpidité, & le mercure a reparu dans ſon état de fluidité ordinaire : il a été diſſous entiérement; & alors je l'ai verſé dans la même eau ſalée où étoit déjà la premiere partie de la diſſolution : elle s'eſt troublée, & a donné un précipité blanc. J'ai décanté l'eau ſalée, & j'ai trouvé bien peu de précipité, que j'ai lavé un grand nombre de fois, même au-delà de l'inſipidité. J'ai fait ſécher ce précipité ſur les cendres chaudes, comme l'Auteur le preſcrit, & j'ai obtenu trente-deux grains de précipité peſant, & peu volumineux : c'eſt ce précipité ſeul que l'Auteur appelle *poudre de vie.*

Mais je n'ai pas abandonné le mercure reſté ſuſpendu dans l'eau. La premiere lotion du

du précipité a donné, par l'affuſion d'un peu d'eſprit-de-ſel ammoniac *ex tempore*, un précipité blanc; &, en conſéquence, j'ai confondu cette eau de lotion avec l'eau de précipitation, & j'ai verſé du même eſprit juſqu'à un certain point; enſuite, au moyen de l'huile de tartre par défaillance, j'ai achevé de précipiter, en blanc, le reſte du mercure. [L'expérience m'avoit appris, depuis long-tems, que l'alkali fixe précipite en blanc, lorſqu'il ſuccede à cette liqueur alkaline volatile que j'appelle *eſprit-de-ſel ammoniac, ex tempore*] (a). J'ai lavé, à bien des repriſes, ce précipité, qui, étant ſec, s'eſt trouvé peſer une once trois gros trente-ſix grains, & qui étoit très-blanc. La ſuite fera voir que ce précipité n'étoit pas exactement privé de l'acide ſurabondant.

II. PROCÉDÉ. Le peu de produit de la premiere précipitation, la ſeule qui ſoit indiquée ſous le nom de *poudre de vie*, m'a engagé à réitérer cette préparation; mais je me ſuis bien donné de garde d'ajouter du ſel marin dans l'eau-forte, pour la diſſolution du mercure, mon deſſein étant de

(a) L'eſprit-de-ſel ammoniac *ex tempore*, dont je me ſers pour opérer cette précipitation, eſt une diſſolution d'une partie de ſel ammoniac pulvériſé, dans cinq parties d'eau bouillante, laquelle, étant filtrée, eſt confondue avec une partie de ſel fixe de tartre.

m'assurer si ce sel nuit réellement à la dissolution de cette substance métallique, ou plutôt d'en avoir une entiere confirmation.

J'ai fait dissoudre une once de mercure dans trois onces d'eau-forte, d'une part; j'ai fait fondre, d'autre part, une once de sel marin dans sept onces d'eau que j'ai filtrée; mais je n'ai employé à précipiter le mercure dissous, que cinq onces de cette solution, c'est-à-dire cinq gros de sel: cette quantité a été suffisante, puisqu'après avoir décanté un peu de l'eau chargée du dissolvant & du précipitant, j'y ai versé encore un peu d'eau salée, qui n'a plus donné de précipité: j'ai séparé la liqueur, & j'ai lavé le précipité avec de l'eau pure, à beaucoup de reprises; je l'ai laissé sécher à l'air; il ne s'est trouvé peser que dix grains; il étoit fin, léger, & aussi volumineux que les trente-deux grains du premier procédé, qui avoient été séchés sur les cendres chaudes, suivant le système de l'Auteur.

Il restoit, pour accomplir le procédé prescrit par l'Auteur, à verser sur le précipité de l'esprit-de-vin, & le brûler, en remuant avec un bâton de canelle; mais j'ai imaginé que l'eau bouillante seroit plus analogue & plus disposée à enlever l'acide surabondant qui seroit resté adhérent au mercure. En effet, l'esprit-de-vin, bien

déphlegmé, ne laiſſe rien du tout après ſa combuſtion ; & il ne me paroît pas démontré que, par la digeſtion, ſes parties huileuſes puiſſent ſe combiner avec les acides adhérens aux précipités : il faudroit que ces acides fuſſent aſſez dégagés pour décompoſer l'eſprit-de-vin, encore ſeroit-ce la partie aqueuſe qu'ils ſaiſiroient avec avidité ; mais, à raiſon du mercure qu'ils entraînent, ils tiennent plutôt de la nature des ſels neutres, leſquels ſont indiſſolubles dans l'eſprit-de-vin, & diſſolubles dans l'eau.

Pour confirmer ce raiſonnement par l'expérience, j'ai pris les trente-deux grains de précipité du premier procédé, lequel n'avoit été lavé qu'à l'eau froide ; je l'ai noyé d'eſprit-de-vin, bien déphlegmé, que j'ai allumé ; j'ai eu ſoin de les agiter pendant la combuſtion, & le précipité eſt reſté exactement au même poids.

J'ai enſuite broyé, dans un mortier de verre, le ſecond précipité du premier procédé, qui peſoit une once trois gros trente-ſix grains ; je l'ai délayé dans de l'eau froide, & j'ai eu grand ſoin de ne rien perdre ; je l'ai verſé dans un vaſe de terre verniſſé : cette eau, avant d'être chauffée, étoit inſipide : je l'ai fait bouillir ; je l'ai filtrée, elle avoit un goût de ſel marin, bien décidé ; & elle a dépoſé du mercure ſur

le cuivre : j'ai continué les lotions à l'eau bouillante, juſqu'à ce qu'elles aient ceſſé de dépoſer ſur le cuivre des taches de mercure ; j'ai fait ſécher le précipité, qui ne peſoit plus qu'une once un gros.

Il eſt donc conſtant que le précipité, qui n'a été lavé qu'à l'eau froide, peut contenir un ſel qui lui eſt étranger ; que ce ſel entraîne avec lui du mercure, qu'il tient ſuſpendu dans l'eau, & qu'il faut, pour obtenir un précipité parfait, le laver à l'eau bouillante, juſqu'à ce que les lotions ne dépoſent plus de mercure ſur une lame de cuivre poli (*a*).

Joignons ici quelques obſervations pratiques.

Pendant la diſſolution du mercure, l'acide nitreux en enleve, en s'évaporant ; car ayant reçu, dans un vaiſſeau de rencontre, des vapeurs qui s'y condenſerent, & dont je laiſſai tomber quelques gouttes ſur une lame de cuivre, elles devinrent vertes, en rongeant le cuivre : c'eſt l'effet de l'acide ; mais elles laiſſerent des taches blanches, luiſantes, argentées par le mercure qui s'étoit dépoſé : ces mêmes vapeurs, étendues dans un peu d'eau, dépoſerent

(*a*) J'avois déjà obſervé la néceſſité des lotions bouillantes, dans un Mémoire, lu précédemment, ſur la diſſolubilité du mercure dans le vinaigre diſtillé.

ſur le cuivre, ſans le ronger, le mercure qui y laiſſa ſa trace.

La diſſolution de mercure étant bien ſaturée, donne des cryſtaux qui ſont le ſel nitro-mercuriel ; ce ſel n'eſt point déliqueſcent ; il ſe ſeche à l'air ; expoſé ſur les charbons ardens, il ne s'enflamme point ; mais il prend une couleur rouge : (c'eſt ce qu'on appelle improprement *précipité rouge.*) Si on le laiſſe expoſé au feu, il s'évapore tout-à-fait ; broyé dans l'eau, il la rend trouble ; il s'y décompoſe, parce qu'il n'a pas de ſurabondance d'acide : le mercure ne ſe précipite cependant qu'en partie, puiſque cette eau, qui a dépoſé le mercure, tache encore le cuivre.

La diſſolution mercurielle, qui reſte liquide, après cette cryſtalliſation, ne trouble pas l'eau : le mercure y reſte ſuſpendu, & laiſſe ſa trace ſur le cuivre.

J'ai pris cinq gros de diſſolution de mercure ſaturée, qui contenoit exactement deux gros de mercure dans trois gros d'acide nitreux : j'y ai mis de la ſolution de ſel marin, juſqu'à ce qu'elle ait ceſſé de donner du précipité : j'avois employé ſix gros de cette ſolution qui contenoit une huitieme partie, c'eſt-à-dire cinquante-quatre grains de ſel marin. La liqueur ſaline qui réſulte de ce mêlange, après avoir ſéparé le précipité, a un goût acerbe-minéral déſagréa-

ble : elle doit contenir de l'acide nitreux qui tient encore du mercure ſuſpendu ; car la partie alkaline de cinquante-quatre grains de ſel marin ne peut pas être réputée ſuffiſante pour ſaturer trois gros d'acide nitreux ; auſſi cette liqueur dépoſe-t-elle ſur le cuivre du mercure abondamment & très-promptement.

Ce précipité a été lavé à l'eau bouillante, & avec récidive, juſqu'à ce que l'eau fût parfaitement inſipide, & qu'elle ne tachât plus le cuivre : je l'ai laiſſé ſécher ; il peſoit un gros & quarante grains. Cette différence de poids avec le premier précipité des procédés précédens, vient de ce que, dans celui-ci, l'acide nitreux étoit ſaturé de mercure, tandis que, dans les précédens, il y avoit de l'acide ſurabondant : la quantité d'acide n'eſt donc pas indifférente.

Les premieres lotions ont un goût minéral-ſtyptique: le ſyrop de violettes n'en fut point d'abord altéré ; mais une demi-heure après, il avoit perdu de l'intenſité de ſa couleur ; & enſuite il prit une nuance qui tiroit ſur la couleur d'olive.

L'eau, qui réſultoit de la diſſolution & de la précipitation, fut évaporée ſuffiſamment pour donner une eſpece de cryſtalliſation, laquelle, miſe ſur les charbons ardens, brûla comme le nitre ordinaire ; c'eſt une combinaiſon de l'acide nitreux avec l'al-

kali du sel marin, le nitre quadrangulaire.

La dissolution mercurielle étant dans un état parfait de saturation, j'y ai versé quelques gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac distillé, que j'avois étendues dans un peu d'eau : le mercure, qui s'est précipité, étoit d'un gris-noir ; & étant séché, il avoit une couleur d'ardoise.

Cette même dissolution saturée a été mêlée avec mon esprit ammoniacal *ex tempore*, étendu & non étendu dans de l'eau : le précipité étoit mêlé de blanc & de noir : j'ai étendu la dissolution de mercure dans un peu d'esprit-de nitre, & elle a été précipitée en blanc par mon esprit ammoniacal ; mais il faut observer, outre la surabondance d'acide, de verser cet alkali peu-à-peu dans la dissolution de mercure, & non pas la dissolution dans l'alkali ; avec cette légere attention on obtient du précipité blanc.

On en obtient même la totalité par le même précipitant : lorsque mon esprit ammoniacal *ex tempore*, eût cessé de donner du précipité, & qu'il y étoit même avec un léger excès (car il changeoit en vert la couleur du syrop violat) alors j'ai mis sur la lame de cuivre une goutte de cette eau chargée du dissolvant & du précipitant ; elle n'y a point déposé de mercure : l'huile de tartre par défaillance n'a donné non plus

aucun précipité. Le précipité que j'avois obtenu a été lavé à l'eau bouillante, & cette eau n'a point taché le cuivre. Cette lotion bouillante a donné, à la vérité, une petite nuance jaune à la ſurface du précipité; mais on évitera ce léger inconvénient en employant les lotions froides, qui ſuffiront, puiſque nous ſommes aſſurés que l'eau n'enleve point de mercure.

Il reſte, pour conclure ce Mémoire, à examiner la nature du précipité obtenu par le ſel marin ſeul précipitant, puiſque c'eſt celui-là ſeul que l'Auteur preſcrit, avec éloge, ſous le nom de *poudre de vie*.

Pour faire cet examen en avec toute la certitude poſſible, j'ai réitéré la diſſolution du mercure, & ſa précipitation par le ſel marin, avec l'exactitude qu'exigeoient les obſervations dont je viens de faire le récit.

Pour cela, j'ai mis deux onces & deux gros de mercure dans trois onces & trois gros d'eau-forte; & lorſque la diſſolution a commencé à former une crême, j'ai jugé que l'acide étoit bien ſaturé, d'autant plus qu'il reſtoit quelque particule de mercure coulant; j'ai verſé promptement cinq onces de cette diſſolution chaude, qui contenoient deux onces de mercure, dans ſix onces de ſolution filtrée de ſix gros de ſel marin: j'ai ajouté environ deux onces d'eau, en agitant bien ce mêlange, que j'ai enſuite

laiſſé repoſer ; j'ai décanté l'eau ſaline ſurnageante, & j'ai lavé le précipité, juſqu'à ce que les lotions ne dépoſaſſent plus de mercure ſur le cuivre, & ne donnaſſent aucun précipité par l'affuſion de l'alkali, ſoit fixe, ſoit volatil : j'ai laiſſé ſecher ce précipité ; il peſoit une once un gros & cinquante-quatre grains.

Mais ce précipité peut-il être admis, ſans danger, à l'uſage intérieur ? Geoffroy a avancé que ce précipité blanc, mis à ſublimer, forme un véritable ſublimé corroſif : Lémery a dit, au contraire, qu'il devient, par la ſublimation, auſſi doux que le mercure ſublimé-doux ordinaire : M. Baron penſe qu'il n'eſt ni corroſif ni doux ; qu'il eſt moyen entre l'un & l'autre ; que l'acide marin y eſt moins ſurabondant que dans le ſublimé corroſif, & qu'une ſublimation n'eſt pas capable de le dulcifier aſſez pour qu'il ſoit ſemblable au mercure doux.

Qu'il me ſoit permis de hazarder ici une réflexion ſur cette prétendue ſurabondance d'acide marin dans le précipité. Le ſel marin, en précipitant le mercure, n'eſt décompoſé que par l'union de ſon ſel alkali avec l'acide nitreux : ſi on préſume que l'acide nitreux ait pu décompoſer aſſez de ſel marin pour qu'il en réſulte de l'acide marin ſurabondant, c'eſt que le mercure étoit déjà uni à autant de cet acide qu'il lui

étoit poſſible de s'en approprier : or cet acide ſurabondant & noyé dans l'eau, me paroît autant hors d'état de s'unir au mercure, qu'il eſt diſpoſé, au contraire, à être enlevé par les lotions.

Examinons donc, avec les lumieres de la chymie, s'il y reſte de l'acide ſurabondant qui rende l'uſage de ce précipité dangereux. Le ſublimé corroſif & le ſublimé doux ſeront les deux termes ou les deux extrêmes : joignons-y deux objets moyens, & qui puiſſent être comparés entr'eux ; je veux dire le mercure précipité par le ſel marin, auquel j'aurai fait ſubir une ſublimation, & le ſublimé corroſif ſaturé de mercure, & ſublimé ſeulement une fois.

C'eſt à ce deſſein que j'ai mis une once de précipité dans une phiole au feu de ſable : il s'eſt parfaitement ſublimé ; il s'eſt trouvé dans le col quelques fuliginoſités légeres, & un tant ſoit peu de poudre jaune au fond : elles peſoient enſemble douze grains ; l'une & l'autre frotées ſur le cuivre, y ont laiſſé une trace argentée ; mais le mercure doux, ſublimé trois fois, & la panacée ſublimée douze fois, y laiſſent auſſi une tache.

J'ai fait enſuite broyer, pendant vingt-quatre heures, trois onces un gros de mercure cru, avec quatre onces de ſublimé corroſif ; il eſt reſté du mercure coulant & non diviſé : j'ai mis la poudre à ſublimer, ſuivant l'uſage, & j'ai trouvé du mercure à

la ſuperficie du ſublimé. Je ſuis donc certain que l'acide marin y eſt chargé d'autant de mercure qu'il eſt poſſible d'en combiner, & qu'il y eſt dans l'état de ſaturation. Je déſignerai ce dernier ſublimé ſous le nom de *mercure doux d'une ſublimation*, pour m'exprimer plus laconiquement, & ſans intention de prononcer qu'il ſoit véritablement dulcifié.

Maintenant, pour faire l'examen de comparaiſon de ces différentes combinaiſons du mercure avec l'acide marin, il faut employer des intermedes capables d'opérer des changemens ſenſibles.

En premier lieu, le ſublimé corroſif ſe diſſout dans l'eau ; & ſa diſſolution diminue l'intenſité de la couleur du ſyrop de violettes ; il la change enſuite en couleur olivâtre, &, après vingt-quatre heures, cette couleur eſt preſqu'entiérement effacée : cette diſſolution dépoſe du mercure ſur le cuivre promptement & abondamment.

Le mercure doux, ſublimé trois fois, ne diſſout point dans l'eau bouillante ; ou bien ſa diſſolution eſt ſi légere qu'elle ne peut s'appercevoir par le poids : cette eau n'altere point du tout le ſyrop violat, même en vingt-quatre heures ; elle donne ſur le cuivre quelques petites taches fines & légeres qui ne ſont point adhérentes, & qui ne laiſſent aucun veſtige de mercure.

Le mercure précipité, ſoumis auſſi à l'ébullition dans l'eau, fait le même effet que le mercure doux, ſublimé trois fois, ſi ce n'eſt que la couleur du ſyrop violat eſt, le lendemain, un peu plus légere.

Le mercure doux d'une ſublimation ayant été mis auſſi à bouillir dans l'eau, cette eau a fait perdre au ſyrop de violettes l'intenſité de ſa couleur, qui, le lendemain, tenoit du bleu & du vert; elle a laiſſé ſur le cuivre des taches un peu plus marquées que le mercure doux, ſublimé trois fois, puiſqu'elles ont laiſſé une légere trace blanche argentée.

Enfin le précipité, ſublimé une fois, a fait les mêmes effets que le mercure doux d'une ſublimation.

On ne peut raiſonnablement conclure rien de poſitif de ce premier moyen de comparaiſon : la légere diminution de la couleur du ſyrop violat eſt de trop peu de poids pour pouvoir prononcer; il faut des phénomenes plus marqués : nous devons les trouver dans les effets de divers agens propres à pénétrer les préparations que nous examinons, leſquels doivent ſubir des changemens, en ſe combinant avec eux.

En ſecond lieu, l'eau de chaux, verſée ſur le ſublimé corroſif, lui donne une couleur jaune foncée.

Elle fait prendre une couleur griſe au mercure doux, ſublimé trois fois.

Le précipité ſublimé & le mercure doux d'une ſublimation deviennent l'un & l'autre d'un gris très-foncé, plus noir que tous les autres.

Le précipité ſimplement prend auſſi une couleur griſe, mais légere, & beaucoup inférieure à celle des ſublimés.

En troiſieme lieu, avec l'alkali fixe, le ſublimé corroſif donne un précipité roux.

Le mercure doux de trois ſublimations, celui d'une ſublimation, & le précipité ſublimé prennent une couleur griſe à-peu-près égale : leurs nuances ſont ſi légeres qu'on auroit peine à les apprécier.

Le précipité devient bien moins gris.

En quatrieme lieu, par l'alkali volatil, le ſublimé corroſif eſt précipité en blanc.

Le mercure doux de trois ſublimations, celui d'une ſublimation, & le précipité ſublimé ſont noirs.

Le précipité ſimplement eſt gris.

Obſervez qu'ils ont été lixiviés, pour ſéparer le ſel ammoniac réſultant de cette combinaiſon, lequel auroit altéré les couleurs, en reſtant confondu, parce qu'il n'eſt pas déliqueſcent.

Concluons. Nous ne voyons pas, à la vérité, que le mercure précipité ſimplement, ait pris, dans aucune de ces épreuves, la couleur que les intermedes ont donnée au ſublimé corroſif; mais il doit ſuffire

qu'il ſe ſoit ſenſiblement écarté de la couleur qu'ont pris les mercures dulcifiés par la ſublimation, pour devoir conclure que ſi l'uſage intérieur de ce mercure précipité par le ſel marin ſeul, n'eſt pas décidément pernicieux, du moins doit-il être réputé ſuſpect, imprudent, & peut-être dangereux; & j'obſerve que le précipité que j'ai ſoumis à ces épreuves a été lavé juſqu'à ce que l'eau ait ceſſé de faire ſur la lame de cuivre poli aucune impreſſion.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du 18 Décembre 1765.

MM. Delaroche, le Danoys & Balliere ayant été nommés, le 13 Novembre dernier, Commiſſaires-Examinateurs du Mémoire de M. Lechandelier ſur la *poudre de vie*, M. le Danoys a lu le Rapport fait par ces MESSIEURS, duquel il réſulte que cette poudre eſt dangereuſe priſe intérieurement. L'Académie invite M. Lechandelier à faire imprimer ſon Mémoire pour précautionner le public contre l'abus qu'on peut faire de ce remede.

Nous ſouſſignés certifions le préſent Extrait conforme à l'original. A Rouen ce 15 Janvier 1766.

MAILLET DU BOULLAY,
Secrétaire-perpétuel.

Observations Météorologiques. Mars 1766.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	0 1/4	1/2	6 1/2	28	27 11	27 10
2	5 1/2	10	7	27 8 1/2	27 6 3/4	27 5 1/4
3	7	9 1/2	6 1/4	27 4 2/3	27 5 2/3	27 7 1/8
4	3	9 1/2	7	27 8 1/4	27 9	27 11 1/3
5	6	9 1/4	6 1/4	28 1/3	28 3/4	28 2 3/4
6	8	12	8	28 4	28 4 1/2	28 5 1/2
7	8	11 1/2	8	28 5 2/3	28 5 1/2	28 5 1/2
8	5	12 1/4	7	28 5	28 4 1/2	28 4 1/4
9	3 2/3	11 2/3	7 2/3	28 4	28 3 3/4	28 3 2/3
10	4 1/2	13 1/2	8	28 3 2/3	28 3	28 3
11	4 1/2	13	8	28 2 3/4	28 2 1/2	28 2
12	5 1/2	13 3/4	8 1/4	28 1 2/3	28 1 1/2	28 2
13	5	13 1/2	8	28 2 2/3	28 1 3/4	28 2
14	5 1/4	15 1/2	9	28 2	28 1 1/2	28 1 3/4
15	5 3/4	14	8 2/3	28 2	28 1 3/4	28 1 1/2
16	5 1/4	14	8 1/4	28 1	28 1	28 1/2
17	5 1/2	13 3/4	8 1/2	28 1/4	28 1/4	28 1/2
18	6	12 3/4	4 2/3	28 3/4	28 1	28 2 3/4
19	2	2 3/4	2	28 3 1/3	28 3	28 4
20	3/4	4 1/3	3 3/4	28 3 1/3	28 3 1/2	28 3 1/2
21	0 3/4	6 1/2	2 1/4	28 3 1/2	28 3 1/4	28 2
22	0	7 3/4	5	27 11 1/4	27 11	27 10 3/4
23	1 1/3	4 3/4	0	27 5 1/3	27 7	27 9
24	1/2	4 1/4	0 1/4	27 10 1/3	27 6	27 8 1/4
25	1	6 1/2	3 3/4	27 6 2/3	27 8	27 8
26	4 1/4	8 1/2	3 1/3	27 6	27 2 1/3	27 3 3/4
27	1 3/4	8	2	27 5 1/4	27 5	27 5
28	1 1/2	7	2 3/4	27 7 1/2	27 8	27 9
29	2 1/4	9 1/3	5 3/4	27 9 1/3	27 9 1/2	27 8
30	4	10 3/4	8 1/2	27 7	27 6 1/4	27 6
31	6 1/2	11	6 1/2	27 9 3/4	27 11 1/3	28 1/3

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. b. nuages.	S S-E. nuag.	Couvert.
2	S-E. pl. couv. nuag.	S-S E. pet. pl. couv. gr. pl.	Nuages.
3	S-O. pl. c. nua.	O. nuages.	Nuages.
4	S-O. nuag.	S O. nua. pluie.	Couvert.
5	S-O. couv.	S S-O. couv.	Beau.
6	O. couv. nuag.	O. nuag. beau.	Nuages.
7	S S-E. cou. nua.	N-N-O. b. nua.	Beau.
8	S-E. ſerein.	N-E. beau. n.	Beau.
9	N-E. beau.	N-E. n. beau.	Serein.
10	S-S E. b. nua.	E S-E. nuag.	Beau.
11	E-S-E. beau.	E-N-E. b. n.	Serein.
12	N. beau.	S-S-E. ſerein.	Serein.
13	E-N-E. beau.	E-N-E. beau.	Beau.
14	E. beau.	E-S-E. ſer. v.	Serein.
15	E-S-E. ſerein.	E-S-E. ſer. br.	Serein.
16	S-E. b. nuag.	S-E. beau.	Serein.
17	E-S-E. beau.	E-S E. ſer.	Serein.
18	O-N-O. beau.	N N-O. n. c. v.	Couvert.
19	N. couv. v.	N. couv. v.	Nuag. neige.
20	N. couvert.	N couv. v.	Beau.
21	N. beau.	N-N-O. b. n. b	Beau.
22	S-S-O. couv.	S-O. couv. pl.	Couvert.
23	O. neige, gr. vent.	O. gr. vent, nua. neig. beau.	Beau.
24	O S-O. neig. n.	O. nuages.	Beau.
25	O. neige, nua.	O. couv. pl.	Pluie.
26	S-S O. cou. pl.	S-S-O. c. pl. v.	Couvert.
27	S-O. b. nuag.	S-O. couv. pl.	Nuages.
28	O S O. b. nua. pluie.	O-S-O. nuag. gib. pluie.	Beau.
29	S-S-E. couv.	S-E. c. pet. pl.	Nuages.
30	S-E. couv.	S-E. c. pluie.	Couvert.
31	S-O. n. v. c. ond.	S-O. beau, n.	Serein.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 15 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur ou le plus grand froid a été de $\frac{3}{4}$ de degrés au-deſſous du même terme : la différence entre ces deux points eſt 16 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{2}{3}$ lignes & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 4 $\frac{2}{3}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt 13 lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du N.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E.
5 fois de l'E-S-E.
5 fois du S-E.
5 fois du S-S-E.
1 fois du S.
3 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 8 jours ſerein.
21 jours beau.
21 jours des nuages.
17 jours couvert.
6 jours du vent.
1 jour du brouillard.
11 jours de la pluie.
1 jour des giboulées.
4 jours de la neige.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1766.

La fievre catarrale, dont nous avons parlé dans l'hiſtoire des maladies du mois de Février, a ſubſiſté pendant tout ce mois, & a conſervé ſon même caractere : on a vu, outre cela, des fievres intermittentes printanieres, & quelques maladies inflammatoires, qui ont affecté principalement la plévre & les poumons.

Les dévoiemens, qui ont plus ou moins régné, depuis la fin du mois de Janvier, ont paru ſe renouveller dans ce mois-ci : les purgatifs de toute eſpece paroiſſoient les irriter ; & ils n'ont cédé qu'aux adouciſſans & aux toniques les plus légers.

Observations météorologiques faites à Lille au mois de Février 1765 ; *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

La gelée a perſiſté, avec une moyenne vigueur, juſqu'au 11 du mois, jour auquel le thermomettre s'eſt trouvé, le matin, au-deſſus du terme de la congélation, & où il s'eſt maintenu juſqu'au 20. Le 20 & le 21 il a été obſervé à la hauteur préciſe de ce terme ; & il s'en eſt peu éloigné, les derniers jours du mois, quoique conſtamment au-deſſus. Le 6 il avoit deſcendu à 6 ½ degrés au-deſſous du même terme.

Il y a eu des variations dans le barometre qui néanmoins, du 1r au 19, ne s'eſt guere porté au-deſſus du terme de 28 pouces. Il avoit été obſervé, le 18, au terme de 27 pouces 7 lignes ; &, le 19, il s'eſt porté un peu au-deſſus de celui de 28 pouces 6 lignes.

Il a plu tous les jours, depuis le 12 juſqu'au 21.

Les vents ont été *nord* les deux tiers du mois, au commencement & à la fin.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 6 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 6 ½ degrés au-deſſous de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 12 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 $\frac{5}{12}$ lignes ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 11 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du Nord.
11 fois du N. vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
1 fois du Sud vers l'Eſt.
8 fois du Sud.
3 fois du Sud vers l'Ou.
1 fois de l'Oueſt.
4 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 27 jours de tems couvert ou nuageux.

12 jours de pluie.
4 jours de neige.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, mais plus grande à la fin qu'au commencement.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Février 1766.

Les alternatives de dégel & de retour de gelée ont produit & entretenu des maladies aiguës de poitrine, des angines, des fluxions de poitrine, des pleuréſies & de vraies péripneumonies, & beaucoup de rhumes fâcheux. La péripneumonie, qui a ſur-tout régné parmi le petit peuple, prenoit d'une

maniere insidieuse dans beaucoup de personnes, qu'ils croyoient être un commencement de rhume, & qui se trouvoit souvent portée au comble, lorsque le Médecin étoit appellé. Il étoit essentiel alors de recourir à d'amples & brusques saignées; mais aussi il étoit à craindre qu'en conséquence les malades ne tombassent dans l'affaissement, que l'on prévenoit par des potions cordiales, pectorales & incisives, & sur-tout celles où entroient le kermès & la confection hyacinthe.

Les fievres continues-catarreuses ont persisté, avec la marche & les symptômes de la fievre synoque-putride. Elles portoient à la tête; & l'accablement étoit très-considérable, dès le commencement de la maladie. Les malades étoient sujets à saigner du nez : néanmoins il n'y a eu dans aucun d'hémorragie critique; mais la maladie, dans quelques-uns, s'est terminée par un écoulement purulent par le nez ou par les oreilles. La plupart des malades ont rendu des vers dans le progrès de la maladie; quelques-uns, dès le commencement. On conçoit que les vues curatives ont dû être relatives à la complication de la maladie.

Les sciatiques & les rhumatismes de tout genre ont été encore fort en vigueur ce mois. La durée & l'intensité du froid a rendu, en général, les maladies chroniques

plus fâcheuſes & plus dangereuſes, ſur-tout celles qui ont leur foyer dans la poitrine. Nous avons eu encore des atteintes d'apoplexie, mais qui n'étoient pas mortelles.

LIVRES NOUVEAUX.

C'eſt par erreur qu'on a annoncé, dans le Journal dernier, le *Parallele de la taille de M.* Lecat *in*-8°, à 5 livres relié ; il ſe vend 5 livres broché, & 6 livres relié.

Table des articulations & des connexions des os, ſelon le ſyſtême des anciens Anatomiſtes, & leur rapport à celui des modernes ; par M. *Autran*, Chirurgien & Démonſtrateur d'anatomie à l'hôpital royal de Strasbourg.

Table des articulations des os, ſelon un nouveau ſyſtême, & leur rapport à celui des anciens, par le même.

Ces deux feuilles *in-folio*, forme de placard, imprimées, à Strasbourg, chez *le Roux*, ſe trouvent, à Paris, chez *Vallat-la-Chapelle.*

Dictionnaire économique, &c. Ouvrage compoſé originairement par M. *Noël Chomel*, Curé de *S. Vincent*, à Lyon ; nouvelle édition, entiérement corrigée, conſidérablement augmentée & accompagnée de beaucoup de figures ; trois volumes *in-folio*, propoſés par ſouſcription. A Paris, chez *Ganeau*, *Bauche*, les freres *Eſtienne*, *d'Houry*,

Le prix en feuilles de cet ouvrage ſera de 54 livres pour les ſouſcripteurs : on paiera 30 livres en ſouſcrivant, & 24 livres au mois de Janvier 1767, en recevant l'ouvrage entier. Les ſouſcriptions ne ſeront ouvertes que juſqu'au 1er Septembre 1766.

Medicus veri amator ad Apollineæ artis alumnos ;

Nec ſibi, ſed toto genitum ſe credere mundo
LUCAN. *lib. ij, verſ.* 383.

Typis univerſitatis Cæſareæ Moſcuenſis, 1764, *in*-8°.

M. *Clerc*, Médecin François, au ſervice de la Cour de Ruſſie, donne ſous ce titre un très-grand nombre d'obſervations fines, dont quelques-unes ſont neuves, ſur les venins, les épidémies & les différentes eſpeces de contagion qui attaquent les hommes. Cet ouvrage, qui mérite d'être lu, ſe trouve, à Paris, chez *Tilliard*.

Abrégé de l'Embryologie ſacrée, ou Traité des Devoirs des Prêtres, des Médecins, des Chirurgiens & des Sages-femmes envers les enfans qui ſont dans le ſein de leurs meres ; par M. l'Abbé *Dinouart*, Chanoine de l'Egliſe Collégial de Saint Benoît, & de l'Académie des Arcades de Rome ; ſeconde édition, conſidérablement augmentée, approuvée par l'Académie royale de chirurgie, & avec des figures en taille-douce. A Paris, chez *Nyon*, 1766, *in*-12, prix relié 3 livres 10 ſols.

TABLE.

LETTRE sur les Vapeurs. Par M. Coste, *Médecin*, page 387
Observation sur un Epanchement de lait. Par M. Planchon, *Médecin*, 408
Lettre sur une Cardialgie. Par M. Renard, *Médecin*, 444
Examen de la Poudre de vie. Par M. Lechandelier, *Apothicaire*, 452
Observations météorologiques, Mars 1766, 471
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars, 1766, 474
Observations météorologiques faites à Lille, Février 1766. Par M. Boucher, *Médecin*, 475
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Février 1766. *Par le même*, 476
Livres nouveaux, 478

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JUIN 1766.

TOME XXIV.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1766.

EXTRAIT.

Collection académique, composée des Mémoires, Actes & Journaux des plus célebres Académies & Sociétés littéraires, des Extraits des meilleurs ouvrages périodiques, des Traités particuliers, & des Pieces fugitives les plus rares, concernant l'histoire naturelle & la botanique, la physique expérimentale & la chymie, la médecine & l'anatomie; traduits en François, & mis en ordre par une Société de gens de lettres, avec cette épigraphe:

. . . . . Ità res accendunt lumina rebus.

LUCRET.

dédiée à S. A. S. Mgr le Prince de Condé; Tome VII de la partie étrangere, & le premier de la médecine séparée. A Dijon, chez Desventes; *&, à Paris, chez* Panckoucke, 1766, *in*-4° *de plus de* 700 *pages, sans y comprendre la préface & la table des chapitres, qui en contiennent* 87.

LEs Savans, qui avoient vu avec douleur suspendre une entreprise aussi utile que celle de cette Collection académique,

n'accueilleront, ſans doute, pas moins favorablement ce nouveau volume que les précédens, & n'apprendront pas, ſans ſatisfaction, que, par les nouveaux arrangemens que les Libraires ont pris, il ne ſouffrira plus d'interruption. Bien plus, les difficultés qui s'oppoſoient à la continuation de la partie françoiſe, ſont levées; & les Libraires annoncent qu'ils en délivreront, dans le courant du mois de Décembre prochain, le troiſieme volume, qui ſera la ſuite de l'Hiſtoire naturelle ſéparée, & le dixieme de toute la Collection.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui, & qui eſt entiérement conſacré à la Médecine & à l'Anatomie, contient les Extraits, 1° du *Journal des Savans*, depuis l'année 1687 juſques & compris 1699. 2° Des *Tranſactions philoſophiques de Londres*, depuis l'année 1679, n° 142, juſques & compris l'année 1694, n° 207 incluſivement. 3° Du *Journal littéraire de l'Abbé Nazari*, depuis 1668 à 1670. 4° Des cinq volumes des *Actes de Copenhague en entier*, depuis l'année 1671 juſques & compris l'année 1679. 5° Des *Actes de Léipſick*, depuis 1682 juſques & compris l'année 1693. 6° Des *Nouvelles de la république des Lettres de Bayle*, depuis 1684 juſqu'en 1687. 7° Des *Ephémérides d'Allemagne*, années 1687 & 1688, qui ſont

les ſixieme & ſeptieme de la ſeconde Décurie. 8° Enfin l'Extrait des vingt premieres années du *Mercure galant*.

On ſent combien il ſeroit difficile de donner à nos Lecteurs une idée de ces différens Extraits : nous nous contenterons d'obſerver que preſque tous les morceaux qui entrent dans ce volume ſont des obſervations anatomiques très-curieuſes, ou des faits de médecine-pratique, intéreſſans par leur importance ou leur ſingularité. Mais nous croyons devoir rendre un compte particulier de la préface ; morceau qui nous a paru être le fruit de réflexions profondes, & contenir un grand nombre de vues fines, très-propres à accélérer les progrès de la médecine-pratique.

L'Auteur (M. Savary, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Médecin du Roi & de ſa marine à Breſt, connu avantageuſement du public par pluſieurs autres ouvrages intéreſſans) ; l'Auteur, dis-je, étonné, après avoir parcouru les immenſes collections des différentes ſociétés de Savans, de trouver ſi peu de vérités utiles, perdues dans un déluge d'inutilités & d'erreurs, a cru devoir examiner s'il falloit attribuer à l'art ou aux Artiſtes le peu de progrès que la médecine paroît avoir faits, malgré le grand nombre de Savans qui, depuis que l'art exiſte, ont obſervé, rai-

ſonné & écrit. Il lui paroît que, parmi les obſtacles qui ont retardé les progrès de cet art utile, il y en a d'inſurmontables, qui ſont hors de nous, & d'autres qui ſont en nous-mêmes, & qu'il eſt en notre pouvoir de vaincre. » Les premiers, dit notre Auteur, » ſont communs à la phyſique, à la méde- » cine & à toutes les ſciences réelles : les » mêmes limites qui bornent l'eſprit hu- » main dans la recherche des cauſes pre- » mieres de tous les phénomenes de la na- » ture, ne lui permettent pas non plus de » connoître celles des effets qui s'operent au » dedans de nous-mêmes. Nous ne décou- » vrirons jamais les principes des mouve- » mens qui s'exécutent dans les corps vi- » vans ; ainſi nous ne connoîtrons jamais » parfaitement l'eſſence d'une maladie : nous » ignorons même la figure & la ſtructure » des molécules intégrantes, ou des princi- » pes qui entrent dans la compoſition de nos » parties ſolides & de nos humeurs ; nous ne » pouvons par conſéquent avoir une idée » complete du dérangement qui peut leur » arriver, ni du changement que nous de- » vons produire ſur ces parties, pour les » rétablir dans leur état naturel. Nous ne » connoiſſons pas mieux la nature & la com- » poſition intime des médicamens ou des » corps naturels que nous employons pour » opérer ce changement ; &, conſéquem-

» ment, nous n'avons qu'une idée impar-
» faite de leur maniere d'agir. « Selon notre Auteur, pour que l'art fût parfait dans toute l'étendue du terme, il faudroit que l'application d'un remede indiqué guérît infailliblement chaque eſpece de maladie; il faudroit que nous connuſſions quelque ſubſtance qui pût, en conſervant à nos fibres la même ſoupleſſe, & à nos humeurs la même intégrité, non-ſeulement reculer la vieilleſſe, mais empêcher encore le dépériſſement & la mort. Mais il paroît perſuadé qu'il n'eſt pas donné à l'homme d'atteindre à ces ſublimes connoiſſances, ſans doute, parce qu'il n'eſt pas né pour en faire uſage. *Il pourroit bien ſe faire*, ajoute-t-il, *que l'imperfection de notre eſprit fût liée, dans les vues de la nature, avec la néceſſité de notre deſtruction.*

Les obſtacles qui retardent les progrès de la médecine, que notre Auteur croit ſurmontables, ont leurs cauſes dans les perſonnes qui l'exercent : il en reconnoît trois principales. La premiere vient de ce que les Médecins qui ont le plus pratiqué, ont le moins écrit; la ſeconde, de ce que ceux qui ont écrit ſe ſont plus attachés aux hypotheſes qu'à l'obſervation; la troiſieme, de ce que ceux même qui ont obſervé n'ont pas toujours bien vu ou bien détaillé leurs obſervations. M. Savary remarque,

avec raiſon, que, de tout tems, ſi on en excepte Hippocrate & un très-petit nombre de modernes qui ont marché ſur ſes traces, les Médecins qui, par une longue pratique, ont acquis le plus d'expérience & de lumieres, ſont ceux qui ont le moins donné d'ouvrages, & qui ont le moins contribué à enrichir les faſtes de la médecine. Contens de s'être inſtruits eux-mêmes, ils ne ſe donnent pas la peine de recueillir leurs obſervations, pour communiquer leurs lumieres aux autres : leurs ſuccès & leurs fautes ſont également perdus pour ceux qui viennent après ; & il ne tient pas à eux que l'art ne meure avec l'Artiſte. Ceux qui écrivent ſont ordinairement de jeunes Médecins peu employés, & qui n'ont encore rien de mieux à faire.

La ſeconde cauſe du retardement des progrès de la médecine eſt une ſuite de cette premiere. La plupart des Médecins qui ont écrit, ſe ſont plus attachés à la théorie qu'à la pratique, préférant les brillantes chimeres de l'imagination aux ſages leçons de la nature, & la gloire aiſée d'arranger une hypotheſe dans le cabinet, à la méthode obſcure & laborieuſe de ſuivre l'expérience pas à pas, comme faiſoit Hippocrate. Ce pere de la médecine, content de remarquer d'un œil attentif les ſymptômes des maladies, & les effets des remedes, il ne s'amu-

ſoit point à vouloir deviner les cauſes premieres : il bornoit ſa phyſique à l'obſervation des phénomenes, & ſa métaphyſique à généraliſer ſes obſervations. Mais, dès qu'une fois une fauſſe philoſophie ſe fût ingérée dans la médecine, on ſubſtitua le jargon de l'école au raiſonnement, les queſtions de mots à l'expérience ; & les Médecins, qui auroient dû être les miniſtres de la nature, ne furent plus que des diſcoureurs. Cet abus commença immédiatement après la mort d'Hippocrate & de ſes fils ; & on peut dire qu'il s'eſt perpétué juſqu'à nos jours ; mais c'eſt principalement aux Arabes qu'on eſt redevable de l'uſage de diſtinguer la médecine ſpéculative de la médecine pratique.

Comme les ſpéculations ou théories s'appuient toujours ſur les ſyſtêmes de philoſophie qui ſont à la mode, il n'eſt pas étonnant qu'elles aient tant varié, ſur-tout depuis que le renouvellement des ſciences & la révolte générale des eſprits contre l'autorité en philoſophie eût renverſé l'idole du Péripatétiſme, & qu'en détruiſant les anciens abus, on eût introduit, avec une nouvelle méthode, cet eſprit de ſyſtême qui eſt néceſſaire pour faire de grands progrès, mais qui conduit ſouvent à de grandes erreurs. On ne doit pas être étonné ſi toutes ces théories imaginées par différens chefs

de ſectes, ſe ſont écroulées ſucceſſivement, puiſqu'elles n'étoient appuyées que ſur des hypotheſes évidemment fauſſes ou incertaines. Il doit bien plutôt paroître ſurprenant qu'on les ait adoptées, lorſqu'on penſe qu'elles ſont toutes non-ſeulement inutiles & inſuffiſantes pour rendre raiſon des phénomenes, mais encore très-dangereuſes dans la pratique de la médecine. Notre Auteur n'a pas cru devoir s'arrêter à faire une longue énumération de ces différentes hypotheſes, pour en prouver la fauſſeté ou l'incertitude: *ce ſeroit*, dit-il, *reſſuſciter des chimeres, pour avoir le plaiſir de les combattre.*

Pour démontrer leur inutilité, il fait remarquer qu'en effet il n'y en a pas une qui, conſidérée ſéparément, ne paroiſſe, au premier coup d'œil, inſuffiſante pour expliquer les fonctions des êtres animés, & les cauſes des maladies. Il eſt certain que les actions des corps vivans s'exécutent ſuivant plus d'une ſorte de loix, & qu'on ne peut, ſans la connoiſſance exacte de ces différentes loix, ni concevoir clairement le dérangement de ces fonctions, ni appliquer les remedes propres à les rétablir. » On ne » ſauroit, dit notre Auteur, connoître la » nature & les vices des liqueurs animales, » ſans le ſecours de la chymie; l'action & le » dérangement des ſolides ſuivent, juſqu'à » un certain point, les loix du mouvement,

» & demandent par conſéquent la con-
» noiſſance des principes de la mécani-
» que ; le mouvement des liquides dans
» leurs canaux ſuppoſe celle de l'hydroſta-
» tique & de l'hydraulique, avec la même
» reſtriction. Mais, outre ces loix chymi-
» ques & mécaniques, il faut, de toute
» néceſſité, en admettre d'autres d'une
» eſpece différente. Il y a dans les corps
» vivans, des actions particulieres à ces
» corps ; & la connoiſſance de leur déran-
» gement ſe tire de celle de ces actions. Ici
» les faits doivent nous tenir lieu de cauſes ;
» & il eſt bien plus important & plus difficile
» d'expliquer la cauſe d'une maladie par la
» deſcription de ſes phénomenes, que par
» une hypotheſe imaginaire. Le défaut com-
» mun à toutes les théories, eſt donc de trop
» généraliſer, & de vouloir expliquer, par
» une ſeule cauſe, très-ſouvent précaire &
» gratuite, une multitude infinie de faits
» particuliers qui s'operent ſuivant pluſieurs
» ſortent de loix d'une nature différente. «
J'ai toujours été ſi convaincu de la néceſſité d'admettre différens ſyſtêmes de loix, pour expliquer les phénomenes de l'économie animale, que je crus devoir préſenter mes idées ſur ce ſujet dans une theſe que je ſoutins, en 1760, aux écoles de la Faculté de médecine de Paris. Je tâchois d'y démontrer, 1° que les différens mouvemens,

qui s'exécutent dans la machine animée, tant de la part des ſolides, que de celle des fluides, étoient ſoumis aux loix de la mécanique, de l'hydraulique & de l'hydroſtatique, que je comprenois ſous un ſeul ſyſtême, auquel je crus devoir donner le nom de *ſyſtême mécanique*. 2° Que les changemens que les alimens éprouvoient pour ſe convertir en chyle, ceux qui faiſoient paſſer le chyle à l'état du ſang ; en un mot, que les phénomenes de la digeſtion, de la chylification, de la ſanguification, des ſécrétions & de la nutrition, étoient ſoumis aux mêmes loix que tous les phénomenes chymiques qui ſe paſſent dans les laboratoires de la nature & dans ceux de l'art. 3° Enfin que les phénomenes de la ſenſibilité, de l'irritabilité, & les premieres cauſes de tous nos mouvemens ſuivoient les loix particulieres, diſtinctes des précédentes, & qu'on n'obſervoit que dans les animaux. J'ai déſigné ces loix par le nom de *ſyſtême organique*. J'ai fait plus : j'ai tâché de démontrer qu'il ne s'exerçoit preſque aucune fonction dans l'économie animale à laquelle ces trois différens ſyſtêmes ne concouruſſent ; & c'eſt l'influence qu'ils ont les uns ſur les autres qui rend ſi difficile l'explication des phénomenes les plus ſimples qu'on obſerve dans cette claſſe d'êtres. Je crois devoir m'applaudir de voir mes idées confirmées

par le ſuffrage d'une perſonne auſſi éclairée & auſſi juſtement célebre que notre Auteur ; mais pourſuivons.

Ce n'eſt pas ſeulement l'incertitude & l'inutilité des hypotheſes qui doivent les faire rejetter de la médecine, elles ſont encore pernicieuſes à l'art ; & cette derniere raiſon doit les en faire bannir à jamais. Si tous ces beaux ſyſtêmes, qui ont plus ſervi à faire briller l'imagination de leurs inventeurs, qu'à dévoiler les myſteres de la nature, ne ſortoient jamais des bancs de l'école, on pourroit, à la rigueur, les tolérer comme des amuſemens propres à exercer l'eſprit des jeunes gens ; mais on ne ſait que trop combien ils influent dans la pratique. Qu'on ouvre les livres des Médecins qui ont inventé des hypotheſes, & ceux de leurs zélés partiſans, on verra que leur méthode eſt toujours liée avec leur théorie : on ſent combien cette influence de ces hypotheſes ſur la pratique doit avoir de ſuites dangereuſes, non-ſeulement parce qu'elles font employer des remedes dont l'indication n'eſt tirée que des préjugés du Médecin, mais encore parce qu'elles détournent ſon attention des véritables loix de l'économie animale, par exemple, des coctions & des criſes que les anciens obſervoient ſi ſcrupuleuſement, & que nous avons négligées, pour nous charger du ſoin de con-

duire la nature, nous qui ne devions que la ſuivre.

En proſcrivant, avec tant de raiſon, toutes les hypotheſes de la médecine, M. Savary n'a point prétendu nier que cette ſcience n'eût ſa théorie : on emploie ſouvent ce mot par oppoſition à celui de pratique. Dans ce ſens, la médecine a certainement ſa théorie, comme tous les autres arts, c'eſt-à-dire qu'il y a une méthode à ſuivre pour ſe mettre en état de l'exercer. » Cette méthode, dit notre Auteur, conſiſte dans l'étude préliminaire de » la ſtructure, de la ſituation, de la cor- » reſpondance mutuelle de toutes les par- » ties du corps humain, afin de connoître » le ſiege des maladies ; de l'uſage & des » fonctions de ces parties, pour ſavoir en » quoi conſiſtent leur dérangement & leur » léſion ; des moyens de conſerver ces » fonctions dans leur intégrité, pour éloi- » gner & prévenir les maladies, & pour » reculer les limites de la vieilleſſe & de la » mort ; des ſignes qui ſervent à faire con- » noître que ces fonctions ſont dérangées, » & de ceux qui annoncent les événemens » funeſtes ou ſalutaires ; des inſtrumens que » l'art emploie pour rétablir ces fonctions » léſées ; de la maniere d'agir de ces inſtru- » mens curatifs ſur le corps humain, de » leurs principes ; enfin de la préparation

» qu'ils exigent pour être mis en uſage.
» L'enſemble de toutes ces connoiſſances,
» ajoute-t-il, qui ſe puiſent dans la phyſi-
» que, l'anatomie, la phyſiologie, l'hy-
» gieme, la ſémiotique, la pathologie, la
» thérapeutique, l'hiſtoire naturelle, la bo-
» tanique, la chymie & la pharmacie,
» forme le théoricien dans le ſens vulgaire,
» & ſuivant l'acception la plus ordinaire du
» mot *théorie*. «

On prend auſſi quelquefois le mot *théorie* pour *ſpéculation*, ſuivant le ſens étymologique; ainſi on dit qu'il y a dans la médecine la partie *théorique* ou ſpéculative, & la partie active ou *pratique*. La premiere conſiſte dans l'obſervation des ſignes qui font connoître clairement & diſtinctement la nature des maladies, leurs cauſes, leurs effets, leurs accidens, leur marche, leur terminaiſon. L'application des remedes, ſoit pour guérir, ſoit pour prévenir une maladie, conſtitue la pratique ou la partie active; mais notre Auteur obſerve, avec raiſon, que cette diſtinction n'eſt point fondée, que l'application du mot *théorie*, pris dans ce ſens, eſt abuſif. *La ſémiotique*, dit-il, *n'étant qu'une ſuite continuelle d'obſervations, & obſerver étant agir* (*au moins dans la médecine*) *tout eſt ici pratique, & non ſpéculation.*

Enfin les Philoſophes entendent encore

par *théorie* (en détournant un peu le ſens littéral de ce mot) une connoiſſance générale de tous les cas particuliers, & de la liaiſon qu'ils ont, ſoit entr'eux, ſoit avec le principe dont ils dérivent. M. Savary ſe demande : cette théorie exiſte-t-elle en médecine ? Peut-elle même exiſter ? Il eſt évident, répond-il, que ſi l'on veut parler d'une théorie complete, non-ſeulement elle n'exiſte point, mais même qu'elle n'exiſtera jamais, l'eſprit humain étant trop borné pour connoître tous les reſſorts de la nature. Mais on peut approcher de plus en plus de la perfection, quoiqu'on ne puiſſe pas y atteindre ; & ſi juſqu'à préſent on a ſi peu avancé, c'eſt faute d'avoir pris les voies les plus sûres & les plus courtes. Il y a encore trop peu de vérités connues en médecine pour oſer établir une théorie générale : nous n'avons juſqu'ici que quelques théories particulieres. Chaque maladie a la ſienne, qui ſert à rendre raiſon des phénomenes & à en expliquer les cauſes, à ramener à un même genre de curation des cas qui paroiſſoient différens, à en diſtinguer d'autres qui ſembloient être les mêmes au premier coup d'œil ; théorie qui, bien loin de précéder la pratique, doit être, au contraire, le réſultat de l'obſervation de tous les cas particuliers que l'on rencontre en pratiquant. Mais il y en a tant dans chaque

eſpece de maladie, qu'il ſeroit dangereux de trop ſe preſſer de généraliſer. Pour établir la théorie d'une maladie quelconque, il faut donc commencer par amaſſer un nombre preſque innombrable d'obſervations particulieres ſur cette maladie, enſuite les arranger & les comparer, enfin en tirer des aphoriſmes généraux.

Après avoir ainſi démontré la néceſſité d'accumuler les obſervations, & de raſſembler les faits iſolés, comme on ſe le propoſe dans la Collection académique, pour parvenir à poſer les fondemens d'une bonne théorie, notre Auteur obſerve que, quoique le nombre des obſervations qui ſont éparſes dans les livres de médecine ſoit déjà ſi grand qu'il ſembleroit ſuffiſant pour commencer ce grand ouvrage, il s'en faut de beaucoup que ceux qui ont obſervé aient tous rédigé leurs obſervations ſur le meilleur plan poſſible; & c'eſt la troiſieme cauſe qu'il a aſſignée du peu de progrès que la médecine a faits juſqu'à préſent. Il trouve que, parmi ceux qui nous ont laiſſé des obſervations de médecine, il y en a qui ont trop donné à l'expérience, & d'autres, au contraire, qui ont trop accordé au raiſonnement : quelques-uns n'ont pas mis dans leurs obſervations aſſez d'ordre & d'exactitude; d'autres enfin ont manqué de candeur & de ſincérité. Il ne ſuffit pas toujours

de faire des épreuves avec exactitude & avec patience ; il faut de plus en savoir apprécier les résultats, saisir le vrai avec sagacité, s'y attacher avec courage, lui sacrifier ses intérêts, ses idées, son amour-propre. Combien de gens font sonner bien haut l'expérience, qui avoient deviné, avant d'avoir consulté la nature, & qui n'ont vu que ce qu'ils ont voulu voir ! D'ailleurs les sens peuvent tromper, quand ils ne sont pas assez exercés, & qu'on ne s'est pas accoutumé à les faire déposer contr'eux-mêmes, & à les corriger l'un par l'autre : il faut avoir l'habitude d'observer pour bien voir. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait tant d'expériences fausses, tant d'observations infidelles, soit parce qu'elles sont mal faites ou pas assez répétées, soit parce que l'Auteur a eu la précaution de les ajuster à son système, ou de les plier de force à son opinion préconçue. C'est au raisonnement qu'il appartient d'établir la validité de l'expérience. D'un autre côté, si on néglige l'expérience, pour s'attacher au raisonnement seul, on risque encore plus de s'égarer. Tout le monde n'a pas reçu de la nature ce jugement sain, cette justesse d'esprit qui nous fait tirer des conséquences sûres, de princes simples, mais démontrés, & qui nous fait appercevoir les liaisons qu'il y a entre les prémisses & la conséquence. Il ar-

rive encore, lorſqu'on eſt privé de cette ſagacité, qu'on eſt en bute aux erreurs ſur la nature des choſes, & qu'on ne ſait pas diſtinguer les faits ordinaires de ceux qui méritent d'être remarqués. On ne parviendra donc jamais à donner de bonnes obſervations, qu'en faiſant marcher de front le raiſonnement & l'expérience, & en confirmant l'un par l'autre.

Ce n'eſt pas aſſez de bien voir & de bien obſerver, il y a encore la maniere de communiquer ſes obſervations aux autres. Il faut, quand on écrit une obſervation de médecine, un certain ordre, une certaine méthode, un ſtyle propre à la choſe; ſans quoi, tout étant écrit confuſément, & jetté, pour ainſi dire, au haſard ſur le papier, un Lecteur ne pourra diſtinguer l'effet d'avec la cauſe, ni ce qui eſt dû à la nature d'avec ce qui vient du traitement. Il faut ſur-tout de l'exactitude, pour ne laiſſer échapper aucune circonſtance eſſentielle. Malgré la meilleure intention, on ſe trompe ſouvent, ou l'on induit les autres en erreur, faute d'entrer dans des détails qui paroiſſent minutieux, & qui ſont de très-grande conſéquence. Tout ce qui ſe préſente dans une maladie, eſt très-précieux, quelque vil, quelque peu conſidérable, quelque inutile même qu'il paroiſſe. *La nature ne fait rien en vain*, dit Baglivi; *les plus petites choſes*

ſont ſouvent le commencement des plus grandes ; les faits les plus minces en apparence nous conduiſent à la connoiſſance des plus importantes vérités.

Un quatrieme défaut enfin, qu'on ne découvre que trop ſouvent dans les hiſtoires des maladies, & qui non-ſeulement dépriſe l'obſervation, mais encore dégrade l'obſervateur, c'eſt le peu de candeur & de ſincérité dans le récit des faits, ou dans le détail des circonſtances, ou quelquefois même un manque total de bonne foi. Notre Auteur croit pouvoir attribuer ce défaut de candeur à pluſieurs cauſes qui peuvent ſe rapporter à l'orgueil, ou à une autre paſſion plus mépriſable encore. Les Auteurs qui ont adopté une hypotheſe, à plus forte raiſon ceux qui l'ont inventée, ont preſque toujours ſoin de taire ou de déguiſer les phénomenes qui ne s'accordent pas avec leur opinion favorite, & d'y ſubſtituer, ou tout au moins d'exagérer ceux qui leur ſont favorables. D'autres, pour ne point faire tort à leur réputation, bien loin d'entrer dans un détail exact & circonſtancié des effets malheureux qui ont ſuivi l'adminiſtration de leurs remedes, diſſimulent, déguiſent ou ſuppriment entiérement leurs mauvais ſuccès : quand la maladie s'eſt terminée par la mort ou par une autre maladie, non-ſeulement l'orgueil & un amour-pro-

pre mal entendu, ont fait tronquer des obſervations qui, ſans cela, auroient pu groſſir le nombre des matériaux dont nous avons beſoin pour établir une théorie; mais encore des motifs plus bas & plus mépriſables ont fait imprimer & donner au public des hiſtoires abſolument fauſſes & controuvées.

Notre Auteur, en détaillant ainſi les défauts des obſervations, a eu en vue de faire ſentir les conditions qu'elles exigeroient de la part des obſervateurs, pour qu'elles puſſent contribuer aux progrès de la médecine, & ſervir de baſe à la vraie théorie de cet art. » Mais, ajoute-t-il, comme l'a » déjà obſervé Baglivi, des obſervavions » faites ſur le plan que nous déſirons, en » auſſi grand nombre qu'il en faudroit pour » aſſeoir une théorie, ne peuvent être l'ou- » vrage d'un ſeul homme, ni d'un petit » nombre de Médecins diſperſés, que rien » n'anime à ce genre de travail, détournés » par leurs affaires, diſtraits par leurs plaiſirs, emportés par le tourbillon des viſites » & d'une pratique nombreuſe qui va toujours » croiſſant; ce ne peut être que le fruit des » travaux réunis de pluſieurs Sociétés ou Académies de Médecins, animées par l'ému- » lation, encouragées par les Souverains, » excitées tout à la fois par l'amour du bien » public, & par l'eſpoir de la conſidération

» & de la récompenſe.... Dans ces Sociétés » médicinales, les uns s'occuperoient à lire, » à raſſembler, à mettre en ordre les obſer- » vations déjà faites; les autres ſeroient » chargés du ſoin de les répéter, & d'en » faire de nouvelles. Parmi ces derniers, » il ſeroit néceſſaire qu'un certain nom- » bre d'obſervateurs s'attachât à un ſeul & » même genre de maladies, ce ſeroit le vrai » moyen de parvenir à la théorie sûre de » chaque maladie en particulier, & conſé- » quemment à la théorie générale de la mé- » decine. «

En attendant que ce projet puiſſe avoir lieu, & que l'émulation ſoutenue des encouragemens néceſſaires, enrichiſſe la médecine de nouveaux tréſors, les Auteurs de la *Collection académique* ſe ſont propoſé de faire un état de nos richeſſes actuelles; ils recueillent & rapprochent les connoiſſances acquiſes, afin que d'autres, partant de ce point, pour aller en avant, puiſſent, par des obſervations nouvelles & répétées, confirmer celles qui ſont douteuſes, compléter celles qui ſont imparfaites, & ſuppléer à celles qui manquent. Nous leur devons la juſtice d'aſſurer nos Lecteurs, qu'il paroît, par ce que nous avons de leur travail, qu'ils n'ont rien négligé pour améliorer les fonds qu'ils ſe ſont appropriés, ſoit par le choix des matériaux qu'ils ont mis en œuvre, ſoit

par les corrections qu'ils y ont ajoutées. Quelque incomplete que leur ait paru une observation, ils l'ont employée cependant, toutes les fois qu'elle leur a présenté une face utile, & qu'elle a porté l'empreinte de la vérité. Il faut convenir qu'ils en seroient réduits à un bien petit nombre, s'ils ne vouloient admettre que celles qui seroient faites sur le plan que M. Savary a proposé dans cette préface, & qui n'auroient aucun des défauts dont il a parlé. Souvent une expérience, dont on n'avoit pas d'abord apperçu le rapport avec aucune vérité connue, trouve sa place, au moment qu'on s'y attend le moins. Les faits les plus isolés deviennent utiles par la comparaison, & les phénomenes s'éclairent les uns les autres. Nous ne suivrons pas notre Auteur dans les détails où il entre sur les raisons qui ont engagé à adopter l'ordre qu'on a suivi dans ce volume de la *Collection académique*, & à faire choix des différens ordres d'observations qu'on y a employés : c'est dans le discours même qu'il faut lire ces détails : nous y renverrons également, pour les notices qu'il a cru devoir donner des sources où ils ont puisé les matériaux de ce volume.

RÉFLEXIONS

Sur l'Inoculation de la petite-vérole ; par M. J. Ph. DE LIMBOURG, Docteur en Médecine, & Correſpondant de la Société royale des Sciences de Montpellier.

Dans cette circonſtance où les ſentimens oppoſés pour & contre l'inoculation ſemblent le moins diſpoſés à ſe concilier ; & où chacun avance tout ce qui peut venir à l'appui du ſyſtême qui lui plaît, je prends la liberté auſſi de vous communiquer quelques idées ſur cet important objet. Depuis long-tems j'ai réfléchi, avec impartialité, aux raiſons des deux partis ; j'ai cru ne pouvoir me refuſer à celles des Inoculateurs ; perſuadé des avantages de cette méthode, je n'ai pas héſité de la pratiquer ſur deux de mes enfans. Je rendis compte de la premiere de ces inoculations dans le Journal encyclopédique du 15 de Mars 1757.

Je n'ai encore inoculé que trois enfans ; & cette expérience, toute bornée qu'elle eſt, auroit ſuffi pour me convaincre de l'utilité de la méthode que j'avois adoptée.

Je m'étois préparé à ramener ſous un point de vue les raiſons des deux partis, avec mes propres réflexions ; mais les matieres

tieres ſe multiplient tellement, que je penſe laiſſer à quelqu'un qui ait plus de loiſir que je n'en ai à préſent, le ſoin de s'acquitter de cette tâche, me bornant à quelques idées qu'on ne paroît pas avoir ſaiſies dans toute leur force; ces idées concernent quelques objections de la part des anti-inoculateurs, & quelques raiſons qui militent pour l'inoculation.

Une de ces objections eſt fondée ſur le choix qu'on fait des ſujets bien portans, à l'excluſion de ceux qui ſont foibles ou cacochymes. On reviendra de ce préjugé. Vous avez publié, Monſieur, dans votre Journal de Janvier 1765, une inoculation heureuſe d'un enfant maigre & pâle, qui avoit l'eſtomac foible, qui avoit dans la narine droite des croûtes qui tomboient & renaiſſoient, & qui étoit ſujet à des retours d'inflammation à l'œil droit. Delà M. Petit s'eſt cru autoriſé à conclure que les Inoculateurs ont été trop timides, quand ils ont craint d'inoculer les enfans chez leſquels ils remarquoient les traces de quelque levain particulier, & que l'inoculation, au contraire, eſt un bon moyen pour faire ceſſer, chez les enfans cacochymes, l'état maladif dans lequel ils languiſſent; ce qui fait tomber cette objection ſi rebattue, qu'en choiſiſſant les ſujets les plus ſains pour inoculer, l'inoculation ne ſert à rien pour les infirmes.

On peut ajouter que c'eſt à ce choix que les adverſaires de l'inoculation attribuent le plus grand nombre de ſes ſuccès.

Les exemples rapportés enſuite dans votre Journal du mois de Mai 1765, de vingt-une inoculations pratiquées à Arles, également avec ſuccès, contiennent encore des faits qui tendent à infirmer cette objection, puiſqu'on y voit qu'une demoiſelle attaquée de dartres avant ſon inoculation, en fut entiérement délivrée par l'écoulement des plaies, ſur leſquelles l'humeur dartreuſe fit irruption, & qu'une autre attaquée de la teigne, en fut délivrée pareillement; ce qui a fait adopter à M. Pomme la façon de penſer de M. Petit.

Ce que l'expérience de l'inoculation a fait ſur l'eſprit de ces deux Médecins, je l'avois compris ſur la théorie & ſur l'obſervation de la petite-vérole naturelle même.

En effet, dès qu'on avoit obſervé, d'après le Docteur Méad, que la petite-vérole eſt ordinairement très-bénigne, & qu'on en échappe fort heureuſement lorſqu'elle ſurvient après l'inanition, après de copieuſes évacuations, ou après l'épuiſement par des maladies aiguës, après l'accouchement, & même après que le corps eſt exténué, & les humeurs diſſoutes par la ſalivation, je n'ai jamais douté que la conſtitution foible & cacochyme dût être une raiſon d'exclure

des avantages de l'inoculation les perſonnes qui y auroient confiance. Auſſi ayant fait attention aux circonſtances qui rendent la petite-vérole bénigne, je n'héſitai pas d'inoculer mon fils, l'unique que j'avois alors, quoiqu'il fût d'une complexion foible & un peu rachitique. Ce fut l'an 1757 que j'oſai penſer de la ſorte, & me décider à l'inoculer. Le ſuccès répondit à mon attente. Après une petite-vérole heureuſe il ſurmonta ſa foibleſſe, & il continue de jouir de la ſanté la plus parfaite. Un enfant étranger, de l'âge de quatre ans, me fut propoſé à inoculer l'an 1762; il étoit pâle, maigre & noué, au point que l'os *ſternum* étoit voûté notablement par l'effet du rachitis; il lui découloit des narines un pus verdâtre & puant, en abondance; il avoit les chairs molles & les jointures très-foibles: tout habillé il ne peſoit que vingt-ſept livres; ce n'étoit sûrement pas un ſujet admiſſible à l'inoculation, ſuivant l'opinion générale des Inoculateurs: il fut cependant inoculé avec un ſuccès très-marqué; l'ulcere des narines en fut modéré, mais pas guéri; du reſte, il gagna des forces & de l'embonpoint; & depuis ſon tempérament s'eſt fortifié de plus en plus. Voilà deux exemples ajoutés aux trois précédens. On peut y joindre encore le témoignage de M. Roëderer, qui cite un enfant imbécille

à qui la petite-vérole inoculée procura des accès de raiſon & de vivacité. Il ajoute auſſi cette obſervation, que la petite-vérole ne tue jamais ceux qui ſont attaqués du mal vénérien. (*a*) S'il donne peut-être trop d'étendue à cette obſervation, il s'enſuit au moins que la préſence d'un virus n'eſt point une circonſtance déſavantageuſe pour la petite-vérole naturelle, & encore moins pour l'artificielle.

Une autre objection, c'eſt le reproche qu'on auroit à ſe faire d'avoir donné la mort à quelqu'un qui ſeroit la victime de l'inoculation. On y a répondu de diverſes manieres. Vous, Monſieur, pour la réfuter, vous avez rétorqué l'argument en demandant, dans votre Journal du mois d'Avril 1765, ſi un Médecin qui auroit empêché quelqu'un d'être inoculé, ſeroit ſans remords s'il avoit le malheur de le voir périr enſuite d'une petite-vérole naturelle dont il n'auroit pu le guérir. Cette rétorſion eſt également à ſa place à l'égard de parens qui, de crainte de voir ſuccomber à l'inoculation leurs enfans, courent le riſque de les voir mourir de la petite-vérole naturelle, dans le tems qu'ils pourroient au moins en diminuer le danger par cette opération.

(*a*) Recueil des Queſtions, &c. Journ. encycl. Mars 1763.

Mais n'oſeroit-on pas heurter de front cette objection, en niant que l'inoculation faite avec tous les moyens que la prudence peut ſuggérer, ſoit jamais ſujete à faire des victimes ? Et meurt-on en effet de la petite-vérole inoculée ? Queſtion plus fondée qu'on ne le croiroit d'abord.

Pour la réſoudre il faut commencer par faire attention aux ſuccès de l'inoculation. Le Docteur Méad nous a appris qu'une année que la petite-vérole étoit d'un mauvais caractere, dans l'iſle de S. Chriſtophe, le maître d'une plantation y inocula trois cens negres de l'âge de cinq juſqu'à trente ans, ſans en perdre un ſeul. M. Leduc, Médecin de Conſtantinople, aſſure que, ſur quarante ans, une Greque y a inoculé ſix mille perſonnes, ſans qu'il en ſoit morte aucune. M. Ramby en a inoculé plus de mille, ſelon d'autres, douze & même quinze cens, ſans qu'il en ſoit mort un ſeul : ces nombres différens ſemblent provenir des différentes dates de tems auxquelles on écrivoit. Le Docteur Kirkpatrik, de mille inoculés, en a perdu huit; une autre fois, de deux mille ſeulement deux. M. Middleton en a inoculé mille, dont il n'eſt mort qu'un. Dans l'hôpital de l'inoculation à Londres, il en eſt mort dix de trois mille quatre cens trente-quatre inoculés. Il eſt inutile de s'étendre davantage ſur les détails. A la vue de ceux-ci,

on peut juger que l'inoculation ne porte aucun caractere de danger. Si l'on inocule mille perſonnes avec ſuccès, il en réſulte une conſéquence preſque évidente que, quand il meurt quelqu'inoculé, ſa mort dépend de quelque cauſe accidentelle, c'eſt-à-dire d'une cauſe qui n'a aucun rapport avec cette opération.

Pour ſe convaincre de la concurrence de ces cauſes accidentelles, il n'y a qu'à évaluer le degré de probabilité d'une mort naturelle. M. de la Condamine s'eſt déjà plaint de l'injuſtice qu'il y a à mettre ſur le compte de l'inoculation toutes les morts qui arrivent dans les quarante jours qui la ſuivent. Il trouve qu'en ſix ſemaines il meurt $\frac{1}{320}$ de perſonnes priſes au haſard. L'Evêque de Worceſter avoit fait le même raiſonnement, ſur la ſuppoſition qu'il ne meurt de l'inoculation qu'un ſur cinq cens, & que, ſur un pareil nombre, il en mourroit un par mois ſi on ne les inoculoit pas. Faiſons ſérieuſement attention à ces calculs, nous conviendrons que la ſuppoſition de l'Evêque de Worceſter n'eſt pas outrée; mais accordons qu'il en meurt un ſur quatre cens inoculés. On ne peut pas diſconvenir que de toutes perſonnes priſes au haſard, il ne meure par an $\frac{1}{20}$, année commune: ainſi, ſur quatre cens qu'on n'inoculeroit pas, il devroit en mourir treize pendant l'année; ce qui

feroit un par mois & au-delà; donc, en reſſerrant à ce terme d'un mois le danger de mourir de l'inoculation, il n'en meurt pas davantage; il en meurt même un peu moins que ſi on ne pratiquoit pas l'inoculation. Que ſi on étend ce danger à quarante jours, de huit cens perſonnes qu'on n'inoculeroit pas, il devroit en mourir trois au moins pendant ce terme; tandis qu'au moyen de l'inoculation, il n'en meurt que deux ou un ſur quatre cens; donc le degré de probabilité d'une mort naturelle diminue d'un tiers par l'inoculation; donc, à plus forte raiſon, il ne meurt perſonne de cette opération, outre qu'elle met à l'abri des dangers de la petite-vérole naturelle.

Si l'on s'aviſoit de douter comment il ſeroit poſſible que l'inoculation préſervât de la mort un tiers de ceux qui devroient mourir, ſi on ne les inoculoit pas, on en trouveroit la raiſon dans la préparation & la conduite qu'on tient à l'égard des inoculés, & dans le cours qu'on donne aux matieres diverſes par les inciſions.

Les raiſons principales qui militent en faveur de l'inoculation, eu égard à ce qu'il n'y a preſque perſonne d'exempt de la petite-vérole, &c., ſont, 1° le choix de la ſaiſon & des circonſtances favorables des ſujets; 2° la préparation & le traitement; 3° les endroits par leſquels on communique le

levain variolique ; & 4° l'avantage des iſſues que les inciſions donnent pour entraîner la matiere variolique & les autres mauvais levains.

Tout le monde eſt d'accord ſur la premiere de ces raiſons.

Sur la ſeconde, pluſieurs ſe ſont relâchés & croient la préparation inutile. Il faut convenir qu'une préparation trop ſtricte cauſeroit facilement l'inanition dans le jeune âge, & pourroit rendre l'inoculation dangereuſe ou inutile. Mais une préparation qui conſiſte à nétoyer les premieres voies, à diminuer les humeurs ſurabondantes, à corriger quelqu'intempérie, à donner de la ſoupleſſe aux vaiſſeaux, & particuliérement à l'habitude du corps, une telle préparation n'eſt jamais indiſpenſable. Ces moyens ſont aiſés, ne les négligeons pas ; mais ne donnons point dans l'autre extrême, n'épuiſons pas.

Pour l'inoculation de mon fils, je crois avoir péché par trop de préparation. N'y ayant aucune apparence d'éruption au dixieme jour, on lui permit de boire & de manger davantage qu'auparavant, & même de courir un peu. Alors on vit renaître ſes forces & ſa vivacité ; car, quoique d'une complexion délicate, il ne laiſſoit pas d'être vif & remuant : la fievre ſe déclara, & l'éruption ſe fit le douzieme & le treizieme

jour. C'eſt un exemple de plus encore pour ne pas ſe hâter de faire une nouvelle opération, ſi la premiere tarde un peu à faire ſes effets. Il faudroit en pareil cas examiner ſi le retardement ne proviendroit pas de l'abattement des forces : cela étant, les relever par un verre de vin ou par quelqu'autre moyen.

Les idées d'un germe variolique inné ſont reléguées préſentement parmi tant d'autres chimeres. C'eſt par la contagion qu'on contracte la petite-vérole, comme il le paroît par ſon origine & par ſa maniere de circuler d'un endroit à l'autre. Sur ce principe il importe infiniment de conſidérer la différence des effets du virus communiqué par les occaſions journalieres, ou par l'art. Le propre de la nature, ou de la voie occaſionnelle & contagieuſe, eſt de le donner par l'attouchement, & delà par le nez, où l'on porte les doigts, &c. auſſi bien que par l'eſtomac, avec les alimens dans leſquels mille haſards peuvent le répandre; le propre de l'inoculation eſt de le communiquer à l'extérieur, dans la peau même qui eſt le ſiege naturel de cette maladie. C'eſt donc dans les viſceres que la petite-vérole acquiſe naturellement, fait d'ordinaire ſes premieres impreſſions & ſes plus grands ravages. Outre que la comparaiſon des ſymptômes des petites-véroles naturelles & artificielles

fait voir la différence des parties affectées, on peut en juger par une obſervation du Docteur Méad, qui, parmi les ſept criminels inoculés pour eſſai, par ordre du Roi d'Angleterre, l'an 1721, donna à l'un d'eux, qui étoit une fille d'environ dix-huit ans, la petite-vérole par les narines, à la Chinoiſe; elle eut la petite-vérole comme les autres, mais les ſymptômes en furent plus violens : la fievre fut plus forte, & accompagnée de douleurs de tête inſupportables depuis la réception du virus, & juſqu'après l'éruption.

L'avantage des iſſues par leſquelles la matiere s'évacue dans la petite-vérole inoculée, eſt un point ſur lequel les uns ſont partagés, & auquel les autres ne ſont aucune attention. Cependant dès que le pus qui découle des plaies réuſſit, pour inoculer, comme celui des puſtules mêmes, & dès que pluſieurs perſonnes inoculées ont été purgées de tout le virus variolique par cette ſeule voie, ſans aucune éruption, on ne peut pas diſconvenir que les inciſions ne ſuppléent à une multitude de boutons, & que le ſuccès de l'inoculation ne ſoit dû en partie à la ſuppuration des plaies artificielles. De plus, on a obſervé quelquefois que l'éruption étoit plus abondante dans les environs des plaies qu'ailleurs; c'eſt ce que j'ai obſervé ſur le troiſieme de mes ino-

culés; il avoit les bords d'une des incisions grainés, représentant comme autant de boutons; il y eut aussi quarante à cinquante boutons le long des deux côtés d'une égratignure, longue d'environ deux à trois pouces, que mon fils s'étoit faite au bras droit sept ou huit jours avant l'éruption. Une incision faite au bras à ma fille, étoit un peu plus profonde que l'autre; elle suppura très-copieusement & fort long-tems; ce qui suppléa sans doute au nombre de pustules; elle n'en eut que trente-cinq ou quarante. Cela fait voir l'utilité qu'il y a à multiplier les incisions, & à en faire une couple au moins : c'est le nombre auquel je me suis borné.

Une observation insérée dans le Journal encyclopédique du 15 de Mai 1756, vient à l'appui de ce principe. Des vésicatoires appliqués à un vieillard qui couchoit avec un enfant sur lequel commençoit l'éruption de la petite-vérole, se détacherent & s'appliquerent à une cuisse de l'enfant. Toute la place où ils étoient appliqués fut excessivement couverte de grains de petite-vérole; & il n'en avoit presqu'aucun sur le corps, pas même ceux qui avoient paru la veille. Ce fait, quelque singulier qu'il paroisse, ne laisse pas d'être très-possible, & de servir à prouver l'utilité d'une issue procurée, à l'extérieur, aux extrêmités.

Tant d'avantages ne réuniront-ils pas enfin les ſuffrages en faveur de l'inoculation ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

PREMIERE LETTRE

De M. MARESCHAL DE ROUGERE, maître Chirurgien à Plancoët près Saint-Malo, contenant deux obſervations ; la premiere ſur un Carus produit par la ſuppreſſion de la tranſpiration & des vers ; la ſeconde ſur la Réunion d'un Doigt preſqu'entiérement ſéparé.

MONSIEUR,

Il paroîtra peut-être étonnant qu'un Chirurgien de campagne prenne la liberté de vous adreſſer des obſervations, & particuliérement de celles qui lui ſont le moins dévolues. Mais on en reviendra facilement ſi on fait attention que cette partie des hommes, la plus eſſentielle à l'Etat (les habitans de la campagne) entiérement dépourvue de Médecins ſages & éclairés, que l'indigence ne permet pas de faire venir à ſon ſecours, ſe voit réduite, pour comble de ſa miſere, à ne pouvoir avoir recours qu'à nous autres Chirurgiens de village.

Si les habitans de la campagne ſont également ſujets aux mêmes maladies que ceux des Villes, ſi même ils en ont de particulieres, ce qui n'eſt que trop vrai, je crois qu'il nous eſt permis, & qu'il eſt de notre devoir de les mettre au jour, afin que les Médecins nous aident, & dirigent nos travaux par leurs prudens avis.

En faiſant ainſi part au public de ce qui peut ſe préſenter à nos foibles yeux, j'y crois entrevoir pluſieurs avantages. 1° Quantité d'obſervations intéreſſantes, & de phénomenes curieux, juſqu'ici peut-être inconnus, ou enſévelis dans les ténebres de l'ignorance, pourroient donner de nouvelles lumieres, étant expoſés aux yeux de ces génies heureux, qui, dans le démembrement de ces pieces informes, en ſauroient trouver & rétablir l'harmonie. 2° Il pourroit s'établir une louable émulation entre les Chirurgiens de la campagne; & quelques-uns d'eux, dont les ſens ont aſſez de vigueur, mais que l'inertie habituelle retient dans une eſpece d'indolence, pourroient reſſuſciter, pour ainſi dire; & donnant un libre eſſor à leurs ames, on verroit peut-être de grandes choſes..... 3° Ces infortunées victimes de la routine & de l'impéritie pourroient trouver, au lieu de l'écueil où elles venoient ſe briſer, un port aſſuré qui les mettroit à l'abri des tempêtes & des naufrages.

C'eſt dans ces idées, Monſieur, que j'oſe eſpérer que vous voudrez bien inſérer dans votre Journal cette lettre & les deux obſervations ſuivantes qui ne ſont pas, je le ſens bien, ce qu'elles pourroient être; mais je viens de vous expoſer les motifs de ma témérité, qui m'engageront à faire tous mes efforts pour quelque choſe de mieux. Les maladies des enfans de la campagne pourront me donner occaſion de m'adreſſer à vous.

Le nommé *Julien Méhuart*, fils du Meûnier de cet endroit, âgé d'environ dix-neuf à vingt ans, d'un tempérament bilieux ſanguin, quoique pâle (*a*), s'étant échauffé, & dans l'abondance de la tranſpiration & de la ſueur, fut ſe baigner. Il ne fut pas cinq ou ſix minutes dans l'eau, qu'une peſanteur de tête, & un accablement général l'obligerent de ſe retirer. Rendu chez ſon pere, il ſe mit au lit. A peine fut-il dans le repos, qu'il perdit le ſentiment & l'action. On m'envoya chercher. Je lui trouvai le pouls plein & dur: je le queſtionnai inutilement; je le fis agiter fortement: il ouvrit les paupieres; &, après quelques contractions convulſives, il tomba dans le même abatte-

(*a*) Je crois que je pourrois rendre raiſon de la cauſe de cette pâleur, qui eſt un héritage preſque ordinaire aux Meûniers; mais je paſſerois ma ſphere, & je me tais.

ment. Je crus reconnoître le carus. Je lui fis prendre ſur le champ quatre grains d'émétique. Trois heures après il n'avoit rien opéré (c'étoit ſur les huit heures du ſoir) : le pouls étoit alors d'une roideur & d'une profondeur extraordinaires. Je lui tirai dix ou douze onces de ſang du bras. Une heure après, l'émétique commença d'agir par en haut & par en bas. L'effet ſe continua pendant cinq heures. Le pouls ſe développa un peu : les mouvemens devinrent plus libres ; & il commença à proférer quelques mots mal articulés. Le *coma ſomnolentum* ſuccéda au carus ; mais une ſaignée de ſept à huit onces, & une purgation vermifuge, qui lui fit rendre beaucoup de vers, le mirent en état de commencer à vaquer à ſes affaires au quatrieme jour de ſa maladie.

La réſorbtion de la ſueur & la tranſpiration ſupprimée ſont, je crois, la premiere cauſe de cette maladie ; les vers, la ſeconde, quoique j'aie remarqué pluſieurs fois, dans les enfans, qu'ils leur occaſionnoient ſeuls une eſpece particuliere de *coma*... Mais voici l'autre obſervation, qui eſt plus de mon reſſort.

Joſeph Devien, Tonnelier, ſe coupa, avec un inſtrument de ſon métier, le doigt indicateur de la main gauche, dans l'articulation de la premiere avec la ſeconde pha-

lange. Il vint me trouver dans le même moment, tenant son doigt dans sa main. Les tendons extenseurs & fléchisseurs étoient totalement coupés : il n'y avoit pas plus de deux lignes, du côté de la paume de la main, qui en empêchassent l'entiere séparation. J'étois sur le point d'achever l'amputation ; mais, me rappellant, dans le même instant, l'observation de Garangeot, au sujet du nez coupé ; & persuadé que *multa credibilia falsa*, *multa incredibilia vera*, je me déterminai à tenter la réunion. J'affrontai simplement les deux bouts du doigt, que je maintins par un bandage trempé dans l'eau connue sous le nom d'*eau d'Alisbourg*. Je lui dis de revenir le lendemain : (il pouvoit être dix heures du matin.) Sur les sept heures du soir, il me vint dire qu'il sentoit son doigt (ce fut son expression) & qu'il commençoit à le remuer. Je lui ordonnai expressément de le tenir dans le plus grand repos. Le lendemain, il se trouva réellement repris ; mais, ô revers funeste ! le troisieme jour, il se heurta le bout du doigt, & le sépara presqu'entiérement. Je ne me décourageai point. L'eau & le bandage furent encore mon secours. J'eus seulement la précaution d'enfermer le doigt dans une gouttiere de bois ; & j'eus la satisfaction de ne m'en point repentir ; car, au huitieme jour, il étoit parfaitement

repris. Un digeſtif de térébenthine, de baume d'*Arcœus* & d'huile de lys terminerent la cure en très-peu de tems. Il eſt à remarquer qu'il n'y a point eu apparence de ſuppuration, & que le doigt a conſervé ſes mouvemens; que, quoique les cartilages, qui couvrent l'articulation, aient vu l'air, il n'y a eu aucune exfoliation.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SECONDE LETTRE

Du même, contenant trois Obſervations ſur le Tænia, *ou Ver ſolitaire.*

MONSIEUR,

Si ce n'eſt que par des obſervations multipliées, rapprochées & comparées entr'elles, que l'homme parvient, dans les ſciences, aux connoiſſances lumineuſes qui peuvent le conduire à ce point du vrai dont ne s'écarte jamais la nature, la médecine eſt, ſans contredit, celle qui en exige le plus: elle intéreſſe trop l'humanité pour négliger même la moindre bagatelle qui peut tendre à la perfectionner; c'eſt ce qui m'engage à vous préſenter aujourd'hui, Monſieur, les trois obſervations ſuivantes, ſur les vers appellés communément *ſolitaires.*

Françoiſe-Pierre Barathas, de ce lieu, (Plancoet) fille âgée d'environ trente ans, d'un tempérament phlegmatique, ſe plaignoit, depuis près de huit ans, de laſſitudes générales du corps, avec défaillances, nauſées, vertiges, affoibliſſement de la vue, cours de ventre, avec douleurs parfois conſidérables : on l'avoit traitée, mais ſans aucun ſoulagement. Elle me demanda du ſecours. Sur les queſtions que je lui fis, je ſoupçonnai le *tænia*, ou au moins quelques matieres vermineuſes. Je lui donnai le purgatif ſuivant :

℞. *Séné*, ℥ ij.
Rhubarbe,
Semen-contra, (āā) ℥ ß.

Infuſez le tout, la nuit, ſur les cendres chaudes ; paſſez, & ajoutez

Alkali de tartre, gr. xv.

Ce petit purgatif lui fit rendre beaucoup de vers ſtrongles, & quelques cucurbitains, qu'elle m'apporta. Je ne doutai plus de la préſence du *tænia :* je lui preſcrivis, pour quelques jours, la décoction d'écorce de racine de mûrier & de fougere femelle, recommandée par M. Andry, dans ſon ſavant *Traité de la Génération des vers.* Elle continua de rendre, par ſon uſage, quelques vers ſtrongles, & beaucoup de

cucurbitains. Je lui donnai alors le bol qui ſuit :

℞. *Mercure doux*,
Rhubarbe, (aa) ℈ j.
Diagrede, gr. xij.
Syrop d'abſynthe, *ſ. q. pour ſ. un bol.*

Elle rendit un *tænia*, qui pouvoit avoir cinq aunes de longueur, auquel on diſtinguoit parfaitement la tête, telle qu'elle eſt décrite dans Andry. Elle rendit, en même-tems, pluſieurs cucurbitains. Tous les accidens ont diſparu; & elle jouit maintenant de la ſanté la plus vigoureuſe.

Le nommé *Brouart*, du bourg de Plurien, me fit conſulter pour des maux de tête continuels, envie de vomir, & douleurs ſourdes dans le ventre, qui remontoient vers l'eſtomac. C'eſt tout ce que je pus ſavoir. Pour commencer par dégager les premieres voies, je lui envoyai vingt grains d'ipécacuanha, & lui fis dire de m'envoyer de ſes nouvelles. Quatre jours après il vint lui-même m'en apprendre, &, d'un air très-ſatisfait, me dit que j'avois fait, pour ainſi dire, crier au miracle; qu'il avoit rendu par les ſelles un animal qui étoit tout plat, & qui avoit près de vingt-cinq pieds meſurés, avec beaucoup d'autres petits, qui n'étoient pas plus grands que l'ongle, auſſi tout plats. Je lui conſeillai de ſe

repurger ; mais il n'en voulut rien faire, se trouvant, disoit-il, bien disposé. Je n'en ai point entendu parler depuis.

Mlle de la Vieuville-Jocet me fournit le sujet de cette troisieme observation. Sur ce qu'elle m'écrivit, je jugeai qu'elle avoit le *tænia*. Elle se plaignoit de maux de tête, lassitudes, borborygmes, d'une saburre aceto-nidoreuse qui lui donnoit de fréquentes envies de vomir, & de petits pelotons de corps blancs, qu'elle avoit apperçus dans ses selles, qui l'inquiétoient beaucoup. Je lui prescrivis, comme dans l'observation premiere, de faire usage de la tisane d'écorce de racines de mûrier & de fougere, & lui envoyai le bol suivant, à prendre à la suite :

℞. *Mercure doux*, ℈ j.
Diagrede, ℈ ß.
R. de Fougere fem.
Ec. de R. de Mûrier, (aa) ℈ j.
Syrop d'Agaric composé, *s. q. pour faire un bol.*

Voici ce qu'elle me fit savoir par une de ses lettres :

» Il me paroît que votre remede a très-» bien réussi : j'ai rendu, à deux fois, deux » vers de quatre à cinq aunes de lon-» gueur : l'un est tout plat, & blanc comme » du papier, & très-mince ; l'autre, plus

» jaune, & tout à grilles. Il n'eſt pas ſi long » que le blanc, qui eſt le premier que j'ai » rendu, & qui avoit une quantité de ſes » petits compagnons à ſa ſuite. Depuis la » médecine, je n'en ai pas vu un ſeul : elle » me purgea très-bien, & me fit rendre » beaucoup de glaires & de bile. «

Permettez-moi, Monſieur, quelques petites réflexions. Je ne ſais ſi je ſuis plus fondé que M. Conſolin (a), à conclure que la préſence des cucurbitains eſt un ſigne non équivoque de l'exiſtence du *tænia*. *Certiſſimum omnium ſignum eſt, ſi fruſtula ſemini cucurbitæ ſimilia, cum excrementis ejiciuntur.* Galien, Boerhaave, Haller, Van Swieten, Andry, &c. ſont à-peu près de ce ſentiment. *Per ſe animal iſtud hominem non necat.* J'en conviens avec M. Conſolin ; mais cela n'empêche pas que ce ne ſoit un hôte très-déſagréable, qui, s'il ne conduit pas ſon propriétaire au tombeau, ne laiſſe pas de lui rendre la vie très-languiſſante, en le conduiſant peu-à-peu à une éthiſie des plus dangereuſes. Je conviendrai encore que le nom *ſolitaire* lui eſt mal adapté : l'obſervation premiere le prouve, également que la troiſieme, où il paroît que cette Demoiſelle avoit les deux eſpeces de *tænia* : il eſt cependant aſſez ordinaire de le trouver

(a) Journal de médecine du mois de Mai 1764.

ſeul. *Tænia huc uſque pro paraſiticâ ſpecie habita eſt, cùm in hominibus, canibus, piſcibus, &c. frequentiſſimè ſolitaria reperta fuerit.* (a) Encore un mot, & je finis. Je regarde, avec les grands hommes cités ci-devant, les cucurbitains comme des portions du *tænia*, qui ſe ſont détachées par quelque cauſe que ce ſoit; & je prie M. Conſolin de ne pas trouver mauvais ſi je ne ſuis pas tout-à-fait de ſon ſentiment, & ſi je doute de la parfaite guériſon de ſon malade.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

A M. PAMARD fils, Chirurgien à Avignon, par M. PARIS, *Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, ſur l'Uſage des Humectans dans les vapeurs.*

Oui, Monſieur, j'ai dit & j'aſſure hardiment que les vapeurs, reconnoiſſant pluſieurs cauſes différentes, exigent des remedes proportionnés à leur nature: la trop grande rigidité, le relâchement exceſſif des ſolides peuvent produire la même maladie dans différens ſujets; & quoique ces cauſes ſoient oppoſées, mon ſentiment n'eſt cepen-

(a) Linnæus, *Syſt. Plant.*

dant point *contradictoire.* Oſerai-je vous prier de *lire* le ſavant & célebre Tralles, qui dit (*a*) : *Omnibus hypocondriacis non convenient omnia remedia anti-hypondriaca vocata, illaque quæ verè juvant rigidos atrabilarios, debili nervorum compage, præditos offendere poterunt facillimè.* L'excellent ouvrage de M. de Sauvages vous ſeroit-il inconnu ? & ignorez-vous qu'il démontre que toutes les maladies reconnoiſſent non-ſeulement des cauſes différentes, mais même oppoſées ? Voyez les eſpeces différentes d'hyſtérie qu'il décrit, les cauſes oppoſées qu'il aſſigne (*b*) ? *Et pauca ſunt genera morborum quos hic Proteiformis affectus non mentiatur : hinc tot morbi hyſterici dicti, quod commune eſt ſyphilidi, febri putridæ, ſcorbuto, &c. ità ut ſi morborum genera à principiis & cauſis peterentur, immenſa foret claſſis hyſtericorum morborum.* Réfléchiſſez, ſans prévention, ſur les Ecrits auſſi ſages que lumineux de Sydenham, dont toute la théorie n'eſt fondée que ſur une pratique des plus prudentes ; liſez Hippocrate, Galien, Paracelſe, Rodericus à Caſtro, Riviere, Willis, Pitcarn, Lanciſi,

(a) *Uſus opii ſalubris & noxius in morborum medelâ ſolidis & certis principiis ſuperſtructus à* Balthaſ. Lud. Tralles, *ſect. 3, cap. xj, pag. 30.*

(b) *Noſologia methodica, tom II, pars 2, claſſis jv. XX. Hyſteria, pag. 101.*

Haller, Hartman, Wedel, Richter, Fuller, Stahl, Etmuller, Sennert, Werlhof, Falckius, Ridlin, Tencke, Hecquet, Hoffman, Gorter, Boerhaave, Van Swieten, Chesneau, Hunauld, Raulin, &c. Vous y verrez combien ces maladies reconnoissent de causes différentes.

Les constitutions ne sont certainement pas toutes les mêmes, & un remede universel est impossible & contradictoire. » J'en » appelle hardiment, dit M. Tissot (*a*), à » tout homme sensé qui voudra bien réfléchir un moment sur les différentes causes » des maladies, sur l'opposition de ces » causes, & sur l'absurdité de vouloir les » combattre toutes avec le même remede : » quand on sera bien rempli de ce principe, » on ne s'en laissera pas imposer par des tissus » de sophismes destinés à prouver que toutes » les maladies viennent d'une cause, & que » cette cause est de nature à céder au remede » vanté, &c. «

Parmi la vaste énumération des causes qui peuvent produire la maladie hystérique, les affections de l'ame, par l'étroite connexion de celle-ci avec l'économie animale, ne suffisent-elles pas quelquefois ?

La réponse est affirmative par tout homme vrai & exempt de préjugé ; mais, pour évi-

(*a*) Avis au peuple, chap. 33.

ter

ter toute dispute à cet égard, & vous convaincre d'un fait aussi évident, je vais étayer ma façon de penser des sentimens de plusieurs Auteurs respectables *qui ont vieilli dans la pratique, & qui, par conséquent, datent de plus loin que vous & moi.*

M. de Sauvages dit : *Principia* (a) *hujus morbi sunt mollis, effœminato constitutio... Animæ negotia facessunt pathemata, ira, invidia, zelotypia, amor,, tœdium, lites, ærumnæ, &c... Principium* (b) *proximum hysteriæ est summa philautia, seu amor effrænis vitæ & voluptatum, undè minimorum incommodorum intolerantia, exageratio, propositi instabilitas, &c.* Il décrit aussi un tremblement qui reconnoît la même cause: *Tremor* (c) *à pathemate, metu, irâ, gaudio, libidine.. Ab irâ etiam sæpius nec non à gaudio, à libidine idem accidit, imò quandoque periodicè revertitur sine pyrexiâ.*

M. Tissot dit » que les effets de la tris-
» tesse (*d*) sont le relâchement des fibres,
» le ralentissement de la circulation, l'im-
» perfection des digestions, le manque de
» nutritions, les obstructions occasionnées
» par ces resserremens qui paroissent être
» l'effet le plus particulier de la tristesse :

(a) *Nosolog. l. c. pag.* 100.
(b) *Ibid. pag.* 101.
(c) *Ibid. pag.* 58.
(*d*) Traité de l'Onanisme.

» ces épanchemens d'humeurs, qui ſont une » ſuite de ces reſſerremens. *Les couloirs du » foie ſe ferment*, dit M. de Senac, *& la bile » ſe répand par tout le corps.* Les ſpaſmes, » les convulſions, les paralyſies, les dou- » leurs, l'augmentation de l'angoiſſe à l'in- » fini, tous les accidens qui peuvent être » une ſuite de ceux-ci. Il n'eſt point au » monde, en effet, d'état pire que celui de » la triſteſſe : la douleur n'eſt rien en com- » paraiſon ; & quand elle ſe joint à une foule » d'autres maux, il n'eſt pas étonnant qu'un » malade déſire la mort comme ſon plus » grand bien, & regarde la vie comme un » malheur réel, ſi l'on peut appeller *vie* un » état auſſi triſte. La joie, au contraire, » aide les digeſtions, anime la circulation, » favoriſe les forces, & les ſoutient. «

Riviere, un des plus grands Praticiens, n'entreprenoit la cure d'aucune maladie de cette eſpece, qu'il n'eût éloigné, autant qu'il pouvoit, les idées déſagréables, qu'il regardoit comme la ſource de leurs maux : » ainſi peut-on appeller *rares* les » influences de l'ame ſur l'économie ani- » male, dit M. Raulin (*a*)? Peut-on former » quelque doute ſur leur réalité conſtante ? » L'économie animale exiſteroit-elle ſans » l'ame ? L'interruption de ce concours ne » ſeroit-elle pas l'époque déciſive de l'anéan-

(*a*) Traité des Vapeurs, pag. xciij.

» tiſſement de notre être ? « Ces connoiſſances, à tout inſtant, ſe préſentent à la raiſon, ſe développent à nos ſens ; elles devroient nous convaincre par leur évidence.

Vous voyez, Monſieur, par l'expoſé des ſentimens de ces grands Maîtres, combien les vapeurs peuvent reconnoître de cauſes.

M. Tiſſot (*a*) attribue, dans certains cas, les affections hyſtériques à une trop grande irritabilité, & prétend, avec le célebre *Zimmerman*, qu'elles dépendent du *gluten* des fibres ; de ſorte que les différens degrés de cette maladie tirent leur origine de ſon plus ou moins de conſiſtance. Pour rendre ces parties moins irritables, il faut donner une conſiſtance néceſſaire à ce *gluten*. Les remedes toniques peuvent ſeuls opérer cette cure, parmi leſquels l'expérience a regardé le quinquina mêlé avec les apéritifs comme les plus ſpécifiques. Sydenham, ce Praticien éclairé (*b*), le loue pour guérir le relâchement des fibres : Rydeley, Werlhof, Ridlin, Lanciſi, Mead, & autres, le conſeillent auſſi.

La plupart des Médecins combattent cette maladie par les fortifians ; & les Auteurs, vous ne l'ignorez peut-être pas, ſont unanimes ſur cet article, parce qu'ils regardent

(*a*) Diſcours préliminaire, pag. 26, 27.
(*b*) Page 507.

la foibleſſe comme l'apanage ordinaire de ces malheureux.

M. de Sauvages recommande tout ce qui peut fortifier le corps, récréer l'eſprit, & éloigner l'idée de la maladie : le mariage à une fille libidineuſe, un mari tendre & fidele à une femme jalouſe (a). *Huic morbo ſanando proſunt quæ corpus roborant, &c.* Il proſcrit les évacuans trop répétés, parce qu'ils affoibliſſent. *Nihil magis nocet, quàm repetita evacuantia quæ debilitant.* Riviere (*b*) donnoit avec ſuccès, dans le paroxyſme le plus violent, des pilules faites avec *l'aſſa-fœtida*, le caſtor, le *laudanum*; & M. Cheſneau (*c*), fondé ſur l'expérience, les prône comme un ſpécifique.

Le célebre Boerhaave (*d*) prônoit hautement la rhue, le *caſtoreum*, les eſprits volatils avec les opiats, pour la cure des anxiétés & des ſpaſmes des femmes hyſtériques.

Hoffman (*e*) regardoit comme un grand hyſtérique la liqueur de corne-de-cerf, de ſuccin avec le *laudanum* liquide, & retiroit un ſecours extraodinaire des pilules faites avec la myrrhe, les gommes fétides,

(a) *Noſol. l. c. pag.* 101.
(b) *Oper. pag.* 382.
(c) *Obſervat. pag.* 371, *obſ.* 2 & 3.
(d) *In Comment. ad Aph.* 634, *Opiata.*
(e) *Med. Syſt. tom. iij, pag.* 117; & *tome jv, part. iij, pag.* 172.

le sel volatil de succin, le camphre & le *laudanum.*

Le savant M. Tralles dit enfin (*a*) qu'il a très-souvent vu des cures faites à la faveur du petit-lait chalybé, loué par l'illustre Werlhof ; par les vins amers, les résines, les gommes balsamiques, & les teintures hystériques, comme le succin, & que, selon le conseil de Boerhaave, les femmes hystériques, débiles, languissantes avoient été guéries par ces fortifians. *De vinis amaricantibus ; de resinis, deque tincturis talibus, E. G. succini quam* [Boerhaavio] (*b*) *suasore, in hystericis languentibus, frigidis, non rarò roborandi fine pulchrè prodesse vidi.*

Etmuller adopte un emplâtre de *galbanum.* Dans la plus grande violence du mal, j'ai coutume (dit-il) de donner le *castoreum*, le *laudanum,* qui soulagent promptement les malades.

M. J. Hallen, Médecin Anglois, recommande aussi le *castoreum*, le *laudanum*, les anti-spasmodiques.

Le célebre Storck dit (*c*) *Remediis antihystericis & nervinis sedulò exhibitis omnis recidiva præcaveri potest.*

Tous ces sentimens des Auteurs sont ap-

(a) *Usus opii, loc. cit. pag.* 64.
(b) *Chem. tom. ij, pag.* 202.
(c) *Anni medici, pag.* 78.

puyés ſur des faits vrais & très-bien circonſtanciés ; mais M. Pomme dit (*a*), dans ſon *Eſſai ſur les Vapeurs*, que j'ai lu, de même que la ſeconde édition, *pourquoi* les Médecins *ſe ſont-ils fait une loi de ne rien innover dans le traitement que nous en ont laiſſé nos aïeux* ?

» Je ſais qu'il (*b*) eſt des erreurs qui ne » ſont pas moins des erreurs pour être généralement répandues : l'antiquité ou l'uni» verſalité d'un ſentiment n'eſt nullement » le ſceau de la vérité, & ne conclut rien, » dans le fond, ſinon que, de tout tems, » on a été crédule ; que le nombre des ſots » & des ignorans étant ſans contredit in» finiment plus grand que celui des perſon» nes ſages & éclairées, la vérité n'eſt pas » toujours le partage du grand nombre ; que » plus l'origine d'une opinion eſt ancienne, » plus elle approche des tems fabuleux, & » que, par conſéquent, il n'y a point de » ſentiment moins recevable que celui qui » n'a point de plus ſolide fondement que » celui de la multitude. « La médecine n'eſt pas plus à l'abri de ce reproche que les autres ſciences ; mais nous ne devons point ici tirer la même conſéquence ſur *le traitement que nous ont laiſſé nos aïeux*, puiſque ce n'eſt qu'après un mûr examen ſur des

(*a*) Pag. 6.
(*b*) Téliamed. Préface.

obſervations très-ſûres, ſur des faits dont on ne peut conteſter la vérité, que les plus grands hommes ont ſuivi la route que l'expérience leur a tracée ; car autant des obſervations faites avec exactitude ſervent à guider sûrement dans l'exercice de la médecine, autant des obſervations faites avec négligence, ou dans un eſprit de ſyſtême, ſont-elles capables d'induire en erreur.

Tels ſont, Monſieur, les ſentimens des Auteurs ; ils décident tous qu'il faut fortifier les malades, & non pas les affoiblir. Je finis cette courte, mais exacte énumération, par le ſentiment de M. Tralles, qui dit (*a*) : La ſource des maux hypocondriaques ne vient que d'une foibleſſe du ventricule & des inteſtins, du peu d'énergie & de force du mouvement périſtaltique. *Ipſa radix à quâ omnia incommoda hypochondriaca prognaſcuntur, eſt tonus dejectus ventriculi & inteſtinorum, motuſque horum viſcerum periſtalticus ſegnis & inordinatus.*

Quoique telle ſoit la pratique des Auteurs les plus célebres, je conviens, Monſieur, avec vous, qu'il ſeroit imprudent, & même dangereux, de donner les mêmes remedes à tous les malades : la conſtitution particuliere, l'âge, les forces, le ſexe, & ſur-tout la-

(a) *Uſus opii, l. c. pag.* 42.

cauſe qui produit la maladie, & qui eſt ſouvent très-oppoſée, exigent des remedes différens. N'ayant rien avancé de contraire aux regles de la médecine, je ne me déments point, & je ſoutiens que le même remede ne peut jamais être le ſeul moyen curatif chez tous les hommes, même attaqués de la même maladie, & à plus forte raiſon aujourd'hui, où preſque toutes les maladies ſont rangées dans la claſſe des vapeurs. Mais on peut dire en général que la plupart de ces malades ont beſoin des fortifians : l'expérience eſt trop ancienne, trop commune, & elle dépoſeroit contre nous.

L'uſage continué des humectans, & ſurtout des bains, ne peut qu'être pernicieux, je vous le répete encore. Combien de poitrines délicates, d'eſtomacs foibles, de digeſtions abolies ne voyons-nous point par leur uſage trop répété ? Le nombre des victimes eſt devant nos yeux ; elles doivent nous convaincre. Je l'ai vu, & je vous l'aſſure par ma propre expérience, à laquelle je joins celle des plus grands Praticiens. L'amour du vrai me domine plus que perſonne, & je crois qu'il me ſeroit plus glorieux de me rétracter pour la vérité, que de ſoutenir l'erreur. Mais, puiſque vous me demandez des obſervations, rappellez-vous

celle que cite M. Raulin (*a*). » Il n'y a que » peu de tems, dit-il, que je faisois des reme- » des à une dame, pour des vapeurs qui la fa- » tiguoient cruellement : je lui ordonnai une » certaine quantité de bains ; elle avoit la » précaution de demeurer deux heures dans » chacun, pour abréger le tems de leur » usage. Elle se persuadoit qu'en doublant » le tems ordinaire pour chaque bain, un en » vaudroit deux, &, que, par ce moyen, » elle seroit plutôt délivrée de cette sujé- » tion. Peu de jours après cette dame » m'écrivit qu'il lui étoit survenu des dou- » leurs de tête, de poitrine, & une toux » fréquente, avec fievre : je la priai de m'ins- » truire de quelle façon elle avoit pris les » bains. Elle m'avoua sa faute : j'y portai » les remedes convenables ; elle guérit peu » de tems après. «

Les bains peuvent être quelquefois utiles, j'en conviens ; mais il seroit toujours très-dangereux de les porter trop loin. Combien de malades, en effet, dont on adoucit les maux, sans espérer de les guérir jamais, qui ne doivent les tristes jours qu'ils coulent, qu'au long usage des bains & des humectans ? Je n'ignore cependant point, Monsieur, que l'eau froide, ou à la glace, soit un tonique, & que chaude, elle soit le plus

(*a*) Sect. 3, chap. iij, pag. 355.

grand humectant ; mais ce tonique eſt dangereux. Comment d'ailleurs concilier la cure du *raccorniſſement* ou de l'érétiſme des nerfs qui exigent des humectans, à la faveur de ce terrible tonique ? & comment guérir les malades foibles & languiſſans avec des humectans ? Cette ſolution eſt au-deſſus de ma ſphere ; & vos lumieres, je crois, me feroient d'un grand ſecours.

Vous avez peut-être lu l'ouvrage de M. Lorry ; les ſages précautions qu'il recommande dans l'uſage des bains & des humectans ; les cas où les toniques ſont d'un grand ſecours, où les humectans ſeroient dangereux : cet ouvrage, auſſi ſavant qu'exempt de préjugé, mérite la plus grande attention de la part des Médecins.

Vous me demandez des cures faites à la faveur des *ſtimulans* ; je n'ai point parlé des ſtimulans hors du paroxyſme : j'ai recommandé des toniques, des remedes qui fortifient, & non pas qui irritent puiſſamment ; je vous rends trop de juſtice pour vous ſoupçonner d'ignorer les qualités différentes des toniques, des ſtimulans, des attractifs, &c.

Je n'ai pas cru devoir vous donner des obſervations qui me ſoient propres, quoique l'expérience m'en ait fourni, même pendant que j'exerçois la médecine en province : les cures des Auteurs que j'ai cités ſont trop

authentiques, & ces grands Maîtres ſont trop reſpectables pour avoir beſoin de mon ſuffrage. Permettez donc, Monſieur, que je vous y renvoie ; vous ne les ſoupçonnerez peut-être point de partialité.

L'étendue & l'importance d'une profeſſion auſſi noble & auſſi utile doivent exciter l'émulation, intéreſſer la conſcience & la probité de tout homme religieux & bon citoyen. J'ai beaucoup loué le zele de M. Pomme dans mes Réflexions ; je le loue encore aujourd'hui. Il eſt glorieux de voir des Médecins obſervateurs : pluſieurs voient les malades, ſans voir les maladies : l'humanité doit beaucoup au zele, à l'attention & aux recherches de mon confrere ; ainſi je le répete encore aujourd'hui, que, quoique ſa méthode ſoit trop générale, elle n'en eſt pas moins louable.

Telles ſont, Monſieur, les raiſons que j'avois à vous alléguer : je vous prie de croire que ma façon de penſer eſt permanente ; les Auteurs & l'expérience m'autoriſent à cet égard ; mais, quoique fondé dans mes réflexions, je vous avertis que je ne reprendrai plus la plume ſur cette matiere : le procès eſt inſtruit, c'eſt au public à prononcer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REFLEXIONS

Sur l'Uſage où l'on eſt d'employer de la charpie ſeche pour le premier panſement des plaies récentes avec perte de ſubſtance; par M. REGNAULT, Chirurgien-Major du Régiment de Dauphiné.

Il y a dans les différens arts des uſages auxquels on eſt étonné, lorſqu'on les examine attentivement, de ne trouver d'autre mérite que celui de l'ancienneté de leur regne. La chirurgie en fournit un, ſur lequel j'ai fait les réflexions ſuivantes, que je ſoumets avec plaiſir au jugement des perſonnes les plus éclairées dans cette ſcience; je ſerai très-ſatisfait ſi le public en retire quelqu'avantage. Il s'agit du premier panſement des ſolutions de continuité avec perte de ſubſtance, qui a été fait juſqu'à préſent avec de la charpie ſeche, & qui, ſuivant le précepte reçu, ne doit être réitéré que lorſque la ſuppuration a ſuffiſamment humecté l'appareil. Réfléchiſſant ſur cette méthode & ſur les raiſons qui l'ont fait adopter & ſuivre depuis des ſiecles, on eſt forcé de convenir que c'eſt ſans fondement; car ſi l'on dit que c'eſt pour empêcher le ſang de s'écouler, je répondrai que ce qui ſortira par de pe-

tits vaiſſeaux ne ſera pas aſſez abondant pour qu'il en réſulte le moindre inconvénient. Une artere un peu conſidérable, ouverte, exige la ligature.

Je crois donc que ce panſement doit être fait avec de la charpie chargée d'un médicament doux, balſamique, onctueux, enfin analogue à nos ſucs, incapable de cauſer ni criſpation ni irritation, & de s'y coller. Il doit être fréquent, pour débarraſſer la partie de ces ſucs ſanguinolans, qui ſont ſujets à ſe dépraver aſſez promptement. Il paroît conſéquemment néceſſaire de laiſſer une libre iſſue aux fluides, qui, dans l'état naturel, paſſoient ſans obſtacle dans ces vaiſſeaux, en attendant qu'il ſe faſſe une nouvelle circulation dans les environs de la plaie, & que la ſuppuration s'établiſſe ſans trouble. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur ce qui doit arriver à une plaie récente, chargée de charpie ſeche qui s'y colle, on concevra aiſément, que plus elle ſera conſidérable, plus il y aura de vaiſſeaux qui n'auront plus de communication avec les autres. Le fluide, qui continue de couler, eſt alors forcé de rétrograder, ou de paſſer dans les vaiſſeaux collatéraux : s'il n'en trouve pas aſſez, il s'engorge dans les environs de la plaie, & cauſe tous les accidens qui réſultent de ſa ſtagnation. Si les ſolides ont aſſez de reſſort, leur réaction ſur les fluides les

décompoſe ; les oſcillations répétées des vaiſſeaux cauſent néceſſairement leur deſtruction ; le débris des fibres, & la décompoſition des fluides, ſont ce que l'on appelle la *ſuppuration* ; c'eſt l'idée générale que l'on a de cette opération, qui, dit-on, n'eſt jamais ſans fievre. En effet, tant que l'on ſe conduira comme on a toujours fait, la fievre accompagnera l'ouvrage de la ſuppuration, la fievre n'étant qu'un effort de la nature, qui cherche à ſe débarraſſer de ce qui l'opprime ; mais s'il n'y avoit aucun obſtacle à l'iſſue des ſucs, ne pourroit-elle pas arriver ſans trouble & ſans agitation ?

Cette conduite dans le traitement des plaies légeres, où cependant la régénération des chairs eſt néceſſaire, rend un grand ſervice à l'humanité, dès qu'elle évite la douleur ; mais elle eſt d'un bien plus grand avantage dans celles qui ſont aſſez conſidérables pour mettre la vie en danger.

Il eſt important d'étendre ſes vues ſur cet objet, & d'examiner s'il ſeroit poſſible de faire uſage de cette méthode dans les plaies qui ſuivent l'amputation. Il faut avant ſavoir ſi d'une plaie auſſi conſidérable que celle qui ſuit cette opération, la ligature des principaux vaiſſeaux étant faite, ce qui s'écouleroit par ces millions de bouches ouvertes, feroit craindre pour la vie du bleſſé.

Le plus ſouvent on eſt obligé de le ſaigner pour diminuer la force ſyſtaltique des arteres, & pour diminuer la quantité du fluide qu'elles contiennent, & qu'elles portent continuellement du centre à la circonférence. D'ailleurs ne peut-on pas croire que le ſang qui ſort par les orifices de ces petits vaiſſeaux coupés, coulant goutte-à-goutte, n'affoiblit pas autant que celui qui ſort par une ſaignée, & débarraſſe la partie d'autant de ſucs dont elle auroit été ſurchargée ?

Tous les accidens qui ſuivent cette opération méritent la plus grande attention. Ils ont été le ſujet de l'application des plus grands Maîtres. Pluſieurs les ont attribués à l'irritation cauſée au genre nerveux, parce que les nerfs ſe trouvoient compris dans la ligature des vaiſſeaux. Quelques-uns ont attribué la dénudation de l'os à ce qu'il étoit difficile de conſerver aſſez de peau pour recouvrir le moignon, en conſéquence ont conſeillé l'amputation en deux tems ; d'autres à la rétraction des muſcles qui ne ſont point adhérens à l'os, & ont prétendu qu'après la ſection totale des chairs, la rétraction des muſcles libres faite, il falloit en faire une ſeconde aux muſcles adhérens à l'os. Ne pourroit-on pas, avec plus de raiſon, attribuer ces accidens à la deſtruction du tiſſu cellulaire, cauſée par l'abondante ſuppuration, que l'on éviteroit certainement par

le moyen que je propoſe, en évitant l'engorgement dont elle n'eſt que la ſuite ?

Il eſt preſque prouvé que les deux tiers des amputés périſſent. On a peut-être cru la cauſe de ce déſaſtre affreux, au-deſſus des reſſources de l'art ; il eſt cependant facile de ſe convaincre que tous ſes accidens, auxquels on n'a encore rien pu oppoſer, ſont produits par l'engorgement. Que deviennent effectivement les fluides qui ſe diſtribuent à un membre, avant qu'il ſe ſoit fait dans cette partie une nouvelle circulation, & que la ſuppuration ait détaché la charpie ? Quelque précaution que vous preniez, réduiſez votre malade à la diete la plus ſévere ; ſaignez-le pour diminuer la preſſion & l'embarras dans le moignon, & pour empêcher le refoulement ſur l'intérieur. Si vous vous oppoſez à la libre iſſue de ce fluide, vous ne pourrez empêcher le gonflement inflammatoire, la fievre, le délire, la convulſion, la gangrene & la mort ; malheureuſes ſuites trop ordinaires de l'engorgement.

Pour ſe perſuader qu'il eſt préjudiciable d'appliquer de la charpie ſeche ſur une plaie récente, & de l'y laiſſer deux ou trois jours, il faut ſeulement faire attention à ce que fait le chien, lorſqu'il eſt bleſſé à une partie où il peut porter la langue ; ſa ſalive eſt douce & balſamique, il l'en humecte continuellement ; il ne s'oppoſe point à l'écoulement

des ſucs. Son inſtinct lui a dicté cette méthode ſi ſalutaite ; ſes plaies ſe guériſſent avec la plus grande facilité. S'il eût été néceſſaire pour ſa guériſon d'y appliquer une ſubſtance qui eût fait ce que la charpie dont nous nous ſervons, ce même inſtinct qui l'engagé à ſe lécher, lui eût appris à ſe rouler ſur la terre.

Il y a très-peu de perſonnes qui n'aient connoiſſance de ce que faiſoient ceux qui, dit-on, guériſſoient du ſecret, qui n'étoit autre choſe que la ſuccion. Quel effet produit-elle ? Elle dégorge les vaiſſeaux des environs d'une plaie, & en rend la réunion plus facile. Elle n'a lieu que dans celles qui ſont faites par des inſtrumens tranchans, ſans perte de ſubſtance; mais elle ne prouve pas moins évidemment combien il eſt eſſentiel que les vaiſſeaux des environs d'une plaie ne ſoient pas ſurchargés de ſucs. Ceci confirme mon opinion.

Que doit-il arriver aux plaies d'armes à feu, qui ne different des autres que par des circonſtances qui les rendent plus dangereuſes, & qui exigent les plus grandes précautions. Plus elles ſont conſidérables, plus il eſt préjudiciable de s'oppoſer à l'écoulement des ſucs qui s'arrêteront facilement aux environs. Il n'y a plus de réaction de la part des fibres des vaiſſeaux affaiſſés & ré-

pliés les uns sur les autres par la contusion. Ils recevront donc des fluides plus qu'ils n'en pourront contenir ; & par cette raison, perdant la vie, ils formeront ce que l'on appelle *escarre*.

Le premier pansement le plus méthodique, est de faire de bonnes incisions, pour procurer un dégorgement facile. Il n'y a rien de plus juste & de mieux imaginé ; mais ces incisions étant faites, quelqu'un s'est-il avisé de se demander pourquoi il y appliquoit de la charpie seche ? Que l'on y fasse attention, on concevra facilement que cette conduite est contraire aux intentions que l'on se proposoit en les faisant.

Quelques observations rendront cette thérorie plus intelligible. Un jeune homme fort, & plein de vigueur, âgé d'environ vingt-quatre ans, ayant le pouce sur l'embouchure du canon d'un fusil, eut cette partie emportée vers le milieu de la seconde phalange : la portion d'os restante de cette seconde phalange étoit éclatée. Je le pansai, une heure après que l'accident fut arrivé, avec de la charpie imbue d'huile rosat, & j'y fis appliquer un cataplasme fait avec la mie de pain & le lait. Le lendemain matin je levai cet appareil, que je trouvai chargé d'une grande quantité de sang. Je continuai ce pansement deux fois

par jour, & je trouvai chaque fois l'appareil chargé d'abord de ſang, enſuite de ſéroſité ſanguinolente, juſqu'au dixieme jour que la ſuppuration commença. Alors je me ſervis d'un digeſtif ſimple : il n'y eut ni gonflement, ni inflammation, ni fievre, ni douleur, ni chute d'eſcarre, ni exfoliation apparente. Les portions d'os ſe raffermirent ; & je conſervai cette moitié de phalange qui lui eſt à préſent d'une grande utilité. Cependant, le quatrieme jour, le Régiment fit un mouvement, ce qui l'obligea de marcher pendant trois jours ; mais il n'en fut pas incommodé.

On attribue trop d'accidens à la commotion & à l'irritation des parties nerveuſes & aponévrotiques, comme ſuite de leur déchirement ; on ne fait pas aſſez d'attention à la cauſe de l'engorgement, ni à ſes effets. Cette ſeconde obſervation en eſt une preuve. Un payſan robuſte, étant à la chaſſe avec un fuſil qui avoit double charge, voulut tuer un lievre : il le mit effectivement en piece ; mais le fuſil creva vers la culaſſe, lui déchira le muſcle thénar & l'aponévroſe palmaire, mit à découvert les tendons des muſcles fléchiſſeurs des doigts. Je le panſai comme le précédent : il n'eut pas plus d'accidens, & ſa guériſon fut prompte. Je croyois d'abord avoir à redouter les effets

d'un ébranlement conſidérable ; la ſecouſſe occaſionnée par un fuſil qui creve dans la main, devant produire une eſpece de ſtupeur dans l'avant-bras, qui, faiſant perdre le reſſort aux ſolides, eût pu empêcher la ſuppuration de s'établir. N'aurois-je pas auſſi dû craindre les ſuites du déchirement des parties aponévrotiques ? Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que cette plaie, qui avoit aſſez d'étendue, ne fut accompagnée d'aucun accident ; & je ſuis perſuadé qu'une plaie faite par un inſtrument tranchant, avec une perte de ſubſtance égale, qui auroit été panſée avec de la charpie ſeche, eût tourmenté davantage le bleſſé, que celle-ci ne le fit, en ſuivant mon procédé. Cependant, tous les Chirurgiens conviennent que les plaies d'armes à feu ſont plus dangereuſes que les autres, toutes choſes égales d'ailleurs, à raiſon de ce qu'elles ſont compliquées de déchirement, de contuſion, & ſouvent de commotion. Je me crois donc autoriſé à conclure que preſque tous les accidens qui ſuivent les ſolutions de continuité, avec perte de ſubſtance, doivent être attribués à l'engorgement, & que, pour les éviter, il ſuffit de laiſſer une libre iſſue aux fluides qui ſont continuellement pouſſés du centre à la circonférence.

LETTRE

Sur le Kao-lin & le Pé-tun-tsé, en réponse à celles de M. GUETTARD, de l'Académie des Sciences, insérées dans le Journal de médecine du mois de Mars, & dans le Journal du Commerce, de l'Agriculture & des Finances, tome IV, Mars 1766, adressée, par M. TORCHET DE S. VICTOR, Ingénieur des mines, à M. ROUX, Auteur du Journal de médecine.

J'eus l'honneur, Monsieur, de vous adresser, dans le mois de Janvier, une Lettre que vous avez bien voulu insérer dans votre Journal de médecine du mois suivant. Je m'étois proposé de justifier la description que M. Bomare avoit donnée du kao-lin, page 181 du second volume du *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, où il dit que *la partie farineuse du kao-lin est calcaire ; que ses paillettes brillantes sont du* mica*; que ses parties graveleuses sont de petits cryſtaux de quartz, & que sa partie empâtante, qui sert de ciment, est argileuse.* Je dis de justifier cette description faite sur des kao-lins ramassés en Allema-

gne & en Suiſſe, qui ont cette propriété, parce que M. Guettard, qui n'a eu occaſion d'examiner que les kao-lins d'Alençon, nie, dans un Mémoire lu à l'Académie royale des Sciences, en 1765, que les kaolins contiennent aucune matiere calcaire. Mes preuves étoient fondées ſur des obſervations que vous avez confirmées par votre expérience ſur le kao-lin de Saint-Lo; M. Guettard a cru pouvoir en éluder la force, en diſant, dans ſa Lettre que vous avez inſérée dans votre Journal du mois de Mars, que puiſqu'un grand nombre de kao-lins ne laiſſent point appercevoir de terre calcaire dans leur mêlange, *on en peut conclure que les teres regardées par M. Bomare comme des kao-lins, n'en ſont pas, ou qu'elles ſont altérées par les ouvriers ou par la nature.* J'avoue, Monſieur, que je n'entends pas ce que M. Guettard veut dire par ſes kao-lins altérés par la nature; & je doute qu'il ſe ſoit entendu lui-même. Les kao-lins, de l'aveu de M. Guettard même, ſont des terres formées par le mêlange confus de trois ſubſtances différentes: l'addition que la nature peut faire d'une quatrieme ſubſtance dans certains lieux, en change-t-elle le genre, au point qu'on ne doive plus les déſigner par le même nom? Je ne ſais ſi M. Guet-

tard le prétend ; mais je crois pouvoir préſumer qu'il le prétendroit tout ſeul. On ne ſeroit fondé à rejetter les kao-lins calcaires du nombre des kao-lins, que dans le cas où, après avoir examiné toutes les terres de cette eſpece qui couvrent la ſurface de notre globe, on ſe ſeroit convaincu qu'il n'y en a qu'une très-petite partie qui ſoit infectée de ce mêlange, & que toutes, ou preſque toutes les autres, en ſont exemptes. Ce ne ſeroit pas la premiere fois qu'il ſeroit arrivé à M. Guettard d'avoir fait une regle générale d'une obſervation iſolée.

Cet Académicien ne s'eſt pas contenté de cette défenſe ; &, dans ſa Lettre inſérée dans le volume cité du Journal de Commerce, il a la politeſſe de nous propoſer à M. Bomare & à moi un petit cours de pâtiſſerie, *pour apprendre que la farine calcaire empâte l'argile* ; n'a-t-il pas craint de prouver qu'il étoit plus verſé en cuiſine, comme parle votre ancien confrere, Maître François Rabelais, que dans la connoiſſance des Arts, & que nous ne fuſſions tentés de l'exhorter à y faire un cours de poterie, pour y apprendre que c'eſt à la partie argileuſe des terres à potier ou à porcelaine, qu'eſt dûe la propriété qu'elles ont de ſe laiſſer travailler ſur le tour, & de conſerver la liaiſon néceſſaire pour retenir les formes qu'on leur a données ? C'eſt une connoiſ-

ſance qui eût cependant été néceſſaire pour étayer ſes prétentions, non-ſeulement ſur la découverte des matériaux propres à faire de la porcelaine, mais encore ſur l'invention de l'art de la porcelaine. Voyez, *les Obſervations de M. le Comte de Lauraguais, lues à l'Académie des Sciences, ſur le Mémoire de M. Guettard, concernant la porcelaine*, & ſur-tout les certificats de M. de Fouchy & du ſieur Legay.

Je finis, Monſieur, en prévenant M. Guettard, que c'eſt pour la derniere fois que j'aurai l'honneur de lui répondre à ce ſujet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REFLEXIONS

Sur la Cure des Rétentions d'urine, adreſſées à M. MORAND, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, de l'Académie royale des Sciences de Paris, & des principales de celles de l'Europe; Chirurgien-Major en Chef de l'Hôtel royal des Invalides, &c, par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

MONSIEUR,

S'il eſt difficile aux Eleves de ſaiſir ſouvent les indications que prennent leurs Maîtres

tres dans le traitement des maladies ; comment pourroient-ils obſerver, dans leur pratique, de nouveaux préceptes pour l'art ? Malgré cette difficulté & le beſoin de m'inſtruire, je prends cependant, Monſieur, la liberté de vous offrir des Réflexions ſur la cure des rétentions d'urine, dont je ſuis redevable, ſi elles ſont bonnes, à la méthode que je vous ai vu employer, lorſque j'avois l'honneur de travailler ſous vos ordres.

Les Soldats de l'Hôtel royal des Invalides ſont très-ſujets à cette maladie. Tous ceux qui étoient dans ce cas, & que j'ai interrogés, m'ont avoué qu'ils avoient eu, dans leur jeuneſſe, des gonorrhées fort difficiles à guérir. Cet aveu m'a fait juger que c'étoit-là la cauſe de leurs iſchuries ; & les ſymptômes qui les accompagnoient me l'ont toujours confirmé. En effet, la tumeur & la douleur commençoient toujours au périnée ; & l'une & l'autre ne ſe manifeſtoient à la veſſie, tant par les parois du *rectum* qu'au-deſſus du pubis, que le ſecond ou troiſieme jour. Dans ce cas, outre les ſaignées que vous ordonniez de répéter ſouvent, les lavemens émolliens & huileux, les cataplaſmes relâchans, appliqués ſur l'hypogaſtre, l'introduction des bougies & de l'algalie, quand il étoit poſſible, les bains

& demi-bains, vous recommandiez encore d'appliquer ſur la tumeur du périnée des cataplaſme de même eſpece que ceux dont on ſe ſervoit ſur l'hypogaſtre, & de les réitérer toutes les deux ou trois heures.

Sur dix maladies de cette nature, avec les ſymptômes portés au dernier période, tous les malades ont été parfaitement bien guéris : il eſt ſeulement ſurvenu à quatre, au-deſſous des bourſes, une ouverture qui ne pénétroit point dans cette poche ; &, en donnant iſſue à l'urine contenue dans la veſſie, les malades reçurent un prompt ſoulagement ; & la plaie fut cicatriſée au bout de huit jours, ſans avoir eu beſoin d'autre panſement qu'un ſimple emplâtre d'onguent de la Mere.

Je crois, Monſieur, que l'on peut conclure de ces obſervations que la ponction du périnée ne doit avoir lieu que quand la cauſe de la rétention ſe trouve dans le corps de la veſſie, dans ſon orifice, où à la partie membraneuſe de ſon col ; mais, lorſqu'elle réſide dans le canal de l'uretre, en prenant ſon commencement à la partie inférieure du bulbe, il vaut mieux attendre que la nature ſe faſſe une iſſue par ce même canal, étant aidée de l'art avec des onctions & cataplaſmes émolliens, employés ſur l'endroit proéminent & douloureux du

périnée, que d'en venir à la ponction, qui eſt une opération que les malades craignent ordinairement, & qui eſt ſouvent ſans fruit.

Si ces réflexions, tirées de la pratique, ſont judicieuſes & conformes à la ſtructure des parties, on voit le tort que les Auteurs avoient de craindre, à la ſuite de l'ouverture de l'uretre dans ces maladies, des dépôts urineux, qui d'ordinaire ſont funeſtes, & des infiltrations de cet excrément dans le *ſcrotum*, qui produiſent le plus ſouvent la gangrene de cette partie. L'explication de ces accidens, lorſqu'ils ſont arrivés, ſeroit ici déplacée. Je me réſerve de la donner une autre fois, ſi vous daignez, Monſieur, recevoir mon zele comme une foible marque de ma reconnoiſſance du bonheur d'avoir été votre éleve.

J'ai l'honneur d'être, &c.

COPIE de la Lettre que M. Morand m'a fait l'honneur de m'écrire.

Sur ce que vous m'aviez fait l'honneur, Monſieur, de me mander, dès le mois de Juillet (*a*), que vous étiez diſpoſé à publier, par la voie du Journal de Médecine, vos Réflexions ſur la cure des rétentions

(*a*) C'étoit la même Lettre, à cela près d'une addition de cinq ou ſix lignes ſur la fin.

d'urine, je les ai lues réguliérement, & j'ai cru enfin les trouver dans celui de Novembre. Mais, en liſant l'obſervation que vous avez donnée, j'ai vu que c'étoit un cas particulier ſur une rétention d'urine, compliquée d'une maladie rare de la matrice. Je crois que la chirurgie ne peut que gagner à tout ce qui viendra de votre part; & je ſerai toujours fort aiſe d'avoir occaſion de vous aſſurer de l'eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	5	12	9 1/2	28 3/4	28	27 10 3/4
2	9	10 1/2	8 1/2	27 9 1/2	27 8 3/4	27 8 1/2
3	7 1/2	10 3/4	8 3/4	27 8 1/2	27 9	27 10 1/3
4	8	12 1/2	8 1/2	27 10 3/4	27 11	28 1/3
5	7 3/4	10	6 3/4	28 2	28 2 3/4	28 4 1/3
6	7	8 1/2	7	28 5 1/2	28 6 1/3	28 6 1/2
7	5 1/2	11 1/2	7	28 6	28 5	28 4
8	6 1/2	10	5 1/2	28 3 1/2	28 3	28 3 1/4
9	4	10 1/2	6 1/2	28 3 1/3	28 2 1/2	28 2 1/2
10	5	12 3/4	7 3/4	28 2 1/2	28 2	28 2 1/2
11	6 1/2	12 3/4	6 2/3	28 2 2/3	28 1 1/2	28 1 1/2
12	4 1/2	14 3/4	9 1/2	28 1 1/4	28 1/3	28
13	7	16 1/2	11 1/4	27 11 1/3	27 10 2/3	27 9 1/3
14	9 3/4	12 1/2	8	27 8 1/2	27 8 1/2	27 9 1/3
15	5	11 1/4	7 1/4	27 10 2/3	27 10 2/3	27 11 1/2
16	6	13 1/2	7 3/4	27 11 1/2	27 10 1/2	27 10
17	7	13 3/4	6 1/2	27 9 1/2	27 9 1/4	27 10 3/4
18	5 1/3	13 1/4	8 3/4	27 10	27 10 1/2	27 10 2/3
19	8	11 1/2	8 1/2	27 11 3/4	27 11	27 11 3/4
20	8 1/4	12 3/4	6 1/3	27 11	27 11 1/2	28 1/3
21	4 1/2	12 3/4	8 1/3	28 1/2	28	27 10 1/2
22	8 1/3	15	11 1/2	27 9 3/4	27 9	27 7 1/2
23	10 1/2	14	10	27 7 1/4	27 6 1/2	27 6 2/3
24	9 1/2	17	12 1/2	27 7 1/2	27 8	27 8 1/2
25	11 1/2	16 1/2	11	27 9	27 9 2/3	27 10 3/4
26	10 3/4	16 1/2	12	27 11 3/4	28	28 3/4
27	11	17	10	28 1	28 3/4	28 1 1/2
28	8 1/2	13 3/4	9	28 1 1/2	28 1 1/2	28 1 3/4
29	8 1/2	17	8 1/2	28 1 1/4	28 3/4	28 1
30	11 1/2	19	13	28 3/4	28 1/4	27 11 1/4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. nuag. b.	S S-O. nuag.	Couvert.
2	S-S-O. cou. pl.	S-O. couv. pl.	Couvert.
3	S-O. pl. c. pl.	S-O. pl. n. beau.	Couvert.
4	S S-O. couv. n.	S S-O. nua. pl.	Beau.
5	O. pl. couv.	O-N-O. couv.	Couvert.
6	N-O. couv.	N-N-O. couv.	Couvert.
7	O. couvert.	O. nuages.	Couvert.
8	N-N-O. couv.	O. nuages.	Beau
9	N-O. nuag. b.	N-N-E. nua. b.	Serein.
10	N. beau. v.	N-E. ſerein.	Serein.
11	N-N-O. nuag.	N-O. b. nuag.	Serein.
12	N-O. nuag.	N-N-O. beau.	Serein.
13	N. beau.	S-S-O. nuag.	Nuages.
14	S. couvert, nuages, pl.	S-S O. pluie, conc.	Couvert.
15	O. b. nuages.	O. nuag. b.	Serein.
16	O-N-O. nuag.	S-S-E. nuag.	Nuages.
17	S. c. nuages, pet. pluie.	S S-O. nuag. pluie.	Beau.
18	S-S O. nuag.	S S-O. couv.	Couvert.
19	O-N O. pet. pluie, couv.	O. couvert, nuages.	Nuages.
20	O-S-O. couv. nuag. vent.	O-S-O. nuag.	Beau.
21	O. nuag. beau.	O. b. nuages.	Nuages.
22	S S-O. nuag. b.	S S E. b. nua.	Nuages.
23	S-S-E. couv.	S-E. pet. pl. c.	Nuages.
24	S-S-E. b. nua.	S-S-E. nua. pl.	Couvert.
25	S-E. pet. pl. c.	S. pl. couv.	Beau.
26	S-S-O. cou. n.	O. cou. pet. pl.	Couvert.
27	O. couv. nuag.	O. nuages.	Couvert.
28	O. ſer. nuag.	O. couv. pl.	Serein.
29	O. b. nuag.	S-O. nuages.	Couvert.
30	O. pl. couv.	S-O. nuages.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 19 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 4 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 ½ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 6 ½ lignes : la différence entre ces deux termes eſt d'un pouce.

Le vent a ſoufflé 2 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
2 fois du S-E.
4 fois du S-S-E.
3 fois du S.
9 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
11 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait 6 jours ſerein.
15 jours beau.
25 jours des nuages.
21 jours couvert.
2 jours du vent.
12 jours de la pluie.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril 1766.

On a obſervé, pendant tout ce mois, les mêmes maladies que dans le mois précédent : les dévoiemens ſur-tout ſe ſont fort multipliés, & ont paru beaucoup plus rebelles ; ils ont été accompagnés, dans quelques perſonnes, d'épreintes & de déjections ſanguinolentes ; dans quelques-unes, les douleurs étoient ſi vives, qu'on a été obligé d'avoir recours à la ſaignée, qui a paru calmer les accidens : les adouciſſans ont achevé le reſte de la cure.

On a obſervé, outre cela, dans ce mois-ci, beaucoup de fluxions & de catarres, qui ont affecté ſur-tout la poitrine, & ont été quelquefois accompagnés de fievre. On a vu auſſi un aſſez grand nombre de fievres intermittentes, & des fluxions de poitrine.

Observations météorologiques faites à Lille au mois de Mars 1766 ; par M. BOUCHER, Médecin.

L'état du Ciel a été, dans la plus grande partie du mois, conforme aux vœux du Laboureur, pour la remise des terres : l'air a été constamment serein & calme, depuis le 4 jusqu'au 22. Dans cet espace de tems, le mercure, dans le barometre, s'est maintenu à la hauteur de 28 pouces, & s'est même porté, à diverses fois, au-dessus de ce terme : le 26, au contraire, il est descendu à 26 pouces 10 ½ lignes.

Il y a eu des alternatives dans la température de l'air. La liqueur du thermometre, qui avoit été observée, le 1er, à 1 degré au-dessous du terme de la congélation, après s'être portée, vers le milieu du mois, à 13 & 14 degrés au-dessus du même terme, a encore descendu à 1 degré au-dessous de ce terme, le 20 & le 21, & à 1 ½ degré, le 24.

Les vents ont varié. Il y a eu quelques jours de neige, vers la fin du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 14 degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 1 ½ degré

au-dessous de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 15 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes ; & son plus grand abaissement a été de 26 pouces 10 ½ lignes : la différence entre ces deux termes est de 1 pouce 6 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
2 fois du N. vers l'Est.
4 fois de l'Est.
9 fois du Sud vers l'Est.
6 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Oueſt.
4 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 16 jours de tems couvert ou nuageux.

8 jours de pluie.
4 jours de neige.
1 jour de tempête.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, mais plus considérable au commencement qu'à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, dans le mois de Mars 1766.

La maladie aiguë dominante a encore été la fievre catarreuse-putride, qui exigeoit, dans la cure, le secours des émétiques, après des saignées suffisantes, sans quoi il s'ensuivoit des embarras fâcheux, & très-

difficile à ſurmonter, dans les viſceres du bas-ventre; & la tête ſe prenoit auſſi très-ſouvent.

Les fievres péripneumoniques ont perſiſté, ainſi que des pleuropneumonies vraies, qui ont dû être traitées par la méthode antiphlogiſtique, le ſang tiré des veines, ſe trouvant toujours plus ou moins coëneux. Mais, dans beaucoup de ſujets, il s'eſt trouvé de la complication de la part des premieres voies, que l'on a dû évacuer, après les ſaignées, ſoit avec des émétiques en lavage, ſoit par le moyen de minoratifs.

La plupart des rhumes, qui ont été fort communs ce mois, ont été compliqués d'angine, & ont exigé la ſaignée pour baſe du traitement.

Les fievres catarreuſes des enfans ont perſiſté: elles étoient inflammatoires; & il s'enſuivoit des dépôts mortels, ſi l'on épargnoit la ſaignée. Cette fievre, dans quelques-uns, a été compliquée d'éruption rouge; ce que j'ai obſervé, ſur-tout dans la premiere moitié du mois. Beaucoup de perſonnes ont été ſujetes à des furoncles, & à d'autres dépôts dans la circonférence du corps.

LIVRES NOUVEAUX.

Dissertation sur le mécanisme & les usages de la respiration ; ouvrage couronné par l'Académie des Sciences & des Arts de Rouen, le 7 Août 1765 ; par M. *David*, Maître-ès-Arts & en Chirurgie de Paris. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, 1766, *in*-12 de 160 pages.

Traité des maladies vénériennes, dans lequel, après avoir combattu d'anciens préjugés sur la conduite de ces maux, on expose une nouvelle méthode de les traiter, moins incommode & plus sûre que toutes les précédentes ; par M. *Jauberthou*, Chirurgien à Paris, avec cette épigraphe :

Principium dulce, sed finis amoris amarus.
Læta venire Venus, tristis abire solet.

A Paris, chez *d'Houry*, 1766, *in*-12.

Examen d'un livre qui a pour titre, *Parallele des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne ;* dans lequel on réfute les sophismes de l'Auteur, & on démontre par les faits les plus authentiques la supériorité des dragées anti-vénériennes sur tous les remedes anti-vénériens connus jusqu'ici. A Amsterdam ; & se trouve, à Paris, chez *Gueffier*, 1765, *in*-12.

Cette réponſe nous a paru contenir la démonſtration la plus complete de la ſupériorité des méthodes qui emploient les préparations intérieures de mercure, pour le traitement des maladies vénériennes, ſur celle qui fait uſage des friſtions. Le ſieur *Keyſer* y réfute d'une maniere victorieuſe tous les ſophiſmes & les imputations de l'Auteur du *Parallele contre les dragées anti-vénériennes ;* & nous ne croyons pas qu'on puiſſe former le moindre doute ſur l'efficacité de ce remede, après les preuves multipliées & authentiques qu'il en rapporte.

Traité du ſoufre, ou Remarques ſur la diſpute qui s'eſt élevée entre les Chymiſtes, au ſujet du ſoufre, tant commun, combuſtible ou volatil, que fixe, &c. ; traduit de l'Allemand de *Stahl.* A Paris, chez *Didot le jeune*, 1766, *in*-12 ; prix relié, trois livres.

C'eſt prématurément que nous avions annoncé cette traduction dans notre Journal de Janvier dernier ; elle n'a vu le jour que depuis le commencement du mois de Mai : nous nous propoſons de la faire connoître plus particuliérement à nos Lecteurs.

Inſtituts de chymie, ou Principes élémentaires de cette ſcience, préſentés ſous un nouveau jour ; par M. *Demachy*, Maî-

tre Apothicaire, Démonſtrateur de chymie, & Membre de l'Académie royale des Sciences de Berlin. A Paris, chez *Lottin le jeune*, 1766, *in*-12, deux volumes.

Ce n'eſt point ſans fondement que M. *Demachy* annonce qu'il a préſenté les principes de la chymie ſous un jour nouveau. On trouve en effet, dans ſon ouvrage, des idées véritablement neuves; ou du moins, nous ne connoiſſons aucun Auteur à qui nous oſaſſions les attribuer, à moins que ce ne ſoit l'Arabe *Geber*, dans ſon *Interprétation du ſyſtême de Paracelſe;* ouvrage que notre Auteur connoît ſans doute, puiſqu'il le cite, p. 16 de ſon premier volume; & vraiſemblablement, il n'y a que lui qui le connoiſſe. Parmi le grand nombre de choſes nouvelles, dont ces *Inſtituts* fourmillent, nous nous contenterons de citer la démonſtration de la *pénétrabilité de la matiere*, que M. *Demachy* prouve, par la pénétration que les corps ſouffrent, ſelon lui, dans leurs combinaiſons: *puiſque le volume qu'ils occupoient chacun ſéparément ſe trouve augmenté dans certains cas, diminué dans d'autres, & rarement, pour ne pas dire jamais, ſe trouvent conſervés.* Voyez cette curieuſe démonſtratiou, page 88 du premier volume. Quand on a le courage de publier des choſes auſſi nouvelles, on s'attend ordinairement

à des critiques. M. *Demachy*, qui a imaginé qu'il pourroit en éprouver, a cru devoir proteſter d'avance, qu'il étoit très-perſuadé que ſon opinion n'eſt point une erreur, & qu'*on ne l'en convaincra qu'à bonnes enſeignes* : ce ſont ſes termes, page 22 du volume cité. Les gens qui le connaiſſent n'auront pas de peine à l'en croire ſur ſa parole.

Anecdotes de médecine, ou Choix de faits ſinguliers qui ont rapport à l'Anatomie, la Pharmacie, l'Hiſtoire naturelle, &c. auxquels on a joint des anecdotes concernant les Médecins les plus célebres. A Lille, chez *Henry*, 1766, deux parties.

Cet ouvrage, qui eſt de M. *Dumonchau*, Médecin de l'hôpital de Douai, eſt rempli de faits très-curieux, recueillis avec ſoin, & puiſés dans les meilleures ſources. On le trouve, à Paris, chez *Panckoucke*, *Cavelier*, &c.

PRIX PROPOSÉ

Par la Société royale des Sciences.

La Société royale des Sciences, établie à Montpellier, diſtribuera, le 30 Avril de l'année prochaine 1767, dans une aſſemblée

publique, un prix fondé par M. *Saunier*, Maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel, Conseiller d'honneur, & ancien Procureur-Général de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Languedoc, l'un des Académiciens que la variété de ses connoissances & l'amour du bien public ont toujours distingué.

Ce prix est une médaille d'or de la valeur de trois cens livres, destinées à l'Auteur, qui, au jugement de la Compagnie, aura le mieux traité le fait suivant :

Donner la meilleure maniere de faire l'huile d'olive ; expliquer chymiquement comment cette huile se rancit, & fournir les moyens de corriger & de prévenir ce défaut.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, seront admises à concourir pour ce prix ; on n'excepte que celles qui composent la Société royale.

Les Associés étrangers ne sont point compris dans cette exception, non plus que les Correspondans de la Compagnie ; ainsi les uns & les autres auront la liberté de concourir.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier jour de cette année 1766 inclusivement : ils pourront être écrits en françois ou en latin.

Les Auteurs y mettront ſimplement une deviſe ; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, demeure & qualités, & ce papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les paquets ſeront affranchis de port, & adreſſés à M. de Ratte, *Secrétaire perpétuel de la Société royale des Sciences, à Montpellier.*

TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du Journal de Médecine pour l'année 1766.

Livres annoncés.

Medecine.

Essai sur la formation des dents. Par M. Jourdain *Dentiſte*, 284

Dictionnaire raiſonné d'anatomie & de phyſiologie, 382

Table des articulations & des connexions des os. Par M. Aurran, *Chirurgien*, 478

Recueil de pieces relatives à la queſtion des naiſſances tardives. Par M. Petit, *Médecin*, 379

Diſſertation ſur le mécaniſme de la reſpiration. Par M. David, *Chirurgien*, 564

A. Corn. Celſi, *de medicinâ edente Krauſe*, 380

Etat de l'inoculation de la petite-vérole en Ecoſſe, traduit de l'anglois de M. Monro pere. Par M. Solier, *Médecin de Paris*, ibid.

Précis de la matiere médicale, traduit du latin de M. Lieutaud, 383
Medicus veri amator ad Apollineæ artis alumnos. Par M. Clerc, *Médecin*, 479
Abrégé de l'embriologie ſacrée. Par M. l'Abbé Dinouart, *ibid.*
Traité des maladies vénériennes. Par M. Jubertou, *Chirurgien*, 564
Examen d'un livre qui a pour titre: Parallele des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, *ibid.*
Anecdotes de médecine, 567
Eloge hiſtorique de J. Gonthier d'Andernac. Par M. Hériſſant, *Médecin*, 95
La vie & les principes de M. Fizes. Par M. Eſteve, *Médecin*, 187

CHIRURGIE.

Aphoriſmes de chirurgie de Boerhaave, commentés par M. Van Swieten, *traduits en françois*, 285
Parallele de la taille latérale. Par M. Lecat, *Chirurgien*, 382
Lettre de M. *Chaſtanet à M.* Cambon, 383

HISTOIRE NATURELLE.

CHYMIE, &c.

Premiere diſtribution des planches du traité hiſtorique des plantes de la Lorraine; & Proſpectus d'une hiſtoire des végétaux de la France, 187
Dictionnaire économique, propoſé par ſouſcription. 478
Eſſais de chymie ſur la chaux vive, traduits de l'allemand de Meyer. Par M. Dreux, *Apothicaire*, 381

Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction, ibid.
Traité du soufre, traduit de l'allemand, de M. Stahl, 565
Instituts de chymie. Par M. Demachy, *Apothicaire*, ibid.

EXTRAITS.

Collection académique, Tome IX, de la partie étrangere, 483
Premier Extrait des tomes V & VI du Traité des femmes. Par M. Astruc, *Médecin*, 2
Second Extrait, 125
Précis de la méthode d'administrer les pilules toniques dans les hydropisies. Par M. Bacher, *Médecin*, 195
Recherches sur le Croup. Par M. Home, 200
L'art de guérir. Par M. Platner, *Médecin*, 291

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

Essai sur la cause des douleurs de l'enfantement. Par M. Pouteau *fils*, *Chirurgien*, 48
Histoire des fievres catarrales putrides qui ont régné à Auxerre. Par M. Houssset, *Médecin*, 38
Lettre de M. Auxiron Médecin, sur un homme qui rend ses urines par le nombril, 58
Observation sur une fievre locale. Par le même, 60
——— *Sur une maladie convulsive.* Par M. Brote, *Chirurgien*, 62
——— *Sur l'ouverture du cadavre d'une personne morte de tympanite.* Par M. Lamotte, *Médecin*, 65

Suite des Conjonctures sur la Cause de la Colique de Poitou. Par M. Strack, *Médecin*, 125
Histoire d'un Sommeil extraordinaire. Par M. de Plaigne, *Médecin*, 164
Observation sur une hémorragie périodique du front. Par M. Plisson, *Chirurgien*, 225
——— *Sur quelques Hémorragies.* Par M. Mazars de Cazeles, *Médecin*, 332
Découverte d'un topique propre à guérir le cancer. Par M. Soultzer, *Médecin*, 68
Observation sur des Tumeurs squirrheuses du foie, guéries par l'extrait de ciguë. Par M. Lottinger, *Médecin*, 235
——— *Sur la guérison de deux Cataractes, par les pilules de ciguë.* Par M. Chemin, *Chirurgien*, 366
Lettre de M. Audon, *Médecin, sur un nouveau Remede pour les fievres intermittentes*, 243
——— M. Trudaine de Montigny, *sur la guérison d'une morsure de vipere par l'alkali volatil*, 261
Observation sur cinq Enfans empoisonnés par les fruits de bella-dona. Par M. Boucher, *Méd.* 310
Lettres de M. Aurran *fils, sur les effets des pilules de Keyser, & sur l'usage des préparations de plomb dans les maladies vénériennes*, 263
Suite, 352
Observation sur les hydatides. Par M. Delabrousse, *Médecin*, 368
Lettre sur les vapeurs. Par M. Coste, *Médecin*, 387
Observation sur un Epanchement de lait. Par M. Planchon, *Médecin*, 408

Lettre sur une Cardialgie. Par M. Renard, *Médecin*, 444
Réflexions sur l'inoculation de la petite vérole. Par M. de Limbourg, *Médecin*, 504
Premiere lettre de M. Maréchal de Rougere, *Chirurgien, sur un carus produit par la suppression de la transpiration, & sur la réunion d'un doigt presque entiérement séparé*, 516
Seconde lettre du même sur le tænia, 521
Lettre de M. Paris, *Médecin, sur l'usage des humectans dans les vapeurs*, 526

Maladies qui ont régné à Paris,
Novembre 1765, 88
Décembre 1765, 184
Janvier 1766, 281
Février 1766, 374
Mars 1766, 474
Avril 1766, 560

Maladies qui ont régné à Lille. Par M. Boucher.
Octobre 1765, 93
Novembre 1765, 186
Décembre 1765, 283
Janvier 1766, 376
Février 1766, 475
Mars 1766, 562

CHIRURGIE.

Méthode curative des écrouelles. Par M. Mesny, *Chirurgien*, 75
Observation sur une plaie d'arme à feu, qui pénétroit dans la trachée-artere. Par M. Simon, *Chirurgien*, 84

Observation sur une Plaie de tête avec fracture & enfoncement du crâne. Par M. Planchon, *Chirurgien*, 169

——— *Sur une Glande maxillaire suppurée.* Par M. Deshayes, *Chirurgien*, 174

——— *Sur un Erysipele avec des ampoules.* Par M. Delabrousse, *Médecin*, 178

——— *Sur une Hernie avec gangrene.* Par M. Martin, *Chirurgien*, 250

Réflexions sur la cure des rétentions d'urine. Par le même, 552

——— *Sur l'usage de la charpie seche, pour le pansement des plaies récentes, avec perte de substance.* Par M. Regnault, *Chirurgien*, 540

CHYMIE, HISTOIRE NATURELLE.

Observation sur la dissolution du mercure dans l'alkali animalisé, Par M. Model, *Apoth.* 343

Examen de la Poudre de vie. Par M. Lechandelier, *Apothicaire*, 452

Lettre sur le Kao-lin & le Pe-tun-tsé. Par M. Torchet *de S. Victor*, 158

Réponse de M. Guettard, *Médecin*, 260

Lettre de M. Torchet de S. Victor, en réponse à M. Guettard, 548

Observations météorologiques faites à Paris,

Novembre 1765, 88

Décembre 1765, 181

Janvier 1766, 278

Février 1766, 371

Mars 1766, 471

Avril 1766, 557

Observations météorologiques faites à Lille. Par M. Boucher,

Octobre 1765, 92
Novembre 1765, 185
Décembre 1765, 282
Janvier 1766, 375
Février 1766, 475
Mars 1766, 561

AVIS DIVERS.

Prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie, pour 1767, 189
Sujet du prix de l'Académie de Dijon, pour 1767, 285
Programme des Médecins de la Faculté de Paris, 378
Prix proposé par la Société royale des Sciences, de Montpellier, 567
Cours de Chymie, 287

Fin de la Table générale des Matieres.